



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

2018

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

**MIGRATIONS, AGRICULTURE
ET DÉVELOPPEMENT RURAL**

Cette publication phare fait partie de la série **L'ÉTAT DU MONDE** de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Référence bibliographique à citer:

FAO. 2018. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018. Migrations, agriculture et développement rural*. Rome.

Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-130964-3

© FAO 2018



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public sous la Licence Creative Commons - Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO); <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>.

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation requise: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise doit être l'édition qui fait autorité.»

Toute médiation relative aux différends en rapport avec la licence doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) actuellement en vigueur.

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications/fr/) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contactus/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE ©FAO/Simon Maina

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE: Une mère dépendante de la forêt traverse des broussailles avec son enfant. En République-Unie de Tanzanie, environ 30 pour cent des femmes migrantes des zones rurales-urbaines retournent vivre en zones rurales.

2018

LA SITUATION
**MONDIALE DE
L'ALIMENTATION ET
DE L'AGRICULTURE**

**MIGRATIONS, AGRICULTURE
ET DÉVELOPPEMENT RURAL**



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2018

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v	Messages clés	53
MÉTHODE	viii	Cadre conceptuel des déterminants des migrations	54
REMERCIEMENTS	ix	Les macrofacteurs créent des incitations qui encouragent les migrations rurales	59
SIGLES ET ACRONYMES	xi	L'ampleur des migrations rurales peut dépendre de facteurs intermédiaires	63
MESSAGES CLÉS DU SOFA 2018	xii	Qui sont les migrants et en quoi sont-ils différents des non-migrants?	67
RÉSUMÉ	xiii	Les crises prolongées entraînent des déplacements massifs de populations et bouleversent les systèmes de migration	75
CHAPITRE 1		Conclusion et incidences sur les politiques	80
MIGRATIONS RURALES ET DÉVELOPPEMENT: PRINCIPES FONDAMENTAUX	1	CHAPITRE 4	
Messages clés	1	IMPACT DES MIGRATIONS SUR L'AGRICULTURE ET LES ZONES RURALES	83
Les migrations: le miroir de l'évolution des sociétés	2	Messages clés	83
Les migrations dans des contextes en évolution	4	Voies d'impact des migrations	84
Migrations: concepts et éléments déclencheurs – des migrations pleinement choisies aux migrations absolument obligées	7	Les effets des migrations rurales sur les communautés d'origine sont importants mais souvent mitigés	88
Quel rôle pour les zones rurales dans la dynamique développement-migrations?	10	L'émigration rurale a des effets indirects sur les communautés rurales et l'économie en général	96
Transformation structurelle, liens entre espace rural et espace urbain et situation démographique dans les zones rurales	14	Les migrations forcées dues à une crise prolongée compromettent les conditions de vie des populations rurales, mais peuvent aussi présenter des avantages pour les communautés d'accueil	103
Des enjeux migratoires différents – profils de pays en fonction des facteurs qui sous-tendent les migrations rurales	14	Les immigrants jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'agriculture et des moyens de subsistance dans les zones rurales des pays développés	108
Approche territoriale du développement: optimiser les avantages des migrations rurales et les mettre au service de la transformation économique	19	Conclusions et incidences sur l'action des pouvoirs publics	109
Objectifs du rapport	21	CHAPITRE 5	
CHAPITRE 2		MIGRATIONS ET TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE: APPROCHE STRATÉGIQUE INTÉGRÉE	113
TENDANCES ET FORMES DES MIGRATIONS RURALES	23	Messages clés	113
Messages clés	23	Présentation générale des enjeux et des objectifs stratégiques liés aux migrations rurales	115
L'effectif des migrants internationaux a considérablement augmenté dans l'absolu, mais cette hausse est nettement moindre lorsque l'effectif est rapporté à la population totale	24	Établir des priorités pour les domaines d'action relatifs aux migrations rurales	117
Migrations rurales internationales et migrations rurales internes: des liens étroits	32	Améliorer la contribution des migrations au développement	126
Les migrations internes: un phénomène de plus grande ampleur que les migrations internationales	34	Conclusions	129
De nombreux migrants sont des réfugiés ou des personnes déplacées dans leur propre pays	46	ANNEXE STATISTIQUE	130
Conclusions	50	BIBLIOGRAPHIE	172
CHAPITRE 3			
LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS RURALES: DÉTERMINANTS, OBSTACLES ET CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS	53		

TABLEAUX, FIGURES ET ENCADRÉS

TABLEAUX

- 1** Part des migrants saisonniers dans la population de migrants ruraux internationaux et de migrants ruraux internes, dans un échantillon de pays **31**
- 2** Nombre de réfugiés par région d'accueil, en 1990, 1995, 2000, 2005, 2010 et 2015 **48**
- 3** Évolution (en pourcentage) de la situation professionnelle des migrants ruraux dans les zones urbaines et des non-migrants ruraux – Afrique du Sud, de 2008 à 2014 **60**
- 4** Les cinq dimensions du cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016 **76**

FIGURES

- 1** La décision de migrer dépend principalement de l'effet conjugué de contraintes et du libre arbitre **8**
- 2** Représentation schématique des flux migratoires étudiés dans le rapport **13**
- 3** Typologie des profils de pays fondée sur les facteurs qui sous-tendent les migrations rurales (développement, gouvernance et dynamiques démographiques rurales) **16**
- 4** Typologie des profils de pays fondée sur les facteurs qui sous-tendent les migrations rurales (2015) **18**
- 5** Migrants internationaux, par origine et par destination – 1990, 1995, 2000, 2005, 2010 et 2015 **26**
- 6** Destination des émigrés originaires d'un échantillon de régions et de sous-régions (2015) **28**
- 7** Part des migrants internationaux originaires d'une zone rurale par rapport à la part de la population rurale, dans un échantillon de pays **30**

- 8** Destination des émigrés originaires de zones rurales, par sexe, pour un échantillon de pays **32**
- 9** Part de la population qui prévoit de migrer à l'étranger au cours des 12 mois suivants, par groupe de pays (classés en fonction de leur niveau de revenu) et selon que les individus ont déjà migré au niveau interne ou non (migrants ou non-migrants) (2013) **33**
- 10** Part des migrants internes qui prévoient de migrer à l'étranger au cours des 12 mois suivants, par type de zone (rurale ou urbaine) et par groupe de pays (classés en fonction de leur niveau de revenu) (2013) **34**
- 11** Part des migrants internes (migrations à horizon de cinq ans) qui ont migré dans une zone rurale et de ceux qui ont migré dans une zone urbaine, par groupe de pays (classés en fonction de leur revenu) (2013) **37**
- 12** Part des individus qui ont migré et de ceux qui n'ont pas migré, en fonction du type de zone dans lequel ils résidaient pendant l'enfance et de leur situation actuelle (sur la base d'un échantillon de 31 pays) **39**
- 13** Part des individus qui ont migré et de ceux qui n'ont pas migré, en fonction du type de zone dans laquelle ils résidaient pendant l'enfance et de leur situation actuelle (pour un échantillon de pays) **40**
- 14** Part de la population qui ne s'est jamais déplacée, de la population qui s'est déplacée une seule fois et de la population qui s'est déplacée plus d'une fois, en fonction du lieu de résidence pendant l'enfance (pour un échantillon de 31 pays et sur une période allant de la fin des années 1990 au début des années 2000) **43**

- 15** Part des déplacements effectués de zone rurale à zone urbaine, de zone urbaine à zone urbaine et de zone rurale à zone rurale **44**
- 16** Part des migrants ayant quitté une zone rurale pour une zone urbaine qui retournent dans une zone rurale, par sexe **45**
- 17** Évolution des déplacements provoqués par des conflits, à l'échelle mondiale (2000-2016) **47**
- 18** Répartition des réfugiés par type de zone, dans le monde et pour différentes régions (2016) **49**
- 19** Relation entre les déterminants des migrations et les populations de migrants et de migrants potentiels **56**
- 20** Sources d'information des migrants avant la migration, par type de migration et par pays **66**
- 21** Part des groupes d'âge dans les migrations internes et internationales pour un échantillon de pays (aux niveaux national et rural) **69**
- 22** Comparaison entre les niveaux d'éducation des populations de migrants ruraux et ceux des personnes qui restent dans les zones rurales, en Indonésie et au Kenya **70**
- 23** Motifs des migrations hors des zones rurales dans un échantillon de pays, par sexe **72**
- 24** Voies d'impact de la migration **85**
- 25** Proportion des ménages dans les zones rurales et urbaines qui bénéficient d'envois de fonds internationaux **87**
- 26** Tâches précédemment assumées par des hommes ou des femmes ayant migré **90**

TABLEAUX, FIGURES ET ENCADRÉS

27 Utilisation des envois de fonds par les ménages	92	7 Les défis relatifs à la mesure des flux migratoires internes	35	17 Promouvoir une croissance économique inclusive grâce aux subventions de contrepartie aux secteurs agricole et agro-alimentaire au Tadjikistan	98
28 Part des revenus agricoles dans les revenus totaux des ménages ruraux recevant des envois de fonds internationaux	100	8 Les flux migratoires internes en Inde	42	18 Les retombées économiques positives des camps de réfugiés sur les communautés environnantes	106
29 Nombre d'heures de travail consacrées à l'agriculture et pourcentage des ménages ruraux vivant de l'agriculture en Chine, par série d'enquêtes	101	9 Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays: concepts fondamentaux et incidences juridiques	46	19 La participation des réfugiés à l'activité agricole aux États-Unis d'Amérique	109
30 Valeur ajoutée agricole, en pourcentage du PIB, par catégorie de fragilité, 2002-2015	104	10 Migrations internationales: peu de migrants potentiels envisagent de migrer dans l'année	58	20 Les pays à revenu élevé ont-ils avantage à restreindre l'immigration?	110
ENCADRÉS		11 Des observations empiriques indiquent que les personnes dont l'accès aux ressources est limité, voire inexistant, sont les moins mobiles	74	21 Contribution des migrations au développement humain – propositions du PNUD	116
1 Contribuer à la transformation économique	3	12 Quand mauvaise gouvernance, dégradation de l'environnement et migration rurale se conjuguent: l'exemple de la République arabe syrienne	78	22 Colombie: revitaliser le secteur rural après un conflit	122
2 Le développement permet-il de réduire les migrations internationales?	6	13 Liens de causalité: les limites des données disponibles	86	23 Travailler en coordination pour faciliter les migrations internationales saisonnières	125
3 Facteurs d'attraction et de répulsion: le modèle migratoire de Lee et au-delà	9	14 Migration masculine et renforcement du rôle des femmes dans l'agriculture	89	24 Mettre les ressources humaines et financières des migrants de retour au service du développement agricole en République de Moldova	127
4 Termes clés des migrations utilisés dans le rapport	11	15 Stabiliser la sécurité alimentaire et accroître la consommation de protéines grâce à la migration: la saison de la <i>monga</i> au Bangladesh	94	25 Comment remédier au manque de données disponibles sur les migrations rurales?	128
5 Dynamiques démographiques, disponibilité des terres agricoles et migrations rurales	15	16 Effets de la migration sur les marchés du travail et les marchés de produits alimentaires dans les zones rurales au Bangladesh	97		
6 Sources de données à l'appui de l'analyse des migrations et de la transformation rurale	25				

AVANT-PROPOS

Dans les débats qui agitent le monde, que ce soit dans les pays ou au niveau international, peu de sujets attirent plus l'attention et font plus controverse que les migrations. Du fait des préoccupations grandissantes liées au nombre croissant de migrants et de réfugiés qui traversent les frontières, l'essentiel de cette attention se porte sur les migrations internationales, qui sont devenues un enjeu prioritaire au niveau international. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) qui y sont énoncés reconnaissent clairement l'importance des migrations, les défis qu'elles représentent et les possibilités qu'elles offrent. La cible 10.7 des ODD appelle à faciliter les migrations de façon ordonnée, sûre et responsable. Il n'est pas anodin que cet appel soit inscrit sous l'ODD 10 (réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre). Il s'agit là d'une reconnaissance claire des aspects positifs des migrations et du rôle qu'elles peuvent jouer dans la réduction des inégalités. En septembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, et a fait un pas de plus en lançant le processus d'élaboration de deux pactes mondiaux, l'un pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et l'autre sur les réfugiés.

Malheureusement, le débat sur les migrations porte essentiellement sur les aspects négatifs du phénomène. Il est souvent fait abstraction de sa complexité, et les possibilités nouvelles qu'offrent les migrations ne sont pas pleinement reconnues. Dans son rapport *Rendre les migrations bénéfiques à tous*, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies constate que les «discours politiques concernant les migrations prennent trop souvent une tournure xénophobe» et insiste sur la nécessité de mener le débat sur les migrations de façon respectueuse et réaliste. Il appelle aussi l'attention sur le fait que les migrations «constituent un moteur de la croissance économique, de l'innovation et du développement durable». L'enjeu fondamental, selon le Secrétaire général, est de tirer le meilleur parti des

migrations tout en veillant à ce que migrer ne soit jamais un acte désespéré.

Débattre de la question des migrations de façon plus réaliste et plus sereine nécessite de bien comprendre le phénomène: ce qu'il est, son ampleur, ses facteurs déterminants et ses répercussions. C'est indispensable pour agir au mieux face aux défis et aux possibilités que présentent les migrations. Tel est l'objet du présent rapport, qui vise à donner un éclairage à la fois sur les migrations internes et sur les migrations internationales, en se plaçant du point de vue de la FAO.

Il faut d'abord saisir la grande diversité des situations de migration. Il s'agit d'un phénomène complexe, aux multiples facettes, depuis les migrations de plein gré – des individus choisissent de partir à la recherche de meilleures perspectives – jusqu'aux migrations forcées – des individus partent pour échapper à des situations qui mettent leur vie en danger, du fait de conflits ou de catastrophes. Ces deux formes de migration sont déterminées par des facteurs différents et n'ont pas les mêmes répercussions, et elles nécessitent des approches différentes, au moins en partie. On trouve entre ces deux extrêmes des situations dans lesquelles le choix et la contrainte entrent à des degrés divers dans la décision de migrer. C'est typiquement le cas des processus à évolution lente tels que l'accumulation des effets du changement climatique, dans lesquels des personnes arrivent à un moment donné à la conclusion que migrer est le meilleur choix qui s'offre à elles.

L'attention porte essentiellement sur les migrations internationales, mais le présent rapport montre bien que cette forme de migration n'est qu'un aspect d'une problématique bien plus vaste qui inclut aussi les migrations à l'intérieur des pays, et que ces migrations internes sont un phénomène d'une ampleur bien plus grande que les migrations internationales. Celles-ci sont souvent précédées de migrations internes, qui peuvent prendre la forme, par exemple, d'un déplacement d'une zone rurale vers la ville. Autre fait, qui pourrait en surprendre plus

d'un: les migrations entre pays en développement sont d'une ampleur identique aux migrations des pays en développement vers les pays développés. Beaucoup seront peut-être surpris d'apprendre que la grande majorité des réfugiés – 85 pour cent environ – sont accueillis par des pays en développement.

Le présent rapport traite essentiellement de la migration rurale, qui représente une part très importante des flux migratoires, tant au sein des pays qu'au niveau international. On entend par migration rurale les mouvements qui se font en provenance de zones rurales, à destination de zones rurales, ou entre des zones rurales, que ce soit au sein d'un même pays ou d'un pays vers un autre. Dans de nombreux pays, surtout ceux qui sont moins développés et qui ont encore des populations rurales importantes, les migrations entre zones rurales sont d'une ampleur plus importante que les migrations des zones rurales vers les zones urbaines. De plus, un grand nombre de réfugiés internationaux – au moins 30 pour cent au niveau mondial et plus de 80 pour cent en Afrique subsaharienne – vivent dans les zones rurales de leurs pays d'accueil. Comprendre la migration rurale – son ampleur, ses caractéristiques, ses facteurs déterminants et ses répercussions – doit donc être une priorité lorsqu'on s'intéresse au développement.

Les migrations rurales sont étroitement liées non seulement à l'agriculture et au développement rural, mais aussi au développement général des sociétés. Ce phénomène a marqué l'histoire et a contribué à transformer des sociétés essentiellement rurales en sociétés plus urbaines. Il a accompagné le transfert graduel de la main-d'œuvre de l'agriculture vers des secteurs plus productifs (secteur manufacturier et services), qui se trouvent généralement en zone urbaine, et a ainsi contribué à l'élévation des revenus et au développement économique, social et humain. Le mouvement des zones rurales vers les villes ou vers d'autres pays reste aujourd'hui une réalité dans de nombreuses sociétés. Dans de nombreux pays à revenu élevé, ce processus a atteint un niveau tel que l'agriculture et les zones rurales sont économiquement viables uniquement dans la mesure où une main-d'œuvre immigrée est disponible.

Il est indiscutable que les migrations rurales offrent des possibilités mais présentent aussi des défis, qu'elles ont des avantages et aussi des coûts, pour les migrants eux-mêmes et pour la société. Migrer, c'est la possibilité de gagner plus, d'accéder à de meilleurs services sociaux et d'améliorer ses moyens d'existence. C'est aussi la possibilité d'une meilleure éducation et d'une meilleure nutrition pour les enfants des migrants. Il peut s'ensuivre des effets bénéfiques pour les familles et les ménages restés dans les zones rurales, qui reçoivent de l'argent des migrants et qui peuvent plus facilement diversifier leurs sources de revenu et améliorer leurs conditions de vie. Les migrations, en apportant de nouvelles ressources productives, de nouvelles compétences et de nouvelles idées, peuvent contribuer à l'élévation des revenus et au développement économique et social général des sociétés. Souvent, malheureusement, ces possibilités ne sont pas à la portée des catégories les plus pauvres, qui n'auront peut-être pas les moyens de faire face au coût élevé d'une migration.

Nous ne pouvons fermer les yeux sur les difficultés et les coûts associés aux migrations. Pour les individus, ces coûts peuvent être élevés sur les plans économique, social et personnel. Les migrations peuvent engendrer de graves perturbations pour les familles et les communautés d'origine, d'autant plus lorsqu'elles conduisent à la perte de la partie la plus dynamique de la main-d'œuvre, puisque ce sont généralement les plus jeunes et les plus instruits qui migrent. Les avantages ne l'emportent pas toujours sur les coûts, que ce soit pour ceux qui partent ou pour ceux qui restent.

Enfin, on ne peut non plus ignorer que trop nombreux sont ceux – réfugiés et personnes déplacées dans leur propre pays – qui migrent non pas par choix mais parce qu'ils n'ont pas le choix. L'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés est l'aspect le plus tragique des migrations, et il impose à la communauté internationale de déployer des efforts résolus pour s'attaquer aux causes de ces déplacements, renforcer la résilience des populations rurales menacées par les catastrophes et les conflits, et aider les pays et les communautés d'accueil à faire face à des afflux qui sont parfois de grande ampleur.

La complexité des mouvements migratoires fait qu'il est difficile de déterminer quelles mesures doivent être prises ou de mettre en place les mesures appropriées. Les facteurs déterminants, les incidences et les avantages des migrations sont très variables et dépendent du contexte. Les migrations rurales appellent des politiques très différentes selon les pays. Certains pays sont des destinations des migrations internationales, d'autres sont à l'origine des flux migratoires, d'autres encore sont des pays de transit, et bon nombre sont simultanément dans deux ou trois de ces situations. Certains pays, qui ont encore de grandes populations rurales, sont une source potentielle de migrations hors des zones rurales, alors que d'autres, qui ont déjà connu de grands exodes ruraux, sont aujourd'hui essentiellement urbanisés. Certains pays qui ont une population rurale importante ou en augmentation – surtout si cette population est jeune – jouissent de la dynamique de développement nécessaire pour créer des emplois; d'autres, englués dans un développement faible et léthargique, peinent face à la pression démographique et ne parviennent pas à offrir des perspectives aux jeunes dans les zones rurales.

Les pays touchés par des crises prolongées sont confrontés à d'énormes difficultés en raison des déplacements de populations et de la fragilisation des moyens d'existence, sans parler de la menace qui pèse sur les vies et sur les biens; d'autres doivent faire face à des afflux parfois massifs de réfugiés et de populations déplacées. Tous ces pays sont dans des situations très différentes et auront des priorités stratégiques différentes face aux mouvements migratoires.

En dehors des migrations forcées provoquées par les situations de crise, il est important de ne pas considérer systématiquement le phénomène migratoire comme un problème auquel il faut trouver une solution. Dès lors, les politiques ne doivent pas avoir pour objectif soit de faire cesser soit de promouvoir les migrations. L'objectif doit plutôt être de faire de celles-ci un choix, et non une nécessité, et de maximiser leurs incidences positives tout en réduisant autant que possible leurs incidences négatives. Dans de nombreuses situations, il est donc

judicieux de faciliter les migrations et d'aider les futurs migrants à surmonter les obstacles qu'ils peuvent rencontrer, et ainsi leur permettre de saisir les chances qu'offre la migration. Mais cela signifie aussi qu'il faut proposer d'autres choix aux migrants ruraux potentiels, notamment en favorisant le développement dans les zones rurales ou à proximité de celles-ci. Dans ce contexte, l'approche territoriale du développement défendue dans l'édition 2017 de cette publication peut jouer un rôle clé, en améliorant l'infrastructure et les services dans les petites villes et les zones rurales, en les reliant mieux entre elles et en exploitant le potentiel que recèlent l'agriculture et l'agro-industrie pour le développement au niveau local et à un niveau général.

La première édition de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, en 1947, mettait l'accent sur la reconstruction du système alimentaire mondial après les années de guerre mondiale. Depuis, les conditions de vie se sont beaucoup améliorées dans le monde, notamment grâce à la circulation accrue des marchandises, des personnes et des idées. Lorsque je regarde en arrière, je ne peux m'empêcher de penser que nous sommes à un moment critique de l'histoire où nous risquons de perdre de vue le chemin parcouru. Or, il reste beaucoup à faire pour éliminer la pauvreté et la faim dans le monde. Les migrations ont toujours été indissociables du processus général de développement, et le resteront. J'espère que ce rapport aidera à mieux comprendre comment transformer en chances à saisir les défis inhérents aux migrations rurales et comment maximiser les avantages qu'elles ont à offrir, et ainsi contribuer à éliminer la pauvreté et la faim.



José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO

MÉTHODE

L'élaboration de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018* a commencé avec un atelier de lancement organisé le 18 septembre 2017 au Siège de la FAO, à Rome, auquel ont participé des membres d'une équipe d'experts extérieurs et de spécialistes de la FAO. À la suite de l'atelier, un groupe consultatif représentant toutes les unités techniques compétentes de la FAO a été formé, présidé par le Directeur adjoint de la Division de l'économie du développement agricole de la FAO, afin de contribuer à la rédaction. L'équipe chargée des recherches et de la rédaction et le groupe consultatif se sont réunis à l'occasion d'un séminaire organisé le 27 septembre 2017 afin de préparer la structure du rapport. Des observations sur la première ébauche annotée ont également été reçues dans le cadre d'une consultation ouverte en ligne organisée par le Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le premier projet de rapport complet a été présenté au groupe consultatif lors d'un séminaire organisé en janvier 2018. L'équipe a révisé la structure et le projet, sur la base des commentaires formulés par le groupe consultatif. Le projet a ensuite été examiné à l'occasion d'un deuxième atelier tenu les 8 et 9 février en présence du groupe consultatif et de l'équipe d'experts extérieurs. Le rapport a été révisé sur la base des contributions émanant de l'atelier, puis présenté à l'équipe de direction du Département du développement économique et social de la FAO. La version révisée a été soumise à des fins de commentaires, aux autres départements de la FAO et aux bureaux régionaux pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes et le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi qu'à des réviseurs externes. Les commentaires ont été pris en compte dans le projet final, qui a été soumis au Bureau du Directeur général de la FAO le 28 mai 2018. L'équipe chargée des recherches et de la rédaction a rédigé le rapport en s'appuyant sur les documents de référence élaborés par des experts de la FAO et des experts extérieurs.

REMERCIEMENTS

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018 a été élaborée par une équipe multidisciplinaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sous la direction de Marco V. Sánchez Cantillo, Directeur adjoint de la Division de l'économie du développement agricole, et d'Andrea Cattaneo, Économiste principal et rédacteur de la publication. Kostas Stamoulis, Sous-Directeur général chargé du Département du développement économique et social (ES), a donné des orientations générales. L'équipe de direction du Département ES a également fourni des indications.

ÉQUIPE CHARGÉE DES RECHERCHES ET DE LA RÉDACTION

Raffaele Bertini, Thu Hien Dao, Elisenda Estruch, Julius Jackson, Theresa McMenomy, Andrew Park (rédacteur consultant), Ahmad Sadiddin et Jakob Skøt.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE, DONNÉES ET SECTIONS DU RAPPORT

Solomon Asfaw (FAO), Andrea Cattaneo (FAO), S. Chandrasekhar (Indira Gandhi Institute of Development Research, Inde), Reza Daniels (University of Cape Town, Afrique du Sud), Anda David (AFD), Alan de Brauw (IFPRI), Sylvie Démurger (CNRS), Tim Frankenberger (TANGO International), Joan Hamory Hicks (University of Oklahoma, États-Unis d'Amérique), Nicholas Li (University of California, Berkeley, États-Unis d'Amérique), Mariapia Mendola (Université de Milan Bicocca, Italie), Björn Nilsson (AFD), Michele Nori (European University Institute, Italie), Cecilia Poggi (University of Sussex, Royaume-Uni), Sherman Robinson (IFPRI), Alwyn Young (London School of Economics and Political Science, Royaume-Uni) et Stefanija Veljanoska (FAO).

CONTRIBUTIONS SUPPLÉMENTAIRES DE LA FAO

Carlo Cafiero, Marinella Cirillo, Piero Conforti, Clara Aida Khalil, Svetlana Livinets, Marina Mastrorillo, Meghan Miller, Elise Polak, George Rapsomanikis et Mauricio Rosales.

GROUPE CONSULTATIF DE LA FAO

Shukri Ahmed, Rima Al Azar, Solomon Asfaw, Omar Benammour, Dominique Burgeon, Piero Conforti, Mariaeleonora Dandrea, Benjamin Davis, Ana Paula de la O Campos, Jessica Fanzo, Nicole Franz, Adriana Ignaciuk, Patrick Jacqueson, Sally James, Etienne Juvanon du Vachat, Guenter Hemrich, Panagiotis Karfakis, Svetlana Livinets, Erdgin Mane, Marina Mastrorillo, Patricia Mejias Moreno, Carlos Mielitz Netto, Giorgia Prati, Selvaraju Ramasamy, Cristina Rapone, George Rapsomanikis, Ahmed Raza, Clarissa Roncato Baldin, Mauricio Rosales, Luca Russo, Vanya Slavchevska, Stefanija Veljanoska et Natalia Winder Rossi.

REMERCIEMENTS

GROUPE D'EXPERTS EXTÉRIEURS

Claudia Ah Poe (PAM), Paola Alvarez (OIM), Aslihan Arslan (FIDA), S. Chandrasekhar (Indira Gandhi Institute of Development Research, Inde), Luc Christiaensen (Banque mondiale), Anda David (AFD), Alan de Brauw (IFPRI), Sylvie Démurger (CNRS), Eva-Maria Egger (FIDA), Jason Gagnon (OCDE), Julie Litchfield (University of Sussex, Royaume-Uni), Robert E. B. Lucas (Boston University, États-Unis d'Amérique), Bruno Losch (CIRAD), Mariapia Mendola (Université de Milan-Bicocca, Italie), Cecilia Poggi (University of Sussex, Royaume-Uni), Donato Romano (Université de Florence, Italie), Susanna Sandström (PAM), Ronald Skeldon (University of Sussex, Royaume-Uni), Rob Vos (IFPRI) et Raffaella Zucaro (CREA).

ANNEXE STATISTIQUE

L'annexe a été mise au point par Raffaele Bertini, Marinella Cirillo, Theresa McMenemy, Meghan Miller et Ahmad Sadiddin.

APPUI ADMINISTRATIF

Paola Di Santo et Liliana Maldonado.

Le Groupe de l'édition (OCCP) du Bureau de la communication de l'Organisation a prêté des moyens éditoriaux et s'est chargé de la conception et de la mise en page du document, ainsi que de la coordination de sa production dans les six langues officielles.

SIGLES ET ACRONYMES

Eurostat	Office statistique de l'Union européenne	OIT	Organisation internationale du Travail
GWP	sondage mondial de Gallup	ONU	Organisation des Nations Unies
HAFA	Hmong American Farmers Association	ONU DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	PIB	produit intérieur brut
IDH	indice de développement humain	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
IPUMS	Integrated Public Use Microdata Series	SOFA	<i>La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture</i>
LSMS	Living Standards Measurement Study (Étude sur la mesure des niveaux de vie)	UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
MOOP	Migrating out of Poverty Research Programme Consortium	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	USD	dollar des États-Unis
ODD	objectif de développement durable		
OIM	Organisation internationale pour les migrations		

MESSAGES CLÉS DU SOFA 2018

1 Les migrations, malgré les difficultés qu'elles peuvent poser, font partie intégrante du développement économique, social et humain et permettent de réduire les inégalités tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays.

2 Tous les pays sont, à un moment donné de leur développement, une région de départ, d'arrivée ou de transit de flux migratoires internationaux, parfois les trois en même temps.

3 À l'échelle mondiale, l'ampleur des migrations internationales est nettement moindre que celle des migrations internes: dans les pays en développement, ces dernières concernent plus d'un milliard de personnes.

4 Les flux migratoires internationaux et les flux migratoires internes ont des facteurs communs et forment un système intégré: ainsi, dans les pays à faible revenu, les migrants internes sont cinq fois plus susceptibles d'émigrer à l'étranger que les personnes qui n'ont jamais migré.

5 Dans les régions en développement caractérisées par un taux d'urbanisation élevé, les migrations rurales – quelle que soit leur forme – représentent au moins 50 pour cent des déplacements internes. En Afrique subsaharienne, leur part est supérieure à 75 pour cent.

6 L'émigration rurale peut être source de diversification des revenus et constituer un mécanisme d'adaptation à des facteurs de pression sur l'environnement à évolution lente, comme les graves pénuries d'eau. Cependant, les populations les plus pauvres, qui sont les plus touchées par les obstacles à la mobilité, ont rarement la possibilité de migrer.

7 En situation de crise prolongée, les zones rurales accueillent de nombreuses personnes déplacées, ce qui crée de nouvelles difficultés susceptibles d'avoir des répercussions. Les difficultés peuvent être atténuées par la mise en place de politiques de développement rural axées sur l'intégration économique et sociale des migrants. Ces politiques peuvent bénéficier aussi bien aux personnes déplacées qu'aux régions qui les accueillent.

8 Dans de nombreux pays développés, les migrants peuvent contribuer à réduire la pénurie de main-d'œuvre qui touche les activités agricoles à forte valeur se prêtant peu à la mécanisation, mais leur intégration est parfois difficile, pour eux-mêmes comme pour les pays hôtes. Instaurer et appliquer des réglementations et des programmes visant à protéger les droits des migrants en matière d'emploi peut permettre d'améliorer leurs conditions de travail.

9 Il est essentiel d'assurer la cohérence entre les politiques migratoires et les politiques agricoles et de développement rural si l'on veut faire en sorte que les migrations soient sûres, ordonnées et régulières. Les politiques ne doivent pas viser à réduire ou à accélérer les flux migratoires, mais à optimiser leurs bienfaits économiques et sociaux tout en réduisant au maximum les difficultés auxquelles sont confrontés les migrants et les sociétés.

10 Les priorités des politiques de migration rurale dépendent de la situation des pays, en constante évolution: les pays en proie à une crise prolongée, les pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux, les pays en transition économique et démographique ou encore les pays développés ayant besoin de main-d'œuvre immigrée auront des priorités différentes.

RÉSUMÉ

LES MIGRATIONS PARTICIPENT DE L'ÉVOLUTION DES SOCIÉTÉS

Les migrations font partie intégrante de l'histoire de l'humanité et accompagnent l'évolution des sociétés. La mobilité humaine a toujours été une composante du processus de développement économique, social et humain. À mesure que les sociétés se transforment, les personnes à la recherche de meilleurs débouchés se tournent inévitablement vers d'autres régions du pays dans lequel elles vivent ou vers l'étranger. De fait, les migrations sont considérées, dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies, comme l'un des moyens de réduire les inégalités dans les pays et entre les pays.

Les flux migratoires internationaux ont considérablement évolué au cours du siècle dernier. Au début du XX^e siècle, l'Europe était une source majeure de flux d'émigration vers le continent américain, l'Australasie et l'Asie centrale. La Chine méridionale était également une région d'émigration, notamment vers l'Asie du Sud-Est. Aujourd'hui, l'Europe est une région de destination pour des migrants qui viennent essentiellement d'Afrique, d'Asie et du continent américain, et est également le lieu de vastes flux migratoires internes. Les migrants qui se rendent en Amérique du Nord viennent principalement d'Amérique latine et d'Asie. À mesure que l'Asie s'est développée, certains pays du continent – notamment le Japon, la République de Corée et la Malaisie – sont devenus des pays de destination. Le même phénomène a été observé dans les pays pétroliers du Proche-Orient.

L'évolution des migrations internationales s'inscrit dans le contexte plus large du développement économique. Elle s'est effectuée parallèlement à l'une des transformations les plus marquantes de l'histoire de l'humanité: l'urbanisation croissante de sociétés dans lesquelles les zones rurales occupaient auparavant une place prépondérante, processus

dans lequel les migrations internes – en particulier l'exode rural – ont joué un rôle central. À l'échelle mondiale, les migrations internes sont d'une ampleur nettement supérieure à celle des migrations internationales et sont une composante essentielle du processus de développement économique.

Les migrations internationales font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Entre 1990 et 2015, les stocks migratoires internationaux sont passés de 153 millions à 248 millions de personnes. Parmi eux, 25 millions sont des réfugiés qui ont fui des conflits ou des crises. Dans ce contexte, les pays de destination à revenu élevé considèrent de plus en plus souvent les migrations internationales comme porteuses de défis majeurs. Cela dit, il convient de nuancer ce tableau et de noter que la part des migrants internationaux dans la population mondiale totale était de 3,3 pour cent en 2015 contre 2,9 pour cent en 1990, ce qui ne représente qu'une faible augmentation. En outre, les flux migratoires suivent plusieurs directions et ne vont pas uniquement des pays en développement vers les pays développés.

D'après des données qui portent sur l'année 2015, les migrants internationaux ont été plus nombreux à migrer d'un pays en développement vers un autre pays en développement (38 pour cent de l'effectif total des migrants internationaux) que d'un pays en développement vers un pays développé (35 pour cent de l'effectif total des migrants internationaux). En particulier, les migrations entre régions et entre sous-régions sont une composante clé des schémas migratoires internationaux. Les migrations sous-régionales sont particulièrement importantes en Afrique de l'Ouest et en Asie de l'Ouest, tandis que les migrations intracontinentales prédominent en Asie du Sud et en Afrique centrale. De plus, les migrants qui font l'objet de plus d'attention, à savoir les réfugiés internationaux, sont presque toujours accueillis par des pays en développement (85 pour cent du stock de réfugiés).

LES MIGRATIONS RURALES JOUENT UN RÔLE CENTRAL DANS LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Les migrations qui s'effectuent depuis ou vers une zone rurale, ou entre des zones rurales, sont une composante importante des migrations internationales et des migrations internes. Le transfert de main-d'œuvre des secteurs économiques peu productifs vers les secteurs plus productifs fait partie intégrante du développement économique. Ainsi, les migrations à partir de zones rurales participent du processus de transformation structurelle des économies, qui fait que les revenus et l'emploi deviennent moins dépendants de l'agriculture par rapport à d'autres secteurs. Ce processus se traduit par la diminution de la demande de main-d'œuvre dans certaines zones rurales et par son augmentation dans d'autres régions. D'une part, le passage d'une économie fondée sur l'agriculture à une économie axée sur l'industrie et les services a provoqué un exode rural à grande échelle, y compris au-delà des frontières. Des données relatives à l'origine des migrants présents dans un ensemble de pays montrent que de nombreux migrants internationaux viennent de zones rurales. D'autre part, dans le cadre de ce processus, les zones rurales sont également devenues la destination de vastes flux migratoires internationaux, souvent, mais pas exclusivement, dans les pays de destination à revenu élevé qui ont besoin des migrants pour être en mesure de répondre à la demande de main-d'œuvre agricole.

Les vastes flux migratoires internes étudiés dans le présent rapport laissent à penser que, dans de nombreux pays en développement, la réaffectation des sources de main-d'œuvre contribue à la transformation économique et au développement. Néanmoins, les migrations internes continueront d'être étroitement liées aux migrations internationales, car les candidats à la migration sont particulièrement attirés par les débouchés qui existent dans les pays développés

à revenu élevé. Ce phénomène peut contribuer à améliorer les perspectives des migrants internationaux, mais a également des aspects négatifs. Les migrants peuvent certes contribuer au développement de leur région d'origine, notamment sous la forme d'envois de fonds, mais leur départ représente une perte de ressources de production pour les pays et les localités d'origine.

Les différents types de migration rurale influent chacun à leur façon sur le processus de transformation économique structurelle. En particulier, la durée des migrations influe de plusieurs manières sur les régions d'origine et sur les régions de destination. Les migrations circulaires sont des déplacements répétés entre une région d'origine et une ou plusieurs régions de destination. Les migrations saisonnières – migrations de courte durée liées aux saisons et aux cycles de production agricole – sont également fréquentes dans les zones rurales. Les flux migratoires de zone rurale à zone rurale sont encore vastes dans les pays dont le développement est peu avancé. Dans ces pays, les dynamiques démographiques rurales – en particulier la croissance de la population de jeunes ruraux – demeureront un moteur majeur des migrations rurales et soulèveront d'importantes difficultés, surtout dans les régions où la pression démographique augmente.

Tous les types de migration rurale ne sont pas liés à des processus de transformation structurelle. De nombreux migrants sont des réfugiés ou des personnes déplacées, ce qui représente un défi pour les régions d'origine et les régions de destination. Au cours des 10 dernières années, les crises provoquées par des conflits armés ou par des événements climatiques extrêmes se sont multipliées dans le monde, en conséquence de quoi le nombre de réfugiés et de personnes déplacées a augmenté. En 2016, on dénombrait 66 millions de personnes déplacées de force dans le monde, suite à des persécutions, des conflits, des situations de violence généralisée et des violations des droits

de l'homme. Parmi elles, 40 millions étaient des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les autres étant des réfugiés et des demandeurs d'asile. Environ neuf réfugiés sur dix sont accueillis par des pays en développement, mais ce sont souvent les populations rurales qui sont le plus touchées par les retombées. Au niveau mondial, au moins un tiers de la population de réfugiés vit en zone rurale; en Afrique subsaharienne, cette proportion est supérieure à 80 pour cent.

LES MIGRATIONS INTERNES S'EFFECTUENT SOUVENT À PARTIR OU EN DIRECTION D'UNE ZONE RURALE, MAIS SONT ÉGALEMENT LIÉES AUX MIGRATIONS INTERNATIONALES

Dans l'ensemble, les migrations internes sont de bien plus grande ampleur que les migrations internationales et les formes qu'elles revêtent varient en fonction des pays. Il est difficile d'avoir accès à des estimations mondiales détaillées, compte tenu du manque de données disponibles et de l'hétérogénéité des définitions des migrations internes. Cependant, d'après une estimation, en 2005, l'effectif des migrants internes passés ou présents (personnes ayant vécu dans une localité autre que celle où elles sont nées) était quatre fois supérieur à l'effectif des migrants internationaux passés ou présents. Cette estimation se fonde sur les déplacements effectués entre les grandes unités administratives, mais l'effectif des migrants internes est plus élevé si l'on prend également en considération les déplacements effectués entre des unités administratives plus petites. Le stock de migrants internes (passés ou présents) dans les pays en développement – déplacements entre petites unités administratives inclus – est supérieur à un milliard de personnes, et il s'agit là d'une estimation très prudente.

Dans les pays évalués dans le cadre de l'enquête démographique et sanitaire menée par l'Agence

des États-Unis pour le développement international (USAID), plus de la moitié de la population rurale a migré au moins une fois au niveau interne. Les flux migratoires de zone rurale à zone urbaine sont supérieurs aux flux migratoires de zone urbaine à zone rurale, ce qui signifie que le solde migratoire rural-urbain est habituellement positif. Cependant, les flux migratoires de zone rurale à zone rurale sont supérieurs aux flux migratoires de zone rurale à zone urbaine. Les migrations de zone rurale à zone rurale sont particulièrement importantes dans les sociétés majoritairement rurales (Afrique subsaharienne, certaines régions d'Asie) tandis que les migrations de zone rurale à zone urbaine et les migrations de zone urbaine à zone urbaine sont plus fréquentes dans les sociétés plus urbanisées comme celles de la région Amérique latine et Caraïbes et de la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Une part importante des ruraux et des urbains – entre 15 et 25 pour cent de la population totale de la plupart des pays – ont migré plus d'une fois. Une partie des migrants ruraux installés dans des zones urbaines finissent par retourner dans une zone rurale (migrations de retour). C'est dans les pays dont le développement est encore peu avancé que les migrations de retour sont les plus fréquentes.

Les migrations internes sont souvent liées aux migrations internationales, souvent dans le cadre d'un processus par étapes. Ainsi, un individu peut dans un premier temps migrer à l'intérieur d'un pays puis, plus tard, à l'étranger (ou inversement). Les liens entre les migrations internationales et les migrations internes jouent un rôle important dans les dynamiques migratoires. Les données disponibles montrent que les migrants internes sont davantage susceptibles de migrer à l'étranger. En effet, indépendamment des revenus des pays, la part des individus qui prévoient de migrer à l'étranger est plus élevée parmi les migrants internes à horizon de cinq ans que parmi les personnes qui n'ont jamais migré.

LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES MIGRATOIRES DÉPENDENT DE LA SITUATION DES PAYS, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Les migrations rurales revêtent diverses formes. Du point de vue des migrants et des sociétés, elles posent différents types de difficultés et ouvrent différents types de perspectives en fonction de la situation des pays en ce qui concerne le développement, la gouvernance, la disponibilité des ressources agricoles et les structures démographiques rurales. Le présent rapport établit des catégories générales de pays sur la base des déterminants des migrations rurales et des difficultés qu'elles soulèvent. Les pays appartiennent à l'une des cinq grandes catégories suivantes (certains pays peuvent avoir des caractéristiques qui relèvent de plusieurs catégories):

1. pays fragiles ou en proie à un conflit;
2. pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux dans un contexte fragile;
3. pays engagés dans une dynamique de développement qui les rend capables d'intégrer les jeunes dans le marché du travail;
4. pays en transition engagés dans un processus de développement économique et de transition démographique et dont l'urbanisation est avancée;
5. destinations auxquelles aspirent les migrants (pays de destination à haut niveau de développement).

Le rapport présente les enjeux, les perspectives et les priorités stratégiques propres à chaque catégorie de pays. Dans des contextes fragiles (conflits ou crises prolongées), les populations peuvent être contraintes de migrer pour échapper au danger. Ce type de migration pose des difficultés considérables dans les régions d'origine et dans les régions de destination. Les pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux comptent une large

part de jeunes ruraux dans leur population, ou voient la part de jeunes ruraux augmenter par rapport à leur population totale, mais leur développement n'est pas suffisant pour permettre d'intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Cette situation est typique de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, où l'urbanisation ne va pas de pair avec un développement comparable du secteur manufacturier et des services modernes, et où les travailleurs qui abandonnent l'agriculture à faible productivité se tournent essentiellement vers les services informels à faible productivité, que l'on trouve généralement dans des zones urbaines. Compte tenu des prévisions qui tablent sur une forte croissance de la population de jeunes ruraux en Afrique subsaharienne au cours des prochaines décennies, le problème de l'emploi des jeunes ruraux ira en s'aggravant. Les pays engagés dans une dynamique de développement comptent eux aussi une population élevée de jeunes ruraux, mais ils ont les moyens de leur ouvrir des débouchés professionnels et de tirer parti de cette manne démographique. Les pays en transition ont connu de grandes avancées qui les rendent en passe de devenir des destinations auxquelles aspirent les migrants, c'est-à-dire des pôles d'attraction pour les migrants internationaux.

Les politiques menées dans les pays de destination visent de plus en plus à faire face à l'augmentation du nombre de migrants internationaux. Les décideurs estiment que promouvoir le développement des pays d'origine des migrants permettra de réduire les flux migratoires. Le développement des pays d'origine des migrants constitue effectivement un objectif, mais un objectif à part entière. De plus, il convient de souligner que rien ne permet d'affirmer que le développement de ces pays se traduira systématiquement par une diminution des flux d'émigration internationale sur le court et le moyen termes. Il pourrait même avoir l'effet inverse. Les données disponibles montrent que, dans les pays à faible revenu et dans les pays à

revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le développement et l'augmentation des revenus entraînent, dans un premier temps, une augmentation de l'émigration, laquelle ne commence généralement à diminuer que lorsque les pays atteignent le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ce processus s'étale en règle générale sur plusieurs décennies. Le développement doit par conséquent être considéré comme un objectif à part entière, et non simplement comme un moyen de réduire l'émigration.

Dans la plupart des pays, notamment ceux à revenu intermédiaire, les caractéristiques du développement déterminent les types de liens entre espace rural et espace urbain à l'œuvre dans les dynamiques migratoires. Une approche territoriale du développement axée sur ces liens peut permettre de remédier à certaines difficultés rencontrées par les pays en matière de migration. L'amélioration de l'aménagement du territoire des métropoles et des villes plus petites et celle des infrastructures de connexion peuvent faire baisser les taux d'émigration vers les grandes villes surchargées ou vers l'étranger, dans la mesure où elles créent des débouchés à proximité immédiate des zones rurales. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'emplois au niveau local, les investissements dans des infrastructures de connexion spécifiques au système alimentaire (stockage, entreposage en chambre froide et marchés de gros) peuvent créer des emplois à la fois dans l'agriculture et dans l'économie non agricole. On peut ainsi répondre aux besoins des candidats à la migration et les dissuader de partir. Lorsque la population rurale est attirée par des conditions plus prospères dans les centres urbains, des investissements dans des services d'«agglomération», comme l'éducation, la santé, les communications et les installations de loisir, dans les villes moyennes et petites réparties sur un territoire et à proximité de zones rurales peuvent réduire le taux d'émigration vers des grandes villes déjà surchargées.

IL EST NÉCESSAIRE DE CONNAÎTRE LES CAUSES DES MIGRATIONS POUR ÉLABORER DES STRATÉGIES VISANT À AMÉLIORER LES MOYENS D'EXISTENCE ET À ASSURER UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE INCLUSIVE

Les causes des migrations sont les forces qui provoquent les flux migratoires et qui les entretiennent. Elles peuvent agir à plusieurs niveaux. Dans le cas des migrations choisies, ce sont les disparités de situation entre les régions d'origine et les régions de destination qui incitent les individus à migrer (macrofacteurs migratoires). Il peut s'agir, par exemple, de disparités en matière de débouchés professionnels, d'établissements d'enseignement ou de services publics. La décision de migrer dépend également d'un ensemble de facteurs intermédiaires qui peuvent soit faire obstacle à la migration, soit la faciliter. La distance à parcourir, le coût des migrations ou encore les contraintes juridiques sont autant d'éléments qui entravent les migrations, tandis que les réseaux sociaux et les agences de recrutement sont des exemples de facteurs facilitateurs. La décision de migrer est en dernier lieu affaire de libre arbitre et dépend des caractéristiques des candidats à la migration et du ménage auquel ils appartiennent (microfacteurs migratoires). Par exemple, les migrants sont généralement plus jeunes et plus éduqués que les non-migrants, et possèdent davantage de ressources financières. La décision de migrer dépend également de la dimension hommes-femmes des obstacles à la mobilité et de l'accès aux ressources, dimension qui varie en fonction des pays.

Les migrations résultent de la répartition inégale des débouchés.

Les migrations rurales sont principalement motivées par les inégalités en matière de débouchés professionnels et d'accès aux services publics. Les disparités en matière de productivité – et les écarts de revenus qui en résultent – entre l'agriculture et les autres secteurs économiques,

RÉSUMÉ

comme le secteur manufacturier et le secteur des services, sont un moteur de l'exode rural. De manière générale, les écarts en matière de productivité, de salaires et de débouchés professionnels entre les zones rurales et les zones urbaines et entre les différentes zones rurales sont à l'origine de l'exode rural et des migrations de zone rurale à zone rurale, respectivement. En outre, dans les zones rurales des pays en développement, le manque de services publics et d'infrastructures incitent souvent les populations à migrer. Les disparités environnementales peuvent avoir des incidences sur les flux migratoires ruraux, notamment à cause de leurs effets sur la productivité agricole. Les facteurs démographiques sont un autre facteur clé des migrations, en particulier lorsqu'ils sont associés à d'autres facteurs, comme le caractère limité des ressources naturelles. Dans les pays dont la population compte de nombreux jeunes ruraux, ces limitations et la pénurie de terres agricoles sont susceptibles d'inciter nombre de jeunes ruraux en quête de nouveaux débouchés à migrer dans les villes et à l'étranger, sauf si des emplois sont créés dans les zones rurales ou à proximité. La pénurie de terres devrait s'aggraver dans la région Afrique subsaharienne et dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. En Asie du Sud, la pénurie de terres est particulièrement forte, mais devrait s'accroître dans une moindre mesure que dans les deux autres régions.

Pour déterminer les mesures à prendre, il est indispensable de connaître les facteurs qui sous-tendent les migrations.

Différents facteurs peuvent entraver les migrations. De nombreuses personnes sont dissuadées par les coûts de la migration, surtout lorsque la destination est lointaine. Ces coûts sont d'ordre financier mais aussi psychologique, social et culturel. Cela dit, les migrations peuvent constituer des stratégies de gestion des risques pour les ménages ruraux, dans la mesure où elles les rendent moins dépendants des revenus agricoles (qui sont précaires) et diversifient leurs sources de moyens d'existence.

Les communautés de migrants qui se forment dans les régions de destination peuvent contribuer à faciliter les migrations rurales, car elles atténuent les coûts sociaux et culturels des migrations et permettent aux migrants d'obtenir les informations dont ils ont besoin. Ce rôle peut également être rempli par les agences de recrutement (formelles ou informelles), qui aident les migrants à trouver un emploi et à effectuer les démarches administratives requises.

Les cadres juridiques et les politiques publiques peuvent encourager ou dissuader les individus de migrer de diverses manières.

D'un point de vue juridique, des régimes fonciers défaillants peuvent dissuader les candidats à la migration de quitter les zones rurales. De même, la législation du travail – salaire minimum, par exemple – et les lois visant à lutter contre la discrimination peuvent influencer sur les migrations et le choix de la destination. Du point de vue des politiques, les mesures qui bénéficient le plus à l'agriculture sont celles qui mettent la mécanisation au service de la productivité agricole et qui favorisent ainsi le transfert de la main-d'œuvre agricole vers d'autres secteurs. En vue de compenser le départ des travailleurs agricoles, il convient de promouvoir le développement des territoires agricoles et ainsi de favoriser l'expansion des systèmes alimentaires et la création d'emplois non agricoles dans les zones rurales. En effet, permettre aux individus d'accroître leurs revenus et de diversifier leurs moyens d'existence sans s'éloigner de leur région d'origine peut se traduire par une diminution de l'émigration rurale. Cependant, les mesures de ce type risquent également d'alimenter les migrations, car l'accroissement des revenus qui en résulte facilite le départ des candidats à la migration.

Dans ce contexte, les incidences des politiques sociales et des politiques de l'emploi sur les migrations varient en fonction des régions et des contextes. La protection

sociale peut dissuader les individus de migrer lorsqu'il est indispensable de résider dans les zones rurales pour en bénéficier. En revanche, si les bénéficiaires sont contraints de prendre en charge les coûts des migrations en raison de financements insuffisants, des transferts de fonds inconditionnels peuvent les aider à migrer. Les politiques en matière de crédit peuvent également influencer sur la migration des ménages disposant de peu de ressources financières ou de peu de liquidités.

LES MIGRATIONS PEUVENT AVOIR DIVERSES INCIDENCES SUR LES ZONES RURALES

Les migrations, quelle que soit la forme qu'elles revêtent, ont des effets tant sur les régions d'origine que sur les régions de destination. Les migrations rurales, en particulier l'émigration rurale, sont susceptibles d'avoir des incidences profondes sur le développement rural et la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que sur la pauvreté. Ces incidences sont de trois ordres. Premièrement, le départ d'un migrant a des conséquences sur le ménage auquel il appartient – ce dernier perd un travailleur et voit sa composition changer – et sur les marchés de l'emploi rural. Deuxièmement, les fonds envoyés par les migrants peuvent influencer sur les modes de consommation et sur les moyens d'existence des communautés rurales d'origine. Troisièmement, les migrants peuvent effectuer des transferts non monétaires, ou transferts d'ordre «social» (idées, compétences et nouveaux modèles sociaux). Les incidences de l'émigration rurale se font ressentir à différents niveaux. Elles sont immédiates sur les ménages d'origine, mais touchent également les communautés rurales d'origine et les sociétés au sens large par effet de ricochet. Les effets sur les ménages et les sociétés peuvent être négatifs ou positifs, en fonction des types de migration, des caractéristiques des migrants et des contextes migratoires.

Les incidences des migrations sur les ménages d'origine sont fortes, mais hétérogènes. Les ménages agricoles peuvent avoir des difficultés à faire face à la perte de travailleurs au sein de la famille si ces derniers ne peuvent être remplacés. La perte d'un travailleur peut faire baisser la production agricole et non agricole du ménage et peut inciter les ménages agricoles à se tourner vers des activités agricoles et non agricoles qui nécessitent moins de main-d'œuvre. Dans le même temps, les fonds envoyés par les migrants peuvent aider les ménages qui possèdent peu de liquidités à investir dans de nouvelles technologies. Parce qu'ils permettent de diversifier les revenus, les envois de fonds constituent une assurance contre le risque et peuvent inciter les ménages à utiliser des techniques de production agricole plus rentables ou à mener des activités commerciales non agricoles. Au bout du compte, les incidences des migrations sur les ménages auxquels appartiennent les migrants dépendent des effets nets de la perte de main-d'œuvre familiale et des effets positifs des envois de fonds. L'effet net réel est fonction des lieux et des circonstances.

Les migrations peuvent également avoir des conséquences sur la division du travail au sein des ménages en fonction du sexe et de l'âge. L'émigration masculine fait souvent augmenter la charge de travail agricole qui incombe aux femmes mais peut également donner aux femmes davantage de pouvoir de décision. Cependant, cette «féminisation» de l'agriculture ne s'observe pas partout dans le monde et, dans de nombreuses sociétés, l'émigration est davantage le fait des femmes que des hommes. En plus d'avoir des conséquences sur les activités de production, l'émigration rurale se traduit souvent par une amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'état de santé des membres des ménages. Elle peut également permettre aux ménages de davantage investir dans l'éducation des enfants, d'augmenter leurs revenus et d'investir dans des actifs.

Les incidences indirectes des migrations rurales peuvent aller au-delà des ménages d'origine et concerner les communautés et les sociétés au sens large. Les effets positifs de l'émigration peuvent concerner l'ensemble des communautés rurales: l'émigration fait augmenter les salaires locaux et les fonds envoyés par les migrants servent à acquérir des biens locaux et sont investis dans l'économie locale, ce qui se traduit par une augmentation des revenus et de l'emploi. Du point de vue des ménages d'origine des migrants, ces effets d'entraînement sont susceptibles d'être de plus grande ampleur que les effets directs des migrations. Les migrants peuvent également contribuer au développement général des communautés rurales au moyen de transferts monétaires et de leur participation à des projets de développement communautaire. Les migrants de retour apportent également une contribution positive au développement des communautés locales grâce aux résultats généralement bons qu'ils obtiennent sur le plan économique.

Au niveau national, les migrations peuvent favoriser le développement économique général des régions et des pays ainsi que l'évolution structurelle de l'économie, ce qui se traduit par une augmentation des revenus. La pénurie de main-d'œuvre provoquée par l'émigration peut favoriser les avancées technologiques dans le secteur agricole. De même, l'émigration peut entraîner une consolidation des terres et permettre de réaliser des économies d'échelle dans le secteur agricole. Le transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers des activités rémunératrices non agricoles peut faire augmenter la productivité nationale. Les membres de la diaspora internationale peuvent établir des liens commerciaux entre leur communauté et leur pays d'origine et ainsi faciliter les échanges. Toutefois, lorsqu'ils représentent une part importante du PIB, les envois de fonds par les migrants peuvent avoir des répercussions sur les exportations, y compris sur les exportations agricoles, et risquent de provoquer une forte appréciation du taux de change au détriment de la compétitivité à l'exportation.

Les migrations forcées dues à des crises prolongées entravent les moyens d'existence ruraux et menacent la sécurité alimentaire et la nutrition tant dans les régions d'origine que dans les régions de destination. Les déplacements massifs de population et les pertes d'actifs qui en résultent peuvent avoir de graves répercussions sur le développement économique, notamment dans les régions rurales, non seulement dans les pays ou localités d'origine mais aussi dans les localités et pays hôtes, ces derniers étant la plupart du temps des pays en développement. En règle générale, les crises prolongées touchent majoritairement des populations rurales dont les moyens d'existence dépendent dans une large mesure de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Les crises prolongées perturbent les systèmes alimentaires et les moyens d'existence ruraux dans les communautés d'origine. Leurs répercussions se font ressentir dans toute la chaîne de valeur alimentaire, de la production à la commercialisation. Il peut cependant s'avérer difficile de distinguer les effets des migrations proprement dites des effets des crises qui ont provoqué le déplacement des populations.

L'afflux massif de réfugiés et de personnes déplacées peut représenter un défi considérable pour les pays et localités hôtes. Il peut notamment épuiser les capacités des marchés alimentaires locaux et limiter l'accès aux services de base. Les faits montrent néanmoins que favoriser l'intégration des réfugiés dans les économies locales peut bénéficier à tous. Lorsque l'arrivée des personnes déplacées est bien encadrée, les économies locales peuvent s'en trouver renforcées, étant donné que les migrations permettent de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, favorisent la diffusion des connaissances ainsi que la demande de biens et de services locaux.

Les immigrants jouent un rôle crucial à l'appui de l'agriculture et des zones rurales des pays développés de destination. Dans de nombreux pays développés dont les zones rurales se dépeuplent, les migrations

internationales peuvent contribuer au développement des zones rurales dans la mesure où elles permettent de remédier aux pénuries de main-d'œuvre agricole. En Amérique du Nord et en Europe, par exemple, les travailleurs étrangers sont essentiels à la production agricole. Cependant, les droits des travailleurs sont rarement protégés et les conditions de travail des migrants sont souvent mauvaises. Souvent, dans de nombreuses régions rurales, les travailleurs agricoles occupent des emplois informels, sont rémunérés en dessous du minimum légal et sont exploités. Offrir des conditions de travail décentes aux travailleurs agricoles migrants bénéficie aussi bien aux migrants qu'aux pays hôtes.

RENDRE LES MIGRATIONS BÉNÉFIQUES À TOUS

Compte tenu de leur caractère multidimensionnel, les migrations entretiennent des liens étroits avec de nombreux ODD. Comme l'indique le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans son rapport intitulé «Rendre les migrations bénéfiques à tous», nous devons constamment revenir aux ODD et nous souvenir de la corrélation qui existe entre les migrations et le combat plus général que nous menons contre la pauvreté et les inégalités, y compris les inégalités entre les hommes et les femmes.

Il convient d'élaborer des politiques qui optimisent les avantages des migrations rurales et qui réduisent leurs risques. Le caractère très inégal de la répartition des débouchés dans le monde – dans les pays et entre les pays – continuera d'être un moteur des migrations internes et internationales. Les migrations rurales continueront de représenter une large part des flux migratoires. Compte tenu des inégalités en matière de débouchés, les migrations peuvent contribuer au développement économique, social et humain. Le transfert progressif de la main-d'œuvre des emplois à faible productivité (emplois essentiellement

ruraux) vers des secteurs plus productifs (emplois principalement urbains) peut considérablement accroître les revenus. Toutefois, les migrations sont coûteuses pour les migrants eux-mêmes mais également pour les régions ou les communautés d'origine et de destination.

L'enjeu pour les décideurs est d'optimiser les avantages des migrations rurales tout en réduisant au minimum leurs risques. Dans la mesure du possible, la décision de migrer doit être prise librement par les individus, lesquels devraient pouvoir choisir, en connaissance de cause, entre différentes possibilités bien réelles. S'agissant des migrations rurales, il convient à cet égard de favoriser le développement de moyens d'existence ruraux avantageux. Il est également nécessaire d'éliminer les obstacles aux migrations rurales et de permettre aux individus de migrer de manière légale ainsi que de développer le capital humain dans les zones rurales au moyen de formations et du renforcement des capacités, de manière à donner la possibilité aux candidats à la migration de tirer parti des débouchés qui existent. Il faut en outre prévenir les crises qui provoquent des migrations forcées et limiter leurs répercussions sur les migrants et sur les communautés hôtes.

Les difficultés auxquelles sont confrontés les pays s'agissant des migrations rurales varient en fonction de leur niveau de développement. Des politiques de natures diverses peuvent avoir des incidences sur les migrations rurales en agissant sur l'agriculture, le développement rural, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Les difficultés auxquelles sont confrontés les pays dépendent de leur niveau de développement, et chaque catégorie de pays a ses propres priorités stratégiques, même si ces dernières peuvent parfois s'appliquer dans des pays qui appartiennent à des catégories différentes.

- *Les pays engagés dans une dynamique de développement, même s'ils comptent de nombreux jeunes dans leur population*

rurale, peuvent mener des politiques axées sur la création d'emplois dans les chaînes de valeur agricoles et sur le développement de centres urbains régionaux en vue d'ouvrir des débouchés aux ruraux à proximité immédiate de leur lieu de résidence.

Favoriser le renforcement du capital humain dans les zones rurales aide les jeunes ruraux à exploiter de nouvelles possibilités. Il est également important d'informer les candidats à la migration au sujet des débouchés qui existent hors de leur région d'origine et de leur apporter un appui en vue de faciliter les migrations.

- ▶ Les *pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes dans un contexte fragile*, dont le niveau de développement n'est pas suffisant pour permettre l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail, doivent promouvoir les moyens d'existence et ouvrir des débouchés aux jeunes ruraux ainsi que soutenir la production dans les régions d'émigration. Au terme d'une crise, ils doivent en outre apporter un appui aux migrants de retour et aux communautés d'origine.
- ▶ Les *pays fragiles ou en proie à un conflit*, qui sont souvent en proie à une crise prolongée, doivent avant tout répondre aux besoins des migrants et des communautés hôtes et promouvoir des mesures préventives. L'agriculture doit constituer une priorité, car ce sont généralement les zones rurales qui souffrent le plus des crises, d'autant qu'elles accueillent un grand nombre de réfugiés.
- ▶ Les *pays en transition*, qui se situent à un niveau de développement intermédiaire, sont en cours d'urbanisation et sont engagés dans un processus de transition démographique du fait de la diminution de leur taux de natalité. Ils peuvent mettre les politiques proposées ci-avant au service de la création d'emplois. Cependant, dans les pays de cette catégorie, il peut être nécessaire de mener des politiques qui visent tout particulièrement à accroître la mobilité de la main-d'œuvre et qui, à cette fin,

font tomber les obstacles aux migrations rurales et favorisent le développement de l'enseignement et des services dans les zones rurales avant que le dépeuplement ne prenne de l'ampleur.

- ▶ Les *pays de destination (destinations auxquelles aspirent les migrants)* doivent faire face aux difficultés posées par la mauvaise intégration des migrants et le manque de cohésion sociale, qui risquent de limiter les perspectives des immigrés et donc leur contribution. Les pays de cette catégorie doivent protéger les droits des immigrés et favoriser leur intégration sociale et économique. Pour faciliter ce processus, il convient de coopérer avec les pays d'origine, par exemple en concluant des accords bilatéraux qui encouragent les migrations temporaires ou saisonnières.

La situation des pays évoluera au fil du temps. Les pays n'ont pas un statut unique, à savoir pays hôtes, pays de transit ou pays de destination, mais appartiennent plutôt à deux de ces catégories, voire aux trois. De même que les pays européens, qui, après avoir longtemps été la source de flux d'émigration, sont désormais la destination de flux d'immigration, les pays émergents deviendront probablement des plateformes régionales vers lesquels migreront un nombre croissant d'individus à mesure que les pays se développeront. Cette prévision vaut tout particulièrement au regard du rythme rapide de la croissance démographique à l'œuvre dans de nombreux pays en développement, des capacités d'absorption limitées dans les pays développés et de l'importance des migrations intrarégionales. À mesure que s'accroîtront les écarts de revenus entre les pays en développement, les pays dont les revenus sont les plus élevés attireront des migrants originaires des pays voisins moins avancés. Ce phénomène influera sur l'élaboration des stratégies de développement nationales et régionales.

AMÉLIORER LA CONTRIBUTION DES MIGRATIONS AU DÉVELOPPEMENT

Il importe d'accroître la contribution des migrants au développement des régions rurales d'origine, contribution qui prend notamment la forme d'envois de fonds. À cette fin, des actions peuvent être menées dans plusieurs domaines.

Par exemple, on peut réduire le coût de l'envoi de fonds dans les régions d'origine et encourager les populations à investir les fonds reçus dans les zones rurales (notamment au moyen de fonds de contrepartie). La facilitation des migrations circulaires et saisonnières – internes et internationales – peut contribuer à l'augmentation des revenus des ruraux. En outre, la mise en place d'un environnement favorable au commerce et à l'investissement et la promotion de l'intégration des migrants dans les marchés du travail locaux

sont des moyens d'améliorer la contribution des migrants de retour au développement des zones rurales. Enfin, il est important d'assurer la cohérence des politiques migratoires et de coopérer dans ce domaine, entre secteurs, acteurs et niveaux de gouvernement ainsi qu'entre pays. Le Pacte mondial sur les migrations et le Pacte mondial sur les réfugiés ont un rôle fondamental à jouer à cet égard.

Les migrations rurales demeureront une composante essentielle des processus de développement économique et social. Pour que le développement soit mené à bien et bénéficie aux migrants, aux régions d'origine et aux régions de destination, il est essentiel d'élaborer des politiques claires et cohérentes qui portent sur les migrations et sur le développement rural au sens large.



KABALA TOWN, SIERRA LEONE

Des membres de la coopérative de femmes Koinadugu «Women's Vegetable Cooperative on the move-mobility in Africa» qui contribue aux progrès des communautés et des sociétés.
©FAO/Sebastian Liste



CHAPITRE 1 MIGRATIONS RURALES ET DÉVELOPPEMENT: PRINCIPES FONDAMENTAUX

Messages clés

1 La mobilité humaine a toujours fait partie du processus de développement économique et social et contribué à l'évolution des communautés et des sociétés.

2 Les migrations rurales sont liées au développement rural, aux dynamiques démographiques et à la gouvernance, lesquels ont des effets incitatifs et influent sur la décision de migrer.

3 La décision de migrer s'inscrit dans un continuum entre deux pôles, à savoir les migrations choisies – motivées par la recherche de nouveaux débouchés – et les migrations et déplacements forcés, généralement provoqués par des conflits et des crises.

4 Les avantages et les difficultés liés aux migrations dépendent de la situation dans laquelle se trouvent les personnes qui envisagent de migrer au regard du continuum ainsi que de la répartition des débouchés entre les secteurs, les territoires et les pays.

5 Chaque pays doit établir ses propres domaines d'action prioritaires – qui doivent tenir compte des avantages et des inconvénients des migrations – en fonction de sa situation et de ses objectifs de développement.

6 L'étude des migrations rurales se heurte à la relative rareté des données sur la question. Il est nécessaire de déployer des efforts de collecte de données intégrés (recensements, enquêtes sur les migrations) afin de disposer de données cohérentes et comparables sur les migrations, tant internes qu'internationales.

MIGRATIONS RURALES ET DÉVELOPPEMENT: PRINCIPES FONDAMENTAUX

LES MIGRATIONS: LE MIROIR DE L'ÉVOLUTION DES SOCIÉTÉS

Les migrations ne sont pas un phénomène nouveau. Les mouvements de population, qui revêtent différentes formes, font partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Les migrations sont souvent la cause ou la conséquence (parfois les deux) des conflits et de la violence. Les catastrophes naturelles, les perturbations climatiques et météorologiques et les contraintes liées aux ressources naturelles sont également à l'origine de flux migratoires importants. Cependant, les migrations ont aussi des aspects foncièrement positifs: la mobilité humaine a toujours été une composante essentielle du développement économique, social et humain et a contribué à l'évolution des communautés et des sociétés. Comme l'indique le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans son rapport intitulé «Rendre les migrations bénéfiques à tous», adressé à l'Assemblée générale, «les migrations constituent un moteur de la croissance économique, de l'innovation et du développement durable. Chaque année, elles permettent à des millions de personnes de chercher de nouvelles opportunités [...]»¹. Les objectifs de développement durable (ODD) ont été définis par les Nations Unies de manière à refléter le constat selon lequel les migrations sont l'un des moyens de réduire les inégalités dans les pays et entre les pays (ODD 10).

Lorsque l'économie se transforme, les personnes à la recherche de meilleurs débouchés se tournent inévitablement vers d'autres régions du pays ou vers l'étranger. Les fortes inégalités de débouchés qui subsistent dans le monde – dans les pays et entre les pays – favorisent souvent la mobilité humaine. Malgré les progrès réalisés à l'échelle

mondiale dans les années 1960 et 1970 dans la répartition des revenus et des débouchés, les inégalités sont en recrudescence². Les migrations peuvent jouer un rôle dans la réduction des inégalités, étant donné qu'elles sont alimentées par les inégalités elles-mêmes. Cela dit, les migrations peuvent aussi constituer un défi. Par exemple, les migrants peuvent être perçus de manière favorable, comme une nouvelle source de main-d'œuvre, ou à l'inverse, comme une charge imposée à la société, selon qu'ils peuvent ou non être absorbés par le système socio-économique de leur lieu d'accueil dès leur arrivée. Les migrations sont également une entreprise ardue pour les migrants eux-mêmes – qui peuvent se trouver en situation de vulnérabilité aux différentes étapes de leur parcours – et peuvent poser des difficultés aux familles restées sur place.

Les migrations à partir de zones rurales ou en direction de zones rurales (ou entre zones rurales) font partie du processus de transformation structurelle de l'économie, qui fait que les revenus et l'emploi deviennent progressivement moins dépendants du secteur agricole et que la main-d'œuvre se déplace vers d'autres secteurs économiques (encadré 1). L'émigration (c'est-à-dire le fait de migrer dans une autre communauté, dans une autre région ou dans un autre pays) à partir de zones rurales peut également présenter des avantages pour ces dernières, grâce au transfert de connaissances, de compétences et de technologies permis par le retour des migrants et à l'envoi de fonds par les migrants dans leur région d'origine, qui favorisent le renforcement du capital humain, le développement des activités agricoles et non agricoles et l'amélioration de la résilience face aux chocs. En revanche, une émigration trop rapide peut conduire à une baisse de la production et de la productivité agricoles, en raison de la perte de main-d'œuvre, de compétences et de

ENCADRÉ 1 CONTRIBUER À LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

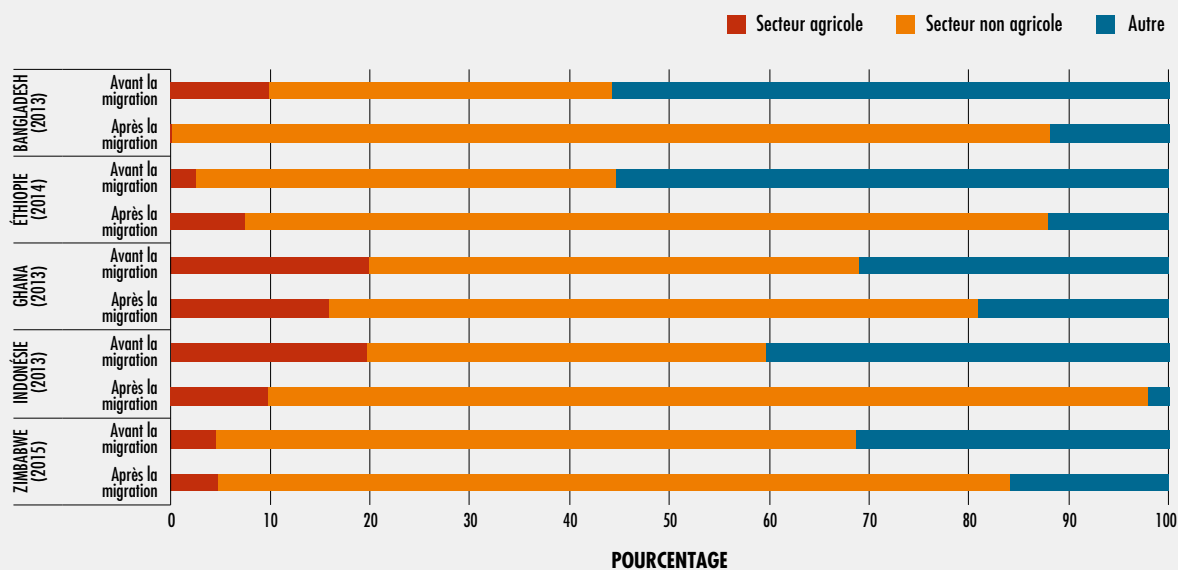
Des données recueillies par le *Migrating out of Poverty Research Programme Consortium*ⁱ (MOOP) permettent de comparer le secteur d'activité (agricole ou non agricole) des migrants internes en provenance de zones rurales, avant et après la migration (voir la figure ci-dessous), dans différents pays. Les données mettent en évidence la corrélation entre l'émigration rurale et le processus de transformation structurelle. Dans tous les pays, à l'exception de l'Éthiopie (et, dans une moindre mesure, du Zimbabwe), les migrants sont moins nombreux à travailler dans le secteur agricole après la migration qu'avant la migration. Au Bangladesh, plus aucun migrant rural ne travaille dans le secteur agricole après s'être établi dans la région de destination. En Éthiopie, en revanche, la part des migrants qui travaillent dans l'agriculture est relativement restreinte

avant la migration, mais augmente après la migration. Toutefois, dans tous les pays, la proportion des migrants qui travaillent dans le secteur agricole est faible aussi bien avant qu'après la migration. En outre, les migrations sont suivies d'une hausse de l'emploi non agricole, et ce dans tous les pays.

Les données relatives aux migrants internationaux (qui proviennent également du MOOP) confirment cette sortie du secteur agricole, due au fait que la plupart des migrants qui travaillaient auparavant dans le secteur agricole changent de métier. Cependant, la part des migrants internationaux qui travaillent dans l'agriculture après la migration est légèrement plus élevée que celle des migrants internes, ce qui laisse à penser que le salariat agricole est mieux rémunéré dans les pays de destination que dans les pays d'origine³.

ⁱ Le *Migrating out of Poverty Research Programme Consortium* étudie les liens entre les migrations internes et régionales et la pauvreté, en Afrique et en Asie. Le programme est financé par le Ministère britannique du développement international et coordonné par l'Université du Sussex (<http://migratingoutofpoverty.dfid.gov.uk/>).

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES MIGRANTS INTERNES RURAUX, AVANT ET APRÈS LA MIGRATION



NOTE: «Autre» désigne les migrants sans emploi, sans activité économique, retraités ou scolarisés.

SOURCE: Poggi, 2018³ à partir de données recueillies par le *Migrating out of Poverty (MOOP) Research Programme Consortium*.

connaissances et, bien souvent, de l'absence de technologies permettant de réduire la quantité de main-d'œuvre nécessaire.

Il apparaît clairement que les migrants se déplacent – aux niveaux interne et international – pour trouver de meilleurs débouchés dans le secteur agricole ou dans

d'autres secteurs. La nature et le rythme des transformations structurelles à l'œuvre aussi bien dans les régions d'origine que dans les régions de destination déterminent le processus qui aboutit à l'abandon du secteur agricole, dans la mesure où ils guident l'affectation et la réaffectation des ressources et des compétences entre les espaces et les secteurs. ■

LES MIGRATIONS DANS DES CONTEXTES EN ÉVOLUTION

Les flux migratoires internationaux ont considérablement évolué au cours du siècle dernier. Au début du XX^e siècle, l'Europe était une source majeure de flux migratoires en direction du continent américain, d'Australasie et d'Asie centrale. Une autre grande route migratoire reliait la Chine méridionale à l'Asie du Sud-Est. Aujourd'hui, l'Europe est une région de destination pour des migrants qui viennent essentiellement d'Afrique, d'Asie et du continent américain, et est également le lieu de vastes flux migratoires internes, tandis que les migrants qui se dirigent vers l'Amérique du Nord viennent principalement d'Amérique latine et d'Asie. À mesure que l'Asie s'est développée, certains pays du continent – notamment le Japon, la Malaisie et la République de Corée – sont devenus des pays de destination. Le même phénomène a été observé dans les pays pétroliers du Proche-Orient.

L'évolution des migrations internationales s'inscrit dans le contexte plus large du développement économique. Elle s'est effectuée parallèlement à l'une des transformations les plus marquantes de l'histoire de l'humanité: l'urbanisation croissante de sociétés dans lesquelles les zones rurales occupaient auparavant une place prépondérante, urbanisation dans laquelle les migrations internes – notamment l'exode rural – ont joué un rôle central⁴.

Quelques chiffres permettent de prendre la mesure du phénomène migratoire. En 2015, plus de 244 millions de personnes résidaient hors de leur pays de naissance⁵, tandis qu'environ 65 millions de personnes avaient été déplacées contre leur gré, dont plus de 21 millions de réfugiés, 3 millions de demandeurs d'asile et plus de 40 millions de personnes déplacées dans leur propre pays⁶. Les personnes ayant migré dans leur propre pays entre grandes unités administratives étaient nettement plus nombreuses (quelque 763 millions en 2005, soit plus de 11 pour cent de la population mondiale de la même année)⁷. Le nombre de personnes ayant migré à l'intérieur de zones rurales et de

zones urbaines et de zone rurale à zone urbaine est plus élevé si l'on tient compte des migrations entre les petites unités administratives qui composent chacune des grandes unités. Étant donné que les migrants internes et les migrants internationaux réunis représentent une grande part de la population mondiale, les migrations jouent manifestement un rôle important dans l'évolution des systèmes économiques. En outre, ces flux de très grande ampleur – de zone urbaine à zone rurale, entre différentes zones rurales et entre différents pays – ont eu des conséquences sociales, culturelles et politiques considérables et ont notamment contribué à transformer les sociétés.

Par le passé, le passage d'une économie fondée sur l'agriculture à une économie axée sur l'industrie et les services a été à l'origine de vastes flux migratoires de zone rurale à zone urbaine. En Asie de l'Est et du Sud-Est, du fait de l'amélioration considérable de la productivité agricole, l'exode rural a contribué à faire chuter la proportion de la population rurale de 70 à 50 pour cent depuis les années 1960. Les principaux facteurs qui sous-tendent ce phénomène sont l'accélération de la croissance et la hausse des revenus dans le secteur manufacturier et les services associés. L'accroissement de la productivité dans tous les secteurs a suscité une dynamique propice à la transformation rurale et structurelle, qui, tout en étant à l'origine d'une émigration rurale, a permis de réduire considérablement la pauvreté⁹.

Cependant, les migrations de zone rurale à zone urbaine ne se sont pas toujours accompagnées d'un processus d'industrialisation aussi marqué. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud, les migrants qui ont quitté les zones rurales pour gagner les villes ont le plus souvent trouvé des emplois dans des secteurs informels à faible productivité, par exemple le commerce de détail et les services, et non dans le secteur industriel⁹⁻¹¹. Le manque de perspectives d'emploi résultant de la faible croissance du secteur industriel dans les villes a encore freiné l'exode rural: les migrants ruraux installés dans les zones urbaines risquent en effet de venir grossir les rangs des citadins pauvres, de plus en plus nombreux⁹. C'est pourquoi les migrations de zone rurale à zone rurale sont généralement le type de migration le plus fréquent dans ces deux régions.

La faiblesse de la croissance du secteur industriel a eu des conséquences similaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord, surtout dans les pays où le secteur agricole est relativement important, comme l'Égypte et le Maroc. Dans ces pays aussi, les personnes qui abandonnent l'agriculture ne se tournent pas vers le secteur industriel mais vers des activités de service informelles à faible productivité ou vers le secteur public, et, en parallèle, continuent souvent de travailler dans l'agriculture à temps partiel¹²⁻¹⁴. Les ménages ruraux sont ainsi en mesure de mieux faire face aux variations saisonnières de l'emploi agricole, mais la main-d'œuvre ne quitte pas complètement le secteur agricole et sa productivité ne s'améliore pas. Par conséquent, les revenus des ménages n'augmentent que faiblement et demeurent précaires.

Au cours des prochaines décennies, l'Afrique en particulier connaîtra un accroissement considérable de sa population jeune et sera confrontée à la difficulté de lui trouver des emplois. Entre 2015 et 2030, les populations d'Afrique et d'Asie combinées devraient passer de 5,6 à 6,6 milliards de personnes. Au cours de la même période, le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans devrait augmenter d'environ 100 millions au niveau mondial, pour s'établir à 1,3 milliard¹⁵. Cette hausse sera presque exclusivement le fait de l'Afrique subsaharienne, en particulier des zones rurales. Face à l'accroissement sans précédent de leur population jeune, de nombreux pays à faible revenu sont confrontés à la difficulté de fournir des emplois décents à des millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Les possibilités en matière d'éducation et l'accès amélioré aux services jouent un rôle important dans ces migrations, mais ces dernières sont principalement sous-tendues par la recherche d'un emploi et d'un revenu meilleurs⁹. Les travailleurs qui quittent le secteur agricole et qui ne trouvent pas de travail dans l'économie non agricole locale sont contraints d'en chercher ailleurs, et migrent de manière saisonnière ou permanente.

Aujourd'hui, les causes, les incidences et les modalités des migrations font l'objet d'une attention croissante sur la scène internationale. L'accent est essentiellement mis sur les migrations internationales. Les pays de destination les

considèrent de plus en plus souvent comme très problématiques et négligent les avantages qu'elles peuvent présenter. Les décideurs estiment généralement que la solution est d'encourager le développement des pays d'origine des migrants afin de freiner les flux migratoires. Toutefois, l'idée selon laquelle le développement permet de réduire les flux migratoires ne correspond pas nécessairement à la réalité, du moins sur le court et le moyen termes (encadré 2). Au contraire, il est important de faire du développement un objectif à part entière. L'ODD 10 («Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées») propose une approche plus globale, qui tient compte à la fois des avantages et des inconvénients des migrations. Des principes similaires sous-tendent la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrantsⁱ, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 septembre 2016 et qui a marqué l'ouverture des négociations intergouvernementales sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et sur l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés.

Les ODD comprennent d'autres cibles et indicateurs relatifs aux migrations (émigration des professionnels du secteur de la santé, bourses permettant de financer des études à l'étranger, droits des travailleurs migrants, trafic d'êtres humains, envoi de fonds par les migrants dans leur région d'origine ou encore ventilation des données nationales en fonction de la situation migratoire). En outre, compte tenu de leur caractère multidimensionnel, les migrations ont des incidences sur tous les domaines de la gouvernance, lesquels ont, réciproquement, des incidences sur les migrations. Elles concernent donc tous les ODD. Comme l'indique le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport intitulé «Rendre les migrations bénéfiques à tous», nous devons constamment revenir aux ODD et nous souvenir de la corrélation qui existe entre les migrations et le combat plus général que nous menons contre la pauvreté et les inégalités, y compris les inégalités entre les hommes et les femmes. ■

ⁱ Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, résolution 71/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Une idée répandue chez les décideurs des pays à revenu élevé est que le développement économique et l'augmentation des revenus dans les pays en développement se traduisent par une diminution des migrations internationales, d'où l'idée que les pays à revenu élevé peuvent, en élaborant des programmes d'aide publique au développement et des politiques commerciales favorables au développement, contribuer à réduire les flux migratoires en provenance des pays ciblés par ces programmes et politiques. Il convient toutefois de se poser une question fondamentale: le développement économique des pays pauvres fait-il diminuer l'émigration?

De nombreuses études théoriques et empiriques montrent que cela n'est pas toujours le cas, et que, au contraire, le développement se traduit souvent par une augmentation des migrations internationales. Clemens a passé en revue les études sur les liens entre développement et émigration («*mobility transition*» ou «transition dans la mobilité») et a présenté de nouvelles données empiriques¹⁶. Il avance l'idée que, de manière générale, au cours de la transition dans la mobilité, l'émigration augmente à mesure que les pays se développent sur le plan économique. Cependant, une fois que les pays atteignent le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, l'émigration diminue.

Clemens présente et analyse des données transversales sur les effectifs d'émigrants et sur les flux d'émigration recueillies par la Banque mondiale et par l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des données sur le montant des revenus réels par habitant collectées par la Banque mondiale, pour de nombreux pays et pour différentes périodes. Les données montrent clairement que revenus par habitant et émigration sont corrélés positivement (courbe en U inversé) dans tous les pays. Pour les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, une augmentation des revenus par habitant est associée à une augmentation de l'effectif d'émigrants et des flux d'émigration par rapport à la taille de la population. La relation entre les deux variables change à partir d'un seuil de revenus compris entre 6 000 et 8 000 dollars des États-Unis (ci-après dollars) (en parité de pouvoir d'achat). Pour les pays au-dessus de ce seuil (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et pays à revenu élevé), une augmentation des revenus par habitant est associée à une diminution de l'émigration. Cependant, même les pays dont les revenus sont les plus élevés ne se caractérisent pas systématiquement par des taux d'émigration inférieurs à ceux des pays les plus pauvres.

L'analyse de Clemens est en phase avec celle qu'a effectuée Hein de Haas sur les moteurs des migrations

internationales liés au développement¹⁷. De Haas a mené une étude empirique sur les liens entre les migrations et les soldes migratoires (par rapport à la taille de la population) d'une part et un ensemble d'indicateurs de développement, dont le PIB par habitant et l'IDH, d'autre part. Les deux indicateurs sont associés à une augmentation de l'émigration dans un premier temps, puis à une diminution de l'émigration dans un second temps, ce qui correspond au schéma de la courbe en U inversé. En outre, les deux indicateurs ont une incidence globalement positive sur l'immigration. De Haas conclue son étude en notant que les résultats obtenus laissent peu de doute quant au fait qu'un développement humain axé sur le renforcement des capacités et la réalisation des aspirations des individus est généralement associé, dans un premier temps, à une augmentation de l'émigration et de l'immigration¹⁷.

Il s'ensuit que, tant que perdureront les inégalités et les écarts de revenus entre les régions, les habitants des régions pauvres continueront de migrer vers les pays à revenu élevé. Dans les pays pauvres, le développement fera augmenter les revenus des pauvres, qui sortiront ainsi de la pauvreté et qui auront les moyens financiers dont ils ont besoin pour migrer; on observera par conséquent, dans un premier temps, une hausse de l'émigration dans ces pays. Par la suite, une fois que les pays auront atteint un certain niveau de développement et seront en mesure de combler les écarts de revenus, les migrations commenceront à diminuer. Cependant, dans les pays pauvres, ce processus se déroulera sur plusieurs décennies au minimum, et, même lorsqu'ils atteindront le statut de pays à revenu élevé, le niveau des migrations pourra demeurer supérieur à celui de la période pré-développement.

En l'absence de série chronologique de données, les analyses de Clemens et de Haas sont fondées sur des données transversales. Il convient dès lors de garder à l'esprit que, dans certains pays, la tendance décrite dans les analyses peut ne pas se vérifier. Cela dit, l'idée selon laquelle le développement permet de lui-même de réduire les migrations n'est pas corroborée par des données empiriques.

Une récente étude a été consacrée aux liens entre l'aide publique au développement et l'émigration. Elle conclut que l'aide au développement n'est, au mieux, que peu efficace pour endiguer les migrations et que, dans presque tous les anciens pays pauvres qui se sont développés, on a constaté une augmentation de l'émigration. Selon cette étude, les donateurs pourraient rendre l'aide au développement plus efficace s'ils faisaient en sorte que les migrations bénéficient à tous¹⁸.

MIGRATIONS: CONCEPTS ET ELEMENTS DÉCLENCHEURS – DES MIGRATIONS PLEINEMENT CHOISIES AUX MIGRATIONS ABSOLUMENT OBLIGÉES

Si les migrations sont un concept difficile à définir, c'est notamment parce que les notions de temps et de distance revêtent une importance particulière à cet égard. Il n'existe pas de consensus mondial sur la distance qu'il faudrait parcourir pour être considéré comme un migrant, ni sur la durée du parcours entrepris. Les notions de durée et de distance sont essentielles non seulement pour définir les migrations, mais aussi pour les mesurer. Toute évolution de l'une ou l'autre de ces notions se répercute sur la mesure des phénomènes migratoires.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit les **migrations** comme le «mouvement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit d'un pays à l'autre, soit à l'intérieur d'un pays. Il s'agit d'un mouvement de population englobant tous les types de mouvements de personnes, quels que soient leur cause, leur composition ou leur durée, dont la migration de réfugiés, de personnes déplacées, de migrants économiques et de personnes se déplaçant pour d'autres raisons, y compris le regroupement familial»¹⁹.

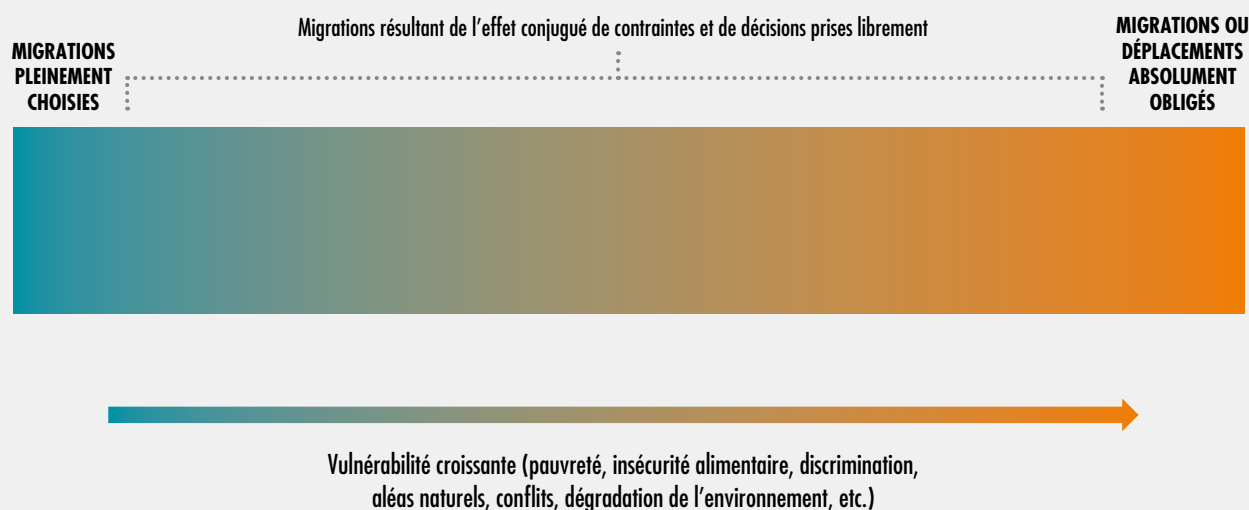
En revanche, la signification du terme de **migrant** est plus nuancée. Comme indiqué dans le glossaire de l'OIM, «l'Organisation des Nations Unies définit un migrant comme une personne qui réside dans un pays étranger pendant plus d'un an, quelle que soit la cause de ce déplacement (volontaire ou involontaire) et les moyens utilisés pour migrer (légaux ou illégaux)»¹⁹. Cette définition présente deux principaux inconvénients: elle ne tient pas compte des migrations internes (notion de distance) ni des flux migratoires de courte durée ou saisonniers (notion de temps)¹⁹ (encadré 7, chapitre 2). En fin de compte, comme

pour le concept de migration, l'OIM indique qu'«au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme "migrant". Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons "de convenance personnelle" et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille»¹⁹.

Dans le présent rapport, le terme «migrations choisies» (ou «migrations de plein gré») désigne les migrations décidées librement et s'oppose au terme «migrations forcées», qui désigne habituellement le déplacement de personnes suite à un conflit, une catastrophe naturelle ou une crise d'origine humaine. L'OIM définit les migrations forcées comme un «mouvement non volontaire de personnes causé par des menaces contre leur propre vie et leurs moyens de subsistance, qu'elles résultent de catastrophes naturelles ou de l'action de l'homme (mouvements de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ou encore de personnes déplacées par des catastrophes naturelles ou environnementales, des catastrophes chimiques ou nucléaires, par une famine ou des projets de développement)»²⁰. Cependant, il ne faut pas considérer les migrations «forcées» et les migrations «choisies» comme deux concepts dichotomiques.

La décision de migrer peut être motivée par différentes raisons. Elle dépend de l'interaction entre différents facteurs, certains étant purement économiques. Dans un contexte normal, les migrations sont motivées par la recherche de meilleurs débouchés professionnels, d'emplois mieux rémunérés ou de services publics plus nombreux ou de meilleure qualité, par exemple dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En revanche, dans des contextes extrêmement fragiles, notamment en situation de conflit ou de crise prolongés, la décision de migrer peut être motivée avant tout par des raisons liées à la sûreté et à la sécurité. Dans les faits, la décision de migrer est un phénomène complexe et dépend la plupart du temps de facteurs contraignants. Ainsi, quand les moyens d'existence sont menacés par des phénomènes à évolution lente, comme le changement climatique

FIGURE 1
LA DÉCISION DE MIGRER DÉPEND PRINCIPALEMENT DE L'EFFET CONJUGUÉ DE CONTRAINTES ET DU LIBRE ARBITRE



SOURCE: FAO.

ou la dégradation de l'environnement, la distinction entre migrations forcées et migrations choisies peut ne pas être évidente. Le terme «migrations de survie» désigne parfois des migrations motivées par de graves difficultés économiques. Il est important de noter que, de fait, la décision de migrer est complexe et dépend de multiples facteurs. Elle s'ancre dans un continuum dans lequel s'entremêlent des éléments de libre arbitre et des facteurs contraignants, qui sont plus ou moins prédominants en fonction du contexte.

La figure 1 représente le continuum dans lequel s'inscrit la décision de migrer. Ce continuum s'étend entre deux pôles, à savoir les migrations pleinement choisies et les migrations absolument forcées. Ces dernières prennent généralement la forme de déplacements (souvent sur de courtes distances) consécutifs à des menaces pesant directement sur la vie des personnes (catastrophes d'origine naturelle ou humaine ou conflits armés). La plupart du temps, il s'agit au départ d'un déplacement temporaire, mais, en fonction de l'ampleur et de la durée de la catastrophe ou du conflit, le déplacement peut se prolonger ou donner lieu à une migration

permanente, souvent effectuée en de multiples étapes. À l'inverse, les migrations pleinement choisies sont le résultat de décisions prises librement et ne sont donc pas subies, même si des facteurs contraignants peuvent tout de même entrer en ligne de compte. D'après le célèbre modèle migratoire de Lee, les migrations et déplacements absolument forcés sont motivés exclusivement par des facteurs de répulsion à l'œuvre dans les régions d'origine, tandis que les migrations pleinement choisies dépendent exclusivement de facteurs d'attraction à l'œuvre dans les régions de destination (encadré 3). Toutefois, la plupart du temps, la décision de migrer dépend à la fois de facteurs contraignants et du libre arbitre, le poids relatif de chacun de ces deux éléments étant variable. Les facteurs contraignants et les choix personnels dépendent notamment du contexte local et de la situation socio-économique des personnes qui envisagent de migrer, entre autres variables. Un cadre conceptuel général des facteurs qui sous-tendent les migrations est présenté dans le chapitre 3.

Les situations de crise prolongée comptent parmi les contextes migratoires les plus

Le modèle classique des migrations élaboré par Everett Lee permet de comprendre sur quoi repose la décision de migrer²². Lee définit à grands traits la migration comme un changement de résidence permanent ou semi-permanent. Il ne distingue pas entre migrations internes et migrations internationales et ne donne pas d'indication de distance. La décision de migrer et le processus migratoire résultent des éléments suivants: 1) facteurs relatifs à la région d'origine; 2) facteurs relatifs aux régions de destination potentielles; 3) obstacles aux migrations; 4) facteurs d'ordre personnel.

Dans les régions d'origine comme dans les régions de destination, il peut y avoir des facteurs qui retiennent ou attirent les individus et des facteurs qui les rebutent. Ces facteurs sont souvent désignés par le terme «facteurs d'attraction-répulsion» («*pull and push factors*»), même s'il n'apparaît pas dans l'étude publiée par Lee en 1966. Selon Lee, outre les facteurs d'attraction-répulsion, la décision de migrer dépend d'un ensemble d'obstacles ou de contraintes qui peuvent empêcher les migrations ou, tout du moins, les rendre plus compliquées ou plus coûteuses. La comparaison entre le modèle attraction-répulsion élaboré par Lee et le continuum des facteurs qui sous-tendent les migrations décrit dans la [figure 1](#) montre que les migrations absolument forcées dépendent exclusivement de facteurs de répulsion à l'œuvre dans les régions d'origine, tandis que les migrations pleinement choisies dépendent exclusivement de facteurs d'attraction à l'œuvre dans les pays de destination.

Van Hear, Bakewell et Long ont récemment publié une étude fondée sur le modèle attraction-répulsion, dans laquelle ils proposent un modèle plus nuancé des

éléments déclencheurs des migrations, modèle baptisé «*push-pull plus*» («attraction-répulsion plus»). Si la distinction opérée dans le modèle classique entre les facteurs d'attraction et les facteurs de répulsion en tant qu'éléments déclencheurs des migrations est commode sur le plan théorique, le modèle «*push-pull plus*», quant à lui, repose sur l'idée que la décision de migrer dépend d'un ensemble de facteurs qui reflètent les écarts en matière de perspectives entre régions géographiques. La décision de migrer est soumise à des contraintes ou à des obstacles susceptibles d'empêcher les migrations. Il peut s'agir, par exemple, du coût des migrations ou de la distance à parcourir. La décision de migrer peut néanmoins être facilitée par d'autres facteurs (bon réseau d'infrastructures, réseau social, etc.)²³.

Le modèle classe les déterminants des migrations en quatre catégories. Les facteurs sont considérés comme des facteurs structurels distincts des aspects relatifs aux individus et aux ménages qui peuvent entrer en ligne de compte dans la décision de migrer. Les quatre catégories sont les suivantes: les facteurs d'*inclination*, qui reflètent les disparités entre les régions; les facteurs *directs* et les facteurs *déclencheurs*, qui mettent en balance les crises dans les régions d'origine et les améliorations dans les régions de destination (les premiers sont plus difficile à repérer tandis que les seconds peuvent provoquer les départs); et les facteurs *intermédiaires*, c'est-à-dire les facteurs contraignants et les facteurs facilitateurs²³.

Le chapitre 3 présente un modèle général des causes des migrations élaboré à partir des deux autres modèles décrits ci-avant et des données théoriques et empiriques disponibles.

difficiles. Elles résultent d'un ensemble de facteurs récurrents: facteurs socio-politiques, aléas naturels, crises alimentaires prolongées, dégradation des moyens d'existence et des systèmes alimentaires ou encore manque de moyens des pouvoirs publics, rendus incapables de faire face à des situations difficiles. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les migrations ou les déplacements liés à une crise prolongée, parmi lesquels les conflits, une mauvaise gouvernance, les conditions environnementales, les contraintes liées aux ressources naturelles ainsi qu'un contexte d'insécurité alimentaire grave. Les crises prolongées aggravent les contextes de vulnérabilité et empêchent l'accès aux ressources nécessaires à la production alimentaire et agricole, ce qui contraint les populations à se déplacer.

Parmi les facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte dans la décision de migrer (de manière permanente ou saisonnière), l'insécurité alimentaire est déterminante. Les migrations sont souvent une stratégie à laquelle ont recours les ménages pour faire face aux risques liés à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, car elles leur permettent de diversifier leurs sources de revenus. Cet aspect est très important, vu que l'agriculture est soumise aux variations de la production, des revenus et du marché du travail qui résultent de facteurs climatiques et du caractère saisonnier de l'agriculture, et que les débouchés professionnels non agricoles sont limités dans les zones rurales. Un récent rapport publié conjointement par la FAO et d'autres organismes techniques étudie plus en détail la dimension des migrations internationales et des migrations internes liée à la sécurité alimentaire²¹. ■

QUEL RÔLE POUR LES ZONES RURALES DANS LA DYNAMIQUE DÉVELOPPEMENT-MIGRATIONS?

La communauté internationale s'intéresse principalement aux migrations internationales, pourtant celles-ci ne représentent qu'une partie des migrations, qui comprennent les flux migratoires internationaux (intra-régionaux ou interrégionaux) et les flux migratoires internes. Ces deux types de flux migratoires sont à la fois distincts l'un de l'autre et interdépendants. Leurs causes et leurs incidences, si elles peuvent être d'ampleur différente, sont souvent similaires. En outre, migrations internes et migrations internationales peuvent être associées dans le cadre d'un processus de migration par étapes. Par exemple, un migrant peut dans un premier temps se déplacer à l'intérieur d'un pays vers une grande ville, puis migrer à l'étranger.

Le présent rapport met l'accent sur les migrations rurales, qui s'effectuent depuis ou vers une zone rurale, ou entre des zones rurales, quelles que soient la région d'origine, la région de destination ou la durée de la migration. Les migrations rurales sont une composante importante des migrations internes (à l'intérieur des pays) et des migrations internationales (entre les pays). Compte tenu de la complexité de leurs déterminants, les migrations rurales sont généralement multidimensionnelles et revêtent différentes formes. Permanentes ou temporaires, elles prennent souvent la forme de mouvements saisonniers entre des zones urbaines et des zones rurales et sont motivées par la recherche d'un emploi. Elles peuvent se situer à différentes étapes du continuum dans lequel s'inscrit la décision de migrer – continuum entre les migrations choisies et les migrations forcées – et peuvent également prendre la forme de migrations de zone rurale à zone rurale. Ces flux migratoires ruraux sont étroitement liés au développement agricole et rural, avec lequel ils entretiennent un rapport de réciprocité: le développement agricole et rural a un effet sur les

migrations, qui ont à leur tour des incidences sur le développement agricole et durable (voir la liste de termes relatifs aux différents types et schémas migratoires figurant dans l'encadré 4).

D'une part, les migrations dépendent de la situation des zones rurales et de celle des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie, qui sous-tendent le processus de transformation structurelle. La pauvreté rurale, la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire ainsi que l'insuffisance des débouchés professionnels et des activités créatrices de revenus sont les principaux moteurs de l'émigration rurale, en particulier lorsqu'ils sont associés à une croissance démographique rapide. La plupart des personnes pauvres, vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire dans le monde vivent dans des zones rurales et sont fortement tributaires de la production agricole et des moyens d'existence liés à la pêche et aux forêts. Les inégalités sont un autre élément déclencheur des migrations: les villes offrent en effet de meilleurs débouchés professionnels et un meilleur accès aux services de santé, à l'éducation et à la protection sociale. L'épuisement des ressources naturelles, causé par la dégradation de l'environnement, peut également jouer un rôle important dans les migrations. Le péril croissant du changement climatique et les fortes répercussions qu'il risque d'avoir sur l'agriculture et les zones rurales – répercussions qui menacent en particulier les ruraux pauvres – sont de plus en plus souvent considérés comme des éléments susceptibles d'être à l'origine de vastes flux migratoires. Enfin, les catastrophes d'origine naturelle ou d'origine humaine (conflits), sont souvent de grands facteurs de migrations rurales.

D'autre part, les migrations elles-mêmes peuvent avoir des incidences considérables sur les zones rurales, dans la mesure où elles constituent à la fois des avantages et des inconvénients pour les régions d'origine, de transit et de destination. Les migrations ont des conséquences sur l'offre de main-d'œuvre et la répartition démographique de la population qui reste sur place. Elles peuvent certes avoir pour effet de réduire les pressions sur le marché du travail des régions d'origine et favoriser une affectation de la main-d'œuvre plus efficace ainsi que l'augmentation des revenus dans le secteur agricole, mais elles peuvent aussi faire perdre aux régions rurales leurs travailleurs »

ENCADRÉ 4 TERMES CLÉS DES MIGRATIONS UTILISÉS DANS LE RAPPORT

Migration(s) rurale(s): déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, depuis ou vers une région rurale (il peut s'agir d'un déplacement d'une région rurale à une autre). Les migrations rurales peuvent se produire à l'intérieur d'un pays ou nécessiter le franchissement d'une frontière nationale.

Migration(s) internationale(s): déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes d'un pays à un autre; peut être de courte durée/temporaire, ou bien de longue durée/permanent.

Migration(s) interne(s): déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'un pays; peut être de courte durée/temporaire ou de longue durée/permanent. Selon la région d'origine et la région de destination, les migrations internes peuvent également relever des catégories suivantes: migration de zone rurale à zone rurale, migration de zone rurale à zone urbaine (ou exode rural), migration de zone urbaine à zone rurale, migration de zone urbaine à zone urbaine (ou migration de ville à ville).

Migration(s) par étapes: déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes qui s'effectue en une série d'étapes (au minimum deux). Par exemple, une personne quittant un petit village peut, dans un premier temps, s'installer dans une petite ville en zone rurale puis dans une grande ville avant, finalement, de migrer à l'étranger.

Migration(s) de courte durée ou temporaire(s): déplacement de personnes qui quittent leur région d'origine pour une courte durée avant d'y revenir. La durée de ce type de migration ne fait pas consensus, mais on fait généralement entrer dans cette catégorie les mouvements migratoires d'une durée de trois à douze mois.

Migration(s) saisonnière(s): migration de courte durée liée aux saisons. C'est le cas, par exemple, des travailleurs agricoles occasionnels qui se rendent dans une autre région pendant les saisons de forte embauche sur de courtes périodes, puis rentrent chez eux; c'est le cas aussi des travailleurs agricoles qui vont chercher du travail en ville dans les périodes où la demande de main-d'œuvre est faible dans les régions rurales.

Migration(s) de longue durée ou permanente(s): déplacement de personnes pour une durée prolongée vers une région de destination qui devient leur lieu de résidence permanent. Si les migrants rentrent chez eux, ils entrent dans la catégorie des migrants de retour; s'ils migrent de nouveau vers une autre région, ils entrent dans celle des migrants par étapes.

Migration(s) circulaire(s): déplacement temporaire et répété d'une personne ou d'un groupe de personnes entre leur région d'origine et une ou plusieurs régions de destination.

Migration(s) de retour: déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes qui retournent dans leur région d'origine après avoir migré dans une autre région pendant une période prolongée.

Déplacement(s)/migration(s) forcé(e/es): déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes soumis à de fortes contraintes, par exemple des menaces sur leur vie ou leurs moyens d'existence, d'origine naturelle ou humaine. Les déplacements ou migrations forcé(e)s comprennent les mouvements de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ainsi que les mouvements de personnes déplacées suite à des catastrophes naturelles ou écologiques, des catastrophes chimiques ou nucléaires, des famines ou des grands travaux.

Migration(s) de survie: déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, dont des familles, qui quittent leur lieu de résidence habituel lorsque migrer leur apparaît comme la seule possibilité d'arriver à survivre dans des conditions dignes. Les migrations de survie peuvent être la conséquence de phénomènes climatiques à évolution lente ou d'autres phénomènes qui entraînent une dégradation progressive des ressources, des moyens d'existence et des capacités de faire face.

Migration(s) à horizon de cinq ans: déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel à un moment donné au cours des cinq années précédentes. Pour la mesurer, on met en relation le lieu dans lequel résident les personnes à un moment donné et le lieu où elles résidaient à un autre moment au cours d'une période de cinq ans au maximum.

Migration(s) dans le courant de la vie: déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes hors de leur lieu de résidence habituel à un moment donné de leur vie. Pour la mesurer, on met en relation le lieu de résidence à un moment donné et le lieu de résidence à la naissance.

Ménage comprenant des migrants: ménage dont au moins l'un des membres a migré pour une durée quelconque.

Stock migratoire: nombre de migrants qui vivent en dehors de leur pays d'origine ou dans un pays de destination.

» les plus jeunes et les plus dynamiques et rendre les familles plus vulnérables. Dans les régions rurales des pays de transit ou de destination à revenu faible ou intermédiaire, les migrations et les déplacements forcés prolongés peuvent compromettre la capacité des autorités locales à assurer le bon fonctionnement des services publics et faire augmenter la pression sur les ressources naturelles et sur les moyens d'existence liés à l'agriculture et à la pêche. Toutefois, les migrations peuvent aussi contribuer au développement agricole et rural dans les régions d'origine: l'envoi de fonds par les migrants dans leur région d'origine peut permettre de surmonter les problèmes d'accès aux services de crédit et d'assurance et peut favoriser l'investissement dans l'agriculture ou dans d'autres activités économiques rurales et dans le capital humain. Elles constituent également une forme de protection sociale informelle. En outre, les groupes réunissant des membres de la diaspora et les migrants de retour dans leur région d'origine peuvent investir dans les régions rurales, partager les compétences et le savoir-faire qu'ils ont acquis – notamment dans le domaine des technologies – et renforcer la cohésion sociale.

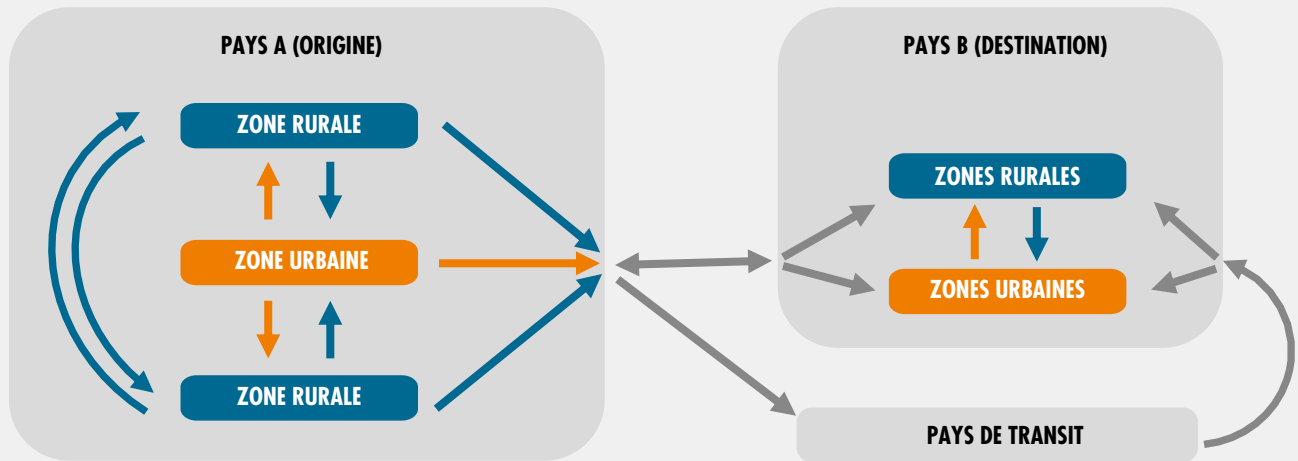
Le présent rapport étudie les liens, complexes, entre les migrations rurales et le développement et met l'accent sur les migrations internes et les migrations internationales. Il s'appuie sur des études empiriques menées dans les pays développés et dans les pays en développement qui montrent que les destinations vers lesquelles les personnes envisagent de migrer sont souvent à la fois internes et internationales et peuvent varier en fonction des cycles économiques²⁴. En outre, il arrive que les migrations internes et les migrations internationales, loin de s'exclure mutuellement, soient complémentaires. Les migrations peuvent prendre la forme d'un processus par étapes, au cours duquel les migrants se déplacent à l'intérieur d'un pays donné avant – ou après – d'émigrer à l'étranger²⁵. Ce type de migration est fréquent en Afrique subsaharienne, où l'exode rural a été à l'origine de flux migratoires dynamiques dans toute l'Afrique et vers d'autres continents¹¹. De même, les migrations en provenance du Mexique et en direction des États-Unis d'Amérique se font souvent par étapes^{26,27}.

Il est important de noter que, de manière générale, une large part des flux migratoires internationaux ont lieu entre des régions et des pays du Sud. La plupart d'entre eux s'effectuent entre des pays engagés dans un processus de transformation structurelle et d'urbanisation dans lesquels le secteur agricole et le milieu rural regroupent une large part de la population et représentent une part importante du produit intérieur brut (PIB).

La thèse proposée dans le présent rapport est que les migrations internes et les migrations internationales comptent des facteurs communs et forment un système intégré, ce qui signifie que considérer l'un ou l'autre type de migration de manière isolée peut être à l'origine d'interprétations partiales et peut conduire les pouvoirs publics à prendre des mesures inadaptées. Par exemple, les migrations internes de zone rurale à zone urbaine peuvent dépeupler les zones rurales d'un pays donné, qui se trouve être la destination de flux migratoires en provenance d'un autre pays. Les zones dépeuplées sont alors repeuplées par les migrants venus de l'étranger. Ce mouvement peut à son tour dépeupler certaines zones rurales du pays d'origine des migrants, ce qui crée un appel d'air propice aux migrations internes entre les zones rurales du pays. Il arrive aussi que, lorsque les facteurs qui sous-tendent les flux migratoires internes vers les villes disparaissent, ces derniers soient remplacés par des flux migratoires internationaux. Ce phénomène a été observé dans les pays développés. On voit ainsi pourquoi des mesures qui seraient uniquement axées sur les migrations internes ou sur les migrations internationales – au lieu de les prendre toutes deux en compte – risqueraient de se solder par un échec.

La **figure 2** est une représentation schématique à l'échelle mondiale des flux migratoires étudiés dans le présent rapport. Elle représente séparément les pays d'origine et les pays de destination. La figure illustre l'interdépendance des flux migratoires internes et internationaux et montre que les migrations rurales doivent être prises en considération si l'on veut dresser un tableau exhaustif des processus migratoires. Des études portant sur le continent asiatique ont mis en évidence le fait que les migrations internes peuvent déboucher sur des migrations internationales, mais il arrive également que des

FIGURE 2
REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES FLUX MIGRATOIRES ÉTUDIÉS DANS LE RAPPORT



NOTE: Les flèches bleues représentent les flux migratoires à partir des zones rurales, les flèches orange les flux migratoires à partir des zones urbaines et les flèches grises les flux migratoires à partir des zones rurales ou des zones urbaines.
SOURCE: FAO.

mouvements internationaux de même ampleur à partir de zones rurales ne soient pas précédés de déplacements internes⁴. Les migrants peuvent aussi transiter par d'autres pays avant de parvenir au pays de destination finale.

Malgré l'interdépendance des migrations internes et des migrations internationales, on observe de grandes disparités s'agissant des données et des analyses les concernant. Les données relatives aux flux migratoires internationaux sont relativement nombreuses, mais celles qui portent sur les mouvements migratoires en provenance ou en direction de zones rurales – à l'intérieur des pays ou entre les pays – sont beaucoup plus rares. Ce constat se vérifie tout particulièrement lorsque l'on s'intéresse aux liens entre les deux types de migration, dans la mesure où il est difficile d'avoir connaissance de l'origine – urbaine ou rurale – des migrants internationaux. Comme l'ont fait remarquer certains chercheurs, il est nécessaire de mener des efforts de collecte de données intégrés dans le cadre de recensements et d'enquêtes sur les migrations de manière à ce que les données relatives aux migrants internes et aux migrants internationaux puissent être recueillies en même temps et pour pouvoir disposer de données migratoires cohérentes et comparables²⁸. Les études qui suivent les déplacements de mêmes personnes ou de mêmes groupes de personnes à

l'intérieur des pays et entre différents pays sont très utiles à cet égard.

Un autre obstacle à l'analyse empirique des migrations rurales est l'absence d'une définition commune des termes «zone rurale» et «zone urbaine». Les définitions disponibles à des fins statistiques ou autres sont très différentes d'un pays à l'autre, ce qui complique les comparaisons entre paysⁱⁱ.

Face aux difficultés que présente l'étude des schémas migratoires ruraux, les objectifs du présent rapport sont les suivants:

- ▶ présenter les principales tendances et les principaux enjeux des flux migratoires internationaux et leurs incidences potentielles sur les zones rurales dans les pays en développement et dans les pays développés;
- ▶ dresser un tableau plus clair des migrations internes rurales à l'œuvre dans différentes régions des pays en développement;
- ▶ établir des liens, autant que possible, entre les migrations internes et les migrations internationales et entre ces dernières et le développement agricole et rural. ■

ii Pour de plus amples informations, consulter la référence suivante: FAO, 2017, p. 15⁹.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE, LIENS ENTRE ESPACE RURAL ET ESPACE URBAIN ET SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DANS LES ZONES RURALES

Le déplacement des personnes à l'intérieur des pays et entre les pays fait partie du processus de développement et du changement structurel des économies, qui fait que les revenus et l'emploi deviennent progressivement moins dépendants de l'agriculture. La redistribution des activités économiques entre les secteurs et la diminution de l'emploi agricole qui en résulte s'accompagnent habituellement du déplacement de la main-d'œuvre des zones rurales vers les zones urbaines, lesquelles ont vu leur population augmenter dans le monde entier, en particulier dans les régions en développement.

Aujourd'hui, la population urbaine mondiale s'élève à environ 3,9 milliards de personnes, soit 54 pour cent de la population mondiale. Cette proportion devrait atteindre 66 pour cent d'ici à 2050. À titre de comparaison, en 1950, seulement 30 pour cent de la population mondiale vivait en ville. Les tendances en matière d'urbanisation, qui présentent de fortes disparités entre les régions, reflètent trois facteurs qui jouent des rôles différents en fonction des contextes. Ces facteurs sont la croissance urbaine naturelle, le reclassement de zones rurales en zones urbaines et l'exode rural net. La contribution de l'exode rural à l'urbanisation est probablement nettement moindre que celle des deux autres facteurs. D'après un rapport récent, 60 pour cent de la croissance de la population urbaine est due à des facteurs naturels et 20 pour cent résulte de la reclassification de l'habitat²⁹. L'exode rural demeure malgré tout un phénomène important, qui peut, en fonction de son rythme et de sa direction, influencer sur les modalités de l'urbanisation. La dynamique démographique à l'œuvre dans les zones rurales demeurera un déterminant fondamental des migrations rurales (encadré 5). ■

DES ENJEUX MIGRATOIRES DIFFÉRENTS – PROFILS DE PAYS EN FONCTION DES FACTEURS QUI SOUS-TENDENT LES MIGRATIONS RURALES

Les dimensions des migrations rurales liées à la démographie et au développement et les enjeux associés sont présentés dans la figure 3, qui représente les différents profils de pays en fonction des déterminants des migrations rurales. Ces profils illustrent les principaux processus qui sous-tendent les migrations rurales aussi bien internes qu'internationales, et reposent sur les deux dimensions suivantes: 1) le niveau de développement économique et la gouvernance; 2) la densité de la population de jeunes ruraux par hectare de terre agricole, qui donne une bonne estimation de la capacité du secteur agricole et des régions rurales à absorber de nouveaux travailleurs. L'hypothèse de base est que, à des degrés différents et en fonction du contexte, la dynamique démographique, la gouvernance et les conditions économiques sont des facteurs qui influent sur les migrations rurales, qu'elles soient internes ou internationales.

Le niveau de développement économique et social des pays est estimé au moyen de l'indice composite de développement humain (IDH). Cet indice mondial se base sur l'espérance de vie à la naissance, la durée moyenne de la scolarisation et sa durée escomptée et le revenu national brut par habitant pour évaluer les chances qu'a un individu de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir des connaissances et de bénéficier d'un niveau de vie suffisant³². La prise en compte de l'IDH dans la typologie des profils de pays permet d'avoir une meilleure idée non seulement du contexte social, économique et politique des pays, mais aussi de l'état d'avancement de leur processus de transformation structurelle. Il est souvent utile de prendre en compte ces éléments dans l'étude des migrations internes et internationales. »

ENCADRÉ 5 DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES, DISPONIBILITÉ DES TERRES AGRICOLES ET MIGRATIONS RURALES

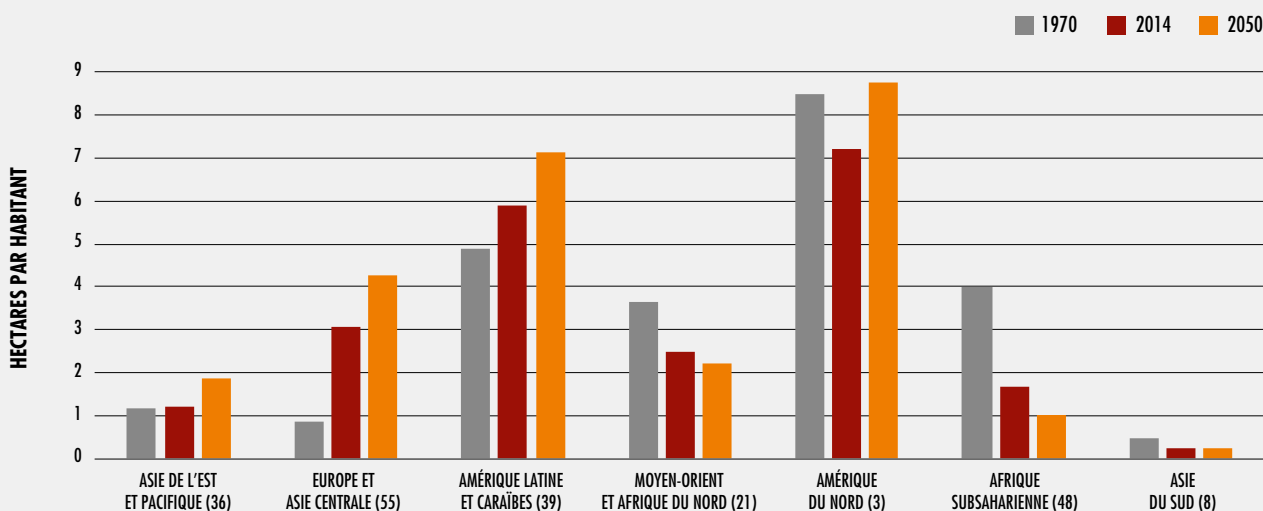
L'un des éléments clés des migrations rurales sont les dynamiques démographiques rurales et leurs incidences sur la taille moyenne des exploitations agricoles. La figure illustre l'évolution de la superficie des terres agricoles par habitant (population rurale) dans différentes régions du monde, pour la période 1970-2014 et jusqu'en 2050. L'Asie du Sud, en particulier, se caractérise déjà par une pénurie de terres extrême. La pénurie de terres devrait s'accroître considérablement en Afrique subsaharienne ainsi qu'au Proche-Orient et en Afrique du Nord, compte tenu de la poursuite de la croissance démographique dans ces régions. Face à ce constat, il est nécessaire de continuer de développer l'économie rurale non agricole en vue d'ouvrir aux ruraux des débouchés professionnels dans d'autres secteurs que l'agriculture. Il s'agit là d'un enjeu crucial pour faire en sorte que l'exode rural s'effectue avec fluidité et d'une manière qui soit compatible avec la capacité des centres urbains à s'étendre et à absorber les migrants originaires de régions rurales.

La croissance économique et les dynamiques démographiques figurent parmi les facteurs essentiels qui sous-tendent les transformations en cours et les flux migratoires associés. L'augmentation des revenus et l'accroissement démographique – la population mondiale devrait atteindre près de 9,8 milliards d'ici à 2050³⁰ – entraînent une hausse de la demande de denrées alimentaires et une évolution de l'alimentation, les

aliments traditionnels de base étant délaissés au profit des fruits et légumes, des produits d'origine animale et, plus généralement, de produits ayant subi une transformation plus importante. Pour faire face à cette augmentation de la demande, il convient de mettre en place des systèmes plus intensifs, qui auront cependant pour effet d'augmenter encore la forte pression qui s'exerce déjà sur les ressources naturelles et donc d'aggraver l'épuisement des terres, des eaux et de la biodiversité⁹.

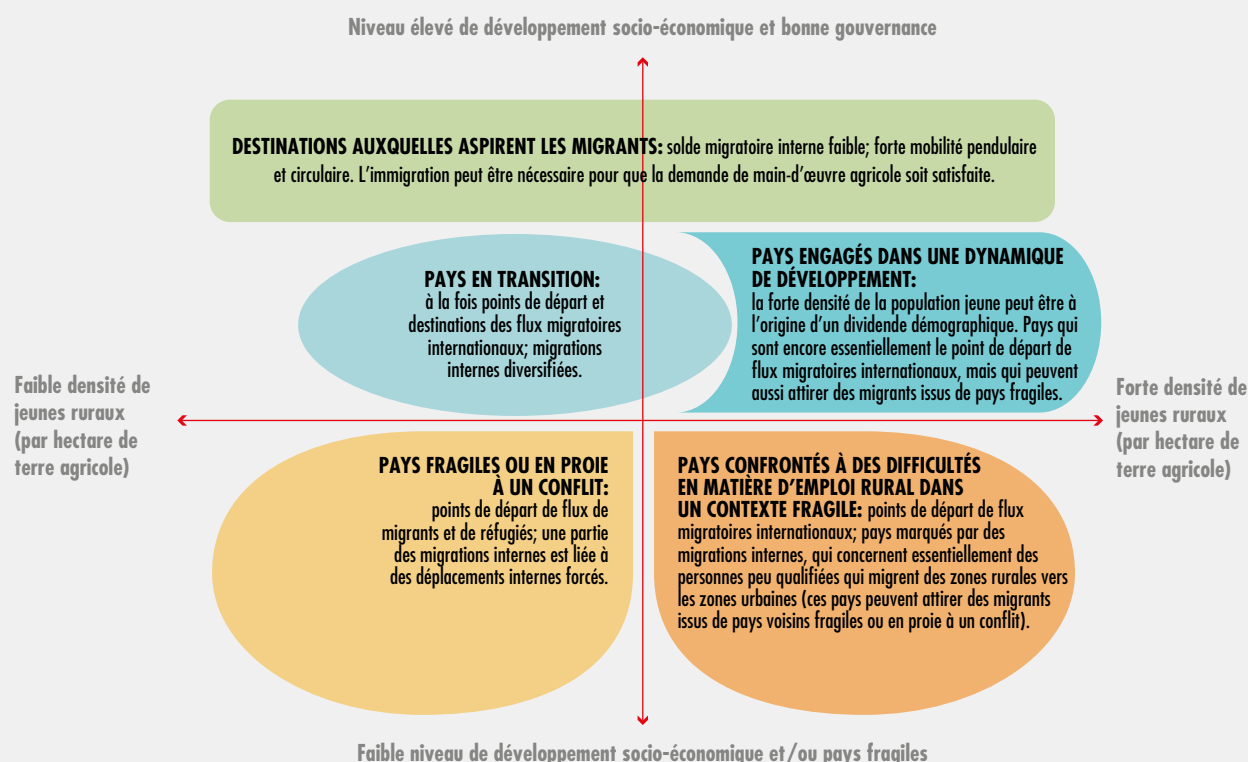
Ces phénomènes, auxquels s'ajoute le changement climatique, qui limite déjà l'augmentation de la productivité agricole, menaceront la pérennité des moyens d'existence agricoles et des moyens d'existence ruraux associés et risquent d'être à l'origine de nouveaux conflits autour des ressources naturelles. Compte tenu de la poursuite du phénomène de fragmentation des terres et de l'accroissement sans précédent de la population des jeunes ruraux dans de nombreux pays en développement, il sera encore plus difficile de fournir des emplois décents à des millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Dans un contexte qui sera marqué par la contraction du secteur agricole, un développement insuffisant de l'économie rurale non agricole se traduira par une augmentation de l'exode rural et des risques de conflits, de troubles civils et de crises prolongées, autant de phénomènes susceptibles d'alimenter encore les migrations.

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE DES TERRES AGRICOLES PAR HABITANT (POPULATION RURALE), PAR RÉGION (1970-2050)



NOTE: Avec pour hypothèse de départ une superficie agricole inchangée entre 2014 et 2050. Le nombre de pays composant chaque région est indiqué entre parenthèses.
SOURCE: FAO 2017⁹, figure 16; calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale, 2017³¹.

FIGURE 3
 TYPOLOGIE DES PROFILS DE PAYS FONDÉE SUR LES FACTEURS QUI SOUS-TENDENT LES MIGRATIONS RURALES (DÉVELOPPEMENT, GOUVERNANCE ET DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES RURALES)



SOURCE: FAO, d'après des données de FAOSTAT, 2018³³; de l'ONU DAES, 2017³⁰; et du PNUD, 2018³⁴.

» La densité de la population de jeunes ruraux par hectare de terre agricole renseigne sur la mesure dans laquelle la pression démographique dans les régions rurales – et en particulier la nécessité de créer des emplois pour les jeunes ruraux – est susceptible d'être à l'origine de flux migratoires en provenance de ces régions. Il est important de mettre cet indicateur en relation avec l'IDH, car ce dernier peut indiquer la mesure dans laquelle un pays a les moyens d'ouvrir des débouchés professionnels à sa population jeune et rurale. En effet, de manière générale, les pays caractérisés par un niveau de développement humain élevé en sont à un stade plus avancé de leur processus de transformation structurelle et sont davantage en

mesure d'ouvrir des débouchés professionnels dans des secteurs non agricoles.

On pourrait s'attendre à ce qu'une densité élevée de jeunes ruraux par hectare favorise davantage les migrations internes que les migrations internationales. Cependant, il convient de garder à l'esprit que – comme indiqué dans le chapitre 2 – les migrations internes de zone rurale à zone urbaine précèdent souvent les migrations internationales et que les personnes qui ont déjà migré à l'intérieur d'un pays sont plus susceptibles de migrer à l'étranger, surtout si elles ont migré vers une ville. En outre, la taille des pays peut également entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit

de déterminer si les migrations sont principalement internes ou internationales: toutes choses égales par ailleurs, plus un pays est petit, plus ses flux migratoires sont de dimension internationale.

Ces deux indicateurs sont de simples approximations de facteurs plus généraux qui ont une incidence sur les migrations rurales et qui déterminent les principales difficultés auxquelles sont confrontés les pays en matière de migration. Il n'est pas facile de classer les pays en des catégories bien distinctes, car certaines de leurs caractéristiques peuvent relever de deux ou plusieurs catégories. Néanmoins, les cinq grands profils suivants peuvent être définis sur la base des deux dimensions susmentionnées:

- i. pays fragiles ou en proie à un conflit;
- ii. pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux dans un contexte fragile;
- iii. pays engagés dans une dynamique de développement qui les rend capables d'absorber les jeunes qui arrivent sur le marché du travail;
- iv. pays en transition engagés dans un processus de développement économique et de transition démographique et dont l'urbanisation est avancée;
- v. destinations auxquelles aspirent les migrants (pays de destination à haut niveau de développement).

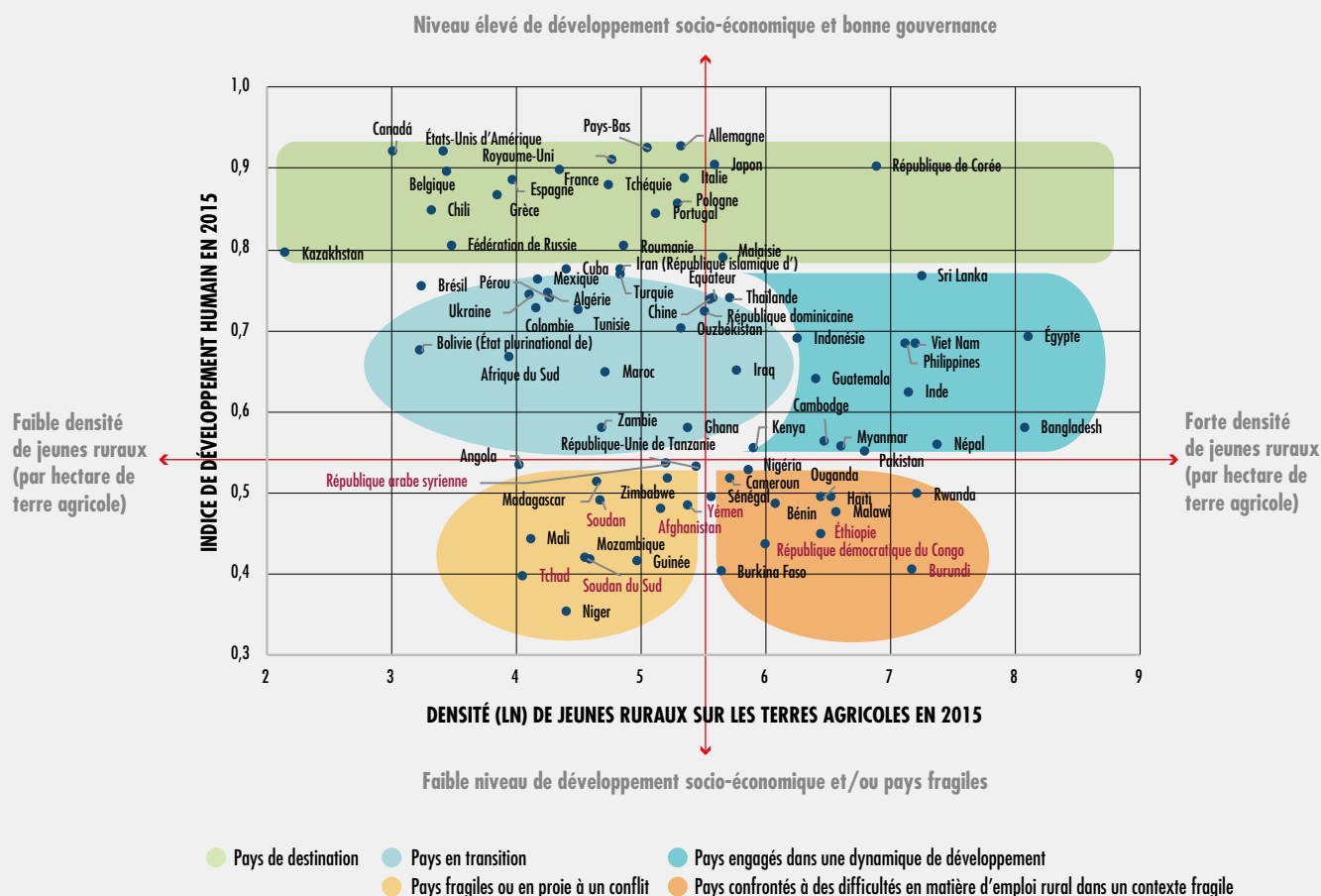
Pour mieux comprendre les deux dimensions sur lesquelles se fonde la typologie, il convient d'adopter une approche dynamique, car le fait que les différents facteurs (politiques menées, situations géographiques et cadres juridiques, entre autres) puissent varier selon les pays peut soulever diverses difficultés. Par exemple, les éléments déclencheurs des migrations rurales propres à chaque catégorie peuvent relever d'échelles et de temporalités qui varient elles aussi selon les pays. Il s'ensuit que les effets déclencheurs ou intermédiaires des deux dimensions sur les migrations rurales peuvent avoir des incidences différentes sur des pays qui appartiennent pourtant à une même catégorie.

Plusieurs observations générales peuvent être formulées au sujet de ces cinq profils de pays (voir également la [figure 4](#)).

- ▶ De nombreux pays de la catégorie des **pays de destination** étaient autrefois le point de départ de vastes flux migratoires et sont devenus les principales destinations des flux migratoires internationauxⁱⁱⁱ. Aujourd'hui, les jeunes ne représentent qu'une faible part de la population rurale de certains de ces pays, qui comptent souvent sur l'arrivée de migrants dans leurs zones rurales pour pouvoir répondre à la demande de main-d'œuvre agricole ou qui doivent beaucoup investir dans la mécanisation. Dans ces pays, le solde migratoire interne rural-urbain est faible, car les zones rurales sont pour la plupart dépeuplées, mais les déplacements pendulaires et circulaires sont très importants. L'émigration en provenance des pays de destination concerne principalement des travailleurs hautement qualifiés – qui migrent habituellement vers d'autres pays développés – ou des migrants qui rentrent dans leur pays d'origine après avoir vécu à l'étranger pendant une période relativement longue. Dans cette catégorie figurent le Canada, le Chili, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la République de Corée, la plupart des pays européens et les pays pétroliers du Proche-Orient.
- ▶ Appartiennent à la catégorie des **pays en transition** les pays dans lesquels des progrès ont été accomplis en matière de développement économique et de gouvernance. Ces progrès se reflètent dans leurs taux de natalité et d'urbanisation et se traduisent par la diminution du nombre de jeunes par hectare de terre agricole. Les migrations internes sont de natures diverses, mais sont dominées par les migrations de zone urbaine à zone urbaine. L'Afrique du Sud, l'Algérie, le Brésil, la Chine, la Colombie, le Ghana, le Maroc, le Mexique, l'Ouzbékistan, le Pérou, la Thaïlande, la Tunisie, la Turquie et la Zambie appartiennent à cette catégorie. Nombre de ces pays sont à la fois des régions de départ et des régions d'arrivée de flux migratoires internationaux. Si les tendances actuelles se poursuivent, certains de ces pays pourront bientôt rejoindre le groupe des pays de destination, notamment la Malaisie, le Mexique et la Turquie, qui ne sont déjà pas loin d'appartenir à cette catégorie.

ⁱⁱⁱ À l'exception de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique et de la Nouvelle-Zélande.

FIGURE 4
 TYPOLOGIE DES PROFILS DE PAYS FONDÉE SUR LES FACTEURS QUI SOUS-TENDENT LES MIGRATIONS RURALES (2015)



NOTE: Les pays en rouge sont en proie à une crise prolongée ou à un conflit (voir définition élaborée par la FAO *et al.* 2017, tableau A2.1)²⁵. Pour les données recueillies au niveau des pays, voir l'annexe statistique (tableau A3). Les valeurs indiquées en abscisse sont les logarithmes des valeurs présentées dans le tableau A3 qui figure dans l'annexe statistique.
 SOURCE: FAO, d'après des données de FAOSTAT, 2018³³; de l'ONU DAES, 2017³⁰; et du PNUD, 2018³⁴.

► Dans la catégorie des **pays engagés dans une dynamique de développement**, on retrouve des pays qui comptent de nombreux jeunes dans leur population rurale et dont la croissance économique est suffisamment forte pour ouvrir des débouchés professionnels aux jeunes ruraux, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines. L'exode rural net est généralement positif, mais les flux migratoires de zone rurale à zone rurale sont par ailleurs considérables, du moins dans les pays où le secteur agricole est important. La catégorie des pays engagés dans une dynamique de développement regroupe notamment le Bangladesh, le Cambodge, l'Inde, Myanmar, le Népal, le Pakistan, les Philippines, Sri Lanka et le Viet Nam. Ces pays sont aujourd'hui le point de départ de vastes flux d'émigration, lesquels pourraient s'accroître en cas d'accroissement du développement économique (encadré 2).

► Les pays confrontés à des **difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux dans un contexte fragile**, et dans lesquels le niveau de développement n'est pas assez élevé pour permettre d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, sont principalement des pays africains (Bénin, Burundi, Éthiopie, Ouganda, Rwanda, Sénégal), à l'exception d'Haïti. Certains pays, comme le Nigeria et le Cameroun, sont à cheval entre la catégorie des pays qui rencontrent des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux dans un contexte fragile et la catégorie des pays engagés dans une dynamique de développement. Dans ces pays, les migrations internes se font essentiellement de zone rurale à zone rurale et les migrations saisonnières sont importantes. En outre, les migrations de survie sont fréquentes, compte tenu de la pauvreté extrême et de l'insécurité alimentaire qui caractérisent ces pays.

► Enfin, la catégorie des **pays fragiles ou en proie à un conflit** regroupe des pays dans lesquels les migrations résultent plus souvent de conflits (ou de situations d'insécurité consécutives à des conflits) que de pressions exercées sur les ressources ou d'incitations économiques. L'Afghanistan, le Mali, le Niger, la République arabe syrienne, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et le Yémen, entre autres, appartiennent à cette catégorie. Dans ces pays, les flux migratoires commencent habituellement par des déplacements internes qui, en fonction de l'intensité et de la durée du conflit, deviennent réguliers et sont susceptibles de donner lieu à de vastes flux d'émigration internationaux.

Tandis que le classement des pays effectué par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se fonde sur les revenus et le taux de croissance³⁶, la typologie proposée dans le présent rapport repose sur les causes des migrations rurales et les difficultés soulevées par ces dernières. Elle est donc basée sur un indicateur du développement économique et social plus général. La majorité des pays considérés comme en transition dans la typologie appartiennent aux pays considérés comme «à croissance forte et soutenue» par l'OCDE. Parmi ces derniers, certains sont considérés dans la typologie comme des «destinations auxquelles aspirent les migrants» et d'autres encore comme des «pays engagés dans une dynamique de développement». ■

APPROCHE TERRITORIALE DU DÉVELOPPEMENT: OPTIMISER LES AVANTAGES DES MIGRATIONS RURALES ET LES METTRE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Comme indiqué précédemment, la mobilité humaine dans les pays et entre les pays est une composante clé d'un développement agricole et

rural réussi et est lié à l'évolution structurelle de l'économie, qui fait que les revenus et l'emploi deviennent progressivement moins dépendants du secteur agricole. Si les migrations dépendent dans une large mesure de processus de transformation structurelle et rurale, les flux de migration eux-mêmes ont des incidences sur les régions rurales, de diverses manières.

Le rythme et l'ampleur des migrations, ainsi que le contexte dans lequel elles s'inscrivent, dépendent de la situation socio-économique des régions d'origine et des régions de destination, des différentes politiques sectorielles et de la gestion des flux migratoires. Quand les marchés de facteurs fonctionnent parfaitement, la rémunération du travail est globalement homogène entre les différents lieux géographiques et entre les différents secteurs, car la main-d'œuvre d'une région ou d'un secteur spécifique se déplace vers une autre région ou un autre secteur lorsque ces derniers sont en croissance. Cependant, quand la population en âge de travailler augmente rapidement, le développement agricole et rural accuse un certain retard ou bien se déroule de manière non pérenne, et si la croissance des autres secteurs n'est pas assez rapide ni assez forte pour absorber l'«excédent» de main-d'œuvre rurale, la pauvreté rurale risque d'augmenter et de provoquer des migrations de survie.

Les transformations structurelles passées ont donné lieu, dans certains cas, à une émigration rurale massive, qui présentait à la fois des avantages et des inconvénients. Il est probable que les transformations futures s'en distinguent du fait du potentiel économique des zones urbaines, qui peut se caractériser dans la plupart des régions d'Afrique et d'Asie par un niveau d'industrialisation relativement bas, associé à un accroissement démographique. Toutefois, cela ne se traduira pas nécessairement par un recul de l'émigration rurale. Là où la création d'emplois ruraux ne parviendra pas à suivre le rythme de l'accroissement de la population rurale, la pression en faveur de la migration s'accroîtra. Cependant, les possibilités pour les migrants de sortir de la pauvreté peuvent être moindres en zone urbaine aussi: dans un tel contexte, les avantages des migrations sont limités.

Une approche du développement territorial axée sur les liens entre espace urbain et espace rural et sur le potentiel économique de ces liens peut contribuer à venir à bout de ce dilemme. Ce type d'approche, qui va de pair avec la planification territoriale des zones métropolitaines et des villes et avec l'amélioration des réseaux d'infrastructure régionaux, permet d'agir sur les facteurs de l'émigration rurale. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'emplois au niveau local, par exemple, les investissements dans des infrastructures de connexion spécifiques au système alimentaire (stockage, entreposage en chambre froide et marchés de gros) peuvent créer des emplois à la fois dans l'agriculture et dans l'économie non agricole. Lorsque la population rurale est attirée par des conditions plus prospères dans les centres urbains, des investissements dans des services d'«agglomération», comme l'éducation, la santé, les communications et les installations de loisir, dans les villes moyennes et petites (qui sont réparties de manière plus homogène sur un territoire et à proximité de zones rurales) peuvent réduire le taux d'émigration vers des grandes villes déjà surchargées⁹.

En général, on observe une émigration rurale de grande ampleur lorsque les débouchés sont insuffisants à la fois dans les zones rurales et dans les villes les plus proches, et que le parti pris en faveur des grandes villes empêche une répartition équitable des investissements publics dans les infrastructures et les services, non seulement entre espace rural et espace urbain mais aussi entre différents territoires. Par ailleurs, les migrations de grande ampleur peuvent aussi être sous-tendues par des facteurs non économiques, dont beaucoup sont concomitants, comme un conflit, l'instabilité politique, l'insécurité alimentaire, un accès limité aux terres et au crédit, l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles, et les effets du changement climatique.

Comme indiqué dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017*⁹, il est essentiel d'améliorer les infrastructures et les services de base dans les villes moyennes et petites ainsi que dans les zones rurales environnantes et de tisser des liens plus

solides entre elles, si l'on entend renforcer le caractère inclusif de la transformation. En outre, ces interventions doivent s'accompagner de réformes institutionnelles visant à mettre en place des structures de gouvernance maniables et de qualité. Il s'agit d'un point important si l'on veut adopter de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles et veiller au respect des principes de transparence et de responsabilité. Une transformation inclusive n'enrayera pas l'émigration rurale mais cette dernière découlera alors d'un choix fondé sur les facteurs d'attraction des zones rurales, comme le mode de vie, et non plus du manque de débouchés dans les zones rurales. Dans de nombreux cas, cela donne lieu à des migrations internes vers des régions où l'agriculture est plus dynamique, où la demande de main-d'œuvre est plus importante et où la productivité de la main-d'œuvre est supérieure.

Le continuum rural-urbain décrit dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017* fournit un cadre général qui permet de repenser les interactions entre les facteurs de répulsion des zones rurales et les facteurs d'attraction des centres urbains. Il tend à montrer que l'émigration rurale est plus généralement un mouvement progressif qu'un passage direct de l'arrière-pays rural à une mégapole. Les habitants de l'arrière-pays rural peuvent déménager d'abord dans des villages moins isolés avant de s'installer dans des petites villes, qui fournissent probablement le plus grand contingent de migrants arrivant dans les grandes villes. Ainsi, s'agissant des migrations de zone rurale à zone urbaine à partir de Kagera (République-Unie de Tanzanie), on observe que les villes secondaires représentent une solution de compromis entre une agriculture de semi-subsistance et les grandes villes capitalistes, ou, autrement dit, entre le connu proche et l'inconnu lointain³⁷. Les migrations internationales à partir de zones rurales sont moins fréquentes car elles nécessitent davantage de ressources financières et les distances à parcourir sont plus grandes⁹. Quelques cas font cependant figure d'exception, comme les déplacements transfrontaliers de travailleurs saisonniers agricoles dans certaines régions d'Afrique. ■

OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport vise à contribuer au débat sur les migrations et met l'accent sur les migrations rurales, quelle que soit la forme qu'elles revêtent. Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016, et de l'élaboration du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte sur les réfugiés. S'il s'inscrit dans le droit fil du rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies intitulé «Rendre les migrations bénéfiques à tous»¹, le présent rapport adopte un point de vue plus ciblé, à savoir celui des migrations rurales et du développement rural, et prend en compte tant les migrations internationales que les migrations internes. Deux des quatre grandes observations formulées par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport constituent des éléments cruciaux de l'approche adoptée dans la présente édition de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*:

«a) Le grand défi qui se présente est d'optimiser les avantages qu'on peut tirer des migrations plutôt que de s'acharner à vouloir réduire les risques qu'elles comportent. Il existe un riche corpus de données factuelles indiquant qu'en dépit des nombreux problèmes bien réels qu'elles causent, sur le plan économique et social, les migrations profitent tant aux migrants qu'aux communautés qui les accueillent. Il s'ensuit qu'il convient avant tout de s'employer à élargir les opportunités que les migrations présentent pour tous;

[...] d) La migration ne devrait jamais être un acte désespéré. Les migrations sont bénéfiques à tous quand ceux qui se déplacent font le choix volontaire et éclairé d'aller à l'étranger par des moyens réguliers. Or, depuis quelques années, les déplacements massifs de population sont bien trop souvent le résultat de situations insoutenables dans les pays d'origine. Il faut

employer tous les moyens disponibles, en matière de développement et de gouvernance ainsi que sur le plan politique, pour éviter et atténuer les influences humaines et naturelles qui déclenchent de tels mouvements de population à grande échelle, mais il convient également de reconnaître qu'il en va de notre devoir de prendre soin de ceux qui migrent par désespoir.»

Compte tenu de ces observations, le présent rapport vise à permettre aux décideurs de mieux saisir les liens entre les migrations rurales d'une part et le développement agricole et rural d'autre part. L'objectif ultime des politiques élaborées ne doit pas être d'endiguer ni d'accélérer les flux migratoires, mais d'optimiser la contribution des migrations rurales au développement économique et social et de réduire au minimum leurs inconvénients. Le rapport analyse les flux migratoires ruraux internes et internationaux, leurs causes et leurs incidences. Les facteurs ruraux qui interviennent dans la décision de migrer – plus précisément ceux qui touchent à l'agriculture – sont examinés, et les liens entre le développement agricole et rural et les migrations sont analysés. Tout au long du rapport, une attention particulière est accordée aux problèmes liés aux migrations forcées, en particulier dans le contexte des crises prolongées. Enfin, il s'agit également de réfléchir aux mesures qui peuvent être prises en vue d'optimiser les incidences positives des migrations rurales sur le développement et d'examiner les principaux domaines d'action dont il convient de tenir compte.

Le plan du présent rapport est le suivant: le **chapitre 2** passe en revue les données disponibles sur les tendances des migrations rurales. Le **chapitre 3** donne une vue d'ensemble des facteurs qui sous-tendent les migrations rurales et le **chapitre 4** analyse les incidences des migrations sur les zones rurales et sur l'agriculture. Enfin, le **chapitre 5** expose les principales conclusions à tirer des analyses menées dans les chapitres précédents et examine les mesures à prendre en vue d'optimiser les effets positifs des migrations rurales sur le développement. ■



GRÈCE

Une femme et son bébé dans un camp de fortune à Idomeni, au nord de la Grèce, où des milliers de réfugiés Syriens passent chaque jour la frontière gréco-macédonienne.

©FAO/Giuseppe Carotenuto



CHAPITRE 2 TENDANCES ET FORMES DES MIGRATIONS RURALES

Messages clés

1 Les migrations en provenance des pays en développement et en direction des pays développés font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière, mais leur ampleur est en réalité moindre que celle des migrations entre pays en développement. Environ 85 pour cent des réfugiés internationaux sont accueillis par des pays en développement, et au moins un tiers d'entre eux – plus de 80 pour cent en Afrique subsaharienne – vivent dans des zones rurales.

2 À l'échelle mondiale, les migrations internationales sont de bien moindre ampleur que les migrations internes. Les deux types de migration sont cependant liés, étant donné que les migrations internationales sont souvent précédées par des migrations internes.

3 Plus d'un milliard de personnes se sont déplacées à l'intérieur de pays en développement engagés dans un processus de transformation de leur économie, notamment d'une zone rurale à une zone urbaine et d'une zone rurale à une autre.

4 Les migrations rurales internes ne se limitent pas à des déplacements permanents vers des zones urbaines, mais se manifestent également par le retour des migrants dans leur région rurale d'origine. Ce type de déplacement peut représenter jusqu'à 30 pour cent, voire plus, des migrations de zone rurale à zone urbaine. Par ailleurs, les migrations entre zones rurales représentent une part importante des migrations internes, en particulier dans les pays qui se trouvent à un stade moins avancé de leur développement.

5 Le développement rural peut avoir des incidences sur les migrations rurales dans la mesure où il ouvre de nouveaux débouchés à la population rurale et lui permet de mieux se préparer aux crises prolongées et de mieux y faire face.

TENDANCES ET FORMES DES MIGRATIONS RURALES

Comme indiqué dans le chapitre 1, les migrations, notamment internationales, font l'objet d'une attention croissante sur la scène internationale. Cependant, du point de vue du développement économique et social, les migrations internationales font partie d'un processus beaucoup plus vaste, qui comprend également les déplacements à l'intérieur des pays, y compris les migrations effectuées depuis ou vers une zone rurale ou entre des zones rurales. Le présent chapitre analyse les tendances des flux migratoires, les formes qu'ils revêtent ainsi que leur ampleur et leurs caractéristiques, et met l'accent sur les zones rurales (des sources de données relatives à la question figurent dans l'encadré 6). Il s'agit, entre autres objectifs, d'apporter un nouvel éclairage sur les différents types de migrations rurales internes, à savoir les migrations de zone rurale à zone rurale, les migrations de zone urbaine à zone rurale et les migrations de zone rurale à zone urbaine. Le chapitre examine également la question des liens entre les flux migratoires internationaux et internes et les zones rurales. Il s'agit là d'une entreprise ardue, car les données sur les migrations internationales donnent rarement des indications sur la région d'origine des migrants internationaux. ■

L'EFFECTIF DES MIGRANTS INTERNATIONAUX A CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ DANS L'ABSOLU, MAIS CETTE HAUSSE EST NETTEMENT MOINDRE LORSQUE L'EFFECTIF, EST RAPPORTÉ À LA POPULATION TOTALE

Si les migrations internationales font l'objet d'une attention croissante, c'est en partie du fait de l'idée selon laquelle les flux migratoires se seraient considérablement développés. Selon le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'Organisation des Nations Unies, les stocks migratoires internationaux sont passés de 153 millions de personnes en 1990 à 248 millions en 2015, soit une augmentation de 61 pour cent sur 25 ans – 70 pour cent de cette augmentation a été le fait des régions développées et 53 pour cent celui des régions en développement¹.

En termes absolus, cette augmentation est importante, mais, lorsque l'on rapporte l'effectif des migrants à la population mondiale, elle est de bien moindre ampleur (seulement 3,3 pour cent en 2015 contre 2,9 pour cent en 1990). Il n'en reste pas moins que la part des migrants dans la population totale a évolué de manière différente »

La plupart des données disponibles sur les migrations proviennent de recensements de population ainsi que de documents administratifs et d'enquêtes spécialisées menées à partir d'échantillons. Les recensements de population renseignent sur la dimension démographique des migrations dans la mesure où ils permettent de connaître le nombre de personnes qui se sont installées dans les différentes régions d'un pays et le nombre de personnes qui les ont quittées. Ils sont la principale source de données sur le stock migratoire international, qui peut être mesuré par le nombre d'habitants nés à l'étranger ou par le nombre d'habitants qui sont ressortissants d'un autre pays. Les principaux avantages que présentent les recensements lorsqu'il s'agit d'analyser les phénomènes migratoires tiennent à leur caractère exhaustif et au fait qu'ils permettent de faire des comparaisons entre les pays. Néanmoins, les recensements n'ont lieu que ponctuellement, et ne renseignent pas sur les causes ni sur les conséquences des migrations.

Les documents administratifs sont essentiellement des registres de population, lesquels peuvent porter sur un groupe de population particulier, comme les demandeurs d'asile ou les étrangers qui résident dans un pays de manière temporaire. Cependant, du point de vue de l'analyse des politiques, leur potentiel est limité, car les informations qu'ils contiennent portent davantage sur des procédures administratives que sur des individus. Ainsi, un individu peut obtenir plusieurs permis de séjour au cours d'une même année, mais un permis unique peut également être délivré à la fois à un individu et aux personnes dont il a la charge.

Les enquêtes menées auprès des ménages sur la base d'un échantillon (comme les enquêtes sur la population active, le Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires [DHS] de l'Agence des États-Unis pour le développement international ou les études sur la mesure des niveaux de vie [LSMS] menées sous l'égide de la Banque mondiale) s'avèrent plus utiles à des fins d'analyse des politiques. Ces enquêtes ne portent pas spécifiquement sur les migrations mais s'intéressent souvent à la question; elles peuvent donc contribuer à l'étude des causes et des conséquences des migrations. Cela dit, en règle générale, elles ne sont pas représentatives des variables liées aux migrations d'un point de vue statistique, sauf lorsqu'elles ont été élaborées dans cette optique.

Par ailleurs, les organisations internationales énumérées ci-dessous élaborent des données sur les migrations.

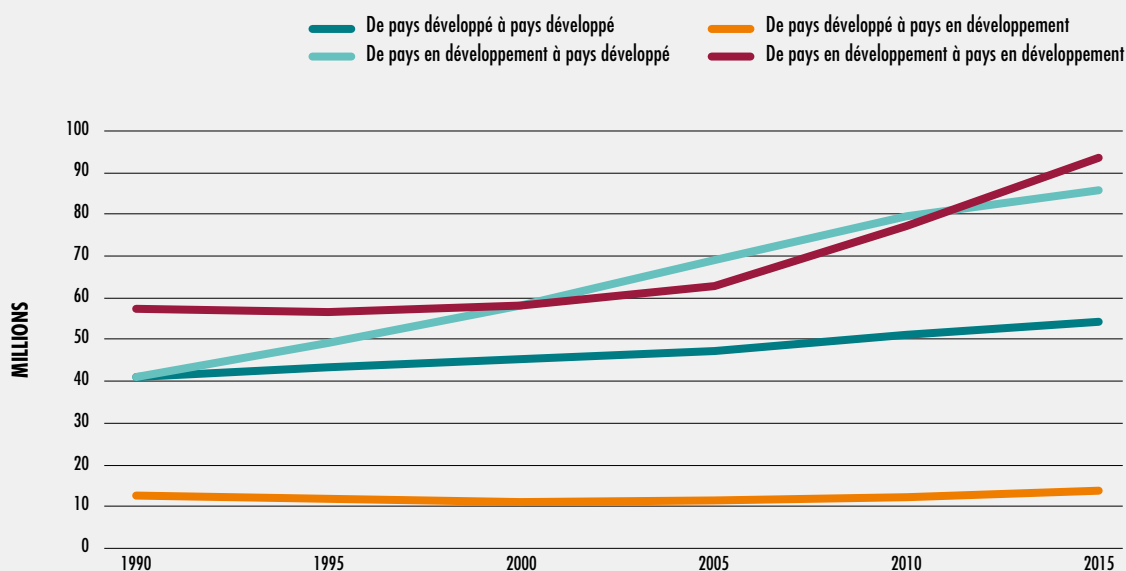
- ▶ Le Département de l'Organisation des Nations Unies chargé des affaires économiques et sociales (ONU DAES) a mis au point la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales, qui réunit de nombreuses données sur les stocks et les flux migratoires internationaux, classées selon le pays de naissance et la nationalité des migrants. Les données sont également classées en fonction du sexe et de l'âge des migrants, conformément aux

informations qui figurent dans les recensements de population, les registres de population, les enquêtes nationales et autres sources statistiques officielles.

- ▶ L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) diffuse et analyse des données similaires dans le cadre de son Centre d'analyse des données migratoires mondiales et des profils migratoires élaborés pour différents pays.
- ▶ L'Organisation internationale du travail (OIT) recueille de nombreuses données sur la population active et les travailleurs migrants à partir de plusieurs sources, dont des enquêtes sur la population active, des enquêtes sur les budgets et les dépenses des ménages, des registres et d'autres types d'enquête.
- ▶ L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la direction générale de l'Union européenne chargée de l'information statistique (Eurostat) alimentent des bases de données sur les migrations internationales grâce aux informations fournies par leurs États membres. Le projet intitulé *Integrated Public Use Microdata Series (IPUMS) International*, qui vise à harmoniser et diffuser les données récoltées dans le cadre de recensements, est une autre source de données sur les migrations.
- ▶ Les données du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) portent surtout sur les migrations forcées. Le HCR recueille et diffuse des séries chronologiques de données sur les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'étranger et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les personnes anciennement déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les personnes qui se trouvent dans une situation similaire à celle des réfugiés et qui sont réinstallées, ainsi que les personnes apatrides. Les données sont collectées par la section du HCR chargée de l'appui à la coordination et à l'information sur le terrain.

D'autres données sur les migrations proviennent d'études et d'enquêtes spécifiques. Parmi celles-ci, la société *Gallup World Poll* recueille des informations sur les migrations dans le cadre des enquêtes qu'elle mène au niveau des pays. En particulier, *Gallup World Poll* demande aux personnes interrogées si elles ont l'intention de changer de lieu de résidence et, si oui, dans quel lieu elles envisagent de s'installer. Ces informations sont mises en correspondance avec plusieurs caractéristiques socio-démographiques des personnes qui envisagent de migrer. Eurostat mène également le projet MED HIMS (*Households International Migration Surveys in the Mediterranean countries*), dans le cadre duquel des données sont collectées dans les pays du Sud du bassin méditerranéen. Outre les études LSMS sur la mesure des niveaux de vie, la Banque mondiale a mené une série d'enquêtes sur les migrations et l'envoi de fonds auprès des ménages (*Migration and Remittances Household Surveys*) dans neuf pays africains dans le cadre du projet *Africa Migration Project*, mené conjointement avec la Banque africaine de développement.

FIGURE 5
MIGRANTS INTERNATIONAUX, PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION – 1990, 1995, 2000, 2005, 2010 ET 2015



NOTE: Les données portent sur le stock migratoire international. Voir l'annexe statistique (tableaux A1 et A2) pour des données détaillées par pays.
SOURCE: FAO, d'après des données de l'ONU DAES, 2017¹.

» dans les pays développés et dans les pays en développement. Dans les pays en développement, elle est restée stable au cours des trois dernières décennies (à un niveau compris entre 1,7 et 1,8 pour cent), sous l'effet de taux de croissance démographique globalement élevés dans ces pays. Dans les pays développés, la part des migrants dans la population est passée de 7,2 pour cent en 1990 à 11,2 pour cent en 2015¹.

Les migrations interrégionales et intrarégionales

Les migrations internationales sont souvent perçues comme des déplacements qui s'effectuent principalement de manière unidirectionnelle, à savoir depuis les pays en développement vers les pays développés. Cependant, cette représentation des migrations internationales fait abstraction des vastes flux migratoires en direction des pays en développement et qui proviennent principalement d'autres pays en développement. La majorité (57 pour cent) des 248 millions de migrants que l'on dénombrait en 2015 se trouvaient dans des pays développés, même s'ils étaient nombreux (43 pour cent) à migrer vers des

régions en développement. Si l'on considère d'un côté la région d'origine des migrants et de l'autre leur région de destination, on constate qu'en 2015 les individus ayant migré entre des pays en développement représentaient 38 pour cent de l'ensemble des migrants internationaux, contre 35 pour cent pour les individus ayant migré d'un pays en développement vers un pays développé. Il apparaît ainsi que les flux migratoires entre pays en développement sont supérieurs aux flux migratoires pays en développement-pays développés et ont davantage progressé que ces derniers au cours de la dernière décennie (figure 5).

Comme l'indiquent les données de l'ONU DAES, les migrations internationales intrarégionales sont un élément clé des migrations internationales, en raison de leur ampleur et de leur rôle dans la transformation structurelle des pays en développement. Dans de nombreuses régions, les déplacements de personnes effectués de manière légale d'un pays à l'autre au sein d'une même région ou d'un même continent sont souvent facilités par les accords politiques et économiques qui ont été adoptés au cours des dernières décennies.

Les accords régionaux ont joué un rôle dans les déplacements de personnes dans les régions développées, notamment dans le cadre de l'élargissement progressif de l'Union européenne (UE), qui s'est accompagné de la liberté de circulation au sein de ses frontières. À la fin de 2016, les ressortissants de l'UE qui vivaient sur le territoire de ses États membres mais dans un autre pays que leur pays d'origine étaient au nombre de 20,4 millions². Ce phénomène pourrait expliquer, au moins en partie, l'augmentation du stock migratoire entre régions développées (figure 5). En outre, après la dissolution de l'Union soviétique et les modifications frontalières qui en ont résulté, les migrants qui étaient auparavant considérés comme des migrants internes sont entrés dans la catégorie des migrants internationaux, ce qui a eu des conséquences sur le stock migratoire pays en développement-pays développés.

Dans les régions développées comme dans les régions en développement, les migrations entre des pays d'une même région voire d'une même sous-région sont courantes^{1,3}. Des données recueillies par l'ONU DAES montrent que les migrants internationaux qui se déplacent au sein d'une même région représentent au moins la moitié de l'effectif total des migrants internationaux¹. La figure 6 indique l'effectif des migrants internationaux qui ont migré au sein d'une même sous-région (en bleu foncé), au sein d'un même continent (en orange) ou vers une autre région du monde (en bleu clair) en 2015, la taille des flèches étant fonction de l'ampleur du stock migratoire international. L'importance relative de chaque type de migration est représentée par la taille des segments qui composent les diagrammes en anneaux. C'est en Afrique de l'Ouest et en Asie de l'Ouest que la part des migrations intrarégionales est la plus élevée (66 pour cent et 57 pour cent, respectivement). Les migrations intracontinentales sont prédominantes en Polynésie (72 pour cent) et en Mélanésie (61 pour cent). Leur part est également élevée en Asie du Sud (45 pour cent) et en Afrique centrale (35 pour cent).

En 2015, environ 33 millions d'Africains résidaient hors de leur pays d'origine (et pouvaient donc être considérés comme des migrants internationaux). Plus de la moitié d'entre eux avaient migré à l'intérieur du continent africain³. Les Africains du Nord migrent principalement vers un autre

continent tandis que les Africains subsahariens migrent surtout vers des pays africains voisins ou à l'intérieur de leur région. On observe également la présence de systèmes migratoires qui couvrent des zones géographiques plus restreintes au sein des sous-régions. Les quatre principaux systèmes de ce type sont les suivants: Sénégal-Mali, Burkina Faso-Côte d'Ivoire, golfe de Guinée, et Sahel-Soudan³.

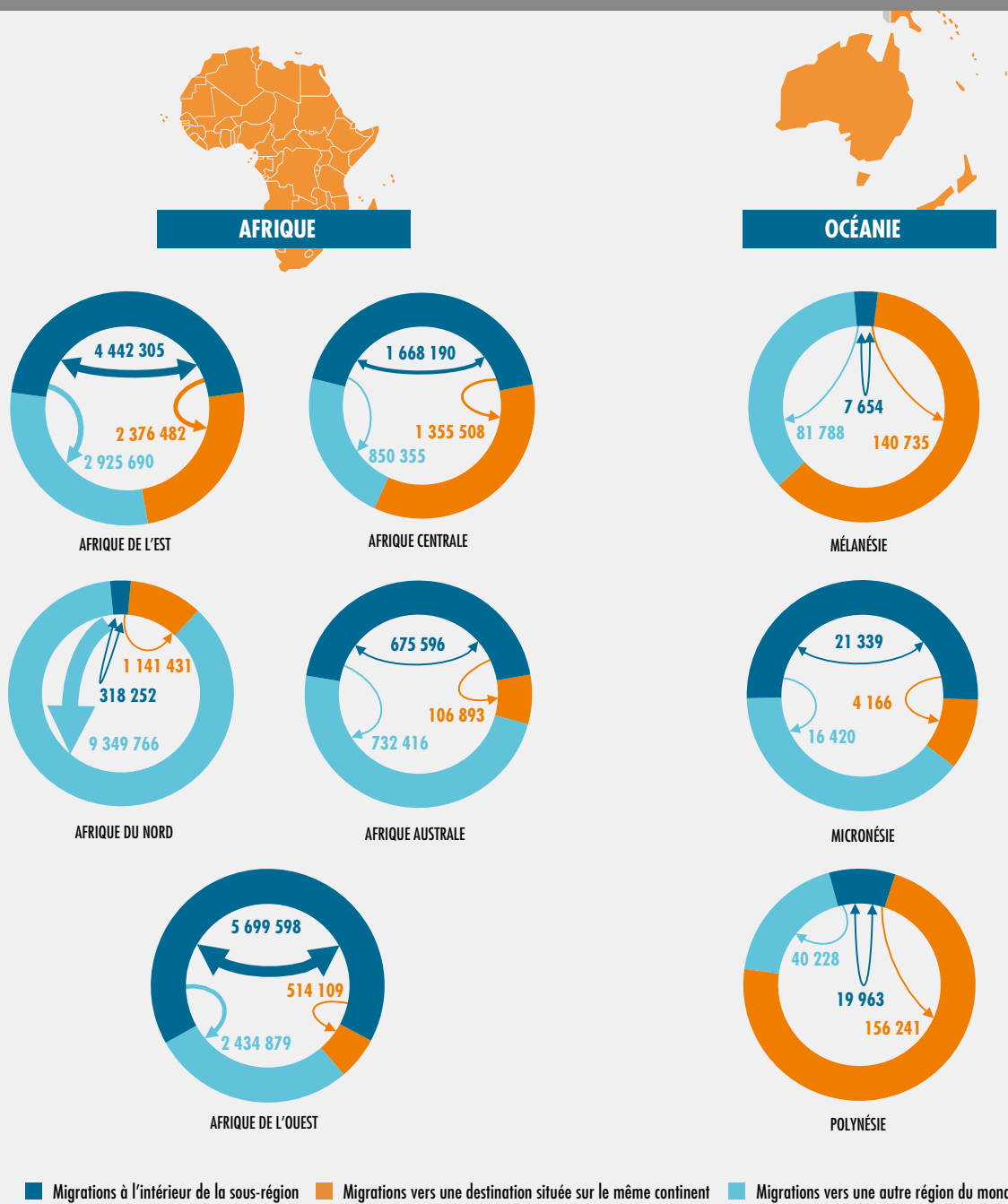
La plupart des migrants originaires d'Afrique du Nord et des sous-régions d'Amérique latine se sont rendus dans une autre région du monde. Dans le cas de l'Afrique du Nord, la destination des flux migratoires varie d'un pays à l'autre. Une grande partie des migrants originaires d'Égypte migrent dans les États du Golfe (Asie de l'Ouest)⁴, tandis que les migrants internationaux originaires de la Tunisie ou du Maroc se rendent principalement en Europe⁵. Parmi les sous-régions d'Amérique latine, c'est en Amérique du Sud que l'on observe le plus de déplacements intrarégionaux, ce qui s'explique par l'accord relatif à la résidence conclu dans le cadre du MERCOSUR (Marché commun du Sud). Cet accord autorise les ressortissants des États signataires à résider temporairement dans un autre pays de la communauté et à faire une demande de résidence permanente dans le pays hôte. Il repose également sur les principes d'égalité des droits et de liberté dans les sphères civile, sociale, culturelle et économique⁶.

Il existe également des systèmes migratoires régionaux en Asie, par exemple le système dans le cadre duquel les travailleurs agricoles originaires du Bangladesh migrent en Malaisie⁷, le système indo-népalais⁸ et les migrations typiques de la période post-soviétique, articulées autour de la Fédération de Russie et du Kazakhstan⁹. Ces dernières ne sont pas clairement mises en évidence dans la figure 6, car, d'après le classement effectué par l'Organisation des Nations Unies (sur lequel repose la figure), la Fédération de Russie appartient au continent européen. Les migrations à partir des pays d'Asie centrale et en direction de la Fédération de Russie sont par conséquent considérées comme des migrations intercontinentales.

Une part importante des migrants internationaux sont originaires d'une zone rurale

Le présent rapport met tout particulièrement l'accent sur les migrations rurales, qui sont définies

FIGURE 6
DESTINATION DES ÉMIGRÉS ORIGINAIRES D'UN ÉCHANTILLON DE RÉGIONS ET DE SOUS-RÉGIONS (2015)



dans ce rapport comme des déplacements de personnes depuis ou vers une zone rurale ou d'une zone rurale à une autre. Des données sur les migrations internationales sont disponibles au niveau des pays, mais les données qui permettent de mesurer précisément les migrations rurales, qu'elles soient internes ou internationales, sont rares. Les données issues de recensements et d'enquêtes récemment effectués dans des pays fortement touchés par le phénomène migratoire

permettent d'évaluer la part des migrants internationaux originaires d'une zone rurale par rapport à l'effectif total des migrants internationaux. Si l'on rapporte ce résultat à la population rurale des pays, on prend la mesure de la fréquence des migrations à partir des zones rurales et de celle des migrations à partir des zones urbaines (figure 7).

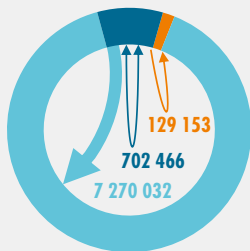
Comme le montre la figure 7, dans tous les cas, une part importante des migrants internationaux sont



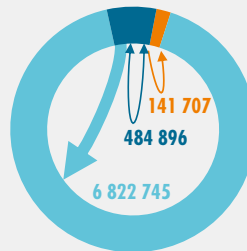
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES



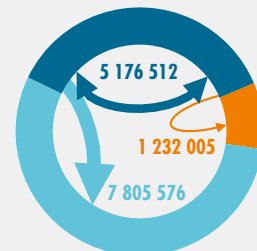
ASIE



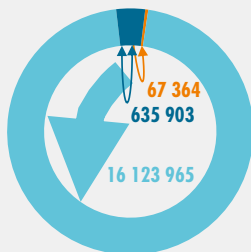
CARAÏBES



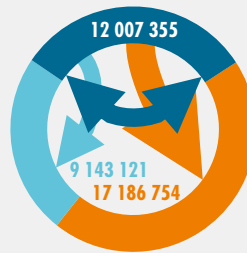
ASIE CENTRALE



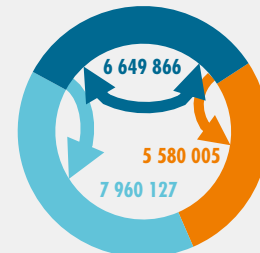
ASIE ORIENTALE



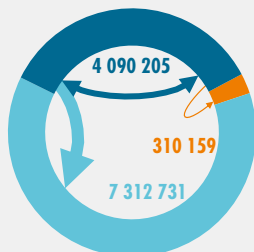
AMÉRIQUE CENTRALE



ASIE DU SUD



ASIE DU SUD-EST



AMÉRIQUE DU SUD



ASIE OCCIDENTALE

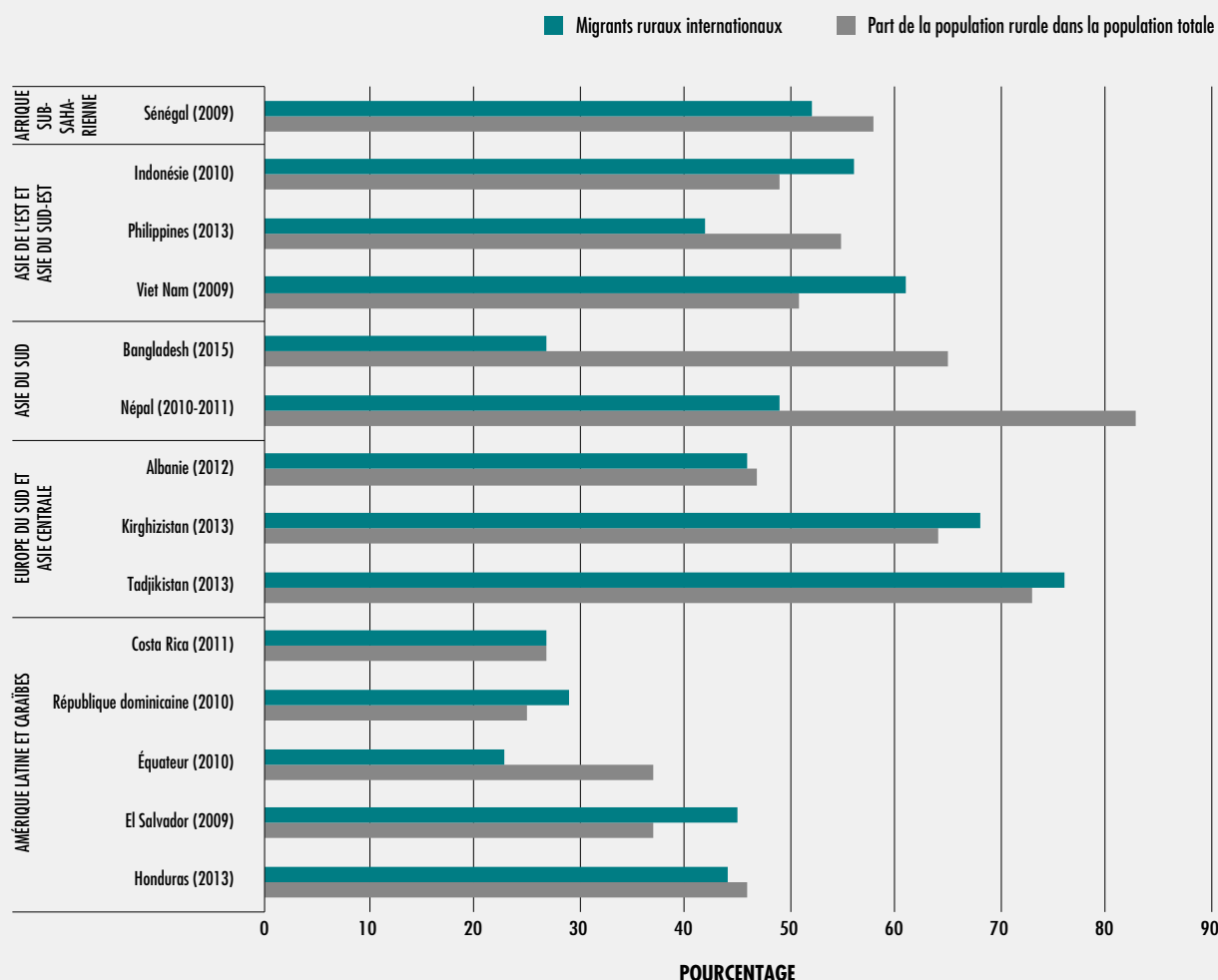
NOTE: Les données portent sur le stock migratoire international. On considère que la République du Soudan fait partie de l'Afrique du Nord. Voir le tableau A1 dans l'annexe statistique pour des données détaillées par pays.

SOURCE: FAO, d'après des données de l'ONU DAES, 2017, tableau 1¹.

originaires d'une zone rurale. La plupart du temps, la part des migrants internationaux originaires d'une zone rurale est très proche de celle de la population qui réside dans les zones rurales des pays d'origine. Cela montre que, de manière générale, la probabilité de migrer à l'étranger est relativement similaire que l'on soit originaire d'une zone rurale ou d'une zone urbaine. Certains pays, comme le Bangladesh et le Népal (Asie du Sud), font figure d'exception, dans la mesure où la part des

migrants internationaux originaires d'une zone rurale est nettement plus faible que celle des ruraux dans la population totale, ce qui montre que les ruraux migrent moins à l'étranger que le reste de la population. En revanche, les enquêtes qui ont été menées ne permettent pas de savoir si les migrations internationales ont été précédées par des migrations internes. Par conséquent, il n'est pas possible de savoir combien de migrants internationaux installés dans une zone urbaine sont originaires d'une zone

FIGURE 7
PART DES MIGRANTS INTERNATIONAUX ORIGINAIRES D'UNE ZONE RURALE PAR RAPPORT À LA PART DE LA POPULATION RURALE, DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS



NOTE: Pour le Bangladesh, l'effectif des migrants a été calculé d'après un recensement national (*Bangladesh Integrated Household Survey*) effectué en 2015, et le stock migratoire international a été calculé d'après des données de la Division de l'Organisation des Nations Unies chargée de la population (2015). Les chiffres issus des recensements (IPUMS) portent sur les migrations effectuées au cours des cinq années précédentes. Le pourcentage de la population rurale est issu des Indicateurs du développement dans le monde (2016) (pour la même année que les données relatives aux migrations). À l'exception des données relatives au Bangladesh, dont les sources sont indiquées ci-avant, les données relatives aux différents pays proviennent des sources énumérées ci-après (de Brauw, 2017¹⁰). Albanie: étude de la mesure des niveaux de vie (LSMS), 2012; Costa Rica: recensement de 2011, via IPUMS (2017); République dominicaine: recensement de 2010, via IPUMS (2017); Équateur: recensement de 2010, via IPUMS (2017); El Salvador: *Encuesta de Hogares de Propósitos Múltiples*, 2009; Honduras: recensement de 2013; Indonésie: recensement de 2010, via IPUMS (2017); Kirghizistan: *World Bank Jobs, Skills, and Migration Survey*, 2013; Népal: *Nepal Living Standards Survey III*, 2010-2011; Philippines: *Philippines Labor Force Survey*, octobre 2013; Sénégal: *World Bank Migration and Remittances survey*, 2009; Tadjikistan: *World Bank Jobs, Skills, and Migration Survey*, 2013; Viet Nam: recensement de 2009, via IPUMS (2017).
SOURCE: de Brauw, 2017, tableau 1¹⁰.

rurale, et donc de mesurer l'ampleur des migrations par étapes (voir section suivante).

Par ailleurs, de nombreux migrants internationaux s'installent dans des zones rurales, et, même si les données mondiales sur la question sont rares, les études de cas par pays qui ont été menées sur les travailleurs étrangers employés dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire permettent de mieux connaître ce type de migration. Aux États-Unis d'Amérique, par

exemple, les trois quarts des travailleurs salariés du secteur de la production végétale à forte valeur sont nés à l'étranger, d'après une enquête sur les travailleurs agricoles menée dans le pays pour la période 2013-2014 (*National Agricultural Workers Survey*)¹¹. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en 2016, quelque 27 000 ressortissants d'autres pays de l'UE travaillaient dans le secteur agricole national, soit 8 pour cent de l'effectif total du secteur. Toujours au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande

du Nord, 116 000 autres ressortissants de l'UE travaillaient dans le secteur de la transformation alimentaire, ce qui représente 33 pour cent de l'effectif total du secteur. On estime en outre que, chaque été, environ 75 000 travailleurs migrants temporaires sont employés dans le secteur agricole¹². Ces deux pays appartiennent à la catégorie des pays de destination («destinations auxquelles aspirent les migrants»), définie dans la typologie des profils de pays – élaborée en fonction des causes des migrations – qui figure au chapitre 1.

Il n'est pas rare que les migrants originaires d'une zone rurale migrent de manière saisonnière, y compris dans un autre pays. Ainsi, en Afrique, la main-d'œuvre agricole a toujours effectué des migrations saisonnières¹³⁻¹⁹. Avant l'époque coloniale, nomades, travailleurs agricoles, marins et négociants migraient non seulement à l'intérieur de leur propre pays mais aussi, fréquemment, vers d'autres pays, dans le cadre de migrations circulaires, saisonnières ou de courte durée²⁰. Pendant la saison sèche, les habitants des régions semi-arides étaient particulièrement nombreux à migrer vers des régions forestières¹³. Les agriculteurs sédentaires migraient eux aussi, à la recherche de sources de revenus supplémentaires pendant la basse-saison. Ils quittaient les régions intérieures, sèches, pour se rendre dans les régions de plantations (cacao et café) d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée et Sénégal) et dans les exploitations agricoles côtières d'Afrique de l'Est (coton et café en Ouganda, pastoralisme au Kenya et

en République-Unie de Tanzanie)²¹. Les migrations saisonnières sont toujours d'actualité et sont même en augmentation dans de nombreuses régions du monde²². En particulier, la part des migrants internationaux qui occupent des emplois agricoles saisonniers augmente dans nombre de pays à revenu intermédiaire et de pays à revenu élevé²³.

Des données recueillies par le *Migrating out of Poverty Research Programme (MOOP) Consortium* relatives aux migrants ruraux originaires du Bangladesh, d'Éthiopie et du Zimbabwe montrent que les migrations saisonnières (déplacements temporaires ou de courte durée, c'est-à-dire de moins de 12 mois), durent de 5 à 7 mois en moyenne. Selon cette définition, 17 pour cent des migrants internationaux originaires du Bangladesh sont des migrants saisonniers. Leur part est de 16 pour cent en Éthiopie et de 39 pour cent au Zimbabwe (tableau 1). La proportion relativement plus élevée des migrants saisonniers au Zimbabwe peut s'expliquer par la proximité du pays avec l'Afrique du Sud, économie émergente. Les migrants saisonniers internationaux originaires d'une zone rurale du Bangladesh et du Zimbabwe sont généralement des hommes, tandis que la représentation hommes-femmes de ceux qui sont originaires d'une zone rurale d'Éthiopie est plus équilibrée. Les migrations saisonnières internationales s'effectuent souvent dans le cadre de programmes de délivrance de visas de travail pour des postes soit hautement qualifiés, soit peu qualifiés. Ces programmes font l'objet d'accords internationaux et s'inscrivent donc dans un cadre officiel²⁴. ■

TABLEAU 1
PART DES MIGRANTS SAISONNIERS DANS LA POPULATION DE MIGRANTS RURAUX INTERNATIONAUX ET DE MIGRANTS RURAUX INTERNES, DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS

	Bangladesh (2013)	Éthiopie (2014)	Zimbabwe (2015)
	Pourcentage		
Part des migrants saisonniers dans la population de migrants ruraux internationaux	17	16	39
<i>de sexe féminin</i>	9	51	30
Part des migrants saisonniers dans la population de migrants ruraux internes	47	17	38
<i>de sexe féminin</i>	23	39	28

NOTE: Le tableau rend compte, pour chaque pays, de l'évolution des migrations saisonnières dont la durée est inférieure à 12 mois (migrants internationaux et migrants internes).

SOURCE: Poggi, 2018²⁴, d'après des données du Consortium MOOP.

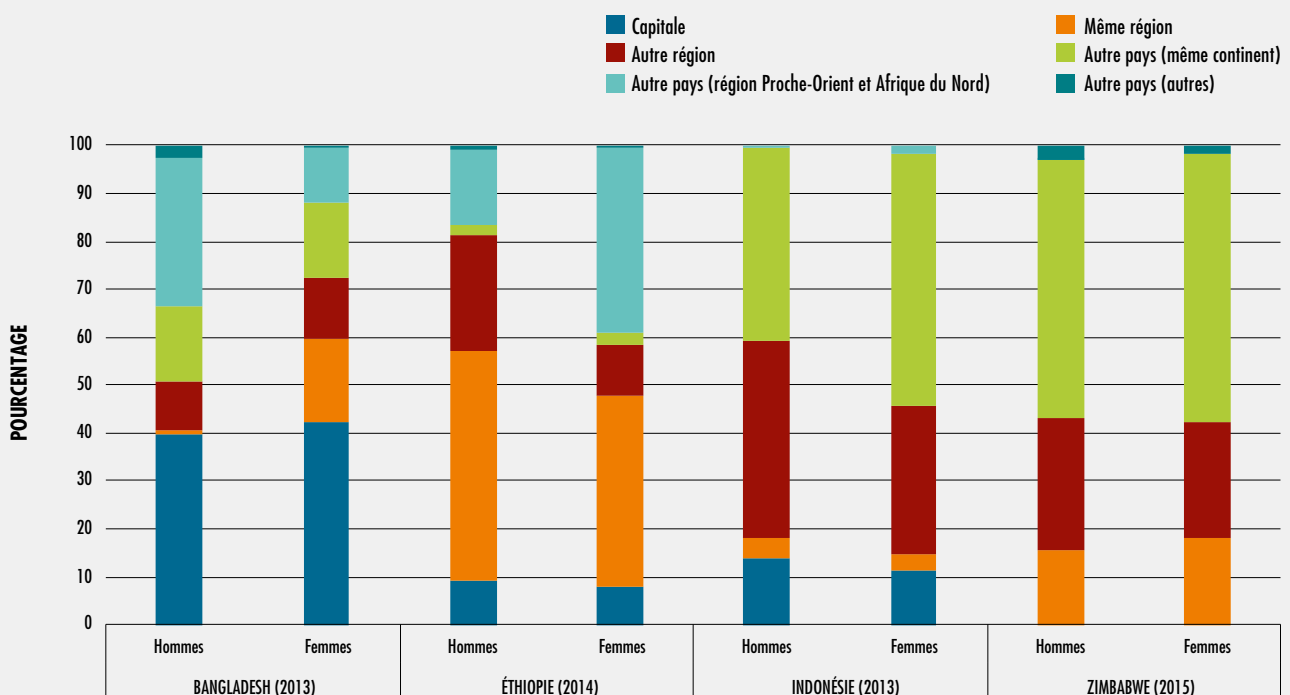
MIGRATIONS RURALES INTERNATIONALES ET MIGRATIONS RURALES INTERNES: DES LIENS ÉTROITS

Les migrations internationales et les migrations internes appartiennent souvent à un même processus. Il arrive que les migrants se déplacent d'abord à l'intérieur d'un pays avant de migrer à l'étranger, ou inversement. Les migrations internationales et les migrations internes peuvent se substituer l'une à l'autre ou être

complémentaires, selon le contexte, en particulier s'agissant des avantages, des inconvénients et des risques associés aux différents types de migration. La section suivante compare l'ampleur respective des migrations internationales et des migrations internes, notamment celles effectuées à partir de zones rurales.

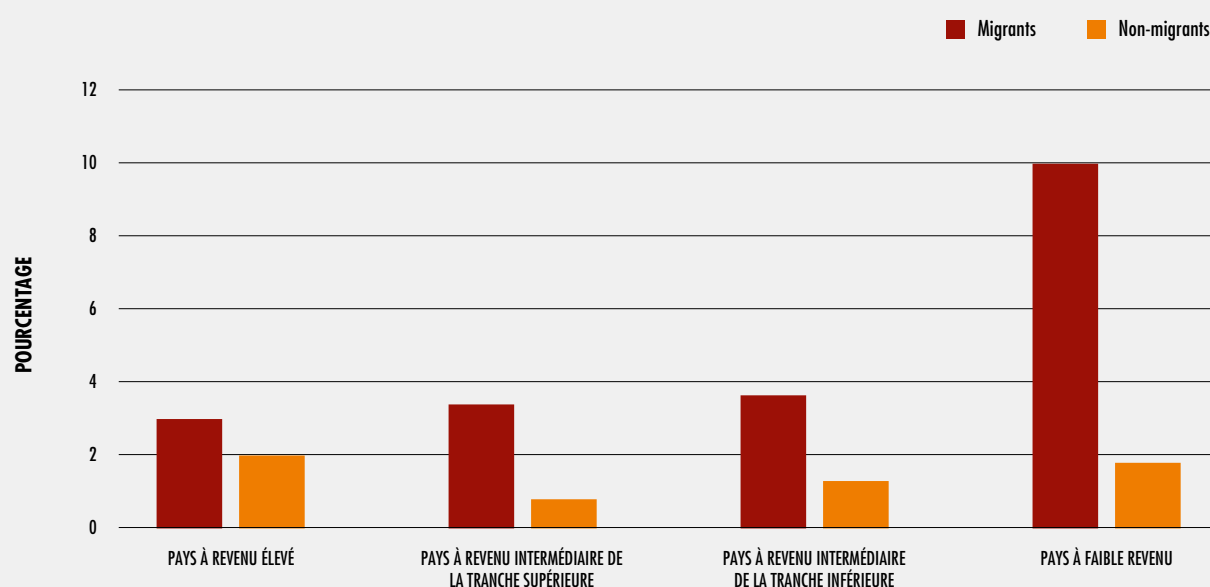
Des données collectées par le Consortium MOOP, qui portent sur différents pays, montrent que la destination des migrations rurales varie sensiblement en fonction des pays et, parfois, en fonction du sexe des migrants originaires d'un même pays (figure 8). Au Bangladesh, la plupart des migrants internes, notamment les hommes, se rendent dans la capitale, alors qu'en Éthiopie, en Indonésie et au Zimbabwe, les migrants internes

FIGURE 8
DESTINATION DES ÉMIGRÉS ORIGINAIRES DE ZONES RURALES, PAR SEXE, POUR UN ÉCHANTILLON DE PAYS



NOTE: Pour le Zimbabwe, aucune donnée relative aux migrations vers la capitale n'est disponible.
SOURCE: Poggi, 2018²⁴, d'après des données issues du Consortium MOOP.

FIGURE 9
PART DE LA POPULATION QUI PRÉVOIT DE MIGRER À L'ÉTRANGER AU COURS DES 12 MOIS SUIVANTS, PAR GROUPE DE PAYS (CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR NIVEAU DE REVENU) ET SELON QUE LES INDIVIDUS ONT DÉJÀ MIGRÉ AU NIVEAU INTERNE OU NON (MIGRANTS OU NON-MIGRANTS) (2013)



NOTE: Sur la base d'échantillons représentatifs au niveau national (138 pays). Les individus qui ont migré à l'intérieur de leur pays au cours des cinq années précédentes sont désignés par le terme «migrants», les autres par le terme «non-migrants». Voir l'annexe statistique (tableau A5) pour des données détaillées par pays.
SOURCE: FAO, d'après des données issues du sondage mondial de Gallup (2017)²⁵.

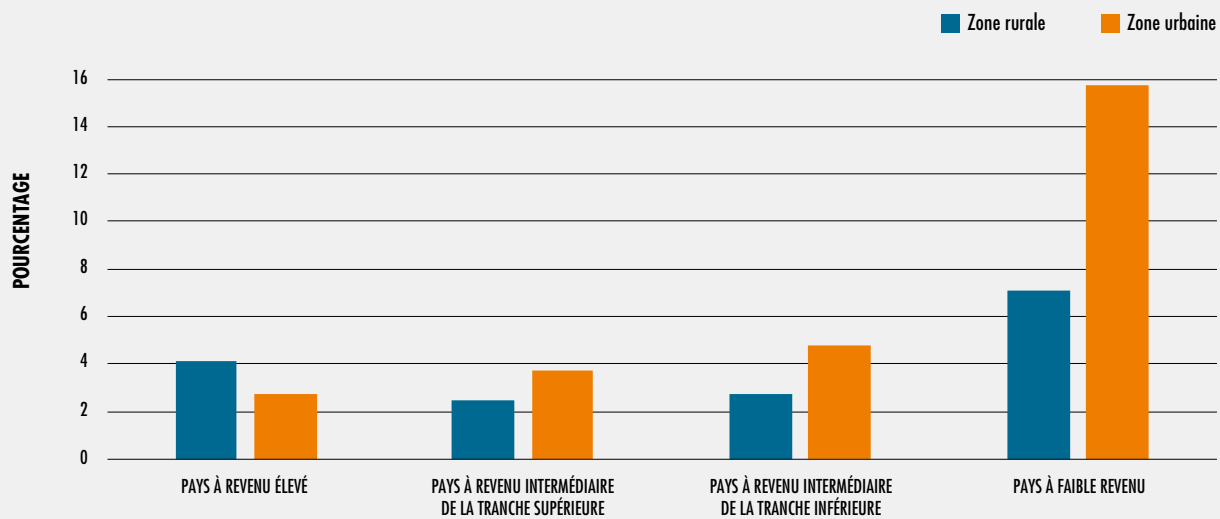
s'installent principalement dans des zones situées en dehors de la capitale. En Indonésie et au Zimbabwe, les flux migratoires internationaux sont particulièrement importants, mais ont souvent pour destination des pays du même continent. Le Proche-Orient est l'une des principales destinations des migrants internationaux originaires du Bangladesh et, dans une plus large mesure, d'Éthiopie. La dimension hommes-femmes est un des facteurs qui déterminent les migrations, de manière variable en fonction des pays. Par exemple, les données du Consortium MOOP mettent en évidence le fait que la destination des migrations varie fortement selon que les migrants sont des hommes ou des femmes, et montrent que les migrants internationaux originaires du Bangladesh sont surtout des hommes, alors qu'en Éthiopie, ce sont surtout des femmes (figure 8).

Comme indiqué dans le chapitre 1, les migrations par étapes prennent habituellement la forme d'une série de déplacements qui s'inscrivent dans le cadre du continuum entre les zones rurales et

les zones urbaines. Les migrants quittent tout d'abord un petit village pour s'installer dans une ville secondaire, puis dans une grande ville, éventuellement dans l'optique de migrer ensuite à l'étranger. Bien entendu, toutes les migrations ne suivent pas ce schéma, mais les déplacements à partir d'une zone rurale vers l'étranger sont souvent précédés par des déplacements vers une zone urbaine située dans le même pays. On estime que les migrations par étapes de ce type sont fréquentes.

Des données recueillies dans le cadre du sondage mondial de Gallup donnent des indications sur les migrations par étapes dans la mesure où elles établissent des liens entre les données sur les migrants internes et le souhait exprimé par les individus de migrer à l'étranger. La figure 9 montre la part des personnes interrogées qui prévoient de migrer internationalement au cours des 12 mois suivants par rapport à celles qui ont déjà migré à l'intérieur de leur pays au cours des cinq dernières années (dénommés «migrants») et par rapport à

FIGURE 10
PART DES MIGRANTS INTERNES QUI PRÉVOIENT DE MIGRER À L'ÉTRANGER AU COURS DES 12 MOIS SUIVANTS, PAR TYPE DE ZONE (RURALE OU URBAINE) ET PAR GROUPE DE PAYS (CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR NIVEAU DE REVENU) (2013)



NOTE: Sur la base d'échantillons représentatifs au niveau national (138 pays). Voir l'annexe statistique (tableau A5) pour des données détaillées par pays.
SOURCE: FAO, d'après des données issues du sondage mondial de Gallup (2017)²⁵.

celles qui n'ont pas migré à l'intérieur de leur pays au cours des cinq dernières années (dénommés «non-migrants» aux seules fins de la comparaison). La part des individus qui prévoient de migrer au cours des 12 mois suivants est nettement plus élevée pour les migrants que pour les non-migrants, indépendamment de leurs revenus. La différence est particulièrement marquée dans les pays à faible revenu, où les migrants internes sont cinq fois plus susceptibles de migrer à l'étranger que les personnes qui n'ont pas migré.

La figure 10 représente la part des individus qui prévoient de migrer à l'étranger par rapport aux individus qui ont déjà migré à l'intérieur de leur pays au cours des cinq dernières années, en fonction de leur origine géographique (zone rurale ou zone urbaine). La part des migrants internes qui prévoient de migrer à l'étranger au cours des 12 mois suivants est plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales, sauf dans les pays à revenu élevé. Néanmoins, les seuls pays dans lesquels ce phénomène est très marqué sont des pays à faible revenu. L'écart entre les zones rurales et les zones urbaines en matière de revenus et d'accès aux services, et le fait qu'il soit plus facile d'avoir accès à des informations sur les débouchés à l'étranger quand l'on vit en ville, peuvent inciter les ruraux qui envisagent de migrer à l'étranger à s'installer dans un premier temps dans un centre urbain. ■

LES MIGRATIONS INTERNES: UN PHÉNOMÈNE DE PLUS GRANDE AMPLEUR QUE LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Mesure des migrations internes

L'étude des liens entre les migrations internationales et les migrations internes permet d'analyser plus en détail les flux migratoires internes. L'ampleur des migrations internes est nettement plus grande que celle des migrations internationales. Cependant, étant donné que les méthodes de collecte de données varient en fonction des pays – notamment s'agissant du type de données recueillies, des périodes considérées et des unités géographiques qui servent de référence pour la définition des migrations –, il est difficile d'effectuer des comparaisons entre les pays (encadré 7). La présente section s'appuie sur des données collectées dans différents pays pour expliquer les principales tendances des migrations rurales internes et les principales formes qu'elles revêtent.

ENCADRÉ 7 LES DÉFIS RELATIFS À LA MESURE DES FLUX MIGRATOIRES INTERNES

L'une des grandes difficultés qui se posent lorsqu'il s'agit de mesurer les flux migratoires internes est l'absence de normes statistiques internationales en la matière. Pourtant, sans ces dernières, il est impossible d'effectuer des comparaisons entre pays et d'assurer l'homogénéité des types de données collectés dans les pays et des méthodes de collecte utilisées dans le monde. Les migrations ont des dimensions spatiales et temporelles qui doivent être définies avant que les mesures ne soient effectuées, sans quoi ces dernières perdent toute pertinence. Ainsi, la définition des migrations utilisée à des fins statistiques doit prendre en considération à la fois la distance parcourue par les migrants et la durée des migrations.

Srivastava et Pandey ont étudié la dimension des migrations relative à la distance. Ils estiment que le nombre d'individus ayant migré à l'intérieur des frontières de l'Inde en 2001 est égal à 119 millions, si l'on ne tient compte que des déplacements interrégionaux. Cependant, si l'on tient compte des déplacements intrarégionaux, ce chiffre atteint 301 millions²⁷. Par ailleurs, Rodríguez estime qu'en 2000 le taux des migrations internes dans le courant de la vie en Amérique latine et dans les Caraïbes était de 17,7 pour cent pour les migrations entre grandes unités administratives et de 35,2 pour cent pour les migrations entre petites unités administratives²⁸. En ce qui concerne la dimension temporelle, les taux de migration étaient respectivement de 4 pour cent et de 8,7 pour cent lorsque seules les migrations effectuées au cours des cinq années précédentes étaient prises en considération. Cependant, même lorsque l'on dispose de données sur les migrations entre petites unités administratives, il demeure difficile d'effectuer des comparaisons entre pays, car la taille des unités administratives (quel que soit leur niveau) peut varier de manière considérable en fonction des pays. Toute

comparaison entre les pays doit par conséquent être effectuée avec prudence.

Il est encore plus difficile de comparer les données nationales sur les migrations internes lorsque l'on tient compte des migrations rurales. Outre les notions de distance et de temps, la mesure des flux migratoires de zone rurale à zone urbaine, de zone rurale à zone rurale, de zone urbaine à zone rurale et de zone urbaine à zone urbaine dépend également de la manière dont l'on définit les zones rurales et les zones urbaines. Les recensements de population nationaux constituent la principale source des données sur la population urbaine et l'urbanisation produites par l'Organisation des Nations Unies, et la Division de l'Organisation chargée de la population s'appuie essentiellement sur des critères administratifs pour définir les populations urbaine et rurale. Néanmoins, la définition du terme «urbain» et du terme «rural» varie considérablement d'un pays à l'autre. Les grandes disparités qui existent entre les pays s'agissant de la définition des concepts et le fait que les définitions évoluent et empêchent de comparer la taille de la population urbaine et de la population rurale des différents pays et, par conséquent, l'ampleur des différents flux migratoires.

Une autre difficulté qui se pose lorsque l'on veut mesurer les flux migratoires internes tient au fait que de nombreux flux migratoires sont temporaires ou de courte durée. C'est le cas des déplacements saisonniers et circulaires, qui sont rarement pris en compte dans les recensements nationaux et qui ne peuvent être mesurés que dans le cadre d'enquêtes *ad hoc* ciblées. Toutefois, l'absence de consensus sur la définition précise et la durée des flux migratoires temporaires empêche quasiment toute comparaison entre les données sur la question, lesquelles sont déjà peu nombreuses.

Compte tenu de l'hétérogénéité des méthodes et des critères utilisés, les mesures des migrations internes sont de grande amplitude. S'agissant des déplacements entre les grandes régions (généralement le premier niveau de subdivision administrative) qui composent chaque pays, Bell

et Charles-Edwards estiment qu'en 2005, le nombre de personnes qui vivaient dans une région différente de celle dans laquelle elles résidaient au cours des cinq années précédentes au sein du même pays (migrants à cinq ans) était égal à 229 millions. Cela représente 3,7 pour cent

de la population concernée^{iv} (intensité migratoire de 3,7 pour cent)²⁶. Ils évaluent en outre à 763 millions le nombre de personnes qui vivaient dans une autre région que leur région de naissance (migration dans le courant de la vie) tout en étant restées dans leur pays de naissance, soit une intensité migratoire de 11,7 pour cent.

Non moins importantes sont les frontières géographiques dont le franchissement définit le phénomène migratoire. Si elles sont clairement déterminées dans le cas des migrations internationales, plusieurs cas de figure se présentent lorsqu'il s'agit des migrations internes. D'après les estimations réalisées par Bell et Charles-Edwards, dans le cadre des grandes unités administratives, en 2005, le total des migrations dans le courant de la vie effectuées à l'intérieur d'un pays était quatre fois supérieur au total des migrations internationales dans le courant de la vie, qui concernaient 190,5 millions de personnes la même année (d'après des données de l'ONU DAES). Cela dit, si l'on prend en considération les déplacements entre les unités administratives plus petites, ce chiffre est nettement plus élevé. Par exemple, en 2004, au Maroc, on évaluait à 4,1 pour cent les migrations internes à horizon de cinq ans effectuées entre les grandes unités administratives du pays. Ce chiffre est de 7,2 pour cent si l'on tient compte des déplacements effectués au sein de chacune de ces grandes unités⁵.

Une analyse menée par Cristina Cattaneo et Sherman Robinson²⁹ d'après des données collectées par le programme d'enquêtes démographiques et sanitaires (*Demographic and Health Surveys*, DHS) portant sur 31 pays, montre que l'intensité des migrations dans le courant de la vie est supérieure à 50 pour cent (58 pour cent pour les femmes et 56 pour cent pour les hommes). À titre de comparaison, Bell et Charles-Edwards estiment que l'intensité des migrations dans le courant de la vie est égale à 12 pour cent. Si l'estimation effectuée par Cattaneo et Robinson est nettement plus élevée, c'est parce qu'elle tient compte des déplacements effectués à l'intérieur des zones rurales et des zones urbaines et entre celles-ci, y compris les déplacements entre zones

rurales et entre zones urbaines²⁹. Certes, la taille limitée de l'échantillon utilisé empêche toute comparaison directe entre les estimations du DHS et celles de Bell et Charles-Edwards, mais, compte tenu du nombre de pays d'Afrique et d'Amérique latine considérés (19 et 6 pays, respectivement), il est possible de rapprocher les résultats des deux analyses. Bell et Charles-Edwards estiment que l'intensité des migrations dans le courant de la vie est de 13 pour cent en Afrique et de 20 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais les valeurs les plus faibles obtenues sur la base des données du DHS pour ces deux régions sont respectivement de 32 et 36 pour cent.

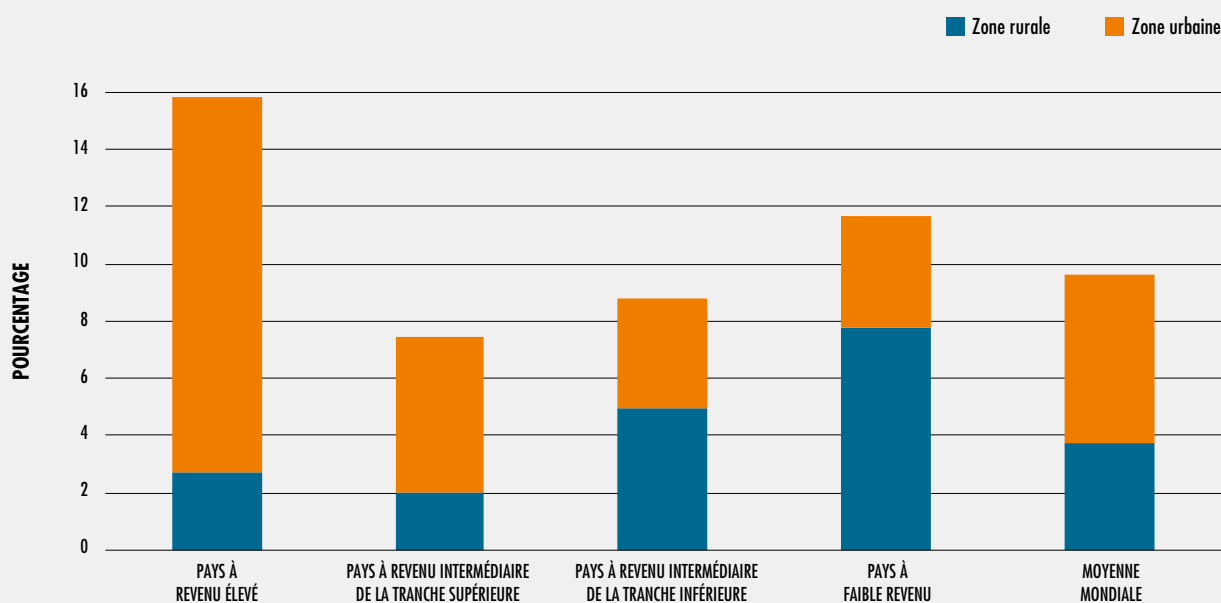
La valeur moyenne obtenue pour les pays qui composent ces deux régions est supérieure à 50 pour cent. L'échantillon utilisé par Cattaneo et Robinson²⁹ n'inclut ni la Chine, ni l'Inde. Cependant, Chandrasekhar estime qu'en 2011, en Inde, 271 millions de migrants résidaient dans des zones rurales et que 183 millions résidaient dans une zone urbaine³⁰. Selon Démurger, en Chine, environ 225 millions de personnes étaient considérées comme des migrants internes en 2010³¹. Sur la base des estimations réalisées pour l'Afrique et l'Amérique latine (par Cattaneo et Robinson) et de celles réalisées pour l'Asie (Chine, Inde, Philippines et Viet Nam uniquement), on peut estimer, avec prudence, que l'effectif total des migrants internes est de 1,3 milliard (pour un sous-groupe de pays en développement).

Les données issues du sondage mondial de Gallup^v permettent de mesurer les migrations internes à horizon de cinq ans pour un vaste échantillon de pays (138), en ventilant les flux migratoires selon qu'ils sont dirigés vers des zones rurales ou vers des zones urbaines. Toutefois, ces données ne permettent pas de savoir si les migrants sont originaires d'une zone urbaine ou d'une zone rurale. Pour 2013, l'intensité mondiale des migrations internes à horizon de cinq ans est évaluée à 10 pour cent – 6 pour cent sont dirigées vers des zones urbaines et 4 pour cent vers des zones rurales (figure 11) –, ce qui représente plus de 665 millions de personnes, un chiffre près de

^{iv} C'est-à-dire la population susceptible d'effectuer ce type de migration, estimée à 95 pour cent de la population recensée à la mi-2005.

^v Le sondage mondial de Gallup est un sondage annuel mené au niveau des pays auprès des populations rurales et urbaines de plus de 150 pays en développement et pays très développés.

FIGURE 11
PART DES MIGRANTS INTERNES (MIGRATIONS À HORIZON DE CINQ ANS) QUI ONT MIGRÉ DANS UNE ZONE RURALE ET DE CEUX QUI ONT MIGRÉ DANS UNE ZONE URBAINE, PAR GROUPE DE PAYS (CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR REVENU) (2013)



NOTE: Sur la base d'échantillons représentatifs au niveau national (138 pays). Voir l'annexe statistique (tableau A4) pour des données détaillées par pays.
SOURCE: FAO, d'après des données issues du sondage mondial de Gallup (2017)²⁵.

trois fois supérieur aux estimations de Bell et Charles-Edwards présentées ci-avant. C'est de loin dans les pays à revenu élevé que l'intensité migratoire est la plus forte, mais, dans les autres pays, l'intensité migratoire est inversement proportionnelle au niveau de revenus des pays.

Les migrations temporaires et les migrations circulaires sont des phénomènes particulièrement importants dans les zones rurales. Elles peuvent prendre la forme de migrations vers d'autres zones rurales dans lesquelles il existe une demande de main-d'œuvre, ou vers des zones urbaines. Les travailleurs agricoles occasionnels, par exemple, migrent souvent lors de la haute saison agricole. Dans de nombreux pays en développement, des prestataires traditionnels organisent et facilitent ces déplacements, souvent

de manière très inefficace et au détriment des travailleurs²³. Les déplacements saisonniers et temporaires jouent un rôle important dans les moyens d'existence des populations rurales, mais peu d'études ont été menées sur la question. Par conséquent, les données relatives aux flux migratoires saisonniers et temporaires ne peuvent pas être interprétées de manière globale ni systématique³². À ce jour, Eurostat, qui recueille des informations sur les migrants saisonniers dans les États membres de l'UE, est la seule source qui fournit des données sur les migrations saisonnières à même d'être comparées les unes aux autres. Même si les migrations saisonnières et circulaires sont des phénomènes croissants et de grande ampleur, elles font encore peu l'objet d'un suivi systématique à l'échelle régionale ou mondiale.

Par exemple, en Inde, les migrations temporaires sont très fréquentes au sein des populations rurales pauvres et sans terres, qui migrent pendant une durée limitée dans des centres urbains ou dans d'autres zones rurales afin de chercher du travail dans le secteur de la construction. En fait, les individus qui migrent pour une courte période (c'est-à-dire pour une période allant de 15 jours à six mois) sont plus nombreux que ceux qui migrent de manière permanente (au cours d'une année donnée)³⁰. On estime qu'en Inde, 10 millions de ménages ruraux comprennent au moins un migrant temporaire (et ce chaque année), la plupart étant concentrés dans des régions considérées comme pauvres selon les normes nationales³⁰. En Afrique du Sud, les femmes des zones rurales participent de plus en plus au marché du travail. Elles migrent souvent dans les régions d'embauche – ou à proximité – de manière temporaire, par exemple pour trouver un emploi saisonnier dans une exploitation commerciale³. Comme le montre le **tableau 1**, qui a été élaboré d'après des données collectées par le Consortium MOOP dans différents pays, les migrants saisonniers représentent 47 pour cent des migrants internes au Bangladesh. Leur part est de 17 pour cent en Éthiopie et de 38 pour cent au Zimbabwe. Ce sont généralement des hommes, même si la part des femmes est légèrement plus élevée en Éthiopie. Au Sénégal, les données collectées à partir du réseau de téléphonie mobile (pour l'année 2013) montrent que les migrations saisonnières suivent globalement le calendrier agricole. Les flux migratoires sont particulièrement importants au cours de la période de plantation, de mai à juillet, et pendant la période de récolte, d'octobre à décembre³³.

Les différents types de migrations rurales internes

Il est difficile de mesurer les flux migratoires effectués à partir des zones rurales et des zones urbaines, en direction de celles-ci ou entre celles-ci, qu'il s'agisse de flux internes ou internationaux. Comme indiqué précédemment, les estimations varient en fonction de la définition des migrations adoptée dans les pays, ainsi que de celle des zones rurales par opposition aux zones urbaines³⁴. Face à l'insuffisance des données disponibles, certaines études ont cherché à mesurer les migrations de

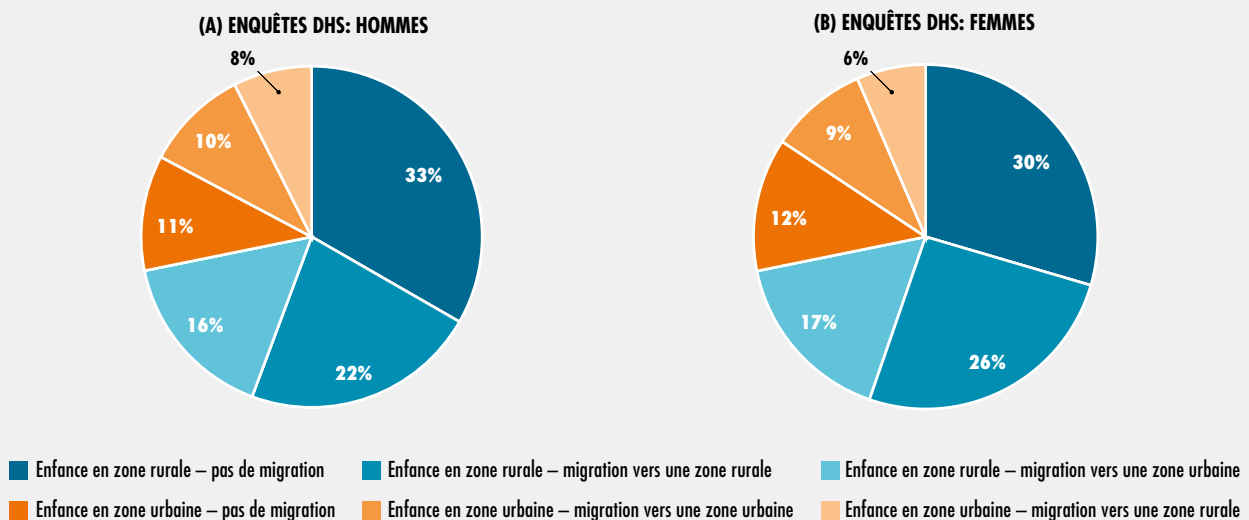
zone rurale à zone urbaine de manière indirecte, sur la base de données démographiques. Ainsi, de Brauw, Mueller et Lee estiment que le solde migratoire rural-urbain en Afrique subsaharienne a été très faible entre 1990 et 2000, et indiquent que des migrations se sont également produites à partir de zones urbaines en direction de zones rurales³⁵. Seuls les soldes migratoires peuvent faire l'objet d'une estimation indirecte, étant donné que les contre-courants s'annulent mutuellement.

Comme Young³⁶, Cattaneo et Robinson s'appuient sur des données du DHS (qui dépend de l'Agence des États-Unis pour le développement international) pour mettre en évidence les différentes formes de flux migratoires internes²⁹. Les données du DHS proviennent d'enquêtes nationales approfondies menées auprès des ménages sur la base d'échantillons représentatifs, ces enquêtes n'étant ni systématiques, ni identiques. Les données portent sur la fertilité et la santé dans les pays en développement mais également, dans une large mesure, sur les migrations. À l'origine, les études ne concernaient que les femmes, mais ont par la suite été élargies aux hommes. Les données couvrent les éléments suivants:

1. le type de région (capitale, ville ou campagne) dans lequel les personnes interrogées avaient vécu jusqu'à l'âge de 12 ans et celui dans lequel elles vivaient au moment de l'enquête;
2. on a demandé aux personnes interrogées si elles vivaient toujours dans le même lieu que celui dans lequel elles avaient vécu jusqu'à l'âge de 12 ans ou bien si elles avaient déménagé; le cas échéant, on leur a demandé à partir de quel lieu elles avaient déménagé (capitale, ville ou campagne).

La même approche que celle utilisée par Young a été adoptée pour reclasser les régions en tant que zone rurale (campagnes) ou zone urbaine (capitale, grande ville et petite ville) et seuls les pays (et enquêtes) dans lesquels les deux questions susmentionnées avaient été posées ont été retenus. On a ainsi obtenu un échantillon de 31 enquêtes ou pays (un échantillon par pays). Sur la base de cet échantillon, quatre types de migrations internes ont été évalués: migrations de zone rurale à zone rurale, de zone rurale à zone urbaine, de zone urbaine à zone rurale et de zone urbaine à zone urbaine²⁹.

FIGURE 12
PART DES INDIVIDUS QUI ONT MIGRÉ ET DE CEUX QUI N'ONT PAS MIGRÉ, EN FONCTION DU TYPE DE ZONE
DANS LEQUEL ILS RÉSIDAIENT PENDANT L'ENFANCE ET DE LEUR SITUATION ACTUELLE (SUR LA BASE D'UN
ÉCHANTILLON DE 31 PAYS)



NOTE: Les pays (classés par ordre alphabétique) qui composent l'échantillon sont les suivants (l'année de référence des enquêtes DHS est indiquée entre parenthèses): Afrique du Sud (1998); Bangladesh (2004); Bénin (1996); Brésil (1996); Burkina Faso (2003); Cameroun (2003); Égypte (2003); Éthiopie (2000); Haïti (2000); Jordanie (1997); Kazakhstan (1999); Madagascar (2003-2004); Malawi (2004); Mali (2006); Maroc (2003-2004); Mozambique (2003); Namibie (1992); Népal (2001); Nicaragua (2001); Niger (2006); Nigéria (1999); Ouzbékistan (1996); Paraguay (1990); Pérou (2002-2003); Philippines (2003); République dominicaine (2002); République-Unie de Tanzanie (1999); Sénégal (1992-1993); Togo (1998); Viet Nam (2002); Zambie (1996).

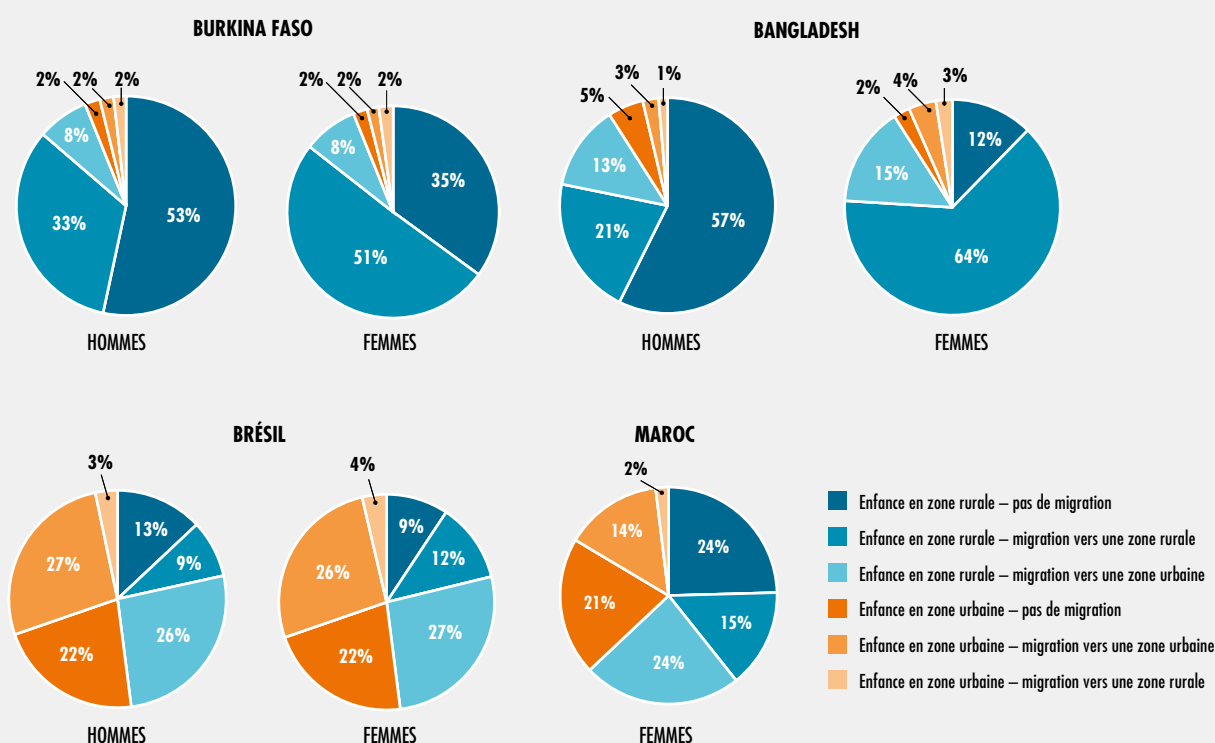
SOURCE: Cattaneo et Robinson, 2018²⁹, d'après des données issues des enquêtes DHS, Young, 2013³⁶.

Dans les pays considérés, plus de 50 pour cent de la population (58 pour cent de femmes et 56 pour cent d'hommes) s'est déplacée à l'intérieur du pays au moins une fois. La figure 12 montre la fréquence de différents types de migration par rapport à la population masculine et à la population féminine. Les portions en bleu représentent la part de la population qui a vécu dans une zone rurale jusqu'à l'âge de 12 ans. La population ayant grandi dans une zone rurale se compose de trois groupes: les individus qui sont restés dans la zone rurale dont ils sont originaires (en bleu foncé), ceux qui ont migré d'une zone rurale à une autre (en bleu moyen) et ceux qui ont migré d'une zone rurale à une zone urbaine (en bleu clair). Les portions en orange représentent la population qui a vécu dans une zone urbaine jusqu'à l'âge de 12 ans. Cette

population se compose elle aussi de trois groupes: les individus qui sont restés dans la zone urbaine dont ils sont originaires (en orange foncé), ceux qui ont migré d'une zone urbaine à une autre (en orange moyen) et ceux qui ont migré d'une zone urbaine à une zone rurale (en orange clair).

Certaines grandes caractéristiques sont communes aux hommes et aux femmes. Plus de la moitié de la population originaire d'une zone rurale a migré, sous une forme ou une autre. La part de la population qui a migré d'une zone rurale à une autre (22 pour cent pour les hommes et 26 pour cent pour les femmes) est supérieure à celle de la population qui a migré d'une zone rurale à une zone urbaine (16 pour cent pour les hommes et 17 pour cent pour les femmes). Toutefois, la part

FIGURE 13
PART DES INDIVIDUS QUI ONT MIGRÉ ET DE CEUX QUI N'ONT PAS MIGRÉ, EN FONCTION DU TYPE DE ZONE DANS LAQUELLE ILS RÉSIDAIENT PENDANT L'ENFANCE ET DE LEUR SITUATION ACTUELLE (POUR UN ÉCHANTILLON DE PAYS)



NOTE: Années de référence des enquêtes DHS: Bangladesh (2004); Brésil (1996); Burkina Faso (2003); et Maroc (2003-2004).
SOURCE: Cattaneo et Robinson, 2018²⁹, d'après des données issues des enquêtes DHS, Young, 2013³⁶.

des individus ayant migré d'une zone rurale à une zone urbaine par rapport à la population totale est supérieure à celle de la population qui a migré d'une zone urbaine à une zone rurale (8 pour cent pour les hommes et 6 pour cent pour les femmes). On peut en déduire que les flux migratoires à partir de zones rurales et en direction de zones urbaines représentent environ 10 pour cent de la population, hommes et femmes confondus.

Il n'en reste pas moins que les caractéristiques des migrations varient assez nettement d'un pays à l'autre. Dans tous les pays qui composent l'échantillon, le solde migratoire rural urbain était

positif, même si, comme l'a fait remarquer Lucas³⁴, les flux migratoires entre zones rurales sont très importants – et supérieurs aux flux migratoires de zone rurale à zone urbaine – dans les pays majoritairement ruraux, comme le sont les pays d'Asie et d'Afrique subsaharienne. Ces pays appartiennent le plus souvent à l'une des deux catégories caractérisées par un «contexte fragile» dans la typologie des profils de pays, même si certains sont des «pays engagés dans une dynamique de développement» (dans la figure 13, le Burkina Faso relève du premier cas de figure et le Bangladesh du second). En revanche, les migrations entre zones urbaines et les migrations

de zone rurale à zone urbaine sont de plus grande ampleur dans les pays fortement urbanisés, comme les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et ceux du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (par exemple le Brésil et le Maroc dans la figure 13). Ce type de pays relève plutôt des catégories des «pays en transition» ou des «pays de destination».

On observe également de grandes disparités entre les pays s'agissant du rôle de la dimension hommes-femmes dans les migrations. Dans la figure 13 par exemple, on voit qu'au Burkina Faso et au Bangladesh les caractéristiques des migrations varient fortement en fonction du sexe des migrants alors que ce n'est pas le cas au Brésil. De manière générale, c'est en Asie du Sud que les différences liées à la dimension hommes-femmes sont les plus marquées, ainsi que dans certains pays africains. Dans ces régions, les migrations entre zones rurales sont en général davantage le fait des femmes que des hommes (voir l'encadré 8, consacré aux flux migratoires internes en Inde). Dans d'autres pays, de manière générale, tous les types de migration se caractérisent par la prévalence des femmes. C'est le cas au Kirghizistan, où les migrations entre zones rurales sont relativement faibles: en 2016, elles représentaient seulement 18 pour cent des migrations internes, contre 44 pour cent pour les migrations de zone rurale à zone urbaine, 22 pour cent pour les migrations de zone urbaine à zone rurale, et 16 pour cent pour les migrations entre zones urbaines. L'ensemble de ces migrations internes étaient principalement le fait des femmes, qui représentaient 67 pour cent des migrants internes du Kirghizistan en 2016³⁷. On n'observe pas nécessairement de déséquilibre dans la représentation hommes-femmes lorsque le niveau de développement est faible, mais le développement et l'augmentation de l'urbanisation se traduisent habituellement par une représentation plus équilibrée des deux sexes, peut-être en raison du fait que la participation au marché du travail est plus large et plus équitable et que les populations sont mieux informées.

La part des différents types de migrants indiquée ci-avant couvre une période prolongée (depuis l'âge de 12 ans jusqu'à la période où l'enquête est réalisée, l'âge moyen des personnes interrogées

étant de 35 ans), ce qui empêche de mettre en évidence les cas dans lesquels les individus se sont déplacés à plusieurs reprises. En effet, de nombreuses personnes peuvent s'être déplacées plus d'une fois et avoir effectué des étapes intermédiaires avant d'atteindre leur lieu de résidence actuel. Mesurer la part des migrants qui se sont déplacés une seule fois et celle des migrants qui se sont déplacés plus d'une fois renseigne sur la fréquence des migrations par étapes (figure 14). Comme dans les graphiques précédents, les portions en bleu représentent la population qui a vécu dans une zone rurale jusqu'à l'âge de 12 ans et les portions en orange la population qui a vécu dans une zone urbaine jusqu'à l'âge de 12 ans.

À partir de l'échantillon et à l'aide de méthodes d'analyse économétrique, Cattaneo et Robinson ont estimé qu'environ 33 pour cent des hommes sont restés dans la zone rurale dont ils étaient originaires (en bleu foncé), que 22 pour cent des hommes originaires d'une zone rurale se sont déplacés une fois seulement (en bleu moyen) et que 16 pour cent des hommes originaires d'une zone rurale se sont déplacés plus d'une fois (en bleu clair). Pour les zones urbaines, les parts correspondantes sont les suivantes: 11 pour cent (en orange clair), 11 pour cent (en orange moyen) et 7 pour cent (en orange foncé). Dans l'ensemble, 23 pour cent de la population masculine (16 pour cent plus 7 pour cent) s'est déplacée plus d'une fois. Pour les femmes, les parts respectives s'agissant des zones rurales (15 pour cent) et des zones urbaines (5 pour cent) sont légèrement plus faibles. Dans l'ensemble des pays, les tendances sont relativement homogènes s'agissant de la part de la population qui déclare s'être déplacée plus d'une fois depuis l'enfance. Dans les deux tiers des pays, la part de la population qui s'est déplacée plus d'une fois est comprise entre 15 et 25 pour cent. Si l'on considère l'ensemble des pays, elle est comprise entre un niveau inférieur à un dixième de la population et un niveau égal à un tiers de la population²⁹.

Dans les pays qui en sont à un stade de transformation structurelle avancé («pays en transition» et «pays engagés dans une dynamique de développement», voir figures 3 et 4, chapitre 1), la part des individus qui n'ont jamais quitté le lieu où ils résident depuis l'enfance est en règle générale

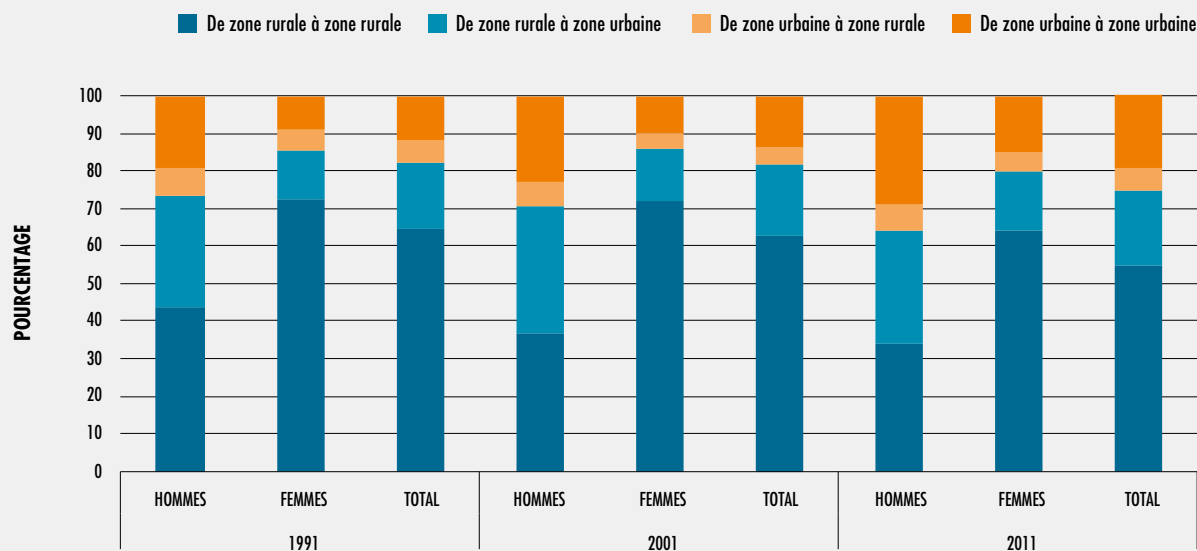
ENCADRÉ 8 LES FLUX MIGRATOIRES INTERNES EN INDE

En Inde, pays essentiellement rural dont plus de 65 pour cent de la population vit dans une zone rurale³⁸ et qui se caractérise par un taux élevé de migrations internes, les flux migratoires entre zones rurales représentaient 55 pour cent de l'ensemble des flux migratoires (soit près de 250 millions de personnes) en 2011, d'après les données collectées dans le cadre d'un recensement national. À titre de comparaison, la part des migrations de zone rurale à zone urbaine n'était que de 20 pour cent (90 millions de personnes). Si l'on prend uniquement en considération le solde migratoire rural-urbain, elle n'est que de 14 pour cent, étant donné que la part des flux migratoires de zone urbaine à zone rurale est de 6 pour cent. La part relative des différents flux migratoires est restée relativement stable au cours des périodes couvertes par les trois recensements pour lesquels des données sont actuellement disponibles (voir la figure ci-dessous).

Cependant, on observe de grandes disparités liées à la dimension hommes-femmes. Les femmes migrent principalement entre des zones rurales. En 2011, la part de ce type de migration était de 64 pour cent, contre seulement 16 pour cent pour les migrations de zone rurale à zone urbaine. Pour les hommes, les migrations entre zones rurales ne représentaient que 34 pour cent de l'ensemble des flux migratoires, alors que la part des

flux migratoires de zone rurale à zone urbaine était de 30 pour cent, soit près du double de la part correspondante pour les femmes. Ces disparités peuvent s'expliquer par le fait que les hommes et les femmes migrent pour des raisons différentes. D'après des données issues du recensement réalisé en 2001, chez les femmes, le mariage a été le facteur qui a motivé 65 pour cent des migrations ayant eu lieu depuis le recensement précédent (voire 78 pour cent pour les migrations entre zones rurales), et seuls 3 pour cent des flux migratoires ont été motivés par des raisons liées au travail. Chez les hommes, les migrations ont été principalement motivées par la recherche d'un emploi (38 pour cent des migrations, voire 50 pour cent pour les migrations d'une zone rurale à une zone urbaine) et seuls 2 pour cent des migrations s'expliquent par des motifs liés au mariage. Cependant, ces chiffres portent sur l'ensemble des migrants, y compris les enfants et autres personnes à charge, qui représentent 36 pour cent des migrants de sexe masculin et 23 pour cent des migrants de sexe féminin³⁹. Le taux élevé de femmes qui migrent pour se marier est propre à l'Inde, et les femmes sont de plus en plus nombreuses à quitter les zones rurales pour des raisons économiques (comme indiqué dans le chapitre 3).

MIGRANTS EN INDE, PAR TYPE DE MIGRATION, EN 1991, 2001 ET 2011

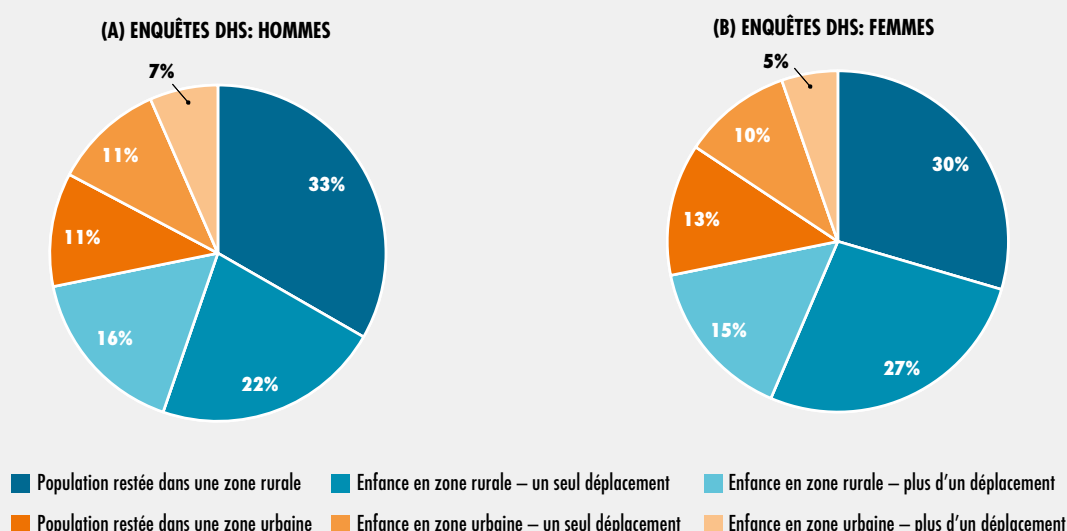


SOURCE: Chandrasekhar, 2017³⁰, d'après des données issues des recensements nationaux de 1991, 2001 et 2011.

légèrement plus faible, et est comprise entre 30 et 40 pour cent de la population (Brésil, Pérou et Philippines). Les pays de cette catégorie caractérisés par un taux de non-migrants supérieur

à 40 pour cent sont aussi, en général, des pays dans lesquels la part de la population urbaine qui choisit de ne pas migrer est plus élevée. Cela est notamment le cas du Nicaragua et du Kazakhstan.

FIGURE 14
PART DE LA POPULATION QUI NE S'EST JAMAIS DÉPLACÉE, DE LA POPULATION QUI S'EST DÉPLACÉE UNE SEULE FOIS ET DE LA POPULATION QUI S'EST DÉPLACÉE PLUS D'UNE FOIS, EN FONCTION DU LIEU DE RÉSIDENCE PENDANT L'ENFANCE (POUR UN ÉCHANTILLON DE 31 PAYS ET SUR UNE PÉRIODE ALLANT DE LA FIN DES ANNÉES 1990 AU DÉBUT DES ANNÉES 2000)



NOTE: Les pays qui composent l'échantillon sont les suivants (l'année de référence des enquêtes DHS est indiquée entre parenthèses): Afrique du Sud (1998); Bangladesh (2004); Bénin (1996); Brésil (1996); Burkina Faso (2003); Cameroun (2003); Égypte (2003); Éthiopie (2000); Haïti (2000); Jordanie (1997); Kazakhstan (1999); Madagascar (2003-2004); Malawi (2004); Mali (2006); Maroc (2003-2004); Mozambique (2003); Namibie (1992); Népal (2001); Nicaragua (2001); Niger (2006); Nigéria (1999); Ouzbékistan (1996); Paraguay (1990); Pérou (2002-2003); Philippines (2003); République dominicaine (2002); République-Unie de Tanzanie (1999); Sénégal (1992-1993); Togo (1998); Viet Nam (2002); Zambie (1996).

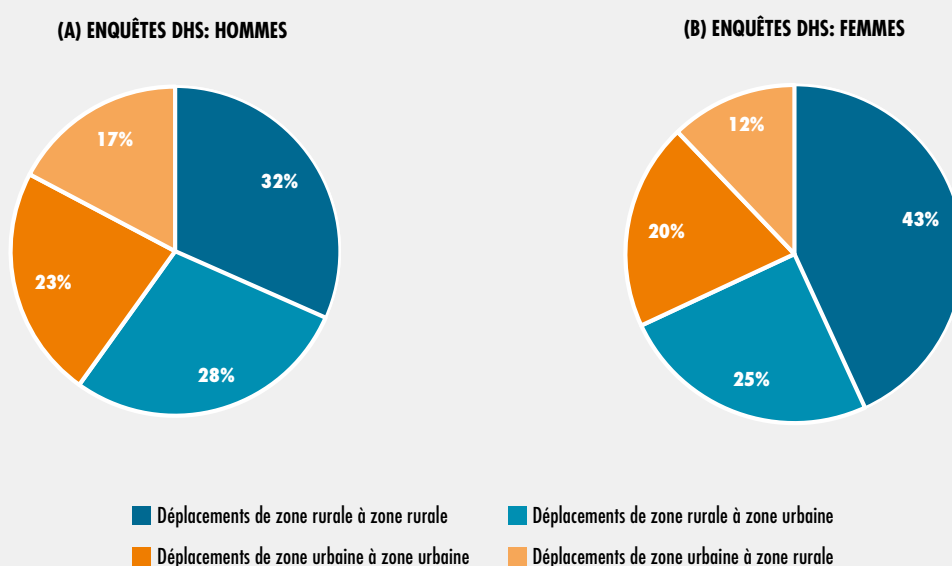
SOURCE: Cattaneo et Robinson, 2018²⁹, d'après des données issues des enquêtes DHS, Young, 2013³⁶.

Un individu ou un ménage donné peut se déplacer à plusieurs reprises^{vi}. Si l'on tient compte des multiples déplacements d'un individu ou d'un ménage, on peut calculer la part des déplacements qui ont une zone rurale pour

^{vi} Les données disponibles permettent seulement de déterminer si les individus se sont déplacés une fois ou bien plus d'une fois. Dans la figure 15, les déplacements des individus qui se sont déplacés au moins trois fois sont donc sous-évalués. Les estimations peuvent s'en trouver faussées si, par exemple, les individus qui se sont déplacés au moins trois fois se déplacent principalement entre des zones urbaines. Cependant, étant donné que la population qui s'est déplacée au moins trois fois ne représente qu'une partie des 20 à 22 pour cent de la population qui s'est déplacée plus d'une fois, la marge d'erreur devrait être limitée et ne devrait pas avoir d'incidence sur l'ampleur relative des déplacements ruraux par rapport aux déplacements entre les zones urbaines.

origine ou pour destination. De manière générale, dans les pays considérés, environ 80 pour cent des déplacements (effectués par des hommes ou par des femmes) ont une zone rurale pour origine ou pour destination (figure 15). Cependant, on observe des différences d'une région à l'autre: en Afrique subsaharienne, la plus faible part des déplacements internes ayant une zone rurale pour origine ou pour destination est supérieure à 75 pour cent, tandis que dans d'autres régions en développement caractérisées par un taux d'urbanisation plus élevé, les migrations rurales représentent au moins 50 pour cent de l'ensemble des déplacements internes²⁹.

FIGURE 15
PART DES DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS DE ZONE RURALE À ZONE URBAINE, DE ZONE URBAINE À ZONE URBAINE
ET DE ZONE RURALE À ZONE RURALE



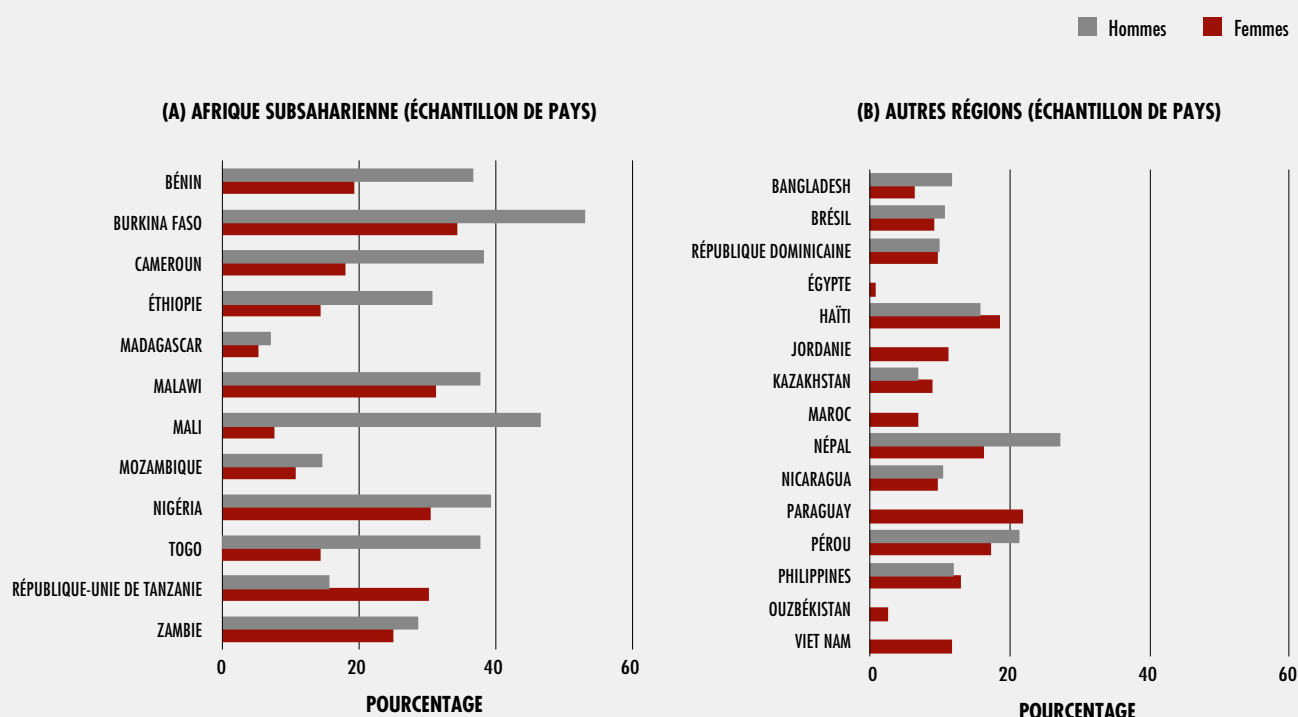
SOURCE: Cattaneo et Robinson, 2018²⁹, d'après des données issues des enquêtes DHS, Young, 2013³⁶.

Par ailleurs, les migrations de retour sont une autre dimension importante des migrations rurales. Parmi les individus qui se déplacent plus d'une fois, un certain nombre retournent dans leur région d'origine. Les données du DHS ne permettent pas de savoir combien d'individus retournent dans leur région d'origine. Toutefois, il est possible de déterminer si un individu qui a migré d'une zone rurale à une zone urbaine (ou inversement) après l'enfance a décidé de retourner dans une zone rurale (ou urbaine), sans qu'il s'agisse nécessairement de sa région d'origine (figure 16). L'ampleur de ce type de migration «de retour» peut être assez importante, en particulier dans les pays qui en sont à un stade peu avancé de leur développement (ce qui est le cas de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, comme indiqué dans la figure 16a). Les individus originaires d'une zone rurale ont tendance à davantage revenir dans leur région d'origine que ceux qui sont originaires d'une zone urbaine.

Les migrations de retour vers des zones rurales sont davantage le fait des hommes que des femmes (sauf à Haïti, au Kazakhstan, aux Philippines et en République-Unie de Tanzanie). À mesure que les pays se développent, le nombre de migrants qui reviennent s'installer dans une zone rurale diminue pour atteindre environ 10 pour cent de l'effectif total des migrants ruraux qui se sont installés dans une zone urbaine, voire moins (Bangladesh, Brésil, Kazakhstan, Nicaragua, Philippines, Viet Nam), sauf au Pérou (où 21 pour cent des hommes et 17 pour cent des femmes sont concernés par ce type de migration).

Les migrations de retour varient en fonction du sexe des migrants. Au Burkina Faso, par exemple, 53 pour cent des hommes qui ont migré d'une zone rurale à une zone urbaine ont fini par retourner s'installer dans une zone rurale, soit 6,5 pour cent de l'ensemble de la population masculine. Pour les femmes, ce chiffre est

FIGURE 16
PART DES MIGRANTS AYANT QUITTÉ UNE ZONE RURALE POUR UNE ZONE URBAINE QUI RETOURNENT
DANS UNE ZONE RURALE, PAR SEXE



NOTE: Années de référence des enquêtes DHS: Bangladesh (2004); Bénin (1996); Brésil (1996); Burkina Faso (2003); Cameroun (2003); Égypte (2003); Éthiopie (2000); Haïti (2000); Jordanie (1997); Kazakhstan (1999); Madagascar (2003-2004); Malawi (2004); Mali (2006); Maroc (2003-2004); Mozambique (2003); Népal (2001); Nicaragua (2001); Nigéria (1999); Ouzbékistan (1996); Paraguay (1990); Pérou (2002-2003); Philippines (2003); République dominicaine (2002); République-Unie de Tanzanie (1999); Togo (1998); Viet Nam (2002); Zambie (1996).

SOURCE: Cattaneo et Robinson, 2018²⁹, d'après des données issues des enquêtes DHS, Young, 2013³⁶.

de 34 pour cent, soit 3,4 pour cent de l'ensemble de la population féminine. Les migrations de retour sont très fréquentes au Burkina Faso; cela dit, dans plusieurs pays, les hommes qui retournent dans une zone rurale représentent 25 à 45 pour cent des individus qui ont migré d'une zone rurale à une zone urbaine (Éthiopie, Malawi, Mali, Népal, Nigéria, Togo et Zambie). Le fait que les hommes soient nombreux dans ces pays à revenir s'installer dans une zone rurale peut s'expliquer de plusieurs manières. Il se peut que les données utilisées tiennent compte des

migrations circulaires, dans le cadre desquelles les hommes (membres de ménages) font des allers et retours entre la zone rurale dans laquelle vivent les ménages et des zones urbaines, tandis que les autres membres du ménage restent dans leur zone rurale de résidence. Il se peut également que les individus retournent dans une zone rurale après avoir été confrontés à la faiblesse des débouchés dans les zones urbaines ou bien pour entamer une activité économique en mettant à profit les connaissances qu'ils ont acquises. ■

ENCADRÉ 9

RÉFUGIÉS ET PERSONNES DÉPLACÉES À L'INTÉRIEUR DE LEUR PROPRE PAYS: CONCEPTS FONDAMENTAUX ET INCIDENCES JURIDIQUES

Un individu forcé de quitter son foyer en raison d'un conflit armé, de persécutions ou de catastrophes d'origine naturelle ou humaine peut soit rester sur le territoire de son pays, soit trouver refuge à l'étranger. Dans le premier cas de figure, l'individu en question entre dans la catégorie des personnes déplacées. Dans le second cas de figure, il demande en général à un pays hôte de lui accorder le statut de réfugié. La principale différence entre ces deux cas de figure est qu'une personne déplacée dans son propre pays n'a pas de statut juridique propre, et ne peut donc pas revendiquer des droits en plus de ceux qu'elle a en commun avec ses concitoyens. Le statut de réfugié, en revanche, est un statut juridique, s'accompagne de

droits spécifiques et garantit une protection internationale⁴¹. La notion de «réfugié», telle que définie dans la Convention de Genève relative au statut des réfugiés (1951), désigne une personne qui se trouve hors de son pays de résidence parce qu'elle «[craint] avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques»ⁱ. Les catastrophes naturelles et les perturbations environnementales et climatiques graves n'entrent pas dans le champ de cette définition^{42,43}. De même, les personnes qui fuient la pauvreté extrême entrent dans la catégorie des migrants économiques, et non dans celle des réfugiés.

i Convention de Genève relative au statut des réfugiés, 189 RTNU 150, 28 juillet 1951 (entrée en vigueur: 22 avril 1954), article 1 A(2).

DE NOMBREUX MIGRANTS SONT DES RÉFUGIÉS OU DES PERSONNES DÉPLACÉES DANS LEUR PROPRE PAYS

Une grande partie des migrations sont causées par des situations de crise qui s'inscrivent dans un contexte fragile (voir les figures 3 et 4 du chapitre 1, relatives à la typologie des profils de pays). Au cours des 10 dernières années, les crises provoquées par de graves perturbations climatiques ou par des conflits armés (voire les deux en même temps) se sont multipliées dans le monde et ont eu des conséquences de grande ampleur sur les migrations. Le nombre de conflits internes a considérablement augmenté depuis 2010. Les conflits internes non étatiques se sont accrus de 125 pour cent et les conflits internes impliquant les États ont progressé de 60 pour cent⁴⁰. Les conséquences de ces crises se manifestent dans de nombreux pays et régions – en développement ou développés – et se traduisent par l'augmentation du nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées (encadré 9). Ce phénomène vaut la peine d'être analysé en tant que tel, mais, dans le contexte du présent rapport, il convient avant tout de souligner qu'un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées vivent dans une zone rurale.

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en 2016, on dénombrait 65,6 millions de personnes déplacées de force dans le monde, suite à des persécutions, des conflits, des situations de violence généralisée et des violations des droits de l'homme. Parmi elles, 40,3 millions étaient des personnes déplacées, 22,5 millions étaient des réfugiés et 2,8 millions étaient des demandeurs d'asile⁴⁴. En 2016, on comptait 10,3 millions de nouvelles personnes déplacées à cause de conflits ou de persécutions. La moitié des réfugiés étaient des enfants⁴⁴. Le nombre de personnes déplacées dans le monde à la suite de conflits est resté relativement stable jusqu'en 2011. De 2011 à 2016, le nombre de personnes déplacées (réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) a considérablement augmenté (dans une proportion supérieure à 50 pour cent par rapport à 2011), dans un contexte marqué par l'augmentation de l'instabilité politique et du nombre de conflits armés au Proche-Orient, notamment en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen (figure 17).

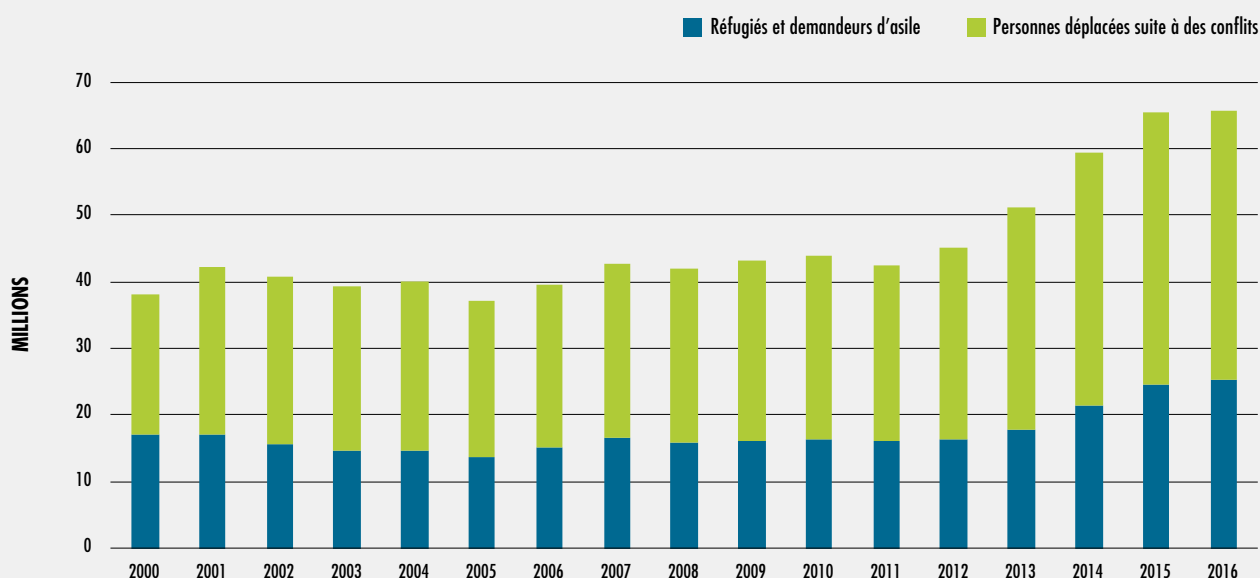
Les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont de plus en plus souvent victimes de déplacements prolongés, c'est-à-dire de déplacements qui durent trois ans au minimum. Des données portant sur la période 1978-2014 montrent que plus de 80 pour cent des crises relatives aux réfugiés durent au moins 10 ans, et que deux sur cinq durent au moins 20 ans. À la fin 2014, les

deux tiers de l'effectif total des réfugiés, soit 12,9 millions de personnes, étaient victimes de déplacements prolongés, soit une proportion légèrement plus faible que sur la période 1978-2014. Cette diminution s'explique par l'arrivée de nouveaux réfugiés originaires de la République arabe syrienne. Dans les deux tiers des pays dans lesquels les déplacements consécutifs à des conflits faisaient l'objet d'un suivi en 2014, au moins 50 pour cent des personnes déplacées l'étaient depuis plus de trois ans⁴⁸.

Ce sont souvent les populations rurales qui sont les plus touchées par les situations de crise à l'origine des déplacements forcés. Cependant,

compte tenu des lacunes des données sur lesquelles elles reposent, les estimations des déplacements dont l'on dispose n'indiquent pas la mesure dans laquelle les réfugiés et les personnes déplacées ont été forcés de quitter une zone rurale. Néanmoins, comme indiqué dans le chapitre 3, parmi les pays en proie à un conflit ou à une crise prolongée, beaucoup dépendent essentiellement du secteur rural et comptent plus de la moitié de leur population dans des zones rurales. La population rurale des pays en proie à une crise prolongée représente en moyenne 62 pour cent de leur population totale, voire plus de 80 pour cent dans certains cas⁴⁰.

FIGURE 17
ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS PROVOQUÉS PAR DES CONFLITS, À L'ÉCHELLE MONDIALE (2000-2016)



NOTE: Les estimations tiennent compte des individus qui ont été déplacés de force dans le monde en raison de persécutions, de conflits, de situations de violence ou de violations des droits de l'homme. En 2016, on comptait 65,6 millions de personnes déplacées, dont 17,2 millions de réfugiés relevant du mandat du HCR; 5,3 millions de réfugiés palestiniens recensés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA); 2,8 millions de demandeurs d'asile et 40,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Compte tenu de l'évolution des méthodes de classification et d'estimation dans plusieurs pays, les chiffres pour 2007 ne sont pas entièrement comparables avec les chiffres qui portent sur les années précédentes.

SOURCES: FAO, d'après le HCR (2017), *Global Trends in Forced Displacement in 2016*, annexe (tableau 25)⁴⁴ et HCR (2016), *Global Trends in Forced Displacement in 2015*⁴⁵, annexe (tableau 25) (années 2004 et 2005) – données relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile relevant du mandat du HCR; UNRWA, Dans *Figures* (publication annuelle) (2000-2017)⁴⁶ – données relatives aux réfugiés palestiniens –; site web de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) consacré aux déplacements – données relatives aux personnes déplacées suite à des conflits⁴⁷.

TABLEAU 2
NOMBRE DE RÉFUGIÉS PAR RÉGION D'ACCUEIL, EN 1990, 1995, 2000, 2005, 2010 ET 2015

Région de destination	1990	1995	2000	2005	2010	2015
Effectif total (en millions)						
MONDE	18,8	17,9	15,8	13,3	15,4	25,3
Régions développées	2,0	3,6	3,0	2,4	2,0	3,6
Régions en développement	16,8	14,2	12,8	10,9	13,3	21,7

NOTE: Les stocks de réfugiés sont estimés en milieu d'année (pour les deux sexes). Voir l'annexe statistique (tableau A6) pour des données détaillées par pays.

SOURCE: FAO, d'après des données issues de l'ONU DAES, 2017, tableau 6¹.

Le nombre de réfugiés internationaux a augmenté au cours de la dernière décennie

Les réfugiés internationaux représentent une part importante des migrants internationaux.

Selon l'Organisation des Nations Unies, après avoir diminué entre 1990 et 2005, le nombre de réfugiés internationaux est reparti à la hausse pour atteindre 25,3 millions de personnes en 2015 (tableau 2), soit 10 pour cent de l'effectif total des migrants internationaux. Les régions développées et les régions en développement ont toutes deux accueilli davantage de réfugiés au cours des dernières années. Toutefois, les pays en développement accueillent davantage de réfugiés que les pays développés (21,7 millions contre 3,6 millions en 2015, soit respectivement 85,7 pour cent et 14,3 pour cent) et le nombre de réfugiés installés dans des régions en développement a été multiplié par deux entre 2005 et 2015. L'augmentation du nombre de réfugiés observée au cours des 10 dernières années s'explique principalement par la hausse ininterrompue du nombre de réfugiés originaires du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (depuis 2012) et d'Afrique subsaharienne (depuis 2013). Plus de la moitié des réfugiés dans le monde sont originaires de seulement trois pays, à savoir la République arabe syrienne, l'Afghanistan et le Soudan du Sud⁴⁴.

Les 10 pays qui accueillent le plus de réfugiés sont la Turquie, le Pakistan, le Liban, la République islamique d'Iran, l'Ouganda, l'Éthiopie, la Jordanie, l'Allemagne, la République démocratique du Congo et le Kenya⁴⁴. Manifestement, c'est principalement aux pays en développement qu'incombe la charge d'accueillir les populations déplacées. À la fin de 2016, la

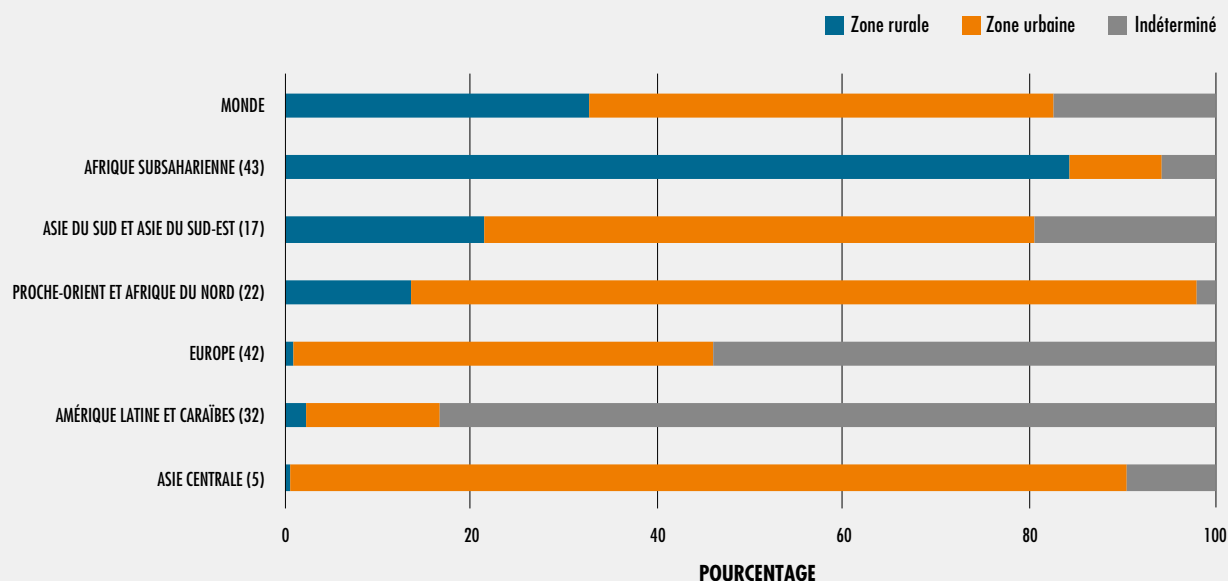
Turquie, le Liban et la Jordanie accueillent 28 pour cent des réfugiés dans le monde, essentiellement des réfugiés originaires de la République arabe syrienne⁴⁴. Le Liban accueille plus d'un million de réfugiés. La plupart d'entre eux sont originaires de la République arabe syrienne mais un petit nombre viennent également d'Iraq⁴⁴. Au Liban, les réfugiés représentent un sixième de la population.

Les données disponibles ne permettent pas de savoir si les réfugiés sont originaires d'une zone rurale ou d'une zone urbaine, mais des informations sur les zones d'installation des réfugiés sont disponibles, bien qu'elles soient incomplètes. Des données du HCR indiquent qu'en 2016, au moins un tiers de la population mondiale de réfugiés vivait dans une zone rurale (figure 18). Cependant, ces moyennes masquent de grandes disparités régionales. Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, 84 pour cent des réfugiés sont réinstallés dans une zone urbaine, tandis qu'en Afrique subsaharienne, 84 pour cent vivent dans une zone rurale.

Le nombre de personnes déplacées est nettement supérieur au nombre de réfugiés

Les réfugiés et les migrants internationaux font l'objet d'une attention particulière; pourtant, les réfugiés sont nettement moins nombreux que les personnes déplacées (figure 17). À la fin de 2017, on comptait 40 millions de personnes déplacées suite à des conflits armés et des situations de violence généralisée⁴⁹. Parmi elles, 11,8 millions avaient été déplacées dans le courant de 2017, soit près de deux fois plus de personnes qu'en 2016 (6,9 millions). La plupart des nouveaux déplacements dus à des conflits et à des

FIGURE 18
RÉPARTITION DES RÉFUGIÉS PAR TYPE DE ZONE, DANS LE MONDE ET POUR DIFFÉRENTES RÉGIONS (2016)



NOTE: Le nombre de pays qui composent chaque région est indiqué entre parenthèses. L'estimation mondiale comprend l'Amérique du Nord (2) et l'Océanie (8). Voir l'annexe statistique (tableau A6) pour des données détaillées par pays.

SOURCE: FAO, d'après des données du HCR, 2017⁴⁴, annexe (tableau 19).

situations de violence généralisée se sont produits au Proche-Orient et en Afrique subsaharienne. En 2017, la plupart des nouveaux déplacements ont eu lieu en République arabe syrienne (2,9 millions) et en République démocratique du Congo (2,2 millions). C'est en République arabe syrienne que l'on comptait le plus de personnes déplacées (plus de 6,7 millions), suivie par la Colombie (plus de 6,5 millions)⁴⁹.

Les personnes déplacées suite à une catastrophe le sont très souvent pour une période prolongée. Cependant, les données disponibles ne portent que sur le nombre de nouveaux déplacements. Le nombre total de personnes déplacées suite à des catastrophes naturelles est inconnu, car il est difficile d'obtenir des données sur la question. Cela dit, l'idée selon laquelle les déplacements provoqués par des catastrophes seraient de courte durée est erronée et favorisée par des événements ponctuels, par exemple la date anniversaire d'une catastrophe⁴¹. Entre 2008 et 2017, les nouveaux déplacements ont davantage été provoqués par des catastrophes consécutives à des aléas naturels soudains que par des conflits. En 2017, environ 18 millions de déplacements provoqués par des catastrophes étaient dus à des aléas liés à des phénomènes

météorologiques et 700 000 à des aléas d'ordre géophysique⁴⁹. La probabilité qu'une catastrophe soit à l'origine d'un déplacement a augmenté de 60 pour cent entre 1970 et 2014, et devrait continuer d'augmenter sous l'effet du changement climatique⁵⁰. C'est généralement dans les pays à faible revenu que le risque qu'une catastrophe donne lieu à des déplacements est le plus élevé, notamment dans cinq pays d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Ces pays ont une part élevée de leur population qui vit le long des littoraux et qui est vulnérable, et leur capacité d'investir dans des mesures de réduction des risques de catastrophe et d'assistance aux personnes déplacées est relativement faible⁴⁹.

Qu'elles aient été déplacées à cause d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, la destination des personnes déplacées dépend de plusieurs facteurs. Les données sur la destination des personnes déplacées sont cependant peu nombreuses, voire inexistantes, car il est difficile de suivre les déplacements des individus dans des conditions aussi difficiles. Une récente étude de la FAO indique qu'en 2016 les zones rurales de la République arabe syrienne accueillaient quelque 2 millions de personnes déplacées, soit un tiers de l'effectif total des personnes déplacées recensé la même année⁵¹. ■

CONCLUSIONS

Les tendances et les formes des migrations qui ont été examinées dans le présent chapitre montrent que ces dernières sont nettement plus nuancées et complexes que ce que suggèrent leur traitement sur la scène internationale. Ce chapitre remet en question les perceptions des migrations les plus courantes et présente de nouvelles informations qui mettent en évidence l'intensité et l'ampleur des déplacements au sein des pays ainsi que les liens entre les migrations internes et les migrations internationales. Comme nous l'avons vu, les zones rurales jouent un rôle important dans les migrations internes et les migrations internationales, en tant que régions d'origine ou de destination des flux migratoires.

La première idée fausse communément répandue s'agissant des migrations est que les migrations internationales s'effectuent la plupart du temps à partir de pays en développement vers des pays développés. Depuis 2010, les flux migratoires entre pays en développement sont supérieurs aux flux migratoires à partir de pays en développement et en direction de pays développés. En outre, les données disponibles attestent de l'importance que revêtent les migrations intrarégionales dans la plupart des régions du monde. Dans ce contexte, les disparités en matière de développement économique et social dans les régions en développement auront des incidences sur l'évolution des migrations internationales. S'agissant de l'ampleur des flux migratoires, comme indiqué dans le chapitre 1, les données empiriques disponibles montrent que, de manière générale, le développement économique se traduit, dans un premier temps, par une augmentation de l'émigration, laquelle ne commence à diminuer que dans un deuxième temps, une fois que les pays ont atteint le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. L'effet du développement sur les futurs flux migratoires internationaux dépendra par conséquent du stade auquel seront rendus les pays dans leur processus de développement économique. Les régions de destination seront probablement différentes de celles d'aujourd'hui, qui sont elles-mêmes différentes de celles d'autrefois. À mesure qu'ils se développent, les pays peuvent devenir des destinations auxquelles aspirent les migrants ainsi que des pôles migratoires régionaux. Dans les années à venir, les pays en transition engagés dans une dynamique de

développement sont susceptibles de devenir des pays de destination des flux migratoires.

Les migrations internes, dont l'importance est souvent négligée – en particulier lorsqu'elles ont une zone rurale pour origine ou pour destination – sont une dimension clé de la transformation des économies. Sur la base des données du Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires (DHS), nous avons vu qu'environ 40 pour cent de la population des 31 pays en développement qui composent l'échantillon de référence se déplace dans le cadre de migrations internes (migrations de zone rurale à zone rurale, de zone rurale à zone urbaine ou de zone urbaine à zone rurale). Ces déplacements peuvent représenter un atout en période de transformation économique, dans la mesure où les travailleurs se déplacent dans les régions où il existe une demande de main-d'œuvre. L'importance relative des migrations entre zones rurales et des migrations d'une zone rurale à une zone urbaine évolue à mesure que les pays se développent. Plus les pays se développent, s'urbanisent et diversifient leurs activités économiques, plus l'exode rural augmente. Il convient également de prendre en considération le rôle des migrations de retour. Dans certains pays, 30 pour cent (voire plus, en fonction du sexe des individus) des migrants ruraux qui se sont installés dans une zone urbaine retournent vivre dans une zone rurale. Ce phénomène décroît à mesure que les pays se développent.

Les tendances des migrations rurales observées par le passé pourront servir à éclairer les décisions des responsables politiques au cours des prochaines décennies. Le problème de la pression démographique dans les zones rurales continuera de se poser et sera susceptible d'inciter les populations de certaines régions à migrer, notamment en Afrique subsaharienne, où la population rurale devrait continuer d'augmenter de manière spectaculaire, et l'Asie du Sud, où la population ne devrait pas connaître de diminution sensible dans les décennies à venir. Dans ces régions, et en particulier en Afrique subsaharienne, ces dynamiques démographiques rurales constituent un frein de taille au développement économique et à la création d'emplois, qui sont pourtant des conditions essentielles à la réalisation d'ici à 2030 des objectifs de développement durable

relatifs à l'élimination de la faim et de la pauvreté. Les questions relatives au développement rural et à la création d'emplois, nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable, auront sans aucun doute des incidences majeures sur les formes que prendra l'exode rural à l'avenir.

Comme le montre ce chapitre, les migrations internes et les migrations internationales ne sont pas indépendantes les unes des autres. Il est bien sûr possible que certaines personnes décident de migrer à l'étranger directement depuis le lieu où elles sont nées, par exemple lorsqu'elles peuvent s'appuyer sur un réseau dans le lieu de destination. Les informations dont l'on dispose indiquent néanmoins que les migrations s'effectuent souvent par étapes. Avant d'émigrer à l'étranger, les migrants peuvent commencer par se déplacer à l'intérieur de leur pays, par exemple en quittant une zone rurale pour s'installer dans une zone urbaine. Des données du sondage mondial de Gallup montrent que, indépendamment de leurs revenus, les individus qui ont déjà migré à l'intérieur d'un pays sont plus susceptibles d'émigrer à l'étranger que les autres (figure 9). Parmi les migrants internes, les individus qui ont migré dans une zone urbaine sont plus nombreux à prévoir d'émigrer à l'étranger que ceux qui ont migré dans une zone rurale (figure 10). Ces interrelations jouent un rôle important dans les flux migratoires et dans la voie qu'empruntent les pays s'agissant de leur développement économique, dans la mesure où elles ont des conséquences sur la répartition du capital humain à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales et sur les envois de fonds par les migrants dans leur région d'origine.

Dans le présent chapitre, nous avons vu que les migrations forcées de grande ampleur (réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) sont provoquées par des situations de crise, notamment par des conflits et des catastrophes naturelles, deux phénomènes en expansion. Dans certains cas, les migrations sont provoquées par des crises à évolution lente, par exemple la dégradation de l'environnement. D'après les prévisions de la Banque mondiale, les répercussions du changement climatique, qui sont progressives, pourraient contrairement à un peu plus de 143 millions de personnes en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Amérique latine à migrer à l'intérieur de

leur propre pays d'ici à 2050⁵². Il est impossible de prévoir comment les situations de crise influenceront sur la forme que prendront les migrations à l'avenir. Une inquiétude grandissante tient au risque que les conflits, la pénurie de ressources et la poursuite du changement climatique entraîneront une augmentation des flux migratoires internes et internationaux.

Pour comprendre l'évolution des migrations et les formes qu'elles revêtent, il est indispensable de tenir compte de la transformation progressive des espaces ruraux et urbains, qui est amenée à se poursuivre. La plupart du temps, les réflexions menées sur la question du développement économique partent du principe que les espaces rural et urbain sont dichotomiques, et les programmes et priorités relatifs à ces deux types d'espace sont souvent élaborés séparément. Cette perception des espaces rural et urbain ne permet pas d'avoir une conception globale des interactions de plus en plus complexes à l'œuvre entre les espaces et les individus dans le contexte du continuum rural-urbain. Par ailleurs, elle ne tient pas compte du fait que la frontière entre l'espace rural et l'espace urbain s'est estompée sous l'effet du rôle de plus en plus important que revêtent les petites villes et les villages mais aussi sous l'effet du développement des transports et des infrastructures de communication. Il s'ensuit que les types de flux migratoires entre zones rurales et zones urbaines que l'on observait par le passé (flux à long terme) laissent de plus en plus souvent la place à des déplacements qui s'inscrivent dans le continuum rural-urbain. L'amélioration des réseaux de transport en commun a permis à davantage de personnes d'effectuer des déplacements pendulaires, et les migrations saisonnières deviennent plus fréquentes. Compte tenu de ces évolutions, il convient d'adopter une vision plus nuancée de la diversité qui caractérise le continuum rural-urbain si l'on veut élaborer les politiques et les plans urbains équilibrés et intégrés dont nous avons besoin pour assurer un développement rural durable et inclusif⁵³.


Les questions examinées ci-avant ont permis de broser le tableau des différents scénarios susceptibles de se réaliser. Les chapitres suivants sont consacrés aux facteurs qui sous-tendent les migrations rurales et aux incidences des migrations sur les régions d'origine et sur les régions de destination, et abordent les différentes dimensions de ces scénarios. ■



**MINDANAO,
PHILIPPINES**

Des agriculteurs récoltent
du riz dans la région de
Mindanao, où le conflit
civil a alimenté les
migrations internes.
©FAO/Jon Spaul





CHAPITRE 3 LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS RURALES: DÉTERMINANTS, OBSTACLES ET CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS

Messages clés

1 Les migrations rurales sont mues par l'inégalité des débouchés, qui résulte souvent en partie de la transformation structurelle des économies.

2 Les migrations rurales sont également dictées par des contraintes liées aux ressources naturelles et des facteurs environnementaux, auxquels s'ajoutent souvent des pressions démographiques.

3 Les migrants sont en général plus jeunes et plus instruits que les non-migrants. On observe couramment, en matière de migration rurale, des tendances sexospécifiques qui diffèrent d'un pays à l'autre, bien que ces divergences finissent souvent par s'estomper à mesure que les pays se développent.

4 Les obstacles à la migration sont habituellement plus importants pour les ruraux, qui sont confrontés à un manque d'infrastructures, de moyens financiers et d'informations, les plus pauvres étant les moins susceptibles de migrer.

5 Lorsque les populations sont soumises à des facteurs de stress environnemental à évolution lente, l'émigration rurale peut constituer une stratégie de gestion des risques ou d'adaptation – stratégie qui, hélas, est bien souvent hors de portée des plus pauvres.

6 Les crises prolongées influent sur la dynamique des migrations dans la mesure où, d'une part, elles aggravent les conditions de vie dans les régions d'origine et, d'autre part, elles facilitent les mouvements migratoires grâce aux nouveaux réseaux formés par les diasporas et aux interventions humanitaires qui sont mises en place.

LA DYNAMIQUE DES MIGRATIONS RURALES: DÉTERMINANTS, OBSTACLES ET CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS

Comme nous l'avons expliqué au chapitre 1, les migrations, aussi bien au sein des territoires, des régions et des continents qu'entre ces derniers, ont toujours été un moteur important de la transformation des sociétés humaines, marquée par le passage de communautés essentiellement agricoles à des économies plus industrialisées et à des sociétés plus urbanisées. Tout au long de l'histoire, le progrès technique dans l'agriculture a progressivement permis de libérer la main-d'œuvre. Attirées par le développement de l'industrie manufacturière et du secteur tertiaire, principalement dans les zones urbaines, un grand nombre de personnes ont choisi de migrer dans l'espoir de trouver de nouveaux débouchés. Ce phénomène continu d'exode rural a contribué à alimenter le développement économique.

Toutefois, dans certaines circonstances, la migration n'est pas un choix, mais le résultat de conditions qui ne permettent plus à certaines personnes de subvenir à leurs besoins là où elles vivent. La pauvreté et l'insécurité alimentaire – qui s'installent souvent dans le sillage de conflits armés et d'autres types de crises – de même que l'exposition à des catastrophes naturelles ou à des conditions environnementales défavorables continuent de donner lieu à des flux migratoires à grande échelle.

Dans le présent chapitre, nous examinerons les différents moteurs – ou «déterminants» – des migrations rurales, depuis les grandes disparités économiques jusqu'aux diverses caractéristiques démographiques des migrants et de leurs ménages. Nous nous intéresserons également aux obstacles qui pourraient empêcher certaines personnes de migrer malgré une dégradation de leurs conditions de vie, ainsi qu'à l'incidence des crises prolongées sur leurs décisions de migrer. ■

CADRE CONCEPTUEL DES DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS

Les «déterminants des migrations» s'entendent des forces qui engendrent et perpétuent les flux migratoires¹. Faisant fond sur le modèle attraction-répulsion (*push-pull*) de Lee et ses déclinaisons ultérieures, en particulier l'approche formulée par Van Hear, Bakewell et Long¹, la présente section propose un cadre complet aux fins de l'analyse des déterminants des migrations rurales. Certains de ces déterminants peuvent être **extérieurs**, dans le sens où ils sont indépendants des migrants potentiels: ils sont liés à des facteurs structurels et institutionnels qui encouragent les migrations et qui facilitent ou freinent les déplacements des personnes. Dans ce cas, les déterminants créent les conditions dans lesquelles les personnes décident de migrer ou non¹.

Les migrations dépendent également du **libre arbitre** de chacun – à savoir la faculté de faire ses propres choix librement et d'agir en conséquence –, de la façon dont les personnes assimilent les informations et les expériences sociales, et de leur capacité à améliorer leurs conditions de vie ou à s'accommoder des difficultés de la vie quotidienne – même en étant soumises à de fortes contraintes^{1,2}. Ces capacités individuelles et collectives³, qui varient selon des facteurs socio-économiques tels que l'âge, le sexe, le niveau de richesse et le niveau d'éducation, déterminent dans quelle mesure une personne peut exercer son libre arbitre et tirer parti des occasions qui se présentent à elle, que ce soit dans sa région d'origine ou ailleurs.

Le cadre proposé et examiné à la présente section s'inspire du fameux modèle de Lee fondé sur les facteurs d'attraction-répulsion. Il met cependant en évidence le fait que ces facteurs n'agissent pas de manière isolée dans le processus de décision des candidats à la migration, à moins que ces derniers se trouvent dans des conditions extrêmes (encadré 3). Ainsi, la tentation de migrer naît des disparités qui existent entre la situation dans la région d'origine et celle dans la région de destination. Par exemple, la pénurie d'emplois dans une région d'origine donnée ne pourra inciter certaines personnes à migrer que s'il existe des débouchés professionnels dans une région de destination potentielle. Une logique similaire s'applique aux écarts concernant la qualité de l'environnement, les établissements d'enseignement ou d'autres services. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'influer sur l'exode rural figurent notamment les disparités entre les zones rurales et urbaines dans les domaines suivants: pauvreté, sécurité alimentaire, productivité, emploi, effets des phénomènes climatiques, et accès aux marchés (infrastructure) – y compris aux marchés financiers – ainsi qu'aux services et à l'éducation.

Si les disparités que l'on vient d'évoquer – ci-après désignées par le terme «**macrofacteurs**» – peuvent fort bien influencer sur la volonté de migrer, la décision de migrer est également déterminée par un ensemble de **facteurs intermédiaires**, qui peuvent soit entraver, soit faciliter les migrations. Parmi les obstacles les plus courants figurent la distance entre le lieu d'origine et le lieu de destination de même que le coût de la migration, qui augmente généralement de manière proportionnelle avec la distance à parcourir. Ces deux facteurs favorisent par conséquent les migrations entre des points rapprochés, en particulier dans le cas des ménages pauvres qui ne

disposent pas des moyens financiers suffisants pour se déplacer sur de longues distances ou se rendre à l'étranger. Les migrations peuvent également être freinées par des obstacles matériels et des restrictions juridiques, lesquelles limitent généralement les déplacements internationaux. D'autres facteurs intermédiaires peuvent faciliter les migrations, comme la présence d'agences de recrutement dans la région d'origine ou de réseaux sociaux dans la région de destination. Ces ressources peuvent, entre autres choses, contribuer à lever les obstacles bureaucratiques en facilitant les démarches administratives, donner accès à des renseignements utiles et accompagner les migrants dans leur recherche de logement et d'emploi. Les facteurs intermédiaires peuvent aussi fournir une incitation supplémentaire aux personnes qui, en raison des seuls macrofacteurs, n'auraient pas migré. Par exemple, des dysfonctionnements au niveau des institutions et du marché, à l'origine d'une restriction de l'accès au crédit dans les zones rurales, pourraient convaincre certaines familles d'envoyer un des leurs s'installer en ville pour qu'il puisse leur faire parvenir l'argent dont elles ont besoin pour investir dans leur exploitation.

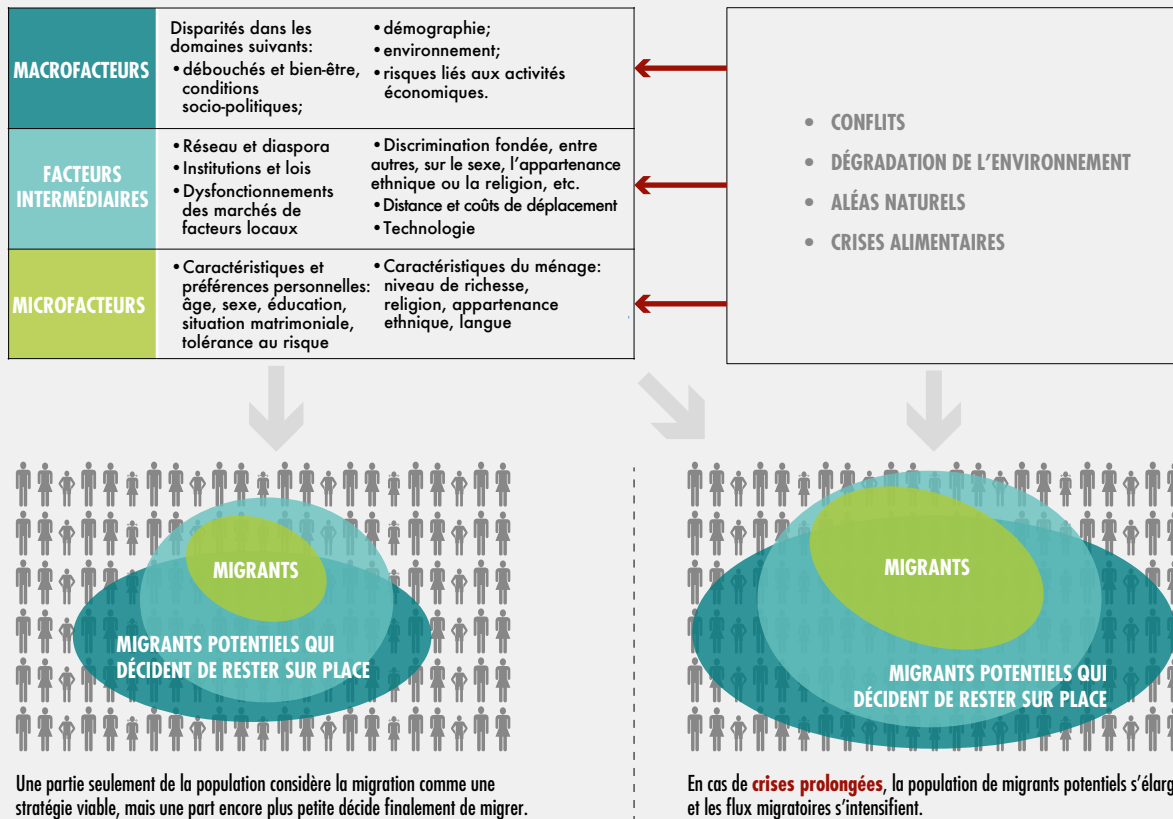
Les deux types de déterminants susmentionnés sont en grande partie extérieurs aux acteurs concernés. Pourtant, la décision de migrer revient en dernier lieu aux individus ou aux ménages et, partant, dépend de facteurs personnels, qui seront désignés ci-après par le terme «**microfacteurs**». Les migrants potentiels sont tous différents dans leur manière d'appréhender les macrofacteurs ou de réagir aux facteurs intermédiaires, car leurs capacités personnelles ainsi que celles de leur ménage, voire de leur communauté, ne sont pas les mêmes. Ainsi, des facteurs tels que l'âge, le sexe ou le niveau d'éducation entrent en ligne de compte, et lorsque la migration est le fait d'une décision collective prise par l'ensemble du

FIGURE 19
RELATION ENTRE LES DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS ET LES POPULATIONS DE MIGRANTS ET DE MIGRANTS POTENTIELS

DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS: CADRE CONCEPTUEL

Les macrofacteurs créent des incitations à migrer, qui peuvent être limitées ou renforcées par des facteurs intermédiaires, mais la décision de migrer est prise en dernier ressort par les individus et les ménages.

Les chocs dus aux **crises prolongées** ont un effet sur la sphère d'influence de chaque déterminant:



SOURCE: FAO.

ménage, les caractéristiques de ce dernier jouent également un rôle important, comme le nombre de jeunes ou la répartition hommes-femmes et les rapports de force au sein du ménage. Qui plus est, si l'un des membres du foyer a déjà migré, sa décision pourrait influencer celle des autres membres à l'avenir.

L'effet de certains macrofacteurs peut différer d'un groupe social à un autre, en fonction du sexe, de l'âge, du niveau de richesse, de la langue et de raisons personnelles. L'établissement d'une nouvelle université dans une petite ville pourrait, par exemple, accroître l'exode rural vers cette ville, principalement chez les jeunes¹, qui sont généralement plus enclins que les personnes plus âgées à migrer. Les personnes ayant un plus haut niveau de scolarité sont également davantage disposées à migrer, le plus souvent vers des

régions qui connaissent une croissance de l'emploi qualifié dans le secteur structuré.

La **figure 19** illustre le cadre conceptuel et l'influence réciproque qu'exercent les macrofacteurs, les facteurs intermédiaires et les microfacteurs sur la décision de migrer ou non. Sur le côté gauche de la figure, un ensemble de macrofacteurs – à savoir des conditions différentes entre les régions d'origine et les destinations possibles – créent des incitations qui encouragent les migrations de plein gré. Des facteurs intermédiaires entrent ensuite en jeu et viennent renforcer ou, au contraire, atténuer ces incitations et/ou la capacité à migrer; en d'autres termes, ils facilitent ou entravent la mobilité des personnes, ce qui influe sur les coûts financiers de la migration de même que sur les coûts sociaux, culturels et physiologiques. En dernier

lieu, la décision de migrer dépend de la façon dont les personnes réagissent face aux facteurs externes ainsi que de leurs caractéristiques personnelles et de celles de leur ménage, dont l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, le niveau de richesse, la situation professionnelle, la composition du ménage, les rapports de force au sein du ménage et les préférences personnelles.

Les migrations choisies sont ainsi le résultat des effets conjugués des incitations à migrer, des coûts de migration et des caractéristiques propres à chaque migrant potentiel. Dans un premier temps, la combinaison des macrofacteurs et des facteurs intermédiaires détermine la population de migrants potentiels, à savoir les personnes qui envisagent la migration comme une solution parmi d'autres; dans un second temps, les caractéristiques personnelles et celles des ménages (microfacteurs) déterminent les personnes qui finissent par surmonter les obstacles à la migration et/ou qui tirent parti des facteurs favorables. C'est ce qui explique que les migrants sont nettement moins nombreux que les migrants potentiels, comme le montre l'encadré 10.

La partie inférieure gauche de la figure 19 fait le lien entre chacune des trois catégories de déterminants et une partie de la population en question. Une fraction de la population (indiquée en bleu foncé) perçoit certains macrofacteurs comme une incitation à migrer. Une autre fraction de la population (en bleu clair) serait en mesure de migrer, car la migration de ces personnes serait facilitée – ou, à tout le moins, ne serait pas freinée – par des facteurs intermédiaires. Il se peut que cette part de la population ne recoupe que partiellement celle qui est incitée à migrer à cause des écarts entre la situation sur place et la situation dans la région de destination, car certaines personnes pourraient être portées à migrer simplement en raison de facteurs intermédiaires, tels que les dysfonctionnements du marché du crédit dans les zones rurales. Au bout du compte, un sous-ensemble de personnes parmi celles qui seraient en mesure de migrer décide de sauter le pas du fait de leurs caractéristiques personnelles ou de celles de leur ménage. Cette partie de la population (indiquée en vert) représente les migrants. Il convient de souligner, cependant, que les caractéristiques personnelles et celles du ménage influent non

seulement sur la décision de migrer, mais également sur la manière dont les personnes perçoivent les possibilités et les contraintes liées à la migration (comme l'illustre l'encadré 10).

Le côté droit de la figure 19 illustre l'effet que des crises prolongées peuvent avoir à l'intérieur du cadre conceptuel considéré. La structure générale du cadre demeure inchangée, mais une crise prolongée, qu'elle soit causée par des catastrophes naturelles ou des conflits armés, constitue un choc extérieur qui influe sur les déterminants des migrations à chacun des trois niveaux: macro, intermédiaire et micro. Cette situation se rencontre dans les États fragiles et en proie à des conflits, dont il est question dans les profils de pays présentés aux figures 3 et 4. En plus d'être directement exposées à des menaces physiques, les personnes confrontées à cette situation perçoivent toujours les macrofacteurs – à savoir les disparités entre la région d'origine et la région de destination potentielle – comme une incitation à migrer, mais ces disparités prennent une ampleur considérable à mesure que la crise restreint les possibilités et les services dans la région d'origine. Parallèlement, la crise modifie les facteurs intermédiaires existants et en fait apparaître de nouveaux. Par exemple, de nouveaux réseaux de diasporas peuvent prendre forme et le franchissement des frontières peut être facilité, entre autres, par l'intervention d'organisations humanitaires et par l'établissement d'institutions chargées de gérer la crise. Enfin, les considérations des mêmes personnes et des mêmes ménages, tout autant que leur acceptation de la migration comme une stratégie de subsistance possible, évoluent lorsqu'elles sont victimes de crises prolongées. Sous l'effet des répercussions de la crise sur les déterminants à chacun des trois niveaux, la population de migrants potentiels grossit, ce qui conduit, à terme, à une intensification des flux migratoires sortants.

Toutefois, il convient de noter que les différents niveaux des déterminants illustrés à la figure 19 ne sont pas indépendants les uns des autres; bien au contraire, leurs effets se conjuguent pour former des «complexes de déterminants» qui façonnent et structurent les mouvements de population observés dans des contextes particuliers. Ainsi, les interactions combinées des déterminants sont plus importantes que la somme des effets de chaque déterminant pris séparément¹.

Le sondage mondial de Gallup® est une enquête représentative au niveau national qui est réalisée chaque année auprès d'habitants des villes et des campagnes dans plus de 150 pays développés et en développement⁴. Le sondage comprend plusieurs questions en rapport avec les migrations internationales, dont deux présentent un intérêt au regard du cadre conceptuel présenté à la [figure 19](#). La première question porte sur le *désir* de migrer et est énoncée comme suit: «Dans l'idéal, si vous en aviez la possibilité, souhaiteriez-vous vous installer de façon permanente dans un autre pays, ou préféreriez-vous continuer à vivre dans ce pays?» La deuxième question, qui n'est posée qu'aux personnes ayant indiqué leur désir de migrer à la question précédente, est formulée comme suit: «Envisagez-vous de partir vivre de façon permanente dans un autre pays dans les 12 prochains mois?»

De manière générale, si l'on se place dans la perspective du cadre conceptuel, on peut considérer que la première question permet de déterminer quels sont les candidats à la migration (représentés par les cercles bleus à la [figure 19](#)) et que la deuxième question donne une indication indirecte approximative des personnes qui migrent réellement. Il se pourrait que, parmi les personnes qui envisagent de migrer dans les 12 prochains mois, certaines ne migrent pas ou, à tout le moins, pas dans l'année qui suit. Toutefois, le fait d'envisager de migrer dans un délai précis et relativement court signifie que la décision de migrer a été prise.

La figure illustre la part de la population totale que représentent les personnes ayant fait part de leur désir de migrer à la première question (symbolisées par les colonnes au complet), par catégorie de revenu des pays. Les sous-groupes de population ainsi obtenus sont eux-mêmes scindés en deux en fonction des réponses données à la deuxième question: les personnes ayant répondu par l'affirmative sont représentées en orange et les autres sont représentées en bleu.

Les données de la figure confirment le bien-fondé du cadre conceptuel présenté à la [figure 19](#).

Bien que l'ensemble des personnes interrogées, quel que soit l'endroit où elles vivent, soient exposées aux mêmes macrofacteurs et aux mêmes facteurs intermédiaires, elles les perçoivent différemment (en raison de disparités dans les caractéristiques socio-économiques et démographiques de l'individu et du ménage); ainsi, seule une partie de ces personnes considéreront la migration comme une solution viable pour améliorer leurs moyens d'existence et leurs conditions de vie. La figure permet également de constater que c'est dans les pays à faible revenu que l'on trouve la plus forte proportion de candidats à la migration (27 pour cent de la population rurale et 35 pour cent de la population urbaine), ce qui indique que les disparités entre la situation locale et celle des régions de destination potentielles sont plus marquées que pour les pays des autres catégories de revenu. On notera également avec intérêt que les proportions de migrants potentiels sont plus élevées dans les zones urbaines que dans les zones rurales, et ce, dans l'ensemble des catégories de revenu; cette statistique pourrait s'expliquer par le fait que les citadins ont un meilleur accès à l'information, ce qui influe sur leur perception des possibilités offertes à l'étranger.

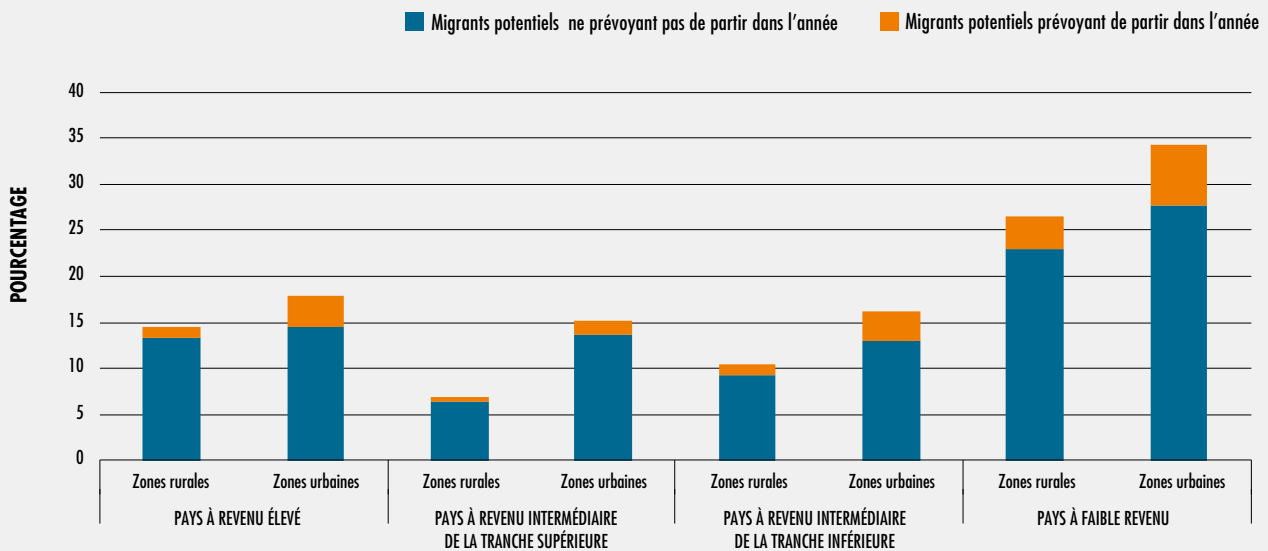
La situation change du tout au tout lorsqu'on s'intéresse aux personnes qui prévoient activement de migrer: celles-ci représentent une part bien plus modeste de la population, ce qui illustre combien il est complexe, et coûteux, de passer de l'idée de migrer – comme une solution possible parmi d'autres – à la décision de migrer. Les écarts notables entre la part des personnes qui désirent migrer et la part de celles qui prévoient activement de migrer illustrent le fait que seule une petite partie des candidats migrants ont les moyens de surmonter les obstacles à la migration et de tirer profit des conditions favorables qui s'offrent à eux. À cet égard, les caractéristiques propres aux individus et aux ménages, dont le niveau d'éducation, le niveau de richesse et l'accès aux informations, constituent probablement un facteur qui influence les décisions de migration. ►

Dans les trois sections qui vont suivre, nous examinerons les fondements théoriques et empiriques de chaque ensemble de déterminants: les macrofacteurs, les facteurs intermédiaires et les microfacteurs, à savoir les caractéristiques des individus et des ménages. Notre analyse, axée sur les zones rurales, permettra de mieux comprendre dans quelle mesure ces

déterminants agissent différemment sur le secteur agricole et sur les populations rurales. Dans une quatrième section, nous nous attarderons sur les incidences que les crises prolongées peuvent avoir sur les autres déterminants des migrations et sur les flux migratoires qui en découlent, en particulier au départ des zones rurales. ■

ENCADRÉ 10
(SUITE)

PARTS DES MIGRANTS POTENTIELS DANS LA POPULATION TOTALE, VENTILÉES ENTRE CEUX QUI SE PRÉPARENT À PARTIR À L'ÉTRANGER ET CEUX QUI NE S'Y PRÉPARENT PAS, PAR CATÉGORIE DE REVENU DES PAYS – MOYENNES EN 2013



NOTE: Les données par pays sont présentées dans le tableau A4 dans l'annexe statistique.

SOURCE: Tableau élaboré par la FAO d'après les données issues du sondage mondial de Gallup (2017)⁴.

LES MACROFACTEURS CRÉENT DES INCITATIONS QUI ENCOURAGENT LES MIGRATIONS RURALES

Les macrofacteurs décrits à la figure 19 sont à l'origine des raisons fondamentales qui incitent à migrer. Ils se manifestent sous la forme de disparités dans plusieurs catégories de facteurs. S'agissant des migrations rurales, les deux principaux facteurs sont, d'une part, les disparités dans les perspectives d'emploi entre l'agriculture et d'autres secteurs et, par ailleurs, le caractère saisonnier des activités agricoles. Parmi les autres catégories de facteurs, on peut citer la disponibilité des services sociaux, notamment (mais non exclusivement) des services d'éducation et de santé, qui sont généralement de moins bonne qualité dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Les écarts en termes de

densité et de composition démographiques ainsi que sur le plan de la richesse en ressources naturelles constituent aussi des facteurs qui entrent en jeu, étant donné qu'ils influent beaucoup sur les moyens d'existence ruraux.

Les migrations rurales sont essentiellement motivées par des disparités au niveau des salaires et des perspectives d'emploi

Les migrations internes de zone rurale à zone urbaine sont en grande partie dictées par des disparités économiques dans le contexte général de la transformation structurelle. Les différences de productivité et les écarts correspondants en matière de rémunération et d'emploi entre l'agriculture et d'autres secteurs de l'économie (comme l'industrie manufacturière et les services) conduisent à un phénomène d'exode rural, qui se traduit par une urbanisation croissante et par un recul de la part de l'agriculture dans le PIB et l'emploi⁵.

TABEAU 3
ÉVOLUTION (EN POURCENTAGE) DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES MIGRANTS RURAUX DANS LES ZONES URBAINES ET DES NON-MIGRANTS RURAUX – AFRIQUE DU SUD, DE 2008 À 2014

		2014					
		Non-migrants ruraux			Migrants ruraux dans les zones urbaines		
		Économiquement inactifs	Sans emploi	Pourvus d'un emploi	Économiquement inactifs	Sans emploi	Pourvus d'un emploi
2008	Économiquement inactifs	49	24	27	23	18	59
	Sans emploi	35	25	41	14	10	76
	Pourvus d'un emploi	31	9	60	14	7	79

NOTE: Le terme «non-migrants ruraux» désigne les personnes qui vivaient dans un ménage rural en 2008 et qui n'ont pas changé de lieu de résidence ou qui se sont établies dans un nouveau lieu de résidence toujours situé en zone rurale.

SOURCE: Données tirées des volets 1 (2008)¹¹ et 4 (2014)¹² de l'étude nationale sur la dynamique du revenu (National Income Dynamics Study), telles que présentées dans Daniels *et al.*, 2013¹³.

De tout temps, les voies de développement caractérisées par une croissance rapide des secteurs non agricoles ont donné lieu à des flux migratoires des zones rurales vers les villes. Dans le cas de la République populaire de Chine par exemple, les écarts de revenus importants entre zone rurale et zone urbaine constituent la raison première qui incite les travailleurs ruraux à migrer vers les villes^{6,7}. Des entretiens approfondis menés en 2007 auprès de travailleurs migrants à Guangzhou (Chine) ont permis de constater que les écarts salariaux marqués entre les activités agricoles et non agricoles étaient l'une des principales sources de motivation de ceux qui abandonnaient l'agriculture pour aller s'installer en ville⁸.

La répartition inégale des possibilités d'emploi entre les zones rurales et les centres urbains constitue également un puissant moteur de l'exode rural. Les données tirées de l'étude nationale sur la dynamique du revenu (National Income Dynamics Study) menée en Afrique du Sud font ressortir une nette augmentation du taux d'emploi chez les personnes qui ont migré dans les centres urbains par rapport à la situation des personnes qui sont restées dans les campagnes (voir le [tableau 3](#)). Parmi les personnes qui étaient économiquement inactives ou sans emploi en 2008 et qui sont restées dans des zones rurales (non-migrants ruraux), seulement 27 pour cent et 41 pour cent respectivement ont trouvé un emploi en 2014. Ces chiffres sont bien plus élevés chez les personnes qui ont migré vers des centres

urbains puisqu'ils s'élèvent respectivement à 59 pour cent et 76 pour cent. De même, 40 pour cent des non-migrants ruraux qui possédaient un emploi en 2008 sont devenus inactifs ou se sont retrouvés au chômage en 2014, contre seulement 21 pour cent des personnes ayant migré.

Dans les pays en développement, on observe de fortes disparités dans la rémunération du travail entre les différents secteurs d'activité. Ainsi, le transfert de la main-d'œuvre et des ressources d'activités faiblement productives vers d'autres activités plus rémunératrices peut constituer un moteur de croissance important, dans la mesure où cette transition s'accompagne d'une hausse globale de la productivité et d'une progression des revenus⁹. Dans tous les pays, les revenus tirés de l'agriculture sont systématiquement plus faibles que dans les autres secteurs. Dans un contexte de croissance économique rapide, les écarts de rémunération entre zones rurales et urbaines constituent généralement le plus puissant stimulant des migrations internes. En Asie par exemple, la libération de la main-d'œuvre sous l'effet de la croissance de la productivité agricole pendant la révolution verte ainsi que le développement des zones urbaines industrialisées qui s'en est suivi ont donné lieu à de vastes déplacements de populations des campagnes vers les villes à la fin des années 1970¹⁰.

Cependant, dans nombre de pays des régions Asie du Sud, Afrique subsaharienne et

Proche-Orient et Afrique du Nord, l'accélération de l'urbanisation ne s'est pas accompagnée d'une croissance soutenue des secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre et des services associés¹⁴. En conséquence, la croissance des secteurs non agricoles n'a pas été suffisante pour suivre le rythme de l'accroissement de la population ou des besoins de la société. Résultat: l'exode rural a été lent, et ce, malgré une rémunération du travail plus faible dans le secteur agricole et les zones rurales que dans d'autres secteurs. C'est le cas dans plusieurs pays en développement à travers le monde, notamment en Égypte, en Inde et dans un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne¹⁵⁻¹⁷.

Cela étant, compte tenu du manque de débouchés dans les régions rurales, l'exode rural devrait continuer de s'accélérer. En Afrique subsaharienne par exemple, la proportion de jeunes ruraux occupant un emploi précaire (travailleurs indépendants ou travailleurs familiaux) varie de 68,1 pour cent en Zambie à 93,7 pour cent au Bénin¹⁸. Cette situation est l'une des raisons pour lesquelles, dans les économies rurales, les jeunes sont les plus susceptibles de migrer vers les villes du fait du manque d'emplois rémunérateurs et de perspectives entrepreneuriales dans le secteur agricole¹⁴. Par ailleurs, les voies de développement dans ces pays conduisent à une hausse des migrations de survie depuis les zones rurales (figure 1); les ruraux concernés, qui abandonnent l'agriculture, se tournent pour la plupart vers des emplois faiblement productifs dans le secteur des services informels et risquent par conséquent de venir grossir les rangs déjà grandissants des urbains pauvres.

Les écarts de revenus sont également le principal moteur des migrations internationales. Les données disponibles indiquent que, de 2002 à 2006, la probabilité de migrer du Mexique vers les États-Unis d'Amérique a augmenté de 2,5 points de pourcentage par suite de la hausse de 100 points de pourcentage de l'écart de rémunération moyenne entre les deux pays¹⁹. Dans le cas de l'Équateur, une étude portant sur les facteurs à l'origine des migrations internationales a montré que les différences en matière de rémunération avaient une grande incidence sur la décision de migrer. À titre d'exemple, de 1999 à 2005, une hausse de

10 pour cent des prévisions de rémunération aux États-Unis d'Amérique a entraîné une hausse de 17 pour cent de la probabilité de migration vers ce pays depuis l'Équateur²⁰.

Les disparités liées aux services publics et aux services sociaux constituent un autre moteur de l'émigration rurale

Dans les régions rurales des pays en développement, le déficit de services sociaux est bien souvent un facteur qui favorise les mouvements migratoires. Les services de transport de même que les installations de transformation et de stockage font souvent défaut, et les communautés rurales et les ménages agricoles se retrouvent coupés, ne serait-ce que partiellement, des marchés des intrants et des produits agricoles. Il y a peu d'infrastructures sociales de qualité, comme des routes, des écoles et des hôpitaux. En Thaïlande, par exemple, on sait que l'accès limité aux infrastructures sociales et physiques au niveau des districts ou des provinces représente un important facteur d'émigration rurale²¹. Dans les régions rurales de l'Égypte et du Ghana, la pénurie persistante d'établissements scolaires de bon niveau compte parmi les motifs de migration recensés²². Au Sénégal, Herrera et Sahn ont mis en évidence le fait que l'accès à l'enseignement primaire dans les zones rurales diminuait la probabilité de migration vers les centres urbains. Ils ont également constaté que les migrants internes étaient majoritairement originaires de régions souffrant d'une pénurie d'écoles et d'hôpitaux de proximité²³.

Les disparités en termes de possibilités éducatives constituent également un facteur favorisant les migrations internationales. Selon les estimations, en 2017, quelque 2,8 millions d'étudiants sont partis à l'étranger pour étudier – un chiffre qui a progressé d'environ 5,5 pour cent par an depuis 1999²⁴. Dans certaines cultures, notamment au Cabo Verde²⁵ et au Mexique²⁶, la migration vers les centres urbains ou à l'étranger est perçue comme faisant partie intégrante du développement social et culturel. Dans l'État mexicain d'Oaxaca, Cohen décrit la migration comme un mode de vie pour un grand nombre de personnes et de familles, dont les motivations sont d'ordre socio-culturel et économique^{19,26}.

Les disparités environnementales ont une incidence sur les flux migratoires, essentiellement en raison de leurs effets sur la productivité agricole

Le fait de migrer d'une région rurale vers une autre, plus développée ou plus productive, est également chose courante dans nombre de pays en développement. En effet, ces déplacements sont souvent moins coûteux que les migrations internationales ou de zone rurale à zone urbaine, sans compter qu'ils exigent moins d'investissements dans l'éducation et l'acquisition de compétences²⁷. Au Ghana, la migration vers la région de Brong Ahafo depuis le nord du pays est une stratégie bien connue pour accroître l'accès à des terres fertiles et renforcer la sécurité alimentaire. Dans le cadre d'une enquête réalisée auprès de 203 migrants originaires de la région de Dagara dans le nord, la plupart des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient quitté leur foyer en raison des faibles rendements agricoles, de problèmes de sécurité alimentaire et de la pénurie de terres fertiles. Sur les 203 participants à l'enquête, 48 ont mentionné la faim et le manque de nourriture comme les principales raisons les ayant incités à migrer²⁸.

Une étude récente a mis en évidence une corrélation positive importante entre la température et l'émigration rurale. Les résultats montrent en effet qu'une hausse de 1 °C des températures est associée à une augmentation de 5 pour cent du nombre de migrants internationaux, mais uniquement en provenance de pays tributaires de l'agriculture²⁹. Ce constat laisse penser que des disparités environnementales peuvent favoriser les flux migratoires en raison de leurs effets sur la productivité agricole. À cet égard, une étude conduite en Afrique du Sud indique que la variabilité du climat tend à réduire la proportion de personnes employées dans le secteur agricole, ce qui stimule la migration entre districts³⁰. Par ailleurs, selon une étude consacrée à la migration en Inde, un recul de 1 pour cent des rendements du riz et de ceux du blé entraîne une hausse du taux de migration interne entre les États du pays de l'ordre de 2 pour cent et 1 pour cent, respectivement³¹.

D'après un examen géoréférencé de plusieurs études, les facteurs de stress hydrique, comme la sécheresse, les périodes sèches, la variabilité des

précipitations et les phénomènes météorologiques extrêmes, influencent les migrations, principalement du fait de leurs incidences sur la production et la productivité agricoles³². Le même constat s'applique aux températures élevées et persistantes, ce phénomène ayant toutefois une corrélation plus forte avec les migrations³². Une autre étude récente permet d'établir que, de tous les facteurs de stress environnemental, ce sont la sécheresse et la pénurie d'eau qui touchent le plus grand nombre de personnes. Il ressort de cette étude que les deux tiers de la population mondiale (4 milliards de personnes environ) sont confrontés à de graves pénuries d'eau pendant au moins un mois par an³³.

Le caractère saisonnier des revenus agricoles constitue également un facteur favorisant différents modèles de migration interne. Les migrations circulaires, temporaires et saisonnières sont des phénomènes qui s'observent couramment dans le monde entier. Ces flux migratoires peuvent prendre la forme de migrations de zone rurale à zone rurale, pratiquées aussi bien par des nomades que par des travailleurs agricoles occasionnels, ou de migrations de zone rurale à zone urbaine, généralement le fait de migrants qui travaillent dans le secteur de la construction (comme la plupart des migrants temporaires en Inde)¹⁶. Les migrations circulaires et saisonnières sont également pratiquées par les pêcheurs migrants qui s'adaptent aux déplacements naturels des espèces ciblées et aux arrangements de gestion des pêches dans les pays d'origine et de destination³⁴.

Selon un rapport récent de la Banque mondiale portant sur l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique latine (qui représentent 55 pour cent de la population du monde en développement), le changement climatique amplifiera les disparités environnementales au sein de nombreux pays en développement dans ces trois régions. Ces disparités pourraient pousser des dizaines de millions de personnes à quitter leur région d'origine d'ici à 2050. Le rapport prévoit qu'en l'absence de mesures concrètes sur le climat et le développement, plus de 143 millions de personnes – soit environ 2,8 pour cent de la population de ces trois régions – pourraient être contraintes de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays; ces personnes quitteraient des régions moins viables où l'eau est plus rare et la productivité agricole plus faible et des zones touchées par l'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempêtes³⁵.

Les disparités démographiques, conjuguées à d'autres facteurs, influencent les flux migratoires

Les caractéristiques démographiques d'une région – une forte densité de population ou un accroissement démographique rapide, par exemple – sont susceptibles d'influer sur les mouvements migratoires du fait de leur interaction avec d'autres facteurs. Une proportion élevée de jeunes dans la population, combinée à des perspectives d'emploi limitées, accroît la pression sur les ressources naturelles, celle-ci risquant fort d'être aggravée par le changement climatique. Ainsi, ce n'est pas seulement la taille d'une population qui déclenche des mouvements migratoires, mais plutôt la taille et les caractéristiques de cette population, combinées à la disponibilité des ressources naturelles et aux débouchés sur le marché de l'emploi³⁶. En Afrique subsaharienne par exemple, la croissance rapide de la population prévue pour la période 2010-2035 nécessitera la création de 18 millions d'emplois en moyenne chaque année³⁷.

Par conséquent, le phénomène d'interaction entre les disparités démographiques et d'autres déterminants des migrations internes et internationales concerne les pays qui sont confrontés à des défis en matière d'emploi rural dans des contextes fragiles (figure 3), comme c'est le cas de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Ce phénomène touche également les pays où l'on observe une dynamique de développement, la plupart étant situés en Asie, où la pression sur les ressources naturelles est considérable (figure 3). Les écarts sur le plan démographique jouent également un rôle important en ce qui concerne les mouvements migratoires au départ de la majorité des pays d'Asie centrale – qui enregistrent un essor rapide de leurs populations respectives – en direction de la Fédération de Russie et du Kazakhstan, deux pays confrontés à un recul démographique³⁸. Cela vaut en particulier pour la Fédération de Russie, où la population en âge de travailler devrait diminuer de 20 pour cent (18 millions de personnes) d'ici à 2030^{38,39}.

La pénurie de terres agricoles et de ressources naturelles constitue souvent un facteur décisif qui détermine dans quelle mesure les disparités démographiques vont influencer sur la propension des jeunes à migrer⁴⁰. Lorsque des terres sont

disponibles, la perspective d'en hériter peut dissuader les jeunes de quitter la campagne et les inciter à travailler dans le secteur agricole. Selon des données recueillies dans les régions rurales en Éthiopie, par exemple, lorsque les jeunes entrevoient la possibilité d'hériter de terres, ils sont nettement moins susceptibles de migrer, que ce soit à l'intérieur ou en dehors des frontières du pays⁴¹. En revanche, avec la fragmentation des terres qui se poursuit, du moins dans les exploitations familiales¹⁴, la pression démographique sur les terres s'intensifiera et pourrait pousser un grand nombre de personnes, surtout des jeunes, à migrer. En Asie centrale, compte tenu de la rareté des terres, de l'eau et des ressources énergétiques, un développement soutenu de l'agriculture n'est pas envisageable à long terme; par ailleurs, les pays de la région devraient enregistrer une baisse moyenne de 19 pour cent de la superficie des terres agricoles par habitant d'ici à 2025. À cela s'ajoute le fait que les politiques économiques visant à stimuler la productivité agricole ont conduit à une diminution des débouchés sur le marché de l'emploi rural. Tous ces facteurs combinés ont eu pour effet d'accroître les taux de migration interne et externe, une tendance qui devrait se poursuivre⁴². ■

L'AMPLEUR DES MIGRATIONS RURALES PEUT DÉPENDRE DE FACTEURS INTERMÉDIAIRES

Compte tenu des coûts très élevés qu'elle peut engendrer, la migration est une solution hors de portée d'un grand nombre de personnes. Les principaux coûts sont d'ordre financier, et correspondent aux frais de déplacement et de réinstallation dans la région de destination. Sachant que ces coûts augmentent avec la distance à parcourir, ils sont encore plus importants dans le cas de migrations internationales. En plus de ces contraintes financières, les migrations imposent des coûts d'ordre social et culturel: d'une part, les liens qui unissent les migrants aux réseaux sociaux dans leur région d'origine finissent en général par se distendre; d'autre part, il arrive que les migrants

aient du mal à s'adapter aux nouvelles normes culturelles qui ont cours dans la région où ils se sont installés. Ces coûts s'avèrent particulièrement importants lorsqu'il est question de migrations internationales vers des pays dont la langue diffère de celle du pays d'origine.

En outre, il peut y avoir des coûts socio-économiques indirects en rapport avec des facteurs culturels et juridiques. Les droits de propriété foncière sont souvent peu protégés dans de nombreux pays en développement, ce qui accroît le risque de perdre ses terres après avoir migré⁴³. Les migrants font face à un autre risque, celui de perdre l'accès aux institutions rurales informelles, telles que les sociétés funéraires en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie⁴⁴ ou les réseaux de caste en Inde⁴⁵, qui font office de mécanismes informels d'assurance pour les communautés rurales.

La capacité des candidats migrants à surmonter les obstacles liés à ces coûts dépend non seulement de leurs caractéristiques personnelles et de celles de leur ménage, mais aussi de divers facteurs intermédiaires, comme l'illustre la figure 19. Ces facteurs peuvent freiner ou, au contraire, faciliter les migrations et, ce faisant, limiter ou renforcer la motivation ou la capacité à migrer. Il arrive même que ces facteurs poussent certaines personnes à migrer, alors que les macrofacteurs seuls ne les auraient pas forcément convaincues de le faire (c'est le cas par exemple de l'absence, dans la majorité des pays en développement, de marchés de l'assurance pour les produits agricoles, pourtant indispensables compte tenu de la forte incertitude qui pèse sur la production agricole dans ces régions). Parmi les exemples courants de facteurs intermédiaires, on peut citer les cadres juridiques; les normes et traditions en vigueur; la présence ou l'absence de réseaux sociaux dans les régions de destination éventuelles; la distance entre les pays d'origine et de destination; l'ampleur des différences culturelles entre les sociétés d'origine et de destination; et l'efficacité des marchés de facteurs, comme les marchés financiers. La section suivante analyse comment ces facteurs se conjuguent pour déterminer les coûts financiers, sociaux, culturels et physiologiques des migrations.

Les cadres juridiques et les politiques publiques peuvent encourager ou restreindre les migrations rurales

Les politiques et cadres juridiques nationaux ou ciblés peuvent avoir des effets directs sur les décisions de migrer. Dans certains pays, les restrictions juridiques en matière de mobilité interne (à l'image du système d'enregistrement des ménages en République populaire de Chine) entravent les migrations de zone rurale à zone urbaine⁶. Comme chacun sait, les migrations internationales sont généralement réglementées et soumises à des restrictions en vertu de cadres juridiques et d'accords bilatéraux. Toutefois, dès lors que des pays reconnaissent l'existence d'intérêts mutuels, les accords de ce type peuvent plutôt servir à promouvoir les migrations internationales. Compte tenu du caractère saisonnier des activités agricoles, certains pays développés établissent des accords bilatéraux facilitant le recrutement de travailleurs agricoles originaires de pays en développement pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre qui surviennent en haute saison, comme c'est souvent le cas en Espagne et en Italie⁴⁶.

Par ailleurs, les politiques publiques peuvent avoir une incidence indirecte sur les migrations rurales, et ce, par différents mécanismes. Les politiques visant à stimuler la productivité agricole par la mécanisation en sont l'exemple le plus frappant. Étant donné que les machines agricoles requièrent souvent moins de main-d'œuvre, leur utilisation peut encourager l'exode rural puisque les travailleurs sont contraints de trouver du travail dans d'autres secteurs. On peut également citer l'exemple des politiques de développement rural qui misent sur la planification agri-territoriale pour étendre les systèmes alimentaires et créer des emplois non agricoles dans les régions rurales. Cette approche peut ralentir l'émigration rurale en donnant aux ruraux l'occasion d'accroître leurs revenus et de diversifier leurs moyens d'existence à proximité de chez eux¹⁴. Dans le même temps, en contribuant à l'amélioration des revenus ruraux, ces politiques pourraient tout aussi bien accélérer les mouvements migratoires en aidant les candidats migrants à surmonter les obstacles financiers. S'agissant des politiques de subventions agricoles, leurs effets sont contrastés. Par exemple, selon les résultats d'une étude

portant sur l'Arménie, les ménages bénéficiaires de subventions agricoles sont moins susceptibles de compter un membre prévoyant d'émigrer que les ménages non bénéficiaires. En Géorgie, en revanche, la distribution de bons agricoles semble accroître la probabilité d'émigration, dans la mesure où l'accès à des ressources financières supplémentaires renforce la faisabilité économique d'un éventuel départ⁴⁷.

Les politiques foncières peuvent elles aussi avoir des effets disparates sur les migrations rurales. En Géorgie, les ménages ayant bénéficié de réformes agricoles et foncières sont moins susceptibles de recevoir des transferts de fonds – ce qui pourrait laisser supposer que l'acquisition de terres a permis à ces ménages d'améliorer leurs revenus et d'être moins dépendants des envois d'espèces. Dans le même temps, ceux qui possèdent des titres fonciers officiels émis par les autorités sont davantage susceptibles de compter un membre qui envisage d'émigrer. Ce constat est conforme aux conclusions d'autres études qui indiquent que l'obtention de droits de propriété foncière peut constituer un facteur d'incitation à l'émigration⁴⁷.

La documentation met également en lumière le fait que les politiques sociales et en matière d'emploi influent sur les migrations, en fonction du contexte local et national⁴⁸⁻⁵⁰. Par exemple, les politiques de protection sociale ont des répercussions directes et indirectes sur les migrations rurales selon les critères d'admissibilité qui sont appliqués⁵¹. Lorsque l'octroi des prestations de protection sociale est conditionnel à la présence physique des bénéficiaires, cela peut accroître les coûts d'opportunité d'une éventuelle migration⁵² tout en atténuant la tentation de migrer⁵³. D'un autre côté, si les bénéficiaires ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour assumer les coûts d'une éventuelle migration, les prestations de protection sociale accordées sous la forme d'aides en espèces sans condition peuvent permettre de surmonter cet obstacle^{50,54}.

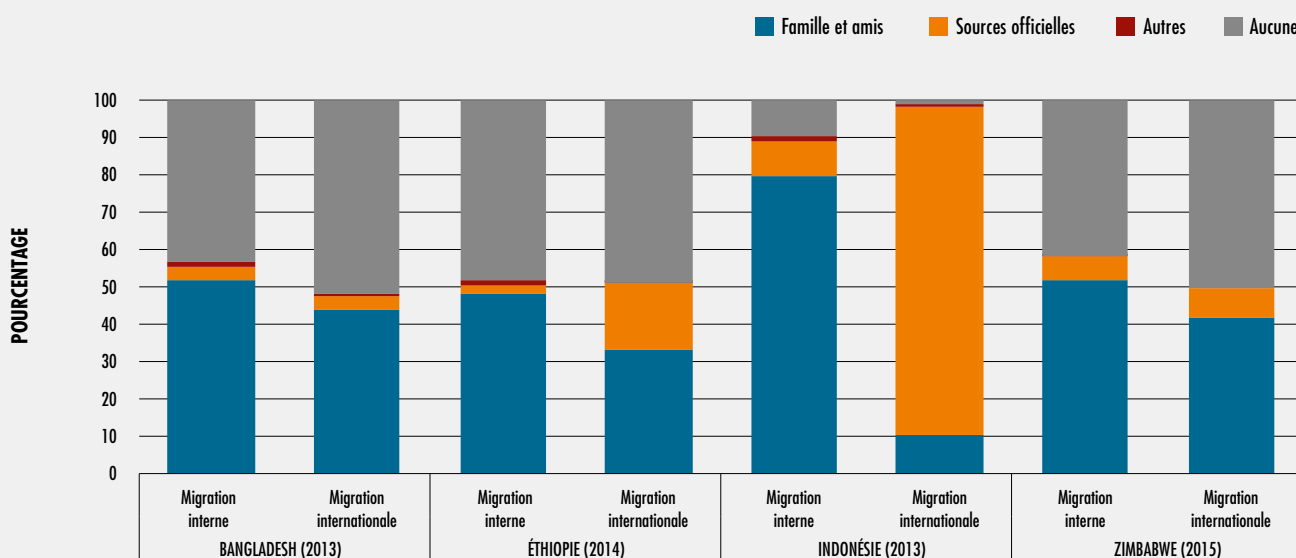
Les politiques de crédit peuvent aussi jouer sur les décisions de migrer, par exemple dans le cas où les ménages sont confrontés à un manque de ressources financières ou de liquidités. Dans le cadre d'une étude réalisée dans les régions rurales du Bangladesh, on a remis une somme forfaitaire de 8,50 dollars à des ménages pour les inciter à migrer temporairement pendant la période de

soudure, au moment où l'activité agricole est réduite à son minimum⁵⁵. Cette mesure a convaincu 22 pour cent des bénéficiaires de faire le choix de la migration saisonnière pour l'un des leurs, ce qui s'est traduit par une amélioration marquée de la sécurité alimentaire parmi ces ménages. Après le retrait de cette mesure d'incitation, le taux de migration saisonnière est resté plus élevé de 8 à 10 points de pourcentage parmi les ménages qui avaient décidé de migrer en raison de la somme qu'on leur avait accordée. Ainsi, lorsqu'elles sont pensées dans l'optique d'aider les ménages à surmonter certains types d'obstacles à la migration, les interventions publiques peuvent également conduire à une amélioration du bien-être.

Les réseaux sociaux et les agences de recrutement peuvent faciliter les migrations rurales

Les réseaux sociaux de migrants dans les régions de destination constituent un facteur majeur de promotion des migrations rurales. La théorie des réseaux met en relief le rôle des communautés ou réseaux de diasporas dans les régions de destination s'agissant de faciliter et parfois de perpétuer la migration⁵⁶. À mesure que les réseaux s'élargissent, les migrants potentiels dans les régions rurales sont plus susceptibles de recevoir des informations et de l'aide, ce qui facilite la recherche d'emploi et de logement et, partant, réduit les coûts et les risques inhérents à la migration. Les réseaux peuvent également faire évoluer la perception de la migration et inciter d'autres à migrer⁵⁷. Des données recueillies dans les régions rurales du Mexique montrent que les taux de migration sont plus élevés au sein des ménages qui font partie de réseaux familiaux: alors que 3 pour cent des ménages en moyenne déclarent avoir au moins un migrant permanent parmi leurs membres, cette proportion passe à 16 pour cent au sein des ménages appartenant à des réseaux composés de la famille élargie. Le même constat vaut pour les migrations saisonnières: en moyenne, seulement 19 pour cent des ménages déclarent compter au moins un migrant saisonnier, mais cette part augmente considérablement pour atteindre 44 pour cent au sein des ménages pouvant s'appuyer sur le réseau de la famille élargie⁵⁸. Il se peut même que différents réseaux

FIGURE 20
SOURCES D'INFORMATION DES MIGRANTS AVANT LA MIGRATION, PAR TYPE DE MIGRATION ET PAR PAYS



NOTE: La catégorie «Famille et amis» comprend les migrants eux-mêmes. La catégorie «Sources officielles» représente les employeurs, les collègues de travail et les agents.
SOURCE: Poggi, 2018⁴⁸, d'après des données du Consortium MOOP.

sociaux favorisent différents types de migration. Une étude des migrations internationales depuis les régions rurales du Kirghizistan a examiné l'incidence des réseaux de migration saisonnière et de migration permanente sur la probabilité de décider de migrer. Les résultats ont permis d'établir que chaque type de réseau encourageait son «propre type» de migration aux dépens de l'autre⁵⁹.

Les réseaux contribuent à atténuer les coûts sociaux et culturels de la migration, en créant un phénomène de concentration des migrants, à savoir que la plupart des migrants viennent de régions données et s'installent dans des régions de destination données¹⁷. Par exemple, dans le cas des migrations internationales en provenance du Maroc, les migrants originaires de trois régions distinctes s'établissent en général dans des régions spécifiques de France et d'Espagne ainsi que dans d'autres pays européens⁶⁰.

Les candidats à la migration peuvent également se renseigner auprès d'agents de recrutement, bien qu'il s'agisse généralement d'un service payant. D'après les données dont on dispose sur

les principales sources d'information, il apparaît que celles-ci varient beaucoup selon le pays et la destination, qu'il s'agisse d'une migration interne ou internationale. Les résultats sont présentés à la figure 20, établie à partir de données fournies par le Consortium MOOP. De manière générale, une part importante des migrants ruraux se renseignent sur leur destination avant leur départ, les sources d'information informelles (famille et amis) étant les plus utilisées dans la majorité des pays, en particulier dans le cas de migrations internes. Les agents de recrutement ou les employeurs (sources officielles) interviennent davantage dans le cadre de migrations internationales – en particulier lorsque celles-ci sont en provenance d'Indonésie, puisque les migrants de ce pays se renseignent majoritairement auprès de sources officielles (des agents le plus souvent). Toutefois, force est de constater que, pour l'ensemble des quatre pays (Bangladesh, Éthiopie, Indonésie et Zimbabwe), les réseaux sociaux (famille et amis) jouent un rôle plus important dans le cas de migrations internes que dans le cas de migrations internationales⁴⁸.

Il arrive que les agents de recrutement se chargent également d'établir des contrats de travail, ce qui constitue un pas de plus vers une possible migration. Par exemple, l'Espagne est la principale destination des migrations circulaires en provenance du Maroc, et ce, en raison des programmes de recrutement administrés par l'Agence nationale marocaine de promotion de l'emploi et des compétences. Dans le cadre de ces programmes, 89 pour cent des migrants prennent la direction de l'Espagne, et les trois quarts d'entre eux – principalement de jeunes femmes rurales accompagnées de leurs enfants – travaillent dans le secteur agricole⁶¹. Les migrations circulaires internes dans les pays en développement sont également facilitées par des agents de recrutement qui sont le plus souvent informels. Par exemple, des recruteurs de main-d'œuvre traditionnels en République arabe syrienne regroupent des travailleurs agricoles occasionnels – essentiellement des femmes – de différentes régions rurales et les mettent à disposition d'autres régions pour répondre aux pics de demande de main-d'œuvre pendant les hautes saisons^{62,63}.

La migration comme stratégie de gestion des risques

Comme indiqué précédemment, les coûts de la migration peuvent être élevés. Aux coûts directs liés au déplacement et à la réinstallation dans la région de destination s'ajoutent des coûts implicites à long terme occasionnés par la perte de réseaux sociaux dans la région d'origine. Malgré tout, la migration peut aussi constituer une stratégie importante de gestion des risques, à laquelle les ménages agricoles ont fréquemment recours pour diversifier leurs sources de revenus et se protéger contre la précarité des revenus et l'insécurité alimentaire.

L'agriculture, du fait de facteurs climatiques et de son caractère saisonnier, est soumise à des fluctuations de la production, des revenus et de l'emploi. En général, les emplois non agricoles sont rares dans les régions rurales⁶⁴. Pour les ménages, la décision de laisser partir un ou plusieurs membres de la famille en ville pour y travailler dans des secteurs autres que l'agriculture peut atténuer le risque d'être confrontés à l'extrême pauvreté et à l'insécurité alimentaire tout en les aidant à faire face aux chocs qui pourraient les frapper, en particulier lorsqu'ils sont pauvres.

Cette situation est caractéristique de ce qui se passe dans la plupart des pays en développement, où les marchés du crédit rural sont défaillants.

Les études empiriques contiennent plusieurs exemples de situations où la migration est utilisée comme stratégie de gestion des risques. Dans le district de Sidama dans le sud de l'Éthiopie, les ménages dont les membres étaient préoccupés par l'approvisionnement alimentaire, par la consommation d'aliments de qualité en quantité suffisante et par le risque de devoir sauter des repas étaient plus susceptibles d'envoyer des membres adultes chercher du travail dans d'autres régions⁶⁵. De plus, pour les ménages ne comprenant pas de migrants, l'incapacité à nourrir leur famille – contrairement à des ménages voisins dont certains membres avaient migré – multipliait par quatre leur propension à faire migrer l'un des leurs⁶⁶. De même, en Thaïlande, les données laissent penser que les ménages ruraux pauvres en ressources sont plus enclins à envoyer de jeunes membres de la famille chercher du travail dans la région du Grand Bangkok²¹. ■

QUI SONT LES MIGRANTS ET EN QUOI SONT-ILS DIFFÉRENTS DES NON-MIGRANTS?

Pour comprendre les phénomènes migratoires, il faut non seulement s'intéresser à l'ampleur des flux migratoires, mais aussi aux caractéristiques de celles et ceux qui migrent. Des personnes qui doivent composer avec les mêmes macrofacteurs et qui sont soumises à l'influence de facteurs intermédiaires comparables présentent des caractéristiques différentes, tant au niveau personnel qu'au niveau de leur ménage, ce qui explique qu'elles puissent avoir une perception différente de la migration (comme l'illustre la [figure 19](#)). Il est primordial de prendre en considération ces différences pour comprendre pourquoi certaines personnes décident de migrer et d'autres non.

Si les migrations internationales sont soumises à des restrictions imposées par les cadres juridiques nationaux et/ou réglementées par des accords bilatéraux, ce n'est pas le cas des migrations

internes, sauf dans quelques rares pays (comme la République populaire de Chine, qui a instauré le système *hukou* d'enregistrement des ménages). Dans la plupart des pays, les populations rurales sont libres de se déplacer et de se réinstaller dans d'autres régions à l'intérieur des frontières nationales. Comme il en a été fait mention précédemment dans ce chapitre, les écarts importants qui existent entre les secteurs d'activité en termes de rémunération du travail dans les pays en développement devraient inciter les travailleurs du secteur agricole, cantonnés dans des activités peu productives, à se déplacer pour trouver du travail dans le secteur industriel et celui des services⁶⁹; il s'agit du principal moteur de l'exode rural interne. Lorsqu'ils abandonnent l'agriculture, les migrants finissent par trouver un emploi dans des secteurs plus productifs; dans le même temps, la productivité de ceux qui restent dans le secteur agricole s'accroît également grâce à l'adoption de technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre. Par conséquent, l'écart de productivité entre les secteurs s'amenuise.

Cependant, les ouvrages traitant de l'économie du développement font ressortir clairement qu'un écart important en termes de productivité de la main-d'œuvre persiste entre le secteur agricole et les secteurs non agricoles dans les pays en développement^{67,68}. Cet écart peut être attribué aux obstacles qui empêchent les candidats à la migration de tirer profit des débouchés disponibles ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut. L'idée a également été avancée qu'une partie de cet écart pouvait être due à un phénomène de sélection des migrants qui quittent le secteur agricole et les régions rurales, et ce, au profit de ceux qui possèdent un niveau de compétences plus élevé ou qui sont plus aptes à prendre le risque de partir^{69,70}.

Dans la présente section, nous nous intéresserons aux caractéristiques des migrants et à ce qui les distingue de ceux qui restent sur place. Les migrants sont-ils ceux dont les compétences professionnelles sont les mieux adaptées à la demande urbaine? Les personnes qui restent dans les régions rurales ont-elles un profil plus adapté aux emplois ruraux? Observe-t-on des différences entre les sexes? Quelles sont les caractéristiques des ménages comprenant des migrants? Ces interrogations et d'autres font encore l'objet de recherches empiriques, et les éléments de réponse diffèrent selon les contextes locaux, culturels et socio-économiques.

Les migrants sont généralement plus jeunes et plus éduqués que les non-migrants

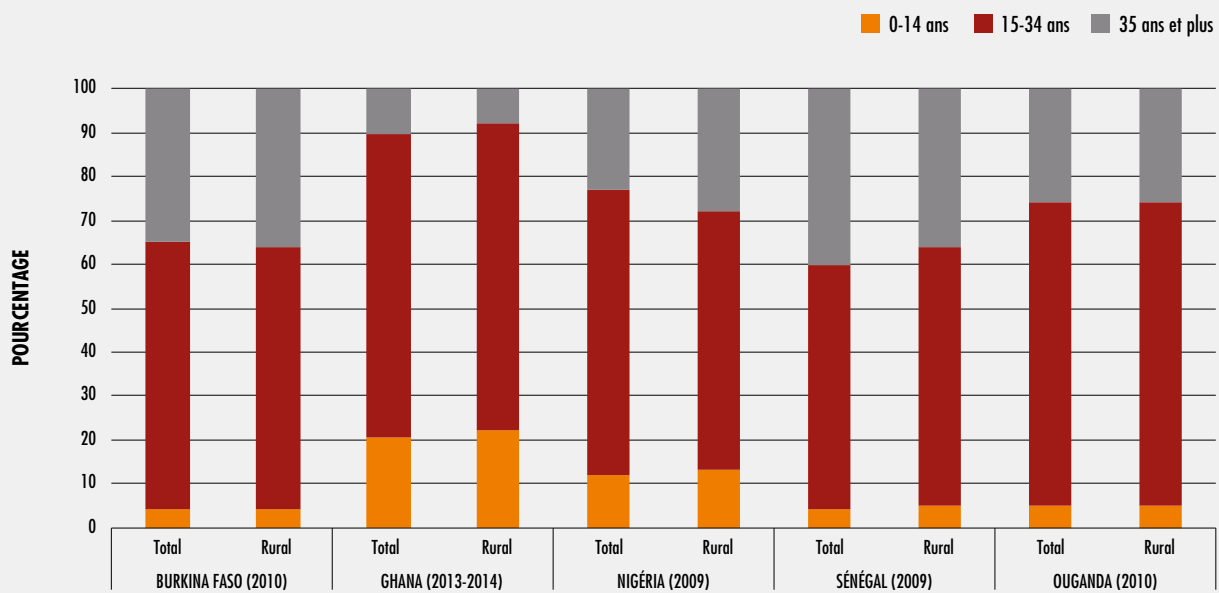
Dans la plupart des contextes (développés et en développement), les résultats des recherches aboutissent aux mêmes conclusions: l'âge et le niveau d'éducation sont les deux facteurs prédictifs de la migration. En règle générale, c'est dans la deuxième moitié de la vingtaine que les gens sont les plus susceptibles de migrer. De plus, dans chaque tranche d'âge, la probabilité de migrer a tendance à augmenter avec le niveau d'éducation. Quant à savoir si ces constats valent pour tous les types de migration (temporaire, circulaire, de retour ou permanente, par exemple), on dispose encore de peu de données à ce sujet. Certains éléments semblent toutefois indiquer que la migration de courte durée est influencée moins par le capital humain (âge et éducation) que par des stratégies d'épargne ciblée dans la perspective d'investissements futurs, notamment le mariage, les études, l'acquisition de terres, un achat immobilier, un placement financier ou la retraite⁷¹.

D'après les données sur les migrations internes et internationales pour le Burkina Faso, le Ghana, le Nigéria, l'Ouganda et le Sénégal, les jeunes sont toujours majoritaires parmi les migrants puisqu'ils représentent plus de 55 pour cent des migrants dans chacun des cinq pays, et même 70 pour cent au Ghana; les écarts dans la répartition des groupes d'âge au niveau national et au niveau rural sont très faibles (figure 21).

Dans les économies rurales, les données disponibles montrent que les jeunes constituent le groupe le plus susceptible de migrer des zones rurales vers les zones urbaines, principalement en raison du manque d'emplois rémunérateurs et de perspectives entrepreneuriales dans le secteur agricole. Il ressort d'une enquête conduite dans les régions rurales de huit pays d'Afrique subsaharienne que trois jeunes actifs sur quatre (75,4 pour cent) occupent un emploi précaire^{vii} – (dont 45,6 pour cent dans le secteur agricole et 29,8 pour cent en dehors du secteur agricole). Si l'on prend uniquement en compte ceux qui sont employés dans le secteur agricole, la part

vii Dans l'enquête, l'emploi précaire renvoie au travail dans de petites entreprises familiales non constituées en sociétés en tant que travailleur indépendant ou travailleur familial non rémunéré.

FIGURE 21
PART DES GROUPES D'ÂGE DANS LES MIGRATIONS INTERNES ET INTERNATIONALES POUR UN
ÉCHANTILLON DE PAYS (AUX NIVEAUX NATIONAL ET RURAL)



SOURCE: Figure élaborée par la FAO d'après les données de la Banque mondiale (2017)⁷² pour le Burkina Faso, le Nigéria, l'Ouganda et le Sénégal; et d'après les données de l'enquête sur le niveau de vie au Ghana (*Ghana Living Standard Survey, 2017*)⁷³ pour le Ghana.

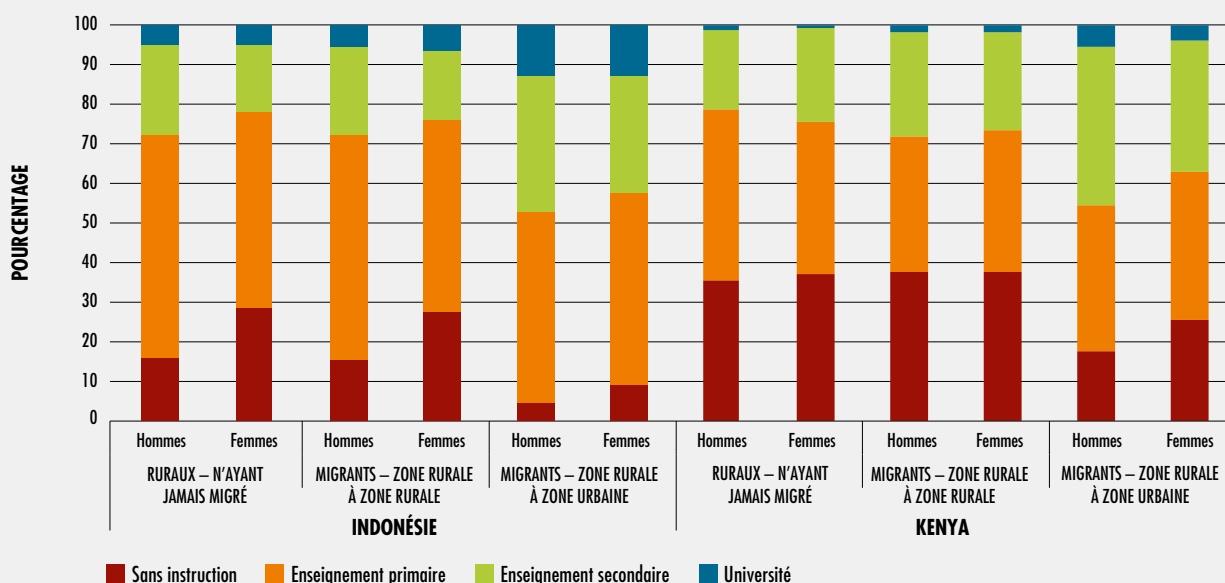
des jeunes ruraux occupant un emploi vulnérable varie de 68,1 pour cent en Zambie à 93,7 pour cent au Bénin¹⁸. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la pénurie de terres agricoles est un facteur qui contribue au phénomène de migration des jeunes ruraux⁴⁰. En revanche, lorsque des terres sont disponibles, la perspective d'en hériter peut inciter les jeunes à travailler dans le secteur agricole et les dissuader de migrer, comme en témoigne le cas de l'Éthiopie⁴¹.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, les migrants eux-mêmes et leur ménage d'origine sont généralement plus éduqués que les ménages sans migrants⁷⁴. Plusieurs études ont permis de constater qu'un niveau d'éducation plus élevé, en particulier chez les jeunes, avait une influence sur l'émigration rurale vers les villes ou vers d'autres pays. En République populaire de Chine, les niveaux de scolarité plus élevés jouent un rôle

important dans l'abandon de l'agriculture par les jeunes, qui se mettent en quête d'un emploi mieux rémunéré en ville⁸. Les migrants ruraux ont des niveaux de scolarité inférieurs à ceux de leurs homologues des régions urbaines, mais ils ont généralement une scolarité plus longue que celle des non-migrants, comme l'illustrent les données recueillies sur l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi et le Mali⁷⁵.

Dans un article de premier plan, rédigé sur la base de données issues des enquêtes démographiques et sanitaires de 65 pays en développement, Young montre que les migrants ruraux dans les zones urbaines, en moyenne, possèdent un niveau d'éducation plus élevé que les non-migrants ruraux, mais plus bas que les citadins. Il fait également observer que l'inverse est aussi vrai: les migrants urbains dans les zones rurales ont un niveau d'éducation inférieur

FIGURE 22
COMPARAISON ENTRE LES NIVEAUX D'ÉDUCATION DES POPULATIONS DE MIGRANTS RURAUX ET CEUX DES PERSONNES QUI RESTENT DANS LES ZONES RURALES, EN INDONÉSIE ET AU KENYA



SOURCES: Figure élaborée par la FAO d'après les données des volets I (1993) et V (2015) de l'enquête sur la vie de famille en Indonésie (*Indonesia Family Life Survey*) et les données des volets I (2003-2005) et II (2011-2014) de l'enquête par panel sur la vie au Kenya (*Kenya Life Panel Survey*), telles que présentées dans Hamory Hicks *et al.*, 2017⁷⁰.

à celui des non-migrants urbains, mais supérieur à celui des ruraux. Young attribue ces résultats au processus de distribution et de redistribution des compétences humaines entre les zones rurales et urbaines⁶⁹.

Les conclusions de Young sont confirmées par une étude de cas consacrée à l'Indonésie et au Kenya: dans les deux pays, les migrants ruraux installés dans les zones urbaines ont un niveau de scolarité plus élevé que les ruraux (habitants des campagnes qui migrent de zone rurale à zone rurale ou qui ne migrent jamais). Par exemple, parmi les migrants ruraux installés dans les zones urbaines au Kenya et en Indonésie, on en compte respectivement 4 à 6 pour cent et 13 pour cent qui sont titulaires d'un diplôme universitaire, alors que

ces proportions ne sont que de 1 à 2 pour cent et de 5 à 7 pour cent respectivement chez les ruraux (figure 22). En outre, la même étude de cas montre que, dans les deux pays, les migrants urbains dans les zones rurales (non représentés à la figure 22) ont un niveau d'éducation supérieur à celui des ruraux, mais inférieur à celui des citadins, ces derniers étant des migrants de zone urbaine à zone urbaine ou des urbains n'ayant jamais migré⁷⁰.

On notera avec intérêt les écarts nets qui existent, en termes de niveau d'éducation, entre les ruraux n'ayant jamais migré et les migrants de zone rurale à zone rurale, ce qui semble indiquer que la migration, même lorsqu'elle a lieu entre zones rurales, nécessite des compétences plus élevées; on observe des

résultats semblables lorsqu'on compare les citadins n'ayant jamais migré avec les migrants de zone urbaine à zone urbaine⁷⁰. Si l'on s'intéresse aux données ventilées par sexe, il apparaît que les différences de niveau d'éducation entre hommes et femmes sont négligeables dans les groupes de ruraux, mais qu'elles sont plus marquées dans les groupes de migrants ruraux installés en zone urbaine.

Selon les résultats d'une enquête réalisée en Éthiopie, les ménages comprenant des membres ayant suivi, au moins en partie, un cursus d'enseignement secondaire sont 2,5 fois plus susceptibles de compter un migrant que ceux dont les membres n'ont jamais été scolarisés ou sont seulement allés à l'école primaire. De la même manière, un migrant permanent est 3,7 fois plus susceptible d'avoir suivi, partiellement ou jusqu'à son terme, un cursus d'enseignement secondaire. Toutefois, le niveau d'éducation semble jouer un rôle négligeable dans les décisions relatives aux migrations de courte durée⁶⁶. D'autres éléments indiquent que les personnes qui sont plus instruites sont davantage susceptibles de migrer à l'étranger⁷⁶. Ainsi, les migrations économiques internationales semblent obéir à deux grands principes: i) la sélection positive, à savoir que les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé sont plus susceptibles d'émigrer; et ii) le tri sélectif, à savoir que les migrants qui sont plus éduqués sont plus susceptibles de s'installer dans des pays de destination qui récompensent fortement les compétences⁷⁷. En résumé, les migrants sont généralement plus instruits que les non-migrants, bien que l'importance de l'éducation et des compétences dans le processus de migration puisse varier grandement selon le type, la durée et la destination de la migration, ces trois facteurs combinés ayant une influence sur la sélection des migrants selon les compétences. Alors que le niveau d'éducation et les compétences jouent un rôle négligeable dans le cas des migrations internes de zone rurale à zone rurale (qui prennent souvent la forme de processus saisonniers et circulaires), ces deux facteurs revêtent une grande importance lorsque le changement de lieu de résidence est associé à une transition vers un nouveau secteur d'emploi.

Des disparités entre les sexes existent encore dans les migrations rurales

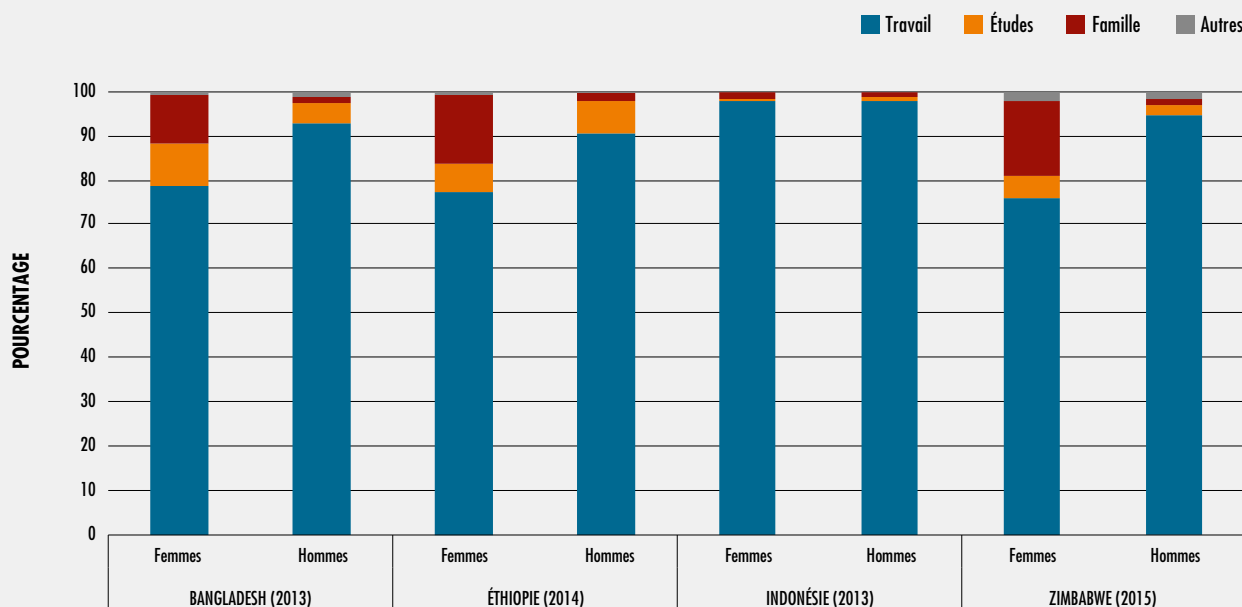
La participation des femmes aux migrations internationales est en hausse et, à l'heure actuelle, environ la moitié des migrants internationaux sont des femmes⁷⁸.

Cette proportion varie toutefois selon les régions puisque les hommes représentent la majorité des migrants internationaux en Afrique subsaharienne – de 60 pour cent en Afrique de l'Est à 80 pour cent en Afrique de l'Ouest. On observe également des variations selon l'âge: en Afrique de l'Ouest, il est rare que les garçons migrent avant l'âge de 15 ans, alors que c'est courant pour les jeunes filles, qui cherchent souvent un emploi de domestique⁷⁵.

Bien qu'on ne dispose pas d'estimations comparables pour les migrations internes par sexe à l'échelle mondiale, les données recueillies au niveau des pays semblent indiquer que la propension à migrer diffère souvent entre les hommes et les femmes, mais dans des proportions différentes selon les contextes. Au Ghana par exemple, les migrants internes représentent plus de 50 pour cent de la population; un peu moins de la moitié d'entre eux sont des femmes, mais les femmes et les filles sont de plus en plus nombreuses à se déplacer de manière autonome, souvent des zones rurales vers les zones urbaines⁷⁹. Au Sénégal, le pourcentage de femmes susceptibles de migrer vers d'autres régions rurales est supérieur de 6,4 pour cent à celui des hommes, mais il n'existe aucun écart entre les sexes pour les migrations vers les zones urbaines. Cependant, la probabilité qu'une femme migre en ville augmente avec le niveau d'éducation de son père, ce qui pourrait être le signe d'un soutien paternel en faveur de la poursuite des études des filles dans les centres urbains²³.

Du fait de traditions sociales différentes entre les pays, on observe des tendances différentes dans les disparités entre les sexes en matière d'accès aux ressources (notamment aux terres) et en matière d'obstacles à la mobilité, d'où de possibles écarts entre hommes et femmes en ce qui concerne les décisions de migration. Par exemple, dans les régions du nord de la République-Unie de Tanzanie, où les jeunes femmes travaillent sans être rémunérées dans des

FIGURE 23
MOTIFS DES MIGRATIONS HORS DES ZONES RURALES DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS, PAR SEXE



NOTE: Les motifs de migration comprennent le travail, les études, la famille (migration pour se marier, pour aider des membres de la famille ou pour recevoir de l'aide des membres de la famille) ainsi que d'autres raisons (choc climatique ou changement de mode de vie, par exemple).

SOURCE: Poggi, 2018⁴⁸, d'après des données du Consortium MOOP.

exploitations familiales dont elles ne pourront pas hériter, elles sont de plus en plus nombreuses à partir à la recherche d'un emploi salarié dans des centres urbains très éloignés de leur région d'origine. En revanche, les jeunes hommes migrent généralement dans un périmètre plus rapproché et pour des périodes plus courtes, puis reviennent chez eux pour la campagne agricole⁸⁰. Ailleurs, dans de nombreuses sociétés rurales, la mobilité des femmes est restreinte par les normes sociales en vigueur, et les migrants sont de sexe masculin dans la plupart des cas. Au Tadjikistan par exemple, les migrations internes de zone rurale à zone urbaine et les migrations internationales relèvent d'un phénomène essentiellement masculin, puisque près de 80 pour cent des travailleurs migrants sont des hommes⁸¹. Les systèmes coutumiers de prise de décisions restreignent souvent la mobilité des femmes – notamment celle des jeunes femmes vivant au sein de familles multigénérationnelles

– dans les régions rurales –, qui sont couramment exclues des processus de décision⁸².

Les données sur les décisions de migration au Bangladesh, en Éthiopie, en Indonésie et au Zimbabwe mettent en évidence le fait que l'emploi est le principal motif de migration (figure 23), puisqu'il s'agit de la raison mentionnée dans plus de 70 pour cent des cas dans l'ensemble des quatre pays, cette proportion atteignant 98 pour cent en Indonésie. On observe toutefois des différences notables entre les femmes et les hommes: une part plus importante d'hommes choisissent de migrer pour des raisons professionnelles, tandis qu'une proportion plus élevée de femmes migrent pour des raisons familiales. Ces écarts s'observent dans tous les pays à l'exception de l'Indonésie, où les données respectives des femmes et des hommes sont très proches – ce qui tient probablement au fait que les disparités entre les sexes ont tendance à

s'estomper à mesure que les pays se développent et s'urbanisent. En effet, des quatre pays représentés à la [figure 23](#), l'Indonésie était celui où la part de la population urbaine était la plus élevée en 2015 (54 pour cent, contre 35 pour cent au Bangladesh, 36 pour cent au Zimbabwe et seulement 20 pour cent en Éthiopie)⁸³.

Les migrations pour raisons familiales sont également fréquentes, et elles représentent la forme de migration la plus répandue chez les femmes dans certains pays. D'après l'enquête sur la mesure du niveau de vie au Ghana (*Living Standards Measurement Survey*) conduite en 1998, quelque 60 pour cent des personnes ayant migré de la campagne vers la ville l'ont fait pour des raisons familiales, ce qui comprend notamment les personnes à charge de celles qui avaient migré à l'origine pour des raisons économiques⁸⁴. Dans les sociétés rurales, les migrations pour raisons familiales semblent être plus répandues chez les femmes que les hommes, comme l'illustre la [figure 23](#) pour le Bangladesh, l'Éthiopie et le Zimbabwe. Cette particularité pourrait en partie expliquer pourquoi les femmes qui migrent de la campagne à la ville ont, en moyenne, un niveau d'instruction plus faible que celui de leurs homologues masculins, comme on peut le voir en Indonésie et au Kenya ([figure 22](#)). En Inde, où la population est majoritairement rurale (65 pour cent), deux tiers des femmes ont migré pour se marier et elles sont quelque 20 millions chaque année à quitter leur région pour cette raison⁸⁵. Au Burkina Faso, de 1970 à 1998, près de 80 pour cent des femmes ont migré pour des raisons d'ordre familial (le mariage dans 65 pour cent des cas), alors qu'elles n'étaient que 14 pour cent à le faire pour des motifs économiques⁸⁶. On observe des proportions comparables au Sénégal⁸⁷.

Les différences qui existent entre les cadres juridiques et les contextes culturels, de même que la discrimination à l'égard des femmes, contribuent à perpétuer l'inégalité des chances entre hommes et femmes. Ces inégalités influenceront les choix professionnels des deux sexes, ainsi que leurs décisions de migration. Les effets de ces inégalités entre hommes et femmes sur les schémas migratoires risquent d'avoir des conséquences sociales et économiques importantes pour les communautés rurales au cours des prochaines décennies⁸⁸.

Les plus pauvres ont davantage de raisons de migrer, mais leur mobilité est plus restreinte

De plus en plus d'éléments probants portent à croire qu'il existe une relation non linéaire entre migration et revenu⁸⁹, ainsi que d'autres indicateurs tels que le niveau de richesse/pauvreté et la consommation. Les migrations étant essentiellement dictées par des facteurs économiques, les pauvres pourraient être les plus enclins à migrer. Cependant, leur situation économique complique grandement tout projet de migration, car ils ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour assumer les coûts qui en découlent. À l'inverse, les ménages aisés peuvent assumer ces coûts, mais compte tenu de leur niveau de richesse, ils ne se sont peut-être pas animés du même désir de migrer.

Une étude sur les mouvements migratoires au Mexique a mis en exergue le coût des migrations internationales et a révélé que seules les personnes de la classe moyenne avaient à la fois les ressources et les motivations suffisantes pour migrer. Par conséquent, le rapport entre la probabilité de migrer et le niveau de richesse suit une courbe en U inversé⁹⁰. À une extrémité, on trouve les personnes fortunées, qui n'ont pas de raison de migrer d'un point de vue économique, et à l'autre, on trouve les pauvres, qui pourraient avoir le plus besoin de migrer pour sortir de la pauvreté et renforcer leur sécurité alimentaire, mais dont les moyens financiers sont par trop limités. Les effets restrictifs des coûts de migration sur la mobilité des pauvres sont confirmés par les observations empiriques tirées des données du sondage mondial de Gallup (voir l'[encadré 11](#)). Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que les migrations internationales sont majoritairement le fait de personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé: ces personnes sont moins susceptibles d'être pauvres, en particulier lorsque l'on se place sous l'angle de la pauvreté multidimensionnelle.

La pauvreté et le manque de ressources financières peuvent également avoir des effets restrictifs sur les migrations internes. Dans une étude conduite dans six villages indiens et visant à analyser la relation entre la migration, la pauvreté et l'éloignement des régions rurales, les auteurs ont constaté que, dans les villages reculés

ENCADRÉ 11 DES OBSERVATIONS EMPIRIQUES INDIQUENT QUE LES PERSONNES DONT L'ACCÈS AUX RESSOURCES EST LIMITÉ, VOIRE INEXISTANT, SONT LES MOINS MOBILES

Comme on l'a expliqué à l'encadré 10, le sondage mondial réalisé chaque année par Gallup comprend deux questions en rapport avec les migrations internationales. La première permet de prendre la mesure de la proportion de migrants potentiels, et la seconde donne une indication de la proportion de personnes qui prévoient activement de migrer. À la lumière d'une analyse économétrique empirique, un document d'information préparé aux fins du présent rapport évalue les déterminants 1) des migrations potentielles (première question), c'est-à-dire les éléments qui incitent les individus à désirer migrer; et 2) des décisions de migration (deuxième question). L'auteur du document établit, selon une démarche empirique, des liens entre les réponses des participants à chacune des questions portant sur la migration et une combinaison de variables socio-économiques et démographiques dont on estime qu'elles ont une incidence sur les décisions de migration.

En ce qui concerne la première question, les résultats mettent en évidence que les principales variables – sexe, situation matrimoniale, niveau d'éducation, situation professionnelle, réseaux sociaux et satisfaction quant aux services locaux – ont un effet important. Les individus du quintile de revenu le plus pauvre ont tendance à avoir le plus grand désir de migrer, cette tendance tend à diminuer chez les individus du quintile de revenu supérieur.

SOURCE: Mendola, 2018⁹¹.

S'agissant de la deuxième question, il existe une relation non linéaire entre les revenus et la décision de migrer. Dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la propension des personnes interrogées à déclarer avoir l'intention de migrer s'accroît fortement à mesure que leurs revenus augmentent («transition dans la mobilité individuelle»). Les profils de revenus correspondent à une courbe en U inversé, plus prononcée dans le cas des pays pauvres. L'intention de migrer ne diminue que chez les individus dont les revenus se situent dans la tranche la plus élevée, soit moins de 0,5 pour cent de la population totale de ces pays. La courbe en U inversé qui caractérise la fonction liant l'intention de migrer et les revenus des individus est nettement moins marquée dans les pays dans lesquels même les personnes dont les revenus sont faibles ont les moyens financiers de migrer. Dans l'ensemble, ces observations concordent avec les déterminants des migrations (aux niveaux micro et macro) et montrent que les personnes qui font face à des contraintes de liquidités, en particulier dans les pays à faible revenu, ont des difficultés à prendre les dispositions nécessaires pour migrer à l'étranger. Ce constat confirme l'importance des coûts de migration et des obstacles à la migration pour les personnes qui ont un accès limité, voire inexistant, aux ressources et qui, de ce fait, demeurent les moins mobiles même lorsqu'elles ont le plus grand désir de migrer pour améliorer leurs moyens d'existence.

connaissant les plus forts taux de migration, les migrations concernaient tous les ménages, à l'exception des plus pauvres et des plus riches⁹². On comprend ainsi que les pauvres se déplacent en général uniquement sur de courtes distances et pour de courtes périodes, dans le cadre de «migrations de survie» devant leur permettre de subvenir à leurs besoins fondamentaux, comme nous l'avons indiqué précédemment. On peut par exemple citer le cas de la République du Mali, où l'on a observé, lors des graves sécheresses qui ont sévi de 1983 à 1985, une baisse des migrations permanentes au départ des zones rurales et une hausse des migrations circulaires et sur de courtes distances (en particulier parmi les femmes et les enfants), tandis que la pauvreté rurale gagnait du terrain. Cette profonde transformation des schémas migratoires

s'explique par un manque criant de liquidités qui empêche les personnes concernées d'assumer les frais inhérents aux migrations permanentes et sur de longues distances; ces personnes se retrouvent ainsi prises au piège de la pauvreté, dans une situation d'insécurité alimentaire extrême⁹³. Des données recueillies en Inde montrent en outre que les migrations de courte durée s'observent essentiellement chez les plus pauvres. Selon une analyse réalisée par Chandrasekhar, Das et Sharma, les ménages comptant un migrant temporaire parmi leurs membres ont des dépenses de consommation mensuelles par personne inférieures à celles des ménages ne comprenant pas de migrants temporaires – un constat qui amène à penser que les migrants temporaires se situent au bas de l'échelle de répartition de la consommation⁹⁴. ■

LES CRISES PROLONGÉES ENTRAÎNENT DES DÉPLACEMENTS MASSIFS DE POPULATIONS ET BOULEVERSENT LES SYSTÈMES DE MIGRATION

Les migrations choisies se produisent en l'absence de contraintes, lorsque des individus se mettent en quête de conditions économiques plus prometteuses qui leur permettront d'améliorer leur niveau de vie. Dès lors que des facteurs coercitifs entrent en jeu, les migrations perdent progressivement leur caractère choisi. Comme l'illustre la **figure 1** au chapitre 1, plus ces facteurs prennent de l'ampleur, plus les moyens d'existence ruraux deviennent vulnérables. Les difficultés de revenus, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les risques naturels et la détérioration de l'environnement, entre autres, poussent les ruraux à migrer plus ou moins loin et à plus ou moins long terme pour trouver de meilleures conditions de vie. Dans des cas extrêmes, certaines personnes sont contraintes de migrer pour échapper à une situation dangereuse née d'un conflit, de la fragilité de l'État, d'une instabilité politique ou d'une catastrophe environnementale. Ces personnes peuvent n'avoir d'autre choix que de partir en raison d'un risque ou d'une menace graves et immédiats pour leur sécurité, en raison d'actes de violence, d'un conflit ou d'une guerre (par exemple en République arabe syrienne et en Afghanistan), ou en raison de catastrophes naturelles soudaines comme des tremblements de terre ou des inondations⁹⁵. Lorsqu'ils se produisent à grande échelle et durent dans le temps, ces événements peuvent aboutir à des crises prolongées, lesquelles sont souvent aggravées par la sécheresse ou d'autres chocs climatiques, qui accentuent encore davantage la pression exercée sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations rurales. La combinaison de phénomènes climatiques et d'autres facteurs naturels, sociaux, politiques et économiques peut affaiblir encore davantage des populations qui vivent déjà dans des contextes de

grande fragilité et de grande vulnérabilité.

La présente section examine les facteurs à l'origine des crises prolongées et l'effet de ces dernières sur le système de migration habituel et sur les flux et schémas migratoires qui y sont associés.

La fragilité, les crises prolongées et leur incidence sur les déterminants des migrations

On emploie généralement l'expression «États fragiles» pour désigner des pays caractérisés par la faiblesse de leurs institutions et par leur incapacité à faire face aux conflits; par extension, cette notion de fragilité renvoie à la résilience potentielle de ces pays face aux chocs et aux facteurs de stress. Le concept reflète également le climat de violence existant, l'instabilité politique latente et un risque global élevé de conflit⁹⁶. Tous les pays et toutes les sociétés, à différents stades de développement économique, se situent à un échelon donné de l'échelle de fragilité⁹⁷.

Le Cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016 examine cinq dimensions de la fragilité: économie, environnement, politique, sécurité, société (**tableau 4**). Pour chaque dimension, le cadre analyse l'accumulation et la combinaison des risques, ainsi que la capacité de l'État, du système et/ou des communautés à gérer, absorber ou atténuer les conséquences de ces risques. Les résultats montrent que plus de 1,6 milliard de personnes, soit 22 pour cent de la population mondiale, vivent dans des contextes fragiles, où l'augmentation de la population compte parmi les plus rapides du monde⁹⁷.

L'extrême fragilité peut conduire à des crises prolongées, qui se caractérisent par des conditions et des environnements dans lesquels une part importante de la population court de graves risques de mort et de maladie et peut voir ses moyens d'existence bouleversés, sur une période prolongée. Dans ces environnements, la gouvernance est d'habitude très faible et l'État ne dispose que de capacités limitées pour combattre ou atténuer les menaces qui planent sur la population ou assurer un niveau de protection adéquat⁹⁸⁻¹⁰⁰.

En 2017, d'après le rapport des Nations Unies sur *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, 19 pays se trouvaient en situation de crise prolongée. La quasi-totalité d'entre eux ont connu

TABLEAU 4
LES CINQ DIMENSIONS DU CADRE DE L'OCDE SUR LA FRAGILITÉ 2016

Dimension	Description
Économique	Vulnérabilité face aux risques induits par la faiblesse des fondations économiques et du capital humain, comme les chocs macroéconomiques, la croissance inégale ou le chômage élevé des jeunes.
Environnementale	Vulnérabilité face aux risques environnementaux, climatiques et sanitaires qui influent sur la vie et les moyens d'existence des citoyens. Ces facteurs de risque comprennent notamment l'exposition aux catastrophes naturelles, à la pollution et aux épidémies.
Politique	Vulnérabilité face aux risques inhérents aux processus, événements ou décisions politiques; déficit d'inclusivité sur le plan politique (y compris des élites); niveau de transparence, de corruption et capacité de la société à s'adapter au changement et à éviter l'oppression.
Sécurité	Vulnérabilité de la sécurité globale face à la violence et à la criminalité, notamment la violence politique et la violence sociale.
Sociétale	Vulnérabilité face aux risques qui menacent la cohésion sociale induits par des inégalités verticales et horizontales, notamment les inégalités entre des groupes culturellement définis ou construits et les fractures sociales.

SOURCE: OCDE, 2016⁹⁷, tableau 3.1.

des périodes de conflits violents, qui accroissent les taux de mortalité, grossissent les effectifs de réfugiés et de personnes déplacées et précipitent la destruction des infrastructures, des logements, de l'économie, des moyens d'existence et du patrimoine culturel. Toutefois, la plupart des crises prolongées sont également caractérisées par une gouvernance très faible, un effondrement des institutions locales, une détérioration de la santé des populations touchées et une forte incidence de catastrophes naturelles¹⁰⁰. Dans bien des cas, les catastrophes naturelles et les crises prolongées se produisent simultanément, d'où l'aggravation de leurs effets¹⁰¹. Dans ces circonstances, les secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de la société sont généralement les plus touchés. La Banque mondiale et l'OCDE estiment que d'ici à 2030, en raison des forts taux de croissance démographique et d'un faible développement de l'économie, les pauvres pourraient représenter au moins la moitié de la population totale vivant dans des situations de fragilité et des situations de conflits^{viii}.

viii Le Groupe de la Banque mondiale estime que, d'ici à 2030, les pauvres compteront pour 46 pour cent de l'ensemble de la population vivant dans des situations de fragilité ou de conflits, tandis que l'OCDE donne une estimation de 60 pour cent. Les estimations sont différentes parce que les deux sources n'utilisent pas les mêmes définitions de la fragilité et de la violence. Pour les estimations de la Banque mondiale, voir Banque mondiale, 2017¹⁰². Pour les estimations de l'OCDE, voir OCDE, 2016⁹⁷.

Les mouvements migratoires découlant de crises prolongées peuvent prendre la forme de déplacements de population déclenchés par des chocs et des facteurs de stress à évolution lente – précipitations faibles/irrégulières ou sécheresse et troubles civils de longue durée pouvant donner lieu à des épisodes de violence localisés, par exemple – ou de déplacements déclenchés par des catastrophes naturelles soudaines de forte intensité qui, conjuguées à une gouvernance défaillante, peuvent avoir des répercussions à long terme. Il peut s'agir de situations qui ne représentent pas un danger immédiat pour les vies humaines, mais qui posent toutefois un risque suffisamment élevé pour le bien-être à long terme des personnes. Dès lors que la décision de rester sur place se révèle plus risquée que la décision de migrer, les ménages peuvent se sentir obligés – ou contraints – de partir. Les migrations de ce type, parfois appelées «migrations de survie»¹⁰³, peuvent présenter un caractère moins urgent ou se produire à un rythme plus lent que des déplacements forcés en réaction à des menaces immédiates et particulièrement violentes.

Comme mentionné précédemment et illustré à la **figure 19**, les crises prolongées influent sur les mouvements migratoires en raison de leurs effets sur les trois types de déterminants habituels des

migrations: les macrofacteurs, les facteurs intermédiaires et les microfacteurs. Elles renforcent la tentation de migrer en creusant de manière considérable le fossé entre la situation dans les régions d'origine et celle dans la région de destination possible, et elles agissent sur les facteurs intermédiaires, par exemple du fait de la mise en place d'interventions humanitaires et du développement de réseaux de diasporas. Dernier élément, et non des moindres: au niveau des microfacteurs, les crises prolongées ont une incidence sur le degré d'incertitude et de risque que les individus et les ménages sont prêts à accepter. En effet, les personnes qui luttent pour leur sécurité et leur survie sont généralement portées à tolérer des niveaux d'incertitude et de risque plus élevés que dans des conditions normales. En résumé, lorsqu'elles vivent dans un contexte de crise prolongée, qu'elles sont confrontées à la perte (ou au risque de perte) de leurs biens, de leurs moyens d'existence, voire de certains membres de leur famille, et qu'elles prennent conscience qu'elles n'ont plus rien à perdre ou presque, de nombreuses personnes décident de prendre le risque de migrer et de venir grossir les rangs des personnes déplacées ou des demandeurs d'asile.

Conflits, facteurs environnementaux et manque de gouvernance sont les principaux déterminants des crises prolongées

En général, les crises prolongées sont le résultat de multiples facteurs et conditions qui sont souvent liés et interdépendants. Les conflits armés, les facteurs environnementaux – dont la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement, les catastrophes naturelles, un haut degré d'exposition et de sensibilité aux chocs climatiques et au changement climatique – ainsi que la faiblesse de la gouvernance sont les trois grands facteurs à l'origine des crises prolongées et des mouvements migratoires, sachant qu'ils interviennent à des degrés divers selon le contexte.

Les conflits et les guerres, surtout ceux qui durent depuis longtemps, sont les principaux responsables de l'ampleur actuelle des déplacements de population dans le monde. Le vaste conflit armé qui sévit en République arabe syrienne a entraîné l'exode de quel-

12 millions de personnes: plus de 6 millions de personnes déplacées et 5,5 millions de réfugiés ont cherché à se mettre en sécurité à l'intérieur même du pays ou en franchissant ses frontières¹⁰⁴. Selon l'édition 2016 de l'Indice mondial de la paix, le monde est devenu moins pacifique au cours de la dernière décennie¹⁰⁵. Depuis 2010, on a assisté à une hausse de 60 pour cent du nombre de conflits impliquant des États et de 125 pour cent du nombre de conflits entre des acteurs non étatiques¹⁰⁰.

La relation entre, d'un côté, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles – plus encore dans le contexte du changement climatique – et, de l'autre, les déplacements et les migrations, est une question complexe qui demeure encore mal comprise. Le rôle de ces deux phénomènes en tant que facteurs de conflits et de migrations fait l'objet de débats depuis les années 1980^{106,107}, mais il suscite depuis peu un intérêt grandissant de la part des milieux scientifiques et des pouvoirs publics, car ce sujet s'impose de plus en plus comme un problème de sécurité aux yeux des décideurs du monde entier. Cette approche du changement climatique comme enjeu de sécurité¹⁰⁸ a conduit à un complet renouveau des réflexions sur le sujet ainsi qu'à l'apparition de thèses selon lesquelles le déclenchement du conflit syrien pourrait être attribuable à la sécheresse extrême qui a frappé le pays de 2007 à 2009¹⁰⁹.

Plusieurs cycles différents menant du changement climatique au conflit ont été proposés et examinés dans les publications scientifiques. Un en particulier, le cycle «climat-migration-conflit», a retenu davantage l'attention des décideurs et des médias¹¹⁰, bien qu'il ait été contesté par certains intellectuels. Selon cette approche, la variabilité et le changement climatiques risquent d'avoir des effets négatifs majeurs sur les systèmes naturels et humains. Cependant, s'il est vrai que ces phénomènes peuvent mener à des déplacements de population, les avis divergent quant aux mécanismes par lesquels le changement climatique va concrètement influencer les migrations. Par ailleurs, les études récentes traitant des migrations et des conflits portent de plus en plus à croire que le changement climatique et les migrations d'origine climatique

ENCADRÉ 12

QUAND MAUVAISE GOUVERNANCE, DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET MIGRATION RURALE SE CONJUGENT: L'EXEMPLE DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Des structures de gouvernance et des capacités d'intervention différentes suffisent parfois à expliquer pourquoi un même choc ou un choc de nature similaire peut aboutir à une crise dans un pays, mais pas dans un autre. Les répercussions d'un choc, quel qu'il soit, et les stratégies possibles pour y faire face dépendent en grande partie des capacités d'adaptation, lesquelles relèvent d'une combinaison de facteurs technologiques, socio-économiques et politiques. Ainsi, la grave sécheresse qui a frappé certains pays du Proche-Orient pendant une longue période, de 2007 à 2009, a eu des conséquences différentes en termes de déplacements de population et d'insécurité alimentaire. Alors qu'elle a conduit à une situation de crise en République arabe syrienne, qui a été le théâtre de déplacements massifs de population en raison de niveaux préoccupants d'insécurité alimentaire et de malnutrition, cette même sécheresse n'a eu qu'une incidence négligeable sur les autres nations de la région^{117,118}.

En République arabe syrienne, les politiques d'intervention publique ont joué un rôle important dans la dégradation des ressources naturelles. Avant la crise, le Gouvernement syrien avait encouragé la céréaliculture au détriment des zones de pâturage.

L'extension des cultures dans des régions arides ou semi-arides, avec une pluviométrie dépassant à peine les 200 mm par an, s'est traduite par une baisse continue des rendements¹¹⁶. Qui plus est, plusieurs études ont révélé que l'adoption de politiques publiques favorisant des cultures gourmandes en irrigation (blé et coton) avait conduit à un assèchement des nappes phréatiques^{116,119}.

Dans ce contexte, les agriculteurs syriens se sont retrouvés extrêmement démunis lorsque le Proche-Orient a été confronté à une terrible sécheresse qui a sévi de 2007 à 2009. La situation s'est dégradée encore davantage pendant la sécheresse quand le Gouvernement syrien a pris la décision d'éliminer les subventions sur le diesel (principal carburant utilisé dans les systèmes d'irrigation) en 2008, ce qui a provoqué une flambée immédiate des prix, qui se sont envolés de 300 pour cent¹¹⁷⁻¹¹⁹. Résultat: alors que la sécheresse avait eu des effets négligeables sur les autres pays de la région^{117,118}, elle a entraîné en République arabe syrienne, en 2009, le déplacement de quelque 300 000 personnes, qui ont quitté les zones rurales pour se diriger vers les villes, abandonnant derrière elles 60 à 70 pour cent des villages dans les régions de Hassaké et Deir ez-Zor¹²⁰.

ne seront pas de nature à causer des conflits sans l'intervention d'autres facteurs importants d'ordre politique et économique¹¹¹⁻¹¹³. Il est ainsi admis que le changement climatique, seul, ne sera pas nécessairement un facteur déclencheur de conflits¹⁰⁹, bien qu'il soit presque universellement reconnu qu'il pourrait exacerber ou catalyser les conflits s'il était combiné à d'autres facteurs^{110,113}.

S'agissant du cas particulier de la République arabe syrienne, la sécheresse de 2007-2009 a été analysée par des chercheurs universitaires et fréquemment citée en exemple pour étayer l'argument selon lequel le changement climatique est un facteur susceptible de provoquer ou d'exacerber des conflits^{114,115}.

Comme certains l'ont fait remarquer cependant, la sécheresse a frappé l'ensemble du Proche-Orient, mais la République arabe syrienne est le seul pays à avoir connu une crise humanitaire par la suite, ce qui révèle l'absence d'une gouvernance suffisamment efficace et d'institutions suffisamment réactives pour gérer les risques et faire face aux chocs¹¹⁶⁻¹¹⁸ (encadré 12).

Les catastrophes naturelles soudaines sont celles dont les effets sur les déplacements et les migrations sont les plus directs. Tremblements de terre, éruptions volcaniques, tempêtes tropicales, inondations et sécheresses: tous ces phénomènes peuvent entraîner des déplacements brusques et massifs de population en raison des perturbations

économiques et des destructions de logements qu'ils provoquent¹²¹. Les déplacements de population causés par ce type d'événements d'apparition soudaine sont les plus faciles à repérer, étant donné que les causes climatiques sous-jacentes sont évidentes. Les habitants des zones touchées n'ont d'autre choix que de fuir pour échapper à la mort, et leur éventuel retour dépendra de l'ampleur de la catastrophe ainsi que des capacités locales d'adaptation. Lorsque la remise en état des infrastructures sociales, économiques et physiques se fait de manière rapide et efficace, la plupart des sinistrés reviennent dans la région. Si les opérations de relèvement sont lentes ou inefficaces, la situation débouche sur une crise prolongée, et les déplacements forcés se transforment en migration de longue durée ou permanente¹²².

Par ailleurs, des changements environnementaux lents mais durables, comme l'élévation du niveau de la mer, l'érosion du littoral, la désertification ou la perte de productivité agricole, peuvent aussi aboutir à une crise prolongée et à une intensification des flux migratoires ruraux¹²³. Ainsi, on estime qu'un grand nombre de personnes migrent à la suite d'une dégradation progressive de l'environnement qui finit par peser gravement sur les modes de subsistance et les systèmes de production.

On manque d'estimations fiables des migrations de longue durée ou permanentes causées par la dégradation de l'environnement ou le changement climatique. Ce déficit de données peut s'expliquer par le fait que les déplacements induits par des catastrophes naturelles isolées (comme des tremblements de terre, des glissements de terrain ou des inondations) sont généralement temporaires. Cependant, dès lors que les ressources économiques sont limitées et que la gouvernance manque de fermeté, comme c'est le cas dans nombre de pays en développement, ce type d'événement peut avoir des conséquences dévastatrices sur les moyens d'existence dont les effets sont irréversibles à court terme, ce qui favorise l'apparition d'une crise prolongée s'accompagnant de mouvements migratoires. Par exemple, la plupart des personnes qui avaient été déplacées à la suite des inondations de 2010 en Colombie et au Pakistan n'étaient toujours pas rentrées chez

elles en 2014. Le tremblement de terre qui avait frappé Haïti en 2010 s'était soldé par le déplacement de près de 1,5 million de personnes, dont 62 600 vivaient toujours dans des camps en 2015¹²⁴; et, en 2018, on estimait que 20 pour cent de la population du pays avait encore besoin d'une aide humanitaire¹²⁵.

La plupart des déplacements provoqués par des conflits et des catastrophes naturelles se produisent dans des pays en développement à revenu faible et à revenu intermédiaire. Ces derniers ont tendance à être particulièrement vulnérables pour deux raisons: leurs économies reposent en grande partie sur des secteurs sensibles au climat, tels que l'agriculture et l'élevage, et leurs capacités d'adaptation sont souvent limitées sur les plans du capital humain, des ressources financières, de la résilience des institutions ou des progrès technologiques¹²⁶.

Comme on l'a vu au chapitre 2, les conflits ont entraîné le déplacement de plus de 65 millions de personnes en 2016: sur ce nombre, on comptait 40,3 millions de déplacés à l'intérieur de leur propre pays, 22,5 millions de réfugiés et 2,8 millions de demandeurs d'asile¹⁰⁴. Ces chiffres indiquent que la majorité des personnes ayant dû quitter leur domicile contre leur gré restent à proximité, principalement en tant que personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Une enquête menée par le Programme alimentaire mondial (PAM) montre que, dans la plupart des cas, les réfugiés syriens en Jordanie, en Turquie et au Liban ont été déplacés à plusieurs reprises dans leur pays avant de franchir la frontière¹²⁷. Même s'ils sont contraints de fuir à l'étranger, les réfugiés s'installent principalement dans des pays voisins, soit parce qu'ils préfèrent rester là où les coutumes et la culture sont proches de celles de leur région d'origine, soit parce que leurs moyens financiers ne leur permettent pas d'envisager une migration internationale dans un pays éloigné.

Selon les estimations du HCR, les situations de réfugiés prolongées à travers le monde durent désormais 26 ans en moyenne¹²⁸, et, en 2014, on recensait plus de 50 pays qui comptaient des personnes vivant en situation de déplacement interne depuis plus de 10 ans¹²⁹. Parmi les pays en proie à des conflits et à des crises prolongées,

un grand nombre sont majoritairement ruraux: plus de la moitié de la population totale vit dans les campagnes et, souvent, ce sont les ruraux qui sont frappés de plein fouet par ces conflits¹⁰⁰. Les forts taux de pauvreté, le manque de ressources naturelles ou l'accès contesté à ces ressources, ainsi que l'insécurité alimentaire qui en découle sont autant de facteurs qui peuvent à leur tour alimenter le conflit. Des spirales négatives qui s'amplifient d'elles-mêmes peuvent ainsi voir le jour, dans un contexte où une part sans cesse croissante de la population se trouve confrontée à l'insécurité alimentaire, sans aucun moyen de s'extraire de la pauvreté, ce qui donne souvent naissance à des mouvements de révolte et à des actes de violence. Il y a peu de chances que la situation des pauvres s'améliore à l'avenir: selon la Banque mondiale, la part de la population pauvre mondiale vivant dans des situations de fragilité et de conflit devrait atteindre 46 pour cent d'ici à 2030¹⁰². ■

CONCLUSION ET INCIDENCES SUR LES POLITIQUES

Le présent chapitre a mis en évidence le fait que les migrations rurales et les transformations rurales et structurelles se conjuguèrent de manière complémentaire dans le processus de développement économique et social. Le déplacement de la main-d'œuvre des secteurs d'activité caractérisés par une faible productivité vers des secteurs où celle-ci est plus élevée peut contribuer à accroître les revenus et le PIB. Les migrations, aussi bien à l'intérieur des frontières nationales qu'entre les pays, participent de ce processus. Dans la majorité des pays en développement, on observe toujours un écart de productivité notable entre le secteur agricole – et les régions rurales de manière générale – et d'autres secteurs de l'économie, comme l'industrie manufacturière et les services. Ce constat nous amène à penser qu'il est possible d'accroître de manière considérable les revenus ainsi que la productivité de l'ensemble de l'économie en favorisant un déplacement de la main-d'œuvre, depuis l'agriculture vers d'autres secteurs, dans une large mesure à travers l'émigration rurale.

Les études théoriques et empiriques font ressortir deux interprétations différentes quant à l'écart de productivité qui subsiste. La première met en avant l'existence de barrières qui empêchent les candidats migrants de saisir les occasions qui se présentent à eux d'améliorer leur sort par la migration. La seconde est fondée sur l'idée selon laquelle les disparités s'expliquent par un phénomène de sélection de la main-d'œuvre fondé sur les caractéristiques des migrants. En d'autres termes, les travailleurs qui décident de migrer sont plus productifs du fait de leurs caractéristiques personnelles en termes de capacités, de compétences, de niveau d'instruction et d'aptitude à prendre des risques. Les données empiriques dont on dispose semblent indiquer que l'écart de productivité est le résultat d'une combinaison des deux théories. Toutes deux supposent des interventions de politique générale distinctes, qui ciblent les déterminants des migrations définis dans notre cadre conceptuel (figure 19) à des niveaux différents. Cependant, si l'objectif est de faire des migrations un instrument efficace de développement, il apparaît nécessaire d'intervenir sur les deux fronts.

Dans la mesure où l'écart de productivité est causé par des obstacles à la migration, il faut mettre en place des politiques pour agir au niveau des facteurs intermédiaires recensés à la figure 19. Il peut notamment s'agir de réduire les coûts de migration ou de limiter les freins à la migration – qu'ils soient explicites, comme le système *hukou* en vigueur en République populaire de Chine, ou implicites, comme la piètre qualité des liaisons routières vers les zones urbaines, l'inadéquation des infrastructures de communication ou les failles du système de droits fonciers. On pourrait également prendre des mesures pour donner aux migrants les moyens de surmonter les barrières financières à la migration, par exemple par la mise en place de programmes de protection sociale transférables. Enfin, une autre stratégie d'intervention pourrait miser sur le renforcement des facteurs de facilitation, par exemple par la création de mécanismes – notamment des agences de recrutement – qui auraient pour fonction d'assurer la diffusion d'informations sur les débouchés disponibles dans différentes régions.

Dans la mesure où l'écart de productivité est le résultat de la sélection de la main-d'œuvre, les interventions doivent cibler les microfacteurs qui entrent en jeu à l'échelle des individus et des ménages. Il faudrait notamment investir dans l'amélioration du capital humain afin d'optimiser la rémunération de la main-d'œuvre.

Les principales recommandations concernent l'amélioration de la situation en matière d'enseignement ainsi que des mesures visant à développer d'autres dimensions du capital humain, comme la mise en place de formations destinées à renforcer les compétences générales.

Si les incidences sur les politiques que nous venons d'évoquer ont trait à des migrations qui sont essentiellement choisies, les migrations forcées posent des défis bien plus larges et bien plus complexes sur le plan des politiques. Cela étant, les interventions décrites plus haut contribueraient également à renforcer la résilience des ménages ruraux et leur capacité à faire face aux difficultés engendrées par les crises. On a mis en évidence le fait qu'une gouvernance efficace, conjuguée à des politiques de promotion des pratiques agricoles durables, pouvait constituer un outil essentiel non seulement pour gérer les crises prolongées et s'adapter à leurs conséquences, mais également pour agir en amont et éviter que ces crises ne se produisent.

Indépendamment de ce qui précède, les politiques de développement rural sont toujours d'actualité. Celles d'entre elles qui mettent l'accent sur la promotion des activités rémunératrices dans les zones rurales auront une

incidence sur les migrations dans la mesure où elles influenceront sur les disparités qui existent entre régions rurales et régions urbaines au niveau des moyens d'existence et des débouchés professionnels (à savoir les macrofacteurs décrits à la [figure 19](#)). Ainsi, les migrants ruraux potentiels auront accès à des choix plus intéressants compte tenu des possibilités offertes à la fois dans leur région d'origine et dans la région de destination éventuelle. Il est toutefois important de ne pas perdre de vue que les migrations sont souvent le résultat d'un sentiment de privation qui est lui-même associé à la région dans laquelle on vit. Les privations perçues ne sont pas forcément de nature purement économique, mais peuvent être liées aux services sociaux et à la qualité de vie en général. Par conséquent, les politiques de développement agricole et rural doivent être intégrées dans des approches plus globales prenant en compte les aspects territoriaux du développement. Une approche de développement territorial¹⁴, qui transforme le paysage rural-urbain en favorisant le développement de villes petites et moyennes, peut jouer un rôle essentiel en facilitant la transformation structurelle de même que le déplacement de la main-d'œuvre qui l'accompagne, depuis le secteur agricole vers d'autres secteurs. Une approche de ce type peut ainsi permettre à la transformation des zones rurales de s'opérer de manière harmonieuse et inclusive et, par là même, réduire l'intérêt de l'émigration rurale en facilitant les déplacements pendulaires. Par ailleurs, le cas échéant, le développement territorial peut réduire les coûts de migration pour les ruraux, ce qui est bénéfique aussi bien pour eux que pour l'économie dans son ensemble. ■



SOUDAN DU SUD

Des migrants entrant dans la zone administrative de Abyei.
©FAO/Marco de Gaetano





CHAPITRE 4 IMPACT DES MIGRATIONS SUR L'AGRICULTURE ET LES ZONES RURALES

Messages clés

1 L'exode rural entraîne une diminution de la main-d'œuvre familiale, ses répercussions sur la production agricole dépendent en définitive de la participation de cette main-d'œuvre aux activités agricoles et de la façon dont sont utilisés les envois de fonds.

2 Les fonds envoyés par les migrants permettent aux familles rurales de diversifier leurs sources de revenus et leurs moyens d'existence, et peuvent constituer également une garantie non négligeable contre les risques.

3 Les mouvements de travailleurs et les envois de fonds des migrants peuvent avoir des répercussions très importantes sur la nutrition et l'éducation des enfants, le logement et les investissements dans les activités agricoles et non agricoles, ce qui peut avoir à son tour d'innombrables effets indirects.

4 Les problèmes qu'occasionnent parfois les migrations forcées dans les zones rurales d'origine ainsi que dans les pays et communautés d'accueil peuvent être transformés en acquis du développement qui bénéficient à la fois aux personnes déplacées et aux zones de destination.

5 Les pays développés tirent parti du travail des migrants dans les domaines d'activité agricole à valeur élevée qu'il est difficile de mécaniser, mais les conditions de travail et la protection sociale des migrants laissent souvent à désirer.

IMPACT DES MIGRATIONS SUR L'AGRICULTURE ET LES ZONES RURALES

La migration rurale – et en particulier l'exode rural – peut avoir des effets profonds sur le développement rural, la sécurité alimentaire, la nutrition et la pauvreté, car elle a une incidence sur la production agricole, les conditions de vie des ménages ruraux et l'économie rurale dans son ensemble. Les répercussions se font sentir à la fois dans les régions dont sont originaires les migrants et dans les zones de destination. Il importe de bien comprendre ce phénomène du point de vue du développement économique, en particulier parce que les incidences des migrations font souvent l'objet de débats très animés. Une perception négative de ce phénomène aboutit souvent à des politiques qui visent, de façon explicite ou implicite, à freiner ou à réduire la migration. Or ces politiques peuvent restreindre la main-d'œuvre dans les pays ou secteurs d'activité qui en ont le plus besoin.

De nombreuses études mettent en avant les effets essentiellement bénéfiques de la migration sur les migrants¹, mais aussi sur les communautés d'accueil et l'économie dans son ensemble. Parallèlement, diverses études portant sur les aspects économiques du développement traitent des effets positifs et négatifs de la migration sur les ménages et les communautés d'origine. Ces effets sont encore amplifiés dans les cas de migration forcée, phénomène en augmentation – le nombre d'individus concernés étant passé de 33,9 millions en 1997 à 65,6 millions en 2016². Cela est dû, entre autres, au fait que les crises et conflits actuels ont tendance à perdurer mais aussi à un accroissement des vulnérabilités, notamment en lien avec la fréquence et l'intensité des phénomènes climatiques.

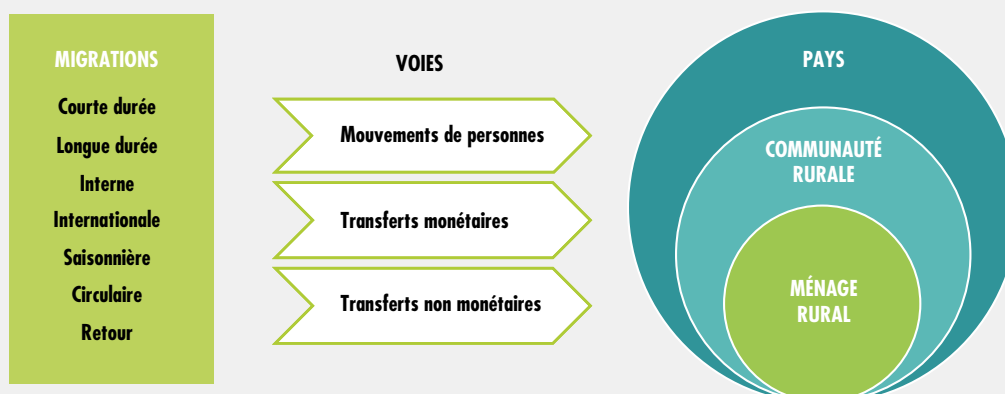
Le présent chapitre fournit des données empiriques concernant les effets des mouvements migratoires sur les zones rurales. Il aborde, dans

un premier temps, les voies par lesquelles la migration exerce une influence sur les zones rurales d'origine, ainsi que les différents types d'impact auxquels on peut s'attendre. Puis il étudie l'impact des migrations au niveau des ménages et également à l'échelle des communautés rurales et de l'économie dans son ensemble. S'ensuit une discussion concernant: les effets des vulnérabilités et des crises prolongées sur les zones rurales; les liens entre ces effets et la migration rurale; les moyens de subsistance des ménages ruraux, et notamment agricoles; et l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Enfin, la réflexion est étendue aux effets des migrations internationales sur les pays de destination, en particulier sur le secteur agricole et les zones rurales de ces pays. ■

VOIES D'IMPACT DES MIGRATIONS

Les effets de la migration sur les communautés rurales varient en fonction du type de migration (de courte ou longue durée, interne ou internationale, volontaire ou forcée, etc.), ainsi que du contexte dans lequel s'effectue le départ. Ces effets se répartissent selon trois grandes voies (voir la [figure 24](#)), qui concernent tout particulièrement les zones d'origine, mais aussi, dans une certaine mesure, les zones de destination. La première voie a trait aux déplacements effectués à l'initiative des migrants eux-mêmes, c'est-à-dire quand des individus se déplacent d'une région à une autre. Ces déplacements peuvent modifier la structure et la composition des ménages d'origine, y compris la main-d'œuvre familiale disponible, et, à plus grande échelle, avoir une incidence sur les marchés du travail en milieu rural (également dans les zones de destination). La deuxième voie concerne les transferts financiers, c'est-à-dire les

FIGURE 24
VOIES D'IMPACT DE LA MIGRATION



SOURCE: FAO.

envisageant l'envoi de fonds des migrants à leur famille. Enfin, la troisième voie recouvre les transferts non monétaires, qu'on peut appeler «transferts d'ordre social», à savoir les idées, les compétences et les habitudes sociales que les migrants rapportent avec eux et qu'ils transmettent à leur famille ou à leur communauté d'origine^{3,4}.

Il est souvent difficile, dans la pratique, d'établir une corrélation entre la contribution propre à chaque voie et l'impact observé, et il peut s'avérer compliqué également de cerner et de mesurer de façon empirique les effets de la migration (encadré 13). C'est pourquoi les études ont tendance à analyser les effets de la migration de manière générale mais ne parviennent pas à les relier à des

causes précises^{ix}. Dans les cas de crise prolongée – que celle-ci soit due à un conflit, à une catastrophe naturelle ou à ces deux facteurs combinés – lorsque la migration est essentiellement non choisie, les déplacements de masse et la perte associée de biens peuvent gravement nuire au développement rural, non seulement dans le pays d'origine mais aussi dans le pays d'accueil. Dans ces cas, même si les trois principales voies faisant l'objet de la figure 24 demeurent valides, il peut s'avérer extrêmement difficile d'établir une

ix Un article publié récemment par Romano et Traverso établit une distinction entre les diverses voies d'impact des migrations internationales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages au Bangladesh, des estimations empiriques étant fournies pour chacune de ces voies⁵.

ENCADRÉ 13 LIENS DE CAUSALITÉ: LES LIMITES DES DONNÉES DISPONIBLES

L'une des principales difficultés que l'on rencontre lorsque l'on effectue des recherches sur les effets des mouvements migratoires tient au fait que les processus migratoires sont influencés par des facteurs difficilement observables. Il existe très certainement des différences, observables ou non, entre migrants et non-migrants, et, de toute évidence, les avantages découlant de la migration ne sauraient être observés par anticipation. Par ailleurs, le ménage doit choisir parmi ses membres celui ou ceux qui vont migrer, le cas échéant. L'émigration est incontestablement la conséquence d'une décision prise par les migrants et/ou le ménage auquel ils appartiennent, et n'est donc pas extérieure au ménage. Il n'est donc pas possible d'établir si certains facteurs observés sont le résultat ou la cause de la migration. Ainsi, il est difficile d'isoler ou de mesurer les effets des migrations sur la production agricole, car celle-ci peut également être déterminée par des facteurs

non observables qui ont aussi une incidence sur la migration. Par conséquent, il arrive que l'observateur, en tentant d'établir un lien de cause à effet entre la migration et la production agricole, mette en évidence un lien d'association entre deux facteurs plutôt qu'un lien de causalité, car migration et production agricole sont toutes deux influencées par un ou plusieurs facteurs non observables.

Toutefois, malgré les limites que présentent les travaux de recherche empiriques, les études sur la migration peuvent être d'une grande utilité en ceci qu'elles mettent en lumière les causes et les effets de la migration. Cela est particulièrement vrai pour les études de cas tenant compte du contexte. Pour combler les lacunes des études empiriques, il faudrait disposer de données plus précises, d'informations supplémentaires, de cadres d'analyse plus performants et d'une méthodologie plus efficace.

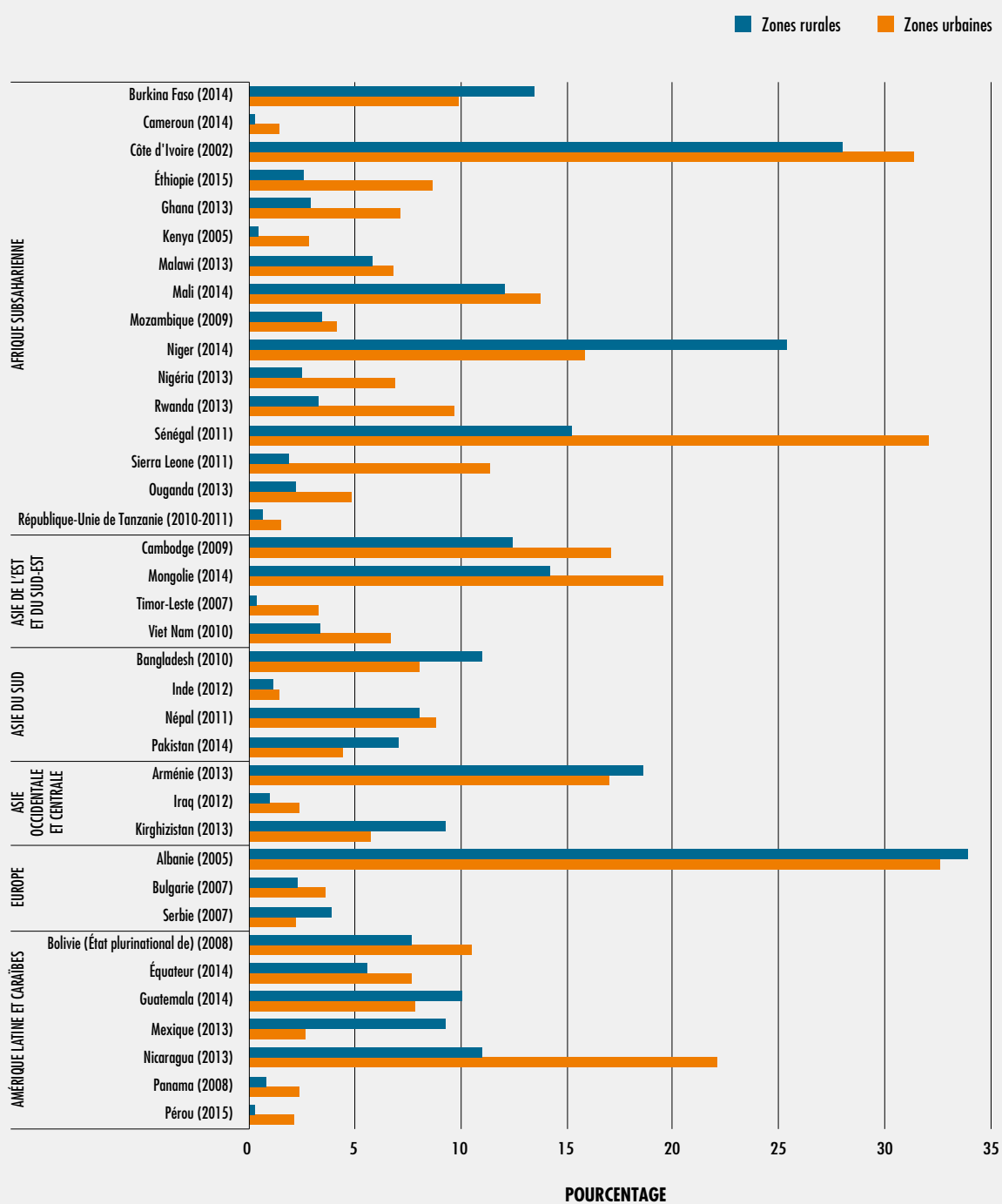
distinction entre les différents effets de la migration et ceux de la crise.

Les migrations peuvent avoir différents types d'effets sur l'agriculture ainsi que sur les ménages agricoles et ruraux. Si la main-d'œuvre agricole ne peut être remplacée après le départ d'un ou de plusieurs membres, il se peut que le ménage décide de mettre fin à ses activités à forte intensité de main-d'œuvre ou de louer une partie de ses terres. Il arrive aussi que la responsabilité des décisions relatives aux cultures à privilégier ou aux intrants et techniques à utiliser qui incombait aux migrants soit transférée à d'autres membres du ménage. Si l'on s'inscrit dans une perspective à long terme, les envois de fonds des migrants à leur famille peuvent permettre à celle-ci de réaliser des investissements dans l'exploitation agricole familiale (afin d'en améliorer la productivité ou d'adapter le système de production) ou dans l'entreprise familiale, cette dernière pouvant avoir ou non un lien avec l'agriculture. Ils peuvent aussi être investis dans des activités non agricoles, ce qui permettra à la

famille de diversifier ses revenus ou de mettre fin à ses activités agricoles. Toutefois, dans les situations de crise prolongée, il arrive souvent que les envois de fonds soient utilisés pour assurer la subsistance des membres du ménage, par exemple pour acheter des aliments ou des articles pouvant servir à produire de la nourriture, essentiellement aux fins de la consommation familiale.

Ainsi que l'illustre la [figure 25](#), dans les pays concernés, une grande partie des personnes vivant en zone rurale ou urbaine bénéficient d'envois de fonds internationaux. Dans la plupart des cas, mais pas dans tous, la proportion des urbains est supérieure à celle des ruraux. Selon le Fonds international de développement agricole (FIDA), à l'échelle mondiale, environ 40 pour cent des envois de fonds internationaux sont destinés à des personnes vivant en zone rurale⁶. Toutefois, il y a de fortes chances pour que les envois de fonds internes soient destinés en priorité aux populations rurales, mais on manque généralement de données concernant ces transferts. »

FIGURE 25
PROPORTION DE MÉNAGES DANS LES ZONES RURALES ET URBAINES QUI BÉNÉFICIENT D'ENVOIS DE FONDS INTERNATIONAUX



SOURCE: FAO, 2018⁷.

Grâce à ces envois de fonds, les familles ont aussi la possibilité de réaliser des investissements dans d'autres domaines. Elles peuvent les utiliser pour améliorer la nutrition (en particulier celle des enfants), pour financer l'éducation des enfants et/ou pour investir dans le logement, des biens durables ou des moyens de production. Il est fort probable que la nutrition des enfants constitue une priorité en cas de crise prolongée ou de contexte de vulnérabilité, lorsque la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont élevées. En revanche, les décisions en matière d'investissement dépendent des retours attendus sur les autres types d'investissements. La migration peut stimuler les investissements productifs si le climat est favorable aux investissements. Un tel scénario est plus probable dans les pays en transition (se reporter à la [figure 3](#) pour obtenir une typologie), même si les pays qui se développent rapidement sont susceptibles d'attirer des investissements si des efforts concertés sont entrepris (les mesures prioritaires à prendre en ce sens sont examinées de façon plus détaillée au chapitre 5). Enfin, comme cela a été évoqué au chapitre 3, la migration offre aux familles une forme de garantie informelle contre le risque de perte de revenus. Il est probable que la corrélation existant entre les revenus des migrants et les revenus agricoles sera bien plus faible que la corrélation entre travail salarié non agricole local et revenus agricoles, en particulier lorsque le migrant réside dans un lieu relativement éloigné de sa région d'origine^{8,9}.

Pour résumer, selon le contexte, les migrations peuvent avoir des répercussions bénéfiques ou préjudiciables sur l'agriculture et les ménages agricoles. S'il y a des chances pour que les migrations choisies, stimulées par des incitations positives, profitent aux migrants, en leur donnant la possibilité de gagner davantage, ainsi qu'à l'économie globale, grâce à une meilleure répartition de la main-d'œuvre entre les différents secteurs économiques, ces migrations peuvent aussi avoir un coût, en particulier pour les communautés d'origine. Ce coût est souvent assumé par la communauté, tandis que les avantages découlant de la migration profitent en grande partie aux individus ou aux entreprises. Il importe donc que les décideurs politiques s'intéressent de près à la question des migrations et mettent en place des mesures pour limiter les effets négatifs qui y sont associés. ■

LES EFFETS DES MIGRATIONS RURALES, SUR LES COMMUNAUTÉS D'ORIGINE SONT IMPORTANTS MAIS SOUVENT MITIGÉS

Les mouvements migratoires peuvent avoir une incidence sur la production agricole et non agricole des ménages par le biais des envois de fonds et de la modification de la dynamique du travail

Les effets des migrations sur la production agricole et non agricole des ménages se déclinent selon les trois voies présentées à la [figure 24](#):

- i. La migration de membres d'un ménage entraîne une réduction du nombre de membres disponibles pour travailler dans l'exploitation familiale. Elle a aussi une incidence sur la composition du ménage par âge, sexe et compétences, ce qui peut avoir des répercussions sur les activités agricoles.
- ii. Les envois de fonds peuvent être utilisés pour accroître la consommation du ménage, développer la production agricole, restructurer le système d'exploitation et/ou créer une activité professionnelle non agricole, ce qui contribue à diversifier les revenus et donc à consolider les moyens de subsistance.
- iii. À leur retour, les migrants rapportent parfois des connaissances sur de nouvelles pratiques agricoles, plus modernes, ainsi que sur les possibilités d'activités rémunératrices non agricoles.

Les ménages peuvent avoir du mal à faire face au départ de travailleurs familiaux lorsque ceux-ci ne peuvent pas être remplacés par d'autres membres de la famille, par de la main-d'œuvre salariée ou au moyen de services tirés du capital. Le départ de membres de la famille aptes au travail peut également avoir une incidence sur la charge de travail des femmes, des enfants et des personnes âgées de la famille restés sur place, ce

ENCADRÉ 14 MIGRATION MASCULINE ET RENFORCEMENT DU RÔLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE

On entend généralement par «féminisation de l'agriculture» une hausse de la participation des femmes aux tâches agricoles par comparaison avec la contribution des hommes. Dans les milieux où les tâches agricoles sont fortement différenciées selon le sexe, cela peut également se traduire par une évolution des conditions des femmes, à mesure que celles-ci prennent en charge des tâches traditionnellement assumées par les hommes. Dans les régions en développement, la proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole totale varie entre environ 25 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et près de 50 pour cent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, voire bien davantage dans de nombreux pays^{16,17}. En Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, cette proportion est supérieure à 40 pour cent. Cependant, dans toutes les autres régions en développement, où cette proportion est inférieure, la participation relative des femmes n'a cessé de progresser ces dernières décennies.

Or ces statistiques ne fournissent qu'une vue partielle de l'évolution du travail des femmes rurales, car elles ne mettent pas en évidence les changements touchant la charge de travail ou le nombre d'heures travaillées, ni leur responsabilisation dans les activités agricoles.

Les fonctions assumées par les femmes dans le domaine agricole ont tendance à évoluer lorsque l'exode rural concerne surtout les hommes, en raison principalement de la perte de travailleurs masculins valides. Ainsi, au Guatemala, la majorité des ménages poursuivent leur activité agricole après le départ du chef de famille masculin; on observe plutôt que les femmes restées sur place ont tendance à prendre en main la gestion de l'exploitation, ce qui a pour effet secondaire de renforcer leur pouvoir de décision¹⁸. Au Viet Nam, en particulier dans le nord du pays, une proportion élevée de femmes restées vivre dans leur communauté d'origine assume des fonctions traditionnellement dévolues aux hommes, comme l'irrigation des terres, l'épandage de produits chimiques, ou encore le

transport et la commercialisation des produits agricoles¹⁹. Une autre étude, réalisée en Chine, a fait ressortir de fortes tendances sexospécifiques après la migration des hommes de la famille, les femmes âgées et les filles restées sur place voyant leur nombre d'heures travaillées augmenter davantage que les hommes âgés et les garçons²⁰. Au Tadjikistan, la migration des hommes a entraîné une hausse de la proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole, cette part étant passée de 54 pour cent en 1999 à plus de 75 pour cent en 2015^{21,22}. Les femmes s'adonnent désormais à des tâches qui étaient autrefois exclusivement réservées aux hommes, comme les services de soutien à l'agriculture en lien avec la gestion de l'eau²².

Toutefois, cette féminisation n'est pas universelle. Ainsi, des données découlant d'entretiens réalisés dans la vallée du Toudra (Maroc) semblent indiquer qu'il n'y a pas eu d'augmentation significative des tâches ménagères des femmes, lesquelles préfèrent plutôt embaucher de la main-d'œuvre ou demander aux autres hommes présents d'accomplir les tâches généralement attribuées aux hommes²³. Selon une étude récente, dans les campagnes chinoises, l'agriculture aurait tendance à se «déféminiser»: grâce au recrutement de travailleurs et à l'achat de services agricoles, les femmes consacrent moins de temps aux tâches agricoles²⁴.

D'une manière générale, pour déterminer si la participation accrue des femmes aux travaux agricoles peut être considérée comme positive ou négative, il faut s'intéresser aux caractéristiques des tâches exécutées par les femmes et se demander si cela a tendance à donner davantage d'autonomie à ces dernières ou au contraire à exacerber les inégalités entre les sexes. Étant donné que les revenus dans le secteur agricole continuent d'être inférieurs en général à ceux des autres secteurs, on peut craindre que le fait que la «sortie» des femmes de ce secteur soit plus lente que pour les hommes nuise aux efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes et à réduire la pauvreté²⁵.

qui a à son tour des répercussions diverses sur la productivité. Cela peut se traduire par une plus grande participation des femmes aux différentes étapes de la production agricole (encadré 14). Une étude réalisée dans le nord du Ghana a montré que la perte de main-d'œuvre suite à une

migration avait tendance à maintenir les ménages dans une situation de pauvreté¹⁰, tandis qu'une autre étude a montré que les familles rurales chinoises dont certains membres aptes au travail avaient migré tendaient à avoir une productivité agricole plus faible que les familles non

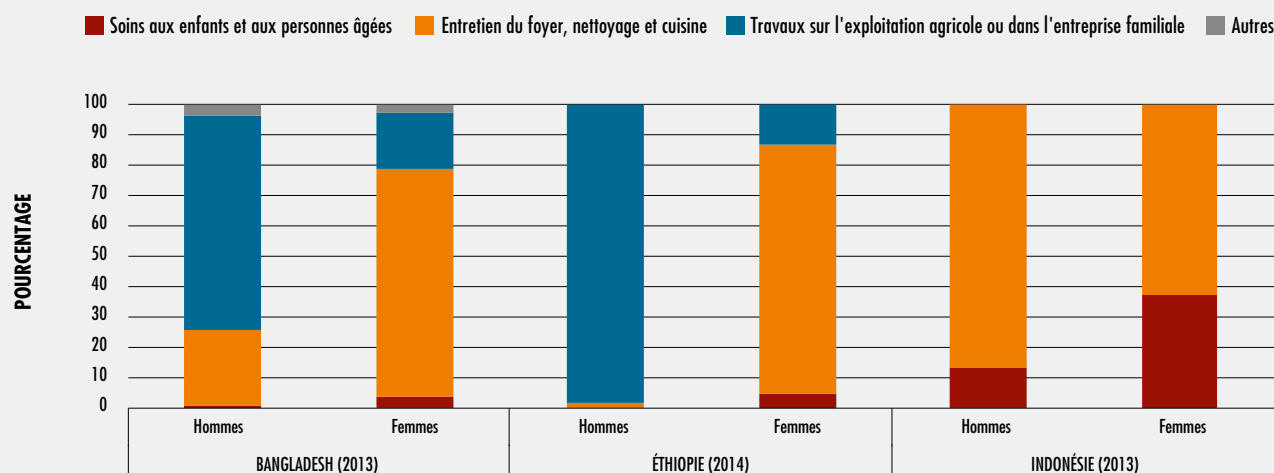
concernées par la migration¹¹. Les terres agricoles sont souvent sous-exploitées, voire abandonnées, lorsque la main-d'œuvre familiale vient à manquer¹². D'après les données dont on dispose, les ménages ruraux qui tirent principalement leurs revenus d'activités agricoles sont davantage lésés par la perte de main-d'œuvre familiale due à une migration¹³⁻¹⁵.

La répartition, entre les membres masculins et féminins d'une famille, du temps consacré aux diverses activités, y compris aux travaux agricoles, est réorganisée après le départ d'un membre. Le Consortium MOOP a recueilli des données concernant le Bangladesh, l'Éthiopie et l'Indonésie au sujet des activités familiales précédemment assurées par des personnes ayant migré (figure 26). Évidemment, les tâches varient considérablement d'un pays à l'autre et selon le sexe. Au Bangladesh et en Éthiopie, une grande partie des migrants

masculins s'adonnaient à des activités agricoles ou commerciales. Cette proportion est bien plus faible chez les femmes, qui se consacrent surtout à l'entretien du foyer (au Bangladesh) ou au ménage et à la cuisine (en Éthiopie).

La migration peut aussi modifier la répartition des tâches au sein des ménages entre les membres de différentes générations. L'exode rural est surtout le fait de personnes jeunes, ce qui peut aboutir à un transfert de la responsabilité des travaux agricoles aux membres du ménage plus âgés restés sur place. En Chine, la migration de jeunes gens entraîne une augmentation de la charge de travail liée aux tâches agricoles pour les membres de la famille restés sur place (les personnes âgées et les enfants), bien que ce phénomène puisse aussi aboutir à une plus grande mécanisation de certaines tâches agricoles^{26,20}. Grâce aux envois de fonds des migrants, certaines familles ont la

FIGURE 26
TÂCHES PRÉCÉDEMMENT ASSUMÉES PAR DES HOMMES OU DES FEMMES AYANT MIGRÉ



NOTES: Les activités familiales non rémunérées réalisées par les migrants comprennent: les soins aux enfants et aux personnes âgées; l'entretien du foyer, le nettoyage et la cuisine; le travail sur l'exploitation agricole ou dans l'entreprise familiale; et d'autres tâches. L'enquête menée en Indonésie ne porte que sur deux grands types d'activité: les soins aux enfants et aux personnes âgées; et l'entretien du foyer. Le taux de réponse des échantillons en Éthiopie et en Indonésie est particulièrement faible (observations: Bangladesh H: 871, F: 159; Éthiopie H: 289, F: 290; Indonésie H: 75, F: 174).

SOURCE: Poggi, 2018³⁰, d'après les données fournies par le Consortium MOOP.

possibilité d'embaucher de la main-d'œuvre supplémentaire pour faire face à cette augmentation de la charge de travail. Ainsi, dans le nord-est de la Thaïlande, les envois de fonds permettent à des ménages de faire appel à des travailleurs extérieurs²⁷. Un phénomène analogue a été observé dans des zones rurales de l'Équateur²⁸ et dans la vallée du Toudra, au Maroc²³. Au Bangladesh, le recrutement de main-d'œuvre aurait contribué à empêcher le déclin de la production agricole dans les zones dont sont originaires les migrants²⁹.

Il arrive que, suite à une migration, des familles se désinvestissent et se désengagent de l'agriculture. Ainsi, en Albanie, la migration d'un membre d'une famille a une incidence négative sur la répartition de la main-d'œuvre et autre dans le secteur agricole³¹. Les ménages comprenant des migrants peuvent décider de réorienter la production familiale des activités à forte intensité de main-d'œuvre vers des activités à fort coefficient de terre ou de capital. Au Viet Nam, il a été constaté que les ménages comprenant des migrants saisonniers avaient tendance à passer de cultures à forte intensité de main-d'œuvre (en particulier le riz) à des cultures à fort coefficient de terre³². Des études réalisées en Afrique du Nord (Tunisie et Maroc) indiquent que la migration pourrait contribuer à restructurer les systèmes agricoles de façon à tenir compte des nouvelles données socio-économique et agro-écologique: les investissements dans les arbres et les animaux d'élevage semblent davantage en phase avec la féminisation de l'agriculture et les changements climatiques^{33,34}.

Les envois de fonds peuvent avoir des répercussions très diverses sur la production agricole et non agricole des ménages. Ainsi, ils peuvent entraîner une réduction de l'offre de main-d'œuvre en provoquant une hausse du salaire de réserve^x des travailleurs restés sur place, ce qui peut décourager ces derniers de travailler. Dans la région de Kayes, au Mali, les ménages comprenant des migrants ont tendance à abandonner leurs activités rémunératrices et à dépendre quasi exclusivement des envois de

fonds³⁵. Le même phénomène a été observé à Sri Lanka³⁶, de même que dans les campagnes arméniennes, où la population active masculine comme féminine tend à diminuer lorsque les ménages reçoivent des fonds de l'étranger³⁷. Toutefois, dans les campagnes de Géorgie, seule l'offre de main-d'œuvre féminine diminue³⁸.

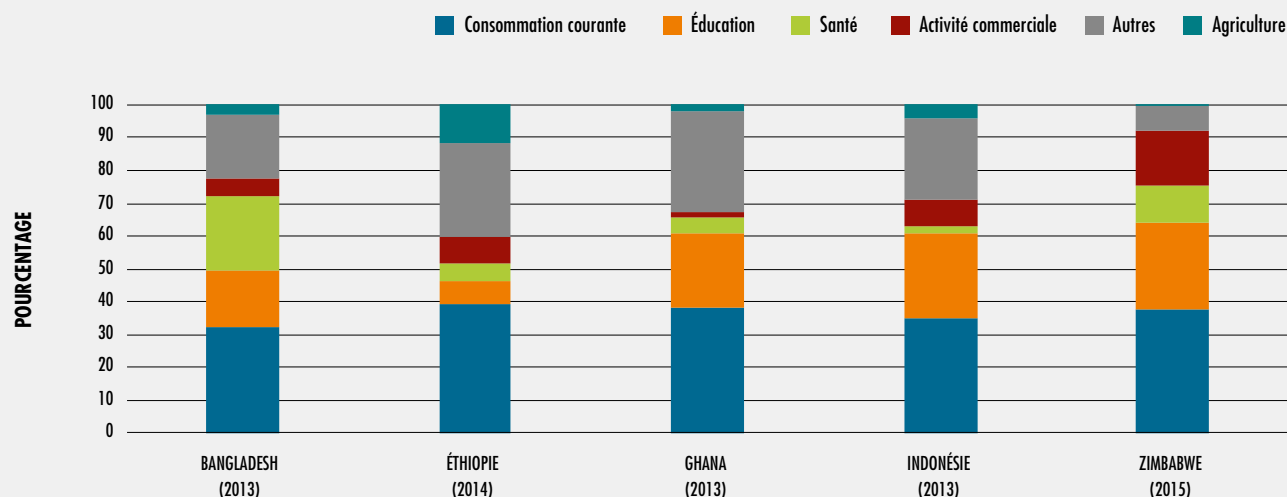
En outre, les envois de fonds peuvent être utilisés comme garantie contre le risque de perte de revenus. Cela peut encourager les ménages à adopter des techniques de production agricole à rendement élevé ou à se lancer dans des activités rémunératrices non agricoles. Ainsi, dans les zones rurales de l'Équateur, les ménages comprenant des migrants dépensent plus pour se procurer des engrais et sont davantage susceptibles d'acquérir du bétail que les autres ménages²⁸. À Sri Lanka, les ménages ruraux qui bénéficient d'envois de fonds utilisent plus souvent des intrants agricoles (semences et engrais) et disposent généralement de matériel plus perfectionné (comme des installations de stockage des produits agricoles ou du matériel destiné à l'après-récolte, des tracteurs, du matériel de récolte de fourrage, des puits tubulaires ou des pompes hydrauliques) que les ménages dont aucun membre n'a migré³⁶.

Les envois de fonds de migrants peuvent aussi servir à alléger les dettes des ménages, ce qui permet à ces derniers d'investir dans de nouvelles techniques ou de faire face aux coûts fixes associés au lancement d'une activité non agricole^{39,40}. Ainsi, dans les campagnes bangladaises, une corrélation positive a pu être établie entre la migration internationale et la mise en culture de nouvelles variétés à haut rendement⁴¹. Aux Philippines, les ménages recevant des envois de fonds relativement élevés sont davantage susceptibles de créer une entreprise familiale à fort coefficient de capital⁴². Dans certains contextes, les envois de fonds peuvent aussi avoir des répercussions sur la condition des femmes. Dans les campagnes arméniennes, par exemple, il semble que les femmes s'engagent davantage dans un travail indépendant si elles appartiennent à un ménage qui reçoit des fonds ou qui comprend des migrants de retour³⁷.

Il est intéressant de constater que l'usage des envois de fonds diffère selon le statut

^x Le salaire de réserve est le plus bas salaire qu'un individu peut accepter pour un travail donné.

FIGURE 27
UTILISATION DES ENVOIS DE FONDS PAR LES MÉNAGES



NOTES: Données établies par le Consortium MOOP (échantillons: Bangladesh 746; Éthiopie 485; Ghana 338; Indonésie 524; Zimbabwe 512). Part pondérée des envois de fonds en espèces (pondérée par le nombre de cas d'utilisation signalés, entre 1 et 4 pour cent par ménage) pour les utilisations suivantes: consommation courante (nourriture, vêtements, boissons, tabac); éducation; santé; agriculture (production, matériel, hypothèque ou achat de terres); activité commerciale (transport, matériel, stocks ou terrains commerciaux); autres (occasions spéciales ou fêtes religieuses, terrain ou construction, biens de consommation durables, épargne, assurance, œuvres de bienfaisance, remboursement de prêts, migrations futures).
SOURCE: Poggi, 2018³⁰, d'après les données fournies par le Consortium MOOP.

socio-économique du ménage bénéficiaire. Dans les campagnes chinoises, il a été observé que l'augmentation du phénomène migratoire à l'échelon des villages avait pour corollaire un accroissement du niveau des investissements productifs chez les ménages les plus aisés, mais que cela n'était pas le cas chez les plus pauvres⁴³. On peut supposer que, dans certains cas, le montant des envois de fonds est sans doute trop faible pour réaliser des investissements, comme cela a été également observé dans plusieurs pays africains lorsqu'il s'agissait de migrants internes⁴⁴. Des données relatives à cinq pays visés par les enquêtes du Consortium MOOP révèlent que les ménages ruraux comprenant des migrants ne consacrent à l'agriculture qu'une faible proportion de la totalité des fonds reçus (figure 27). Dans tous les cas, une part importante des envois de fonds (30 à 40 pour cent) est utilisée pour couvrir des dépenses de consommation courante. Il n'y a qu'en Éthiopie que la proportion des fonds consacrés à l'agriculture est plus conséquente (12 pour cent), mais celle-ci est inférieure à 4 pour cent dans les autres pays à l'examen, voire quasi nulle au Zimbabwe.

En fin de compte, l'impact de la migration sur la production agricole des ménages peut être observé dans l'effet net de la perte de main-d'œuvre familiale et les retombées bénéfiques des envois de fonds. Au Népal, on observe un effet net négatif: les migrations ont provoqué une pénurie de main-d'œuvre, mais les ménages agricoles bénéficiant d'envois de fonds ne réalisent pas d'investissements en vue d'améliorer la productivité de leur exploitation⁴⁵. Dans d'autres pays, les effets négatifs de la migration sur la disponibilité de la main-d'œuvre sont parfois compensés par le réinvestissement des envois de fonds⁴⁶. Dans le nord-ouest de la Chine, il arrive souvent que le départ de membres de la famille qui se consacraient autrefois à des cultures céréalières à faible rendement soit compensé par des investissements dans des cultures à fort coefficient de capital ou des cultures commerciales rentables⁴⁷. D'autres données relatives à la Chine révèlent que les envois de fonds compensent en partie la perte de main-d'œuvre, les fonds contribuant directement aux revenus des ménages, mais aussi, indirectement, en stimulant la production de

maïs^{11,48}. Des résultats analogues ont été observés concernant la production de maïs dans les Andes méridionales, en Équateur⁴⁹. De même, les résultats d'une étude menée par Taylor et Lopez-Feldman mettent en évidence les retombées positives des envois de fonds sur la productivité agricole dans les zones rurales du Mexique⁵⁰.

Outre les envois de fonds, les migrants peuvent réaliser des transferts non monétaires, notamment de connaissances relatives à des techniques agricoles plus perfectionnées susceptibles d'améliorer la production dans les zones rurales. Lors d'entretiens, des participants à des groupes de discussion basés en Jamaïque ont indiqué que les migrants avaient initié les agriculteurs à l'utilisation de certains types de matériel agricole ainsi qu'à la culture sous serre et à la culture hydroponique⁵¹. Au Burkina Faso, il est plus probable que les ménages comprenant des migrants de retour aient réalisé des dépenses dans des actifs agricoles au cours des 12 mois écoulés¹⁵.

Comme nous avons pu le voir dans ce chapitre, les effets concrets de la migration sur les conditions de vie et l'activité économique dans les zones rurales sont divers et dépendent du contexte. Ils sont fonction du type de migration, du profil des migrants et de ceux qui restent sur place, du niveau de développement de la communauté et de la période sur laquelle les effets de la migration sont étudiés. Dans les campagnes éthiopiennes, la migration a dans l'ensemble des retombées positives sur les conditions de vie des populations rurales mais ces retombées ne profitent pas à tous équitablement; les ménages les plus pauvres comprenant des migrants voient leur niveau de vie régesser⁵². Dans les zones rurales du Bangladesh, les ménages qui se tournent vers une migration transfrontalière plus coûteuse sont davantage susceptibles de recourir à des techniques agricoles modernes et donc d'obtenir des gains de productivité plus importants. Toutefois, les ménages les plus pauvres ne sont pas à même de faire face au coût d'une migration internationale et doivent se replier sur une migration interne, moins rentable⁴¹.

S'appuyant sur des données recueillies en Chine, Croll et Ping ont mis en évidence un ensemble de conditions qui font qu'une migration peut venir

compléter des activités rémunératrices, contribuer à subventionner des investissements agricoles ou encore se substituer à l'agriculture villageoise. Les résultats de cette étude donnent à penser que la migration peut fournir un complément aux activités agricoles et non agricoles dans les régions les plus riches, subventionner les activités agricoles et non agricoles dans les régions à revenu intermédiaire et offrir un substitut à l'agriculture dans les régions pauvres et isolées⁵³. De même, selon une étude récente consacrée aux effets contextuels de la migration sur les conditions de vie des populations rurales en Chine, ces effets seraient étroitement liés à la configuration spécifique du niveau de développement économique de la communauté rurale, à son emplacement géographique, à ses ressources foncières et à son degré de dépendance vis-à-vis de l'agriculture, et ils seraient fonction également de la période considérée⁵⁴. Toutefois, les liens entre les retombées de la migration sur les ménages ruraux et la production agricole et les facteurs contextuels qui ont un impact sur ces retombées sont encore à l'examen⁵⁵⁻⁵⁸.

L'exode rural peut favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition

L'exode rural peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations rurales restées sur place. Une pénurie d'ouvriers aptes au travail est susceptible d'entraîner une réduction de la productivité agricole et, à terme, d'accroître l'insécurité alimentaire, comme cela a été observé au Zimbabwe⁵⁹. Les changements touchant la dynamique des ménages peuvent remettre en cause les arrangements en matière de soins apportés aux membres d'une famille, ce qui peut avoir à son tour des répercussions préjudiciables sur la santé et le bien-être de ces derniers. D'un autre côté, les migrations saisonnières ou de longue durée peuvent aider les ménages à faire face à leurs dépenses de consommation de subsistance⁶⁰, ce qui peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition de la famille.

Selon des données recueillies au Bangladesh, les migrations saisonnières favorisent la stabilisation de la sécurité alimentaire et la consommation de protéines en période de famine (voir l'encadré 15)⁶¹.

ENCADRÉ 15

STABILISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ACCROÎTRE LA CONSOMMATION DE PROTÉINES GRÂCE À LA MIGRATION: LA SAISON DE LA *MONGA* AU BANGLADESH

Au Bangladesh, la saison de la famine – la *monga* – revient chaque année entre la période d'après-plantation et la période de pré-récolte. Au cours de cette «saison de la faim» – phénomène également présent dans les régions agricoles d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne –, les perspectives d'emploi sont rares et le prix des céréales augmente, ce qui provoque une déstabilisation des revenus et de la consommation. Bryan, Chowdhury et Mobarak ont réalisé le premier essai randomisé contrôlé visant à mesurer les effets de la migration induite sur les ménages d'origine touchés par le phénomène de la *monga*, en particulier pour ce qui est de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'éducation, de la participation à l'activité économique et des investissements dans l'agriculture⁶¹.

Dans le cadre de cette expérience, les participants ont reçu une somme d'argent en espèces couvrant un peu plus du coût du voyage aller-retour, dans de bonnes conditions de sécurité, depuis deux districts en proie aux famines saisonnières dans la région de Rangpur (nord-ouest du Bangladesh) jusqu'à quatre villes voisines où l'offre d'emplois non agricoles est plus abondante. Les participants ont également reçu des informations sur les types d'emploi à pourvoir (conduite de pousse-pousse, construction, etc.), les chances qu'ils avaient d'obtenir un tel emploi et les salaires moyens proposés pour chaque type d'emploi.

SOURCE: Bryan *et al.*, 2014⁶¹.

Des données sur la consommation, les revenus, les biens, les emprunts, l'épargne et les expériences en matière de migration ont été recueillies avant et après le début de la saison de la *monga* de 2008.

Les résultats ont permis de mettre en évidence que la migration vers la ville était corrélée à une augmentation de 30 à 35 pour cent des dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages comprenant des migrants et à une hausse de la consommation de protéines et de l'apport en calories allant de 550 à 700 calories par personne et par jour. Les dépenses relatives à l'éducation des enfants ont elles aussi connu une forte progression. Aucun changement n'a été constaté concernant la participation des femmes à l'activité économique, la fréquentation scolaire ou les investissements dans l'agriculture.

Bien qu'il ait été démontré que la migration saisonnière contribue à améliorer les conditions de vie, cette migration n'a que des effets très faibles sur les populations des districts particulièrement exposés à la *monga* car il s'agit de personnes qui, souvent, ont tout juste de quoi se nourrir et sont fortement endettées. Le risque élevé associé au financement d'un départ crée un engrenage de la pauvreté qui fait que les personnes vivant dans la misère ne sont pas en position de tirer avantage des possibilités offertes par la migration. Pour remédier à ce problème, les auteurs proposent de soumettre les transferts à certaines conditions, de façon à gagner en efficacité.

De même, au Viet Nam, les migrations de courte durée contribuent à améliorer la sécurité alimentaire des ménages grâce à l'augmentation des dépenses alimentaires et de l'apport calorique par habitant⁶². En République démocratique populaire lao, les migrations de longue durée de jeunes membres de la famille vers la Thaïlande voisine aident dans une large mesure les membres restés sur place à faire face à leurs besoins de consommation⁶³. On observe ce même phénomène dans d'autres pays. Ainsi, selon une étude réalisée en Inde, les envois de fonds contribueraient à accroître le pouvoir d'achat des ménages et à renforcer leur sécurité alimentaire⁶⁴, tandis que dans le nord et le centre du Malawi, d'après l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences (échelle FIES), les

ménages comprenant des migrants seraient moins exposés à l'insécurité alimentaire^{65,xi}.

Des effets analogues ont été constatés en ce qui concerne la nutrition et la santé infantiles. Une corrélation positive a été établie entre la migration depuis le Guatemala vers les États-Unis d'Amérique et la taille des enfants, de même qu'une corrélation négative a été observée entre les migrations et la prévalence du retard de croissance⁶⁷. En El Salvador, pendant la crise des prix alimentaires de 2008, alors que le taux de retard de croissance augmentait parmi les enfants, il a été

xi On trouvera une réflexion plus approfondie concernant l'impact de la migration sur la sécurité alimentaire dans un rapport établi conjointement par la FAO et d'autres organismes techniques⁶⁶.

constaté que les ménages dont au moins l'un des membres avait migré à l'étranger étaient moins touchés par ce phénomène⁶⁸. Au Tadjikistan, la migration semble avoir des effets comparables sur les enfants, à savoir une amélioration de la croissance physique⁶⁹. En outre, dans les lieux où l'exode rural concerne principalement les hommes, il peut se produire que les femmes restées sur place prennent de plus en plus part aux décisions relatives à la santé, aux soins et à la répartition de la nourriture au sein du ménage, ce qui peut entraîner une amélioration de la nutrition des jeunes enfants⁷⁰.

Toutefois, il arrive que les avantages potentiels de l'exode rural décrits ci-dessus soient en partie annulés par les perturbations importantes que peut avoir ce dernier sur les arrangements concernant la vie du ménage et les soins apportés aux enfants⁷¹⁻⁷³. Ces changements touchant la dynamique des ménages peuvent à leur tour avoir des répercussions préjudiciables sur les conjoints et les parents âgés restés sur place. Ainsi, dans les campagnes chinoises, les personnes mariées dont le conjoint a migré et les parents âgés de migrants ont une moins bonne santé physique que les personnes dont le conjoint ou dont les enfants adultes n'ont pas migré^{74,75}. D'après des études réalisées dans quatre pays d'Asie – la Chine, l'Indonésie, les Philippines et le Viet Nam –, les adultes de ménages comprenant des migrants sont davantage susceptibles de souffrir de symptômes dépressifs, même s'il a été constaté que les fonds envoyés permettaient de prendre en charge une partie des dépenses de santé mentale⁷⁶⁻⁷⁸.

L'émigration rurale a une incidence sur les aspirations à l'éducation et à l'emploi de ces derniers

Grâce aux envois de fonds des migrants, les membres de la famille restés sur place peuvent consacrer davantage d'argent à l'éducation des enfants. Par ailleurs, les aspirations en matière d'éducation des enfants peuvent être influencées par la réussite des membres ayant migré, et notamment par l'importance accordée à l'éducation qu'ils ont reçue dans des pays plus développés. En El Salvador, tout au long des années 1990, suite à l'émigration massive qui s'était produite dans les années 1980 du fait de la guerre, le taux d'abandon scolaire en zone rurale était inférieur dans les familles qui bénéficiaient d'envois de fonds, quel que soit le montant de ces

derniers⁷⁹. Aux Philippines, Theoharides a constaté qu'une augmentation annuelle de 1 pour cent du taux de migration internationale était associée à une augmentation de 3,5 pour cent du taux de scolarisation dans le secondaire⁸⁰. Et il a été constaté, en Égypte, que les envois de fonds avaient un effet positif marqué sur l'assiduité des jeunes hommes en âge d'aller à l'université ainsi que sur celle des filles et des garçons⁸¹.

Toutefois, l'émigration peut parfois avoir une incidence préjudiciable sur la décision d'investir plus avant dans l'éducation des enfants. Lorsqu'ils ont étudié l'impact global des migrations sur le degré d'instruction dans les zones rurales du Mexique, McKenzie et Rapoport ont constaté que, dans les ménages comprenant des migrants, le taux de scolarisation était moins élevé parmi les garçons âgés de 12 à 18 ans (collège et lycée) et les filles âgées de 16 à 18 ans (lycée)⁸². Le même constat a été fait en Chine⁸³, en Tunisie et en Roumanie⁸⁴.

La migration peut avoir une incidence sur les aspirations des jeunes adultes à l'égard des emplois agricoles: des liens de causalité ont été établis entre les envois de fonds de migrants et les aspirations des jeunes en matière d'éducation, de migration et d'emploi dans le secteur agricole. S'appuyant sur des données qualitatives concernant de jeunes Bangladais issus de villages fortement touchés par la migration, Rashid et Sikder ont constaté que, dans les ménages comprenant des migrants, les jeunes restés sur place étaient davantage enclins à envisager de poursuivre leurs études ou de migrer et donc à se détourner de l'agriculture⁸⁵. Cependant, comme l'ont révélé diverses études ethnographiques réalisées en Afrique de l'Ouest, les traditions locales jouent également un rôle dans la façon dont les jeunes considèrent l'agriculture et la migration^{86,87}.

Gaibazzi montre que, chez les Soninkés – population vivant dans la région de la haute vallée, en Gambie, zone rurale à forte émigration –, les jeunes hommes sont éduqués dans le respect des valeurs agricoles, elles-mêmes renforcées par la dynamique migratoire, afin qu'ils puissent continuer de vivre à la fois de l'agriculture et de la migration⁸⁶. Ces exemples donnent à penser que, pour ce qui est des aspirations des jeunes en matière d'emploi, il conviendrait d'améliorer les données qualitatives et quantitatives dont on dispose afin de pouvoir déterminer plus précisément l'influence de ces aspirations sur la migration rurale et l'agriculture.

Les envois de fonds permettent aux ménages ruraux de consolider leur patrimoine et d'investir dans des actifs

Les dépenses visant à financer la migration d'un membre d'une famille peuvent, dans un premier temps, grever le patrimoine et les avoirs du ménage, mais on s'attend à ce que le retour sur investissement compense ce coût initial.

En l'absence d'un système d'assurance sociale adéquat, les envois de fonds de migrants font partie de la stratégie de diversification des revenus des ménages ruraux. Aux Philippines, les envois de fonds internationaux font office d'assurance sociale face aux pertes brutales de revenus: environ 60 pour cent du manque à gagner d'un ménage est compensé par les fonds envoyés de l'étranger⁸⁸. De même, en Inde, les travaux de Rosenzweig et Stark ont mis au jour une stratégie tacite consistant à marier les filles à des hommes vivant dans des endroits éloignés de leur lieu d'origine dans le but d'atténuer les risques de perte de revenus⁸⁹.

Les envois de fonds de migrants sont essentiellement utilisés pour consolider les biens durables du ménage, comme le logement, les véhicules, les télévisions et radios, ainsi que cela a été observé en Chine⁴³, en Égypte⁹⁰, au Nigéria⁹¹, au Malawi⁹² et aux Philippines⁹³. Dans le cadre d'une méta-analyse de 18 études sur la migration interne dans des pays en développement, Housen, Hopkins et Earnest ont mis en évidence qu'un très grand nombre de données indiquaient que les envois de fonds internes avaient des répercussions positives sur les conditions de vie des ménages d'origine – à savoir une réduction de la pauvreté des ménages et une augmentation des investissements dans le logement et l'éducation⁵⁶. Des données concernant plusieurs pays d'Asie corroborent ces constatations et confirment que les envois de fonds contribuent à renforcer la sécurité alimentaire, à réduire la pauvreté, à améliorer l'éducation des enfants, à alléger les dettes contractées dans le cadre de l'activité agricole, à financer des intrants agricoles ou à rembourser des dettes^{19,94}. Adams a constaté qu'en Égypte, le nombre de ménages pauvres reculait de 9,8 pour cent lorsque les envois de fonds étaient inclus dans les revenus des ménages⁹⁵; ces

résultats sont étayés par Arouri et Nguyen, qui concluent que la migration internationale contribue à améliorer l'indice de richesse des ménages comprenant des migrants⁹⁰. Enfin, au Ghana, les ménages bénéficiant d'envois de fonds sont moins susceptibles de tomber dans la pauvreté et consacrent moins d'argent aux produits alimentaires et davantage à l'éducation, au logement ou à la santé⁹⁶. ■

L'ÉMIGRATION RURALE A DES EFFETS INDIRECTS SUR LES COMMUNAUTÉS RURALES ET L'ÉCONOMIE EN GÉNÉRAL

Les retombées positives de l'émigration rurale peuvent avoir des retentissements sur l'ensemble de la communauté rurale

Les ménages font partie de l'économie locale, régionale et nationale. Les envois de fonds de migrants ont des effets immédiats sur les conditions de vie et les moyens de subsistance des ménages, mais ces effets peuvent s'étendre à d'autres membres de la communauté d'origine grâce aux liens établis avec les marchés locaux. Entre autres répercussions de la migration, on citera: l'évolution des salaires et des prix; les effets dynamiques découlant des investissements réalisés; et les incidences sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, de biens et de services. Les effets indirects sont sans doute bien plus importants que les effets directs, sur lesquels les chercheurs et les décideurs politiques ont tendance à se concentrer⁹⁷.

Les principales voies par lesquelles les effets de la migration se propagent aux communautés rurales sont les marchés locaux du travail, de l'alimentation et des autres biens et services produits localement, qui peuvent être davantage en demande du fait des fonds envoyés par les migrants. Toutefois, la mesure précise des effets des salaires et des prix du marché sur les communautés rurales est une tâche complexe, et seules quelques études empiriques s'y sont essayé.

ENCADRÉ 16 EFFETS DE LA MIGRATION SUR LES MARCHÉS DU TRAVAIL ET LES MARCHÉS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES ZONES RURALES AU BANGLADESH

Étant donné qu'il existe très peu de travaux sur les effets de la migration en dehors de ceux qui touchent les migrants et leur famille immédiate, on s'intéressera tout particulièrement à l'étude d'Akram, de Chowdhury et de Mobarak, qui fournit des données tendant à mettre en évidence les effets de la migration sur les marchés du travail et les marchés alimentaires dans les zones rurales⁹⁸. Cette étude, qui s'appuie sur le modèle d'une étude évoquée dans l'encadré 15⁶¹, analyse également les effets de propagation d'une amplification de l'émigration sur les non-bénéficiaires.

Dans le cadre de cette étude, une allocation de 1 000 taka (13 dollars) a été proposée à 5 792 migrants saisonniers potentiels, issus de 133 villages du Bangladesh, au cours de la période de soudure en 2014 (entre septembre et décembre), cette somme étant destinée à couvrir les frais de trajet aller-retour jusqu'à diverses villes voisines offrant des possibilités d'emploi. Les résultats obtenus montrent que la migration saisonnière profite non seulement aux migrants et à leur famille, mais contribue aussi, indirectement, à améliorer l'économie rurale dans son ensemble.

Cette étude a permis de mettre en lumière les aspects suivants du fonctionnement des marchés du travail et des marchés alimentaires dans les zones rurales du pays:

- La migration est à l'origine d'une hausse des revenus dans les zones d'origine grâce à l'augmentation des

salaires au niveau des villages et du nombre d'heures de travail disponibles. Les ménages ne comprenant pas de migrants profitent eux aussi de ce phénomène. Pour les ménages bénéficiaires, la migration crée de nouvelles perspectives d'emploi aussi bien dans les zones d'origine que dans les zones de destination, ce qui leur permet de diversifier leurs sources de revenus.

- Une augmentation de 10 pour cent du taux de migration entraînerait une hausse de 2,8 pour cent des salaires dans les villages concernés.
- Le montant total des salaires versés par les employeurs du secteur de l'agriculture augmente, ce qui réduit les profits de ces derniers sans pour autant que cela n'entraîne de changement en termes de rendement.
- Bien que le gros des revenus des migrants soit utilisé aux fins de la consommation, cela n'a pas de retombées systématiques sur les prix des produits alimentaires, ce qui donne à penser que les marchés alimentaires sont mieux intégrés que les marchés du travail à l'échelon des villages.
- Une augmentation du nombre de personnes envisageant de migrer entraîne une hausse du taux d'acceptation des offres de migration ainsi qu'une augmentation du nombre de migrations parmi les ménages non bénéficiaires.

SOURCE: Akram *et al.*, 2017⁹⁸.

Des travaux réalisés par Akram, Chowdhury et Mobarak présentent une expérience qui met clairement en évidence les effets de la migration saisonnière au Bangladesh sur l'évolution des salaires au niveau des villages (encadré 16)⁹⁸. Dans le cadre de cette expérience, des paysans sans terre ont été incités à migrer temporairement, le salaire de ces derniers sur le marché pouvant faire l'objet d'une évaluation précise. La migration a entraîné une augmentation générale des salaires des agriculteurs masculins dans les villages d'origine, bien que les prix des produits agricoles dans ces villages soient demeurés stables.

Les migrants issus de zones rurales qui rentrent chez eux tendent à connaître une plus grande

réussite économique, ce qui a des retombées bénéfiques sur leur communauté d'origine. En Chine, les migrants de retour, forts d'une expérience professionnelle acquise en dehors de leur lieu d'origine, sont davantage susceptibles de rapporter un capital humain, social ou financier pouvant favoriser le lancement de leur propre entreprise. Les séjours en milieu urbain offrent aux migrants ruraux une occasion d'épargner, d'acquérir une expérience en matière de gestion et de nouer des relations professionnelles avec des contacts basés en ville – ce qui se traduit par du capital social qu'ils peuvent mobiliser à leur retour⁹⁹⁻¹⁰¹. Ainsi, les migrants chinois qui rentrent chez eux investissent deux fois plus dans des biens de production agricole que les non-

ENCADRÉ 17

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE GRÂCE AUX SUBVENTIONS DE CONTREPARTIE AUX SECTEURS AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE AU TADJIKISTAN

Le Tadjikistan est un pays qui reçoit de nombreux envois de fonds, en particulier depuis la Fédération de Russie et le Kazakhstan. Selon les années, les envois de fonds peuvent représenter de 20 à 40 pour cent du PIB, mais cette proportion pourrait être encore plus élevée si l'on tient compte des envois de fonds effectués via des circuits informels. La plupart des fonds envoyés par les migrants (jusqu'à 90 pour cent) sont utilisés pour couvrir des besoins essentiels (nourriture, logement, éducation, etc.), tandis qu'une petite partie seulement est consacrée à l'épargne et aux investissements dans les zones rurales. Toutefois, ces fonds pourraient être mieux utilisés s'ils étaient injectés dans l'agriculture, le deuxième secteur économique du pays, qui pâtit d'une faible productivité. Cela contribuerait à stimuler le développement rural grâce à la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à la création d'emplois et à une croissance inclusive.

La FAO a mis au point un programme pilote visant à mobiliser les ressources humaines et financières des travailleurs migrants et des membres de leur famille dans le but de promouvoir le développement de l'agriculture et le développement durable au Tadjikistan de façon globaleⁱ. Elle aide les migrants ainsi que leurs familles et leurs communautés à monter des projets de petite ou moyenne dimension en lien avec la culture de fruits et de légumes, l'élevage ou l'agro-alimentaire.

Ce programme s'appuie sur une approche « 1 + 1 », c'est-à-dire que pour chaque dollar investi provenant des envois de fonds de travailleurs migrants, un dollar est versé au titre du programme. Par ailleurs, les programmes de développement des capacités peuvent permettre aux familles comprenant des migrants d'améliorer leurs compétences en matière de développement de petites ou moyennes entreprises dans le secteur agricole.

Peuvent participer à ce programme pilote les migrants résidant encore dans le pays d'accueil ou de retour chez eux, les femmes ayant des responsabilités dans un ménage qui reçoit des fonds de la part d'un parent au premier degré, ou les migrants forcés de rentrer chez eux qui peuvent prouver qu'ils n'ont pas obtenu le droit de migrer. L'intégration des migrants de retour, que ce retour ait été librement consenti ou forcé, est essentielle, car de plus en plus de migrants rentrent dans leur pays d'origine, et la réussite de leur réinsertion dans la société passe par un élargissement des perspectives d'emploi. Les postulants bénéficient du soutien de spécialistes qui les aident à transformer leurs idées viables en plans d'activité. Un comité de contrôle évalue les dossiers complets et attribue les subventions (en espèces). Le projet pilote comprend des programmes de développement des capacités visant à améliorer les compétences des participants en matière de développement de petites ou moyennes entreprises.

ⁱ Ce programme pilote est déployé dans les districts de Hissor et de Jaloliddin Balkhii (Tadjikistan), en collaboration avec le Ministère du travail, de la migration et de l'emploi; le Ministère de l'agriculture; le Ministère du développement économique, du commerce et des finances; l'Organisation internationale pour les migrations; et le syndicat national des agriculteurs.

migrants¹⁰². On peut également encourager l'investissement des envois de fonds dans des projets de développement agricole en s'appuyant sur des programmes pilotes ou d'autres initiatives (voir l'exemple fourni dans l'[encadré 17](#)).

Les migrants chinois de retour chez eux sont aussi plus nombreux proportionnellement à se lancer dans des activités non agricoles, ce qui contribue au développement rural, à la dynamisation des économies rurales et à la réduction de la pauvreté dans les zones les moins développées du pays^{100,101,103-105}. On observe un phénomène similaire en Géorgie, où 8 pour cent des ménages comprenant un migrant de retour s'engagent dans une activité professionnelle non agricole, contre 2 pour cent des autres ménages ruraux³⁸. En Égypte, on observe que les migrants

de retour qui ont pu économiser de l'argent et acquérir de l'expérience à l'étranger sont davantage susceptibles de devenir entrepreneurs¹⁰⁶. Toutefois, d'après les données dont on dispose, les capitaux et les compétences acquis par les migrants seraient principalement utilisés pour des investissements en milieu urbain, tandis que les personnes pour lesquelles l'expérience de la migration n'a pas vraiment été concluante ont tendance à retourner dans leur village d'origine¹⁰⁷.

Les migrants peuvent contribuer à améliorer la situation des communautés rurales grâce aux fonds qu'ils envoient mais aussi à leur participation à des projets de développement communautaire, comme cela est le cas pour les migrants partis pour la ville dans deux États du sud-est du Nigéria¹⁰⁸. On trouve

des exemples analogues au Mexique¹⁰⁹ et en Chine. Fait intéressant, Pizzi a mis en évidence qu'il était plus probable que les villages chinois où le taux de migration était relativement élevé aient accès à l'eau potable, ce qui s'explique probablement par le fait que la migration favorise l'accès de ces villages à des soutiens externes qui faciliteront leur approvisionnement en eau¹¹⁰. Les contributions de migrants peuvent également avoir une incidence sur le capital social et les normes sociales dans les communautés d'origine. Ainsi, dans les campagnes kirghizes, les ménages comprenant des migrants sont plus susceptibles de fournir une aide financière aux autres ménages et de recevoir des contributions sous forme de travail en retour¹¹¹. Il a été constaté que les ménages mozambicains qui recevaient des envois de fonds de migrants avaient davantage tendance à s'impliquer dans les projets coopératifs de la communauté¹¹². En Bulgarie et en Roumanie, le fait d'avoir des membres de la famille ou des amis partis travailler en ville est corrélé de façon positive à un comportement plus «pro-social» et à un engagement civique plus actif de la part des individus restés vivre dans leur communauté rurale¹¹³.

En ce qui concerne les inégalités de revenus, les effets de la migration sur les communautés d'origine sont mitigés: ils dépendent du profil du migrant et du niveau de développement de la communauté. D'après les données découlant d'enquêtes sur les ménages menées dans plusieurs pays, dans la plupart de ces pays, les ménages qui bénéficient d'envois de fonds sont proportionnellement moins nombreux à exercer une activité agricole (figure 28). On pourrait en déduire que la migration permet de «sortir» de l'agriculture, ou encore que ceux qui sont le plus investis dans une activité agricole sont le moins susceptibles de migrer car ils n'ont pas suffisamment de fonds pour financer une migration. Dans ces contextes, les ménages les plus vulnérables, qui n'ont peut-être pas la possibilité de migrer, peuvent voir leur situation relative se dégrader. Ainsi, on a constaté, dans une communauté nicaraguayenne présentant un taux de migration élevé, que les envois de fonds avaient pour effet d'accroître les inégalités de revenus entre les ménages¹¹⁴. De même, dans la vallée de l'oasis du Toudra, au Maroc, les ménages comprenant des migrants internationaux ont acheté deux fois plus de terres agricoles que les ménages ne comprenant pas de migrants¹¹⁵.

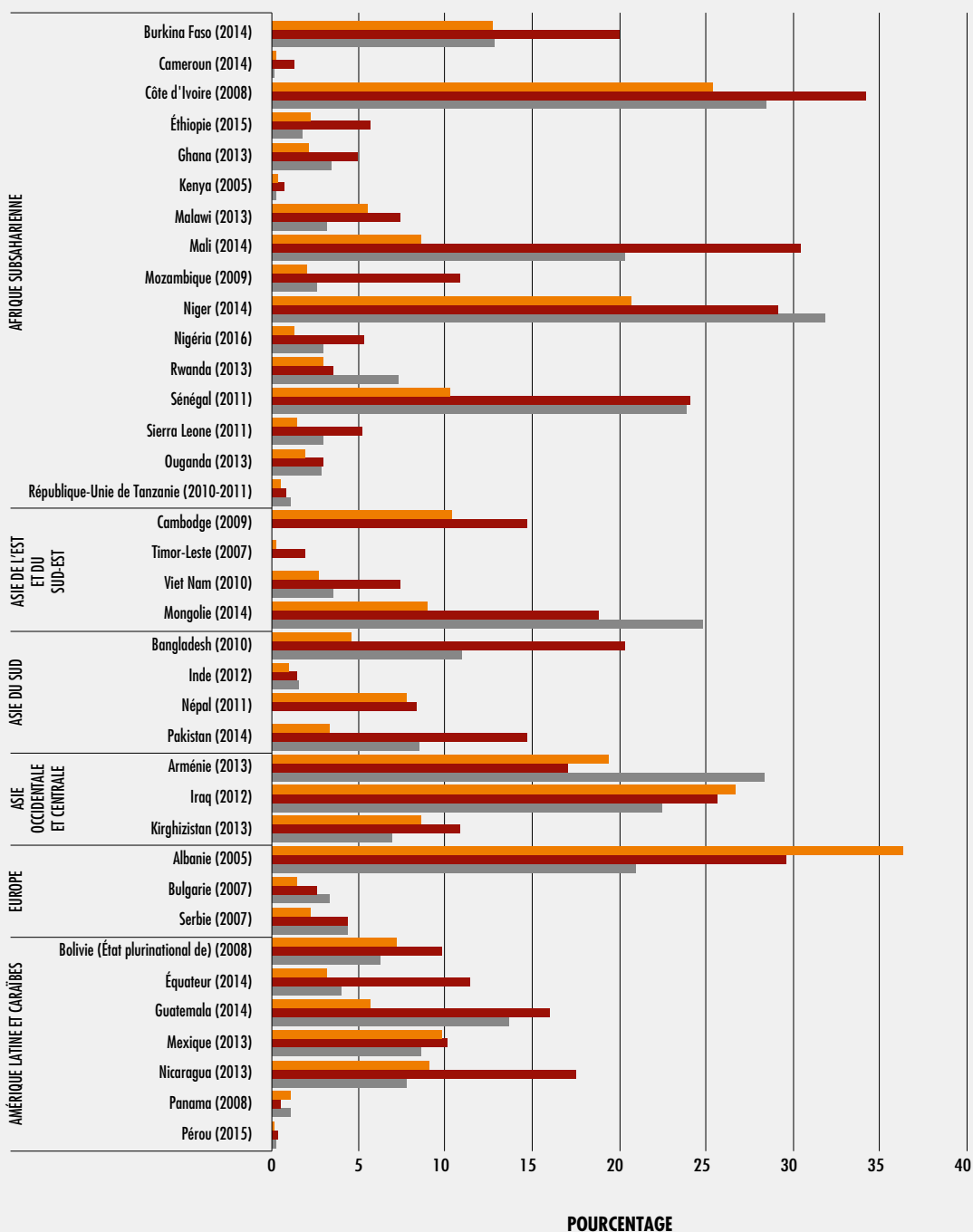
En revanche, Zhu et Luo ont constaté, en Chine, que la migration avait pour effet de réduire les inégalités entre ruraux car elle profitait davantage aux ménages les plus pauvres¹¹⁶. Ils avancent que la migration permet de diversifier les sources de revenus des ménages qui présentent de faibles avantages comparatifs en matière d'agriculture. Le même constat a été fait par Brauw et Giles lorsqu'ils ont étudié les effets de la migration au niveau des villages sur un grand nombre de ménages ruraux chinois⁴³. Ils se sont appuyés sur des données recueillies à l'échelon des villages pour rendre compte à la fois des effets directs de la migration sur les ménages comprenant des migrants et des effets indirects sur les autres ménages du village. Ils ont mis en évidence que l'accroissement du phénomène migratoire entraînait une baisse significative des inégalités dans les villages d'origine grâce à l'augmentation du revenu par habitant, en particulier dans les ménages les plus pauvres. Cela est dû en partie aux répercussions directes des envois de fonds sur les revenus des ménages comprenant des migrants, en particulier ceux appartenant au tiers le plus pauvre, mais aussi à l'incidence de l'exode rural sur les marchés du travail locaux. La réduction de l'offre de main-d'œuvre locale suscitée par l'exode rural entraîne une augmentation des salaires: alors que de nouveaux emplois sont créés grâce aux investissements dans la production locale réalisés à l'aide des envois de fonds, l'accroissement de la demande de main-d'œuvre – qui est principalement fournie par les ménages les plus pauvres – pousse encore les salaires vers le haut.

Les migrations peuvent contribuer à augmenter la productivité globale et stimuler les échanges commerciaux

Les migrations favorisent le développement économique général des régions et des pays concernés, et peuvent susciter des changements structurels durables et positifs sur le plan économique. La pénurie de main-d'œuvre provoquée par l'exode rural peut encourager la mécanisation de l'agriculture et les progrès technologiques dans les zones d'origine. Hornbeck et Naidu ont mis en évidence de quelle façon, après l'exode rural qui a fait suite à la «grande inondation» du Delta du Mississippi (États-Unis d'Amérique) en 1927, l'économie »

FIGURE 28
PART DES REVENUS AGRICOLES DANS LES REVENUS TOTAUX DES MÉNAGES RURAUX RECEVANT DES ENVOIS DE FONDS INTERNATIONAUX

■ Part des revenus agricoles supérieure ou égale à 30 pour cent du total des revenus ■ Part des revenus agricoles inférieure à 30 pour cent du total des revenus ■ Aucun revenu agricole



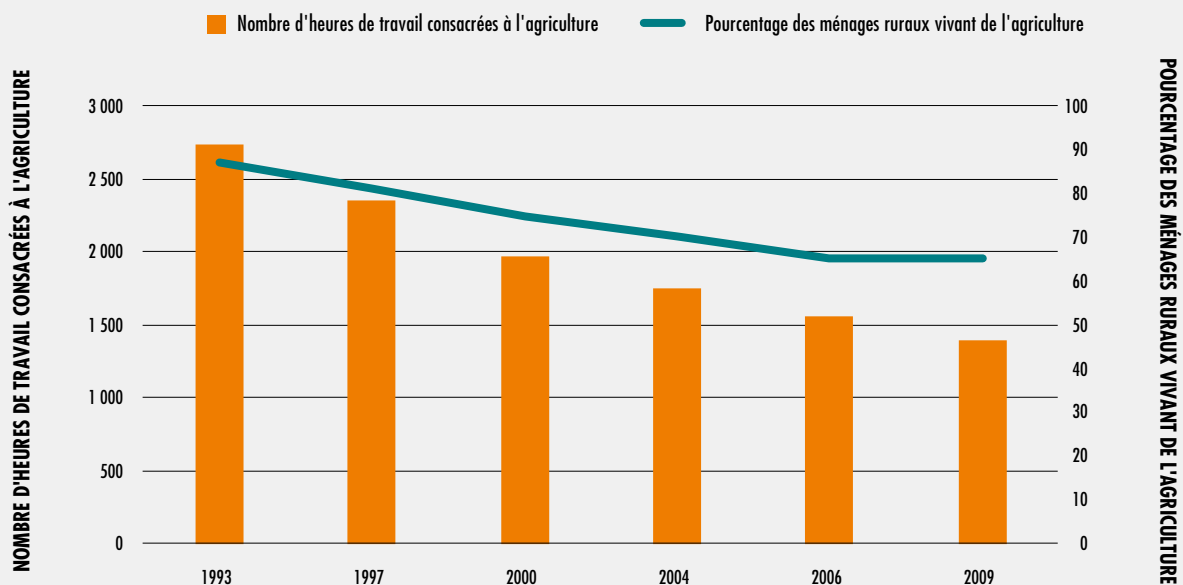
SOURCE: FAO, 2018⁷.

» s'était restructurée pour tenir compte de la pénurie de main-d'œuvre, les propriétaires terriens ayant alors dû faire l'acquisition de biens d'équipement et de machines pour y remédier¹¹⁷. Les auteurs avancent que, parce qu'il réduit la disponibilité de main-d'œuvre agricole, l'exode rural peut avoir pour effet de stimuler le développement du secteur agricole. On a pu observer une tendance analogue en Chine, où, entre 1993 et 2009, la main-d'œuvre agricole a considérablement diminué en raison de l'exode rural, qu'il s'agisse du nombre de ménages vivant d'une activité agricole ou du nombre d'heures consacrées aux travaux agricoles (figure 29)¹¹⁸. D'après les statistiques nationales, malgré cela, la valeur de la production agricole a connu une augmentation de 297 pour cent en termes réels au cours de la même période, tandis que le rendement des cultures céréalières progressait de

19,5 pour cent. L'énergie (mesurée en kilowatts) consommée par les machines agricoles a enregistré un bond de 175 pour cent au cours de cette période¹¹⁹. Selon les données statistiques disponibles, le facteur capital serait en train de supplanter le facteur travail dans le secteur agricole chinois.

L'émigration rurale peut favoriser une croissance de la productivité au niveau national et permettre des gains économiques importants du fait de la réorientation de la main-d'œuvre vers des secteurs non agricoles à haut revenu. La pénurie de main-d'œuvre qui en découle peut aussi promouvoir l'adoption de techniques agricoles permettant d'économiser de la main-d'œuvre, ce qui contribue encore à orienter la main-d'œuvre vers des activités à rendement relativement élevé. Par ailleurs, les

FIGURE 29
NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL CONSACRÉES À L'AGRICULTURE ET POURCENTAGE DES MÉNAGES RURAUX VIVANT DE L'AGRICULTURE EN CHINE, PAR SÉRIE D'ENQUÊTES



SOURCE: de Brauw *et al.*, 2013, tableau 1¹¹⁸.

envois de fonds peuvent donner aux ménages ruraux les moyens de se lancer dans une activité professionnelle non agricole plus profitable dans la zone rurale où ils habitent. Selon les résultats de l'étude réalisée par Dinkelman *et al.* sur les effets à long terme des capitaux des migrants sur les marchés du travail ruraux au Malawi, les districts qui bénéficient des envois de fonds les plus importants investissent davantage dans l'industrie manufacturière et les services. Ces districts ont tendance à s'urbaniser plus rapidement et à s'enrichir davantage que les districts qui bénéficient de moins de capitaux de migrants⁹².

L'émigration rurale peut permettre de réaliser des économies d'échelle dans le secteur agricole en réduisant la pression foncière et en favorisant de ce fait le remembrement des terres. Par ailleurs, à mesure que l'agriculture reçoit davantage de capitaux, la productivité augmente, ce qui permet d'accroître la superficie des terres exploitées. Ainsi, selon les travaux de Boyer *et al.*, l'émigration massive des travailleurs agricoles irlandais vers le Nouveau Monde après la Grande famine de 1845-1852 aurait entraîné une diminution de la pression foncière en Irlande et favorisé l'augmentation durable des salaires agricoles réels¹²⁰. Adamapolous *et al.* avancent, en outre, que les restrictions imposées par la Chine en ce qui concerne l'utilisation des terres et les droits fonciers sont à l'origine d'un morcellement des terres et d'un recours à la main-d'œuvre dans le secteur agricole supérieur à ce qui serait considéré comme un taux optimal¹²¹. D'après les conclusions de leurs travaux, si ces restrictions étaient levées, on assisterait à une réaffectation massive des terres vers des activités non agricoles, parallèlement à une augmentation de 75 pour cent du PIB réel par travailleur.

Les communautés de diasporas de migrants internationaux peuvent également contribuer à faciliter les échanges entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil. En particulier, la consommation par les migrants de produits de leur pays d'origine et leur connaissance des deux marchés peuvent stimuler les exportations de produits agricoles. Selon les résultats d'une enquête effectuée auprès d'immigrés de 14 pays d'Amérique latine installés aux États-Unis d'Amérique, en moyenne plus de 70 pour cent d'entre eux achètent des produits

venant de leur pays d'origine¹²². En El Salvador, les exportations de denrées traditionnelles, comme la farine pour tortilla ou les haricots rouges, représentent au moins 10 pour cent du total des exportations vers les États-Unis d'Amérique¹²³. Il existe dans les deux pays des entreprises spécialisées dans le commerce des produits agricoles: les producteurs salvadoriens ouvrent des magasins aux États-Unis d'Amérique destinés aux communautés de migrants, et les migrants montent des sociétés d'exportation dans leur pays d'origine¹²². On a pu observer que la demande de produits agricoles traditionnels (manioc et igname) chez les migrants résidant en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux États-Unis d'Amérique contribuait à doper les exportations des Tonga¹²⁴. Selon des données concernant des diasporas de migrants de 12 pays d'Asie du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes installés aux États-Unis d'Amérique, le montant moyen des dépenses de migrants pour se procurer des «produits de la nostalgie» dans leur pays d'accueil s'élève à environ 750 dollars par personne et par an, et pourraient représenter au total plus de 20 milliards de dollars chaque année¹²⁵. Le commerce de produits alimentaires et artisanaux ciblant les migrants favorise l'intégration des pays d'origine dans les chaînes de valeur internationales et les marchés mondiaux. Les produits provenant des pays d'origine doivent répondre aux normes de sécurité sanitaire internationales et sont commercialisés de façon à séduire également les consommateurs non issus de la diaspora¹²⁶.

Toutefois, les exportations – y compris celles de produits agricoles – des pays d'origine peuvent aussi pâtir de la migration. Cela concerne en particulier: les pays dans lesquels les envois de fonds sont relativement élevés par rapport au PIB; les pays où les exportations de produits agricoles constituent une part importante des exportations totales; et les pays qui n'ont pas les moyens d'absorber l'afflux de devises (par exemple sous la forme d'envois de fonds) et qui subissent, de ce fait, une appréciation conséquente du taux de change réel de leur monnaie. Il a été constaté que, dans un grand nombre de ces pays (par exemple, en Amérique centrale¹²⁷), cette appréciation avait entraîné une augmentation de la consommation de biens non marchands et pénalisé, dans le même temps, les exportations. ■

LES MIGRATIONS FORCÉES DUES À UNE CRISE PROLONGÉE COMPROMETTENT LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES, MAIS PEUVENT AUSSI PRÉSENTER DES AVANTAGES POUR LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

Les déplacements de masse et les pertes de biens qui y sont associées peuvent avoir des répercussions graves sur le développement économique, y compris le développement rural, non seulement dans le pays d'origine des personnes déplacées mais aussi dans le pays d'accueil. La plupart des crises entraînant des déplacements de population se prolongent pendant de nombreuses années. Plus de 80 pour cent des crises à l'origine de réfugiés durent au moins 10 ans, et deux sur cinq 20 ans ou plus. Les crises entraînant des déplacements internes ont tendance à perdurer également: on estime qu'en 2014, plus de 50 pays abritaient des déplacés internes qui étaient dans cette situation depuis plus de 10 ans¹²⁸.

La vulnérabilité extrême peut entraîner une dégradation des conditions de vie des populations: elle limite les débouchés économiques, réduit l'accès aux ressources foncières et naturelles, freine les possibilités d'investissement et compromet les biens des ménages¹²⁹. Les économies locales et nationales peuvent subir une contraction, ce qui fait qu'il devient de plus en plus difficile de gagner sa vie. Les crises prolongées sapent la résilience des ménages et des communautés et obligent de plus en plus les individus à adopter des stratégies de survie nocives, qui peuvent compromettre leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire¹³⁰. Cependant, il n'est pas aisé de cerner ces différents effets à court terme et à long

terme. Ainsi que cela a été évoqué au chapitre 3, il peut s'avérer particulièrement difficile d'établir une distinction entre les effets de la migration à proprement parler et les effets des crises qui poussent les individus à migrer en premier lieu.

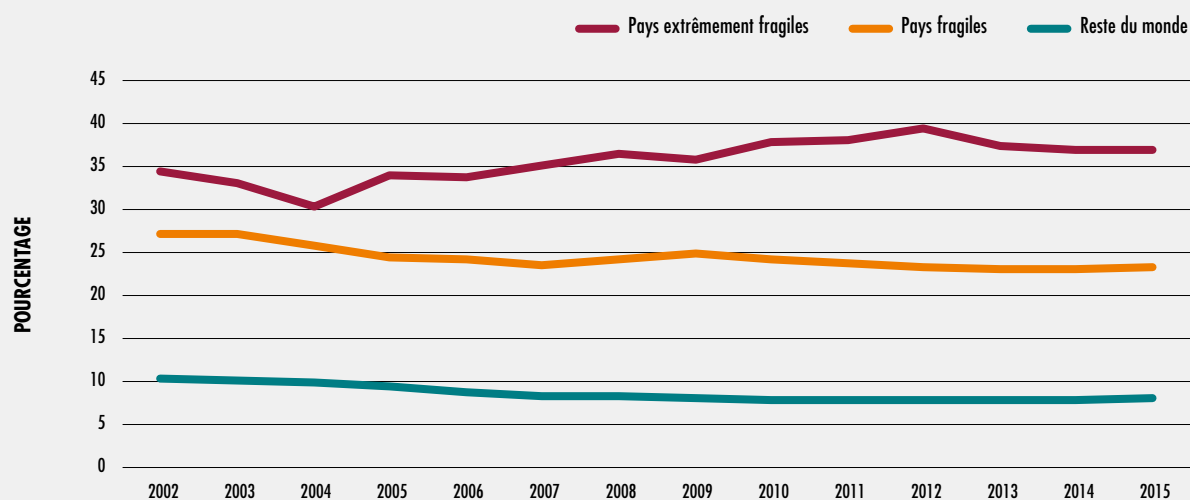
Les crises prolongées désorganisent les systèmes alimentaires et les moyens d'existence des populations rurales, et elles compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition

Dans les situations de crise prolongée, la majorité des personnes touchées sont issues de zones rurales et dépendent donc en grande partie de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et d'autres ressources naturelles pour leur subsistance. Dans les zones extrêmement vulnérables, la contribution de l'agriculture au PIB tend à être deux à quatre fois plus élevée que la moyenne mondiale. En 2015, l'agriculture représentait plus de 37 pour cent du PIB dans les pays caractérisés par une vulnérabilité extrême (figure 30), et 35 pour cent en moyenne dans les pays faisant face à une crise prolongée¹³¹. Dans ces contextes difficiles, les migrants (y compris les déplacés internes et les réfugiés) et les non-migrants sont tributaires de l'accès aux ressources productives, comme les terres et les intrants, s'ils veulent pouvoir survivre grâce à l'agriculture.

Les effets des crises prolongées sur les systèmes alimentaires se font sentir à tous les stades de la chaîne de valeur alimentaire, qu'il s'agisse de la production, de la récolte, de la transformation, du transport, du financement ou de la commercialisation¹³⁰. Ces crises désorganisent la production alimentaire en retardant ou en empêchant les semis et plantations, ou encore en entraînant la destruction des champs, des cultures, des pâturages et des vergers. Il arrive que les installations de préparation et d'entreposage d'aliments, mais aussi les systèmes d'irrigation et l'outillage soient endommagés. Enfin, ces crises peuvent déstabiliser les marchés et compromettre la disponibilité des intrants et de la main-d'œuvre, ce qui peut au bout du compte provoquer un exode rural, les populations se voyant contraintes de quitter leur village d'origine.

Ainsi, les secteurs de la culture et de l'élevage en République arabe syrienne ont fortement pâti du

FIGURE 30
VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE, EN POURCENTAGE DU PIB, PAR CATÉGORIE DE FRAGILITÉ, 2002-2015



NOTES: Ces données s'appuient sur le Cadre multidimensionnel de l'OCDE sur la fragilité¹³¹.
SOURCE: OCDE, 2016¹³¹, figure 3.8.

conflit en cours, qui aurait causé des pertes et dommages estimés à 16 milliards de dollars. À cause des déplacements, la main-d'œuvre n'est plus suffisamment abondante pour assurer les tâches agricoles (élevage et culture). De nombreux ménages ont vendu leurs animaux d'élevage pour en tirer un revenu – afin de financer les dépenses liées à la migration ou de se procurer de la nourriture. En Afrique, dans les régions de pâturage, les crises prolongées ont des répercussions profondes sur les conditions de vie, ainsi que sur les itinéraires de transhumance ancestraux des animaux d'élevage et les routes commerciales établies de longue date^{130,132}. Les conflits en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda ont précipité l'effondrement des systèmes traditionnels régissant les déplacements des troupeaux à la recherche de pâturages et d'eau, et ils ont suscité de nouveaux conflits, tant sur le plan interne qu'avec d'autres pays. Plusieurs années consécutives de précipitations inférieures à la moyenne (sécheresses attribuables au phénomène El Niño) et la concentration d'animaux d'élevage sur des territoires de plus en plus restreints (à cause des obstacles à la mobilité) ont entraîné une dégradation importante de l'environnement: érosion des sols, surpâturage, appauvrissement des sols,

déforestation ou encore envahissement par les broussailles. La combinaison de ces facteurs aboutit à une diminution de l'autosuffisance et de la résilience, ce qui compromet très fortement la viabilité à long terme des modes de vie pastoraux.

La proportion de personnes sous-alimentées vivant dans un pays en proie à un conflit ou à une crise prolongée est près de trois fois plus élevée que dans les autres pays en développement¹³³. De plus, en particulier dans les lieux touchés par un conflit ou une crise prolongée, les diverses formes – ou différents fardeaux – de la malnutrition^{xii} peuvent coexister simultanément dans une communauté, un ménage ou chez un même individu. Ainsi, Grijalva-Eternod *et al.* ont mis en évidence que les ménages de réfugiés du Sahara occidental présentaient un taux élevé à la fois de dénutrition et d'obésité¹³⁴. Des études récentes ont également fait ressortir que les enfants pouvaient souffrir simultanément d'émaciation et de retard de croissance, et que la prévalence de ces deux symptômes avait tendance à être plus élevée dans les pays frappés par un conflit ou une crise prolongée¹³⁵.

xii La malnutrition se manifeste sous les formes suivantes: dénutrition (retard de croissance, émaciation ou insuffisance pondérale); excès pondéral et obésité; ou carences en micronutriments.

Les réfugiés posent des problèmes aux pays d'accueil, mais favorisent aussi le développement de relations économiques avantageuses avec les communautés d'accueil locales

Les afflux massifs de réfugiés et/ou de déplacés internes peuvent entraîner des problèmes politiques et économiques graves pour les pays et les communautés d'accueil. Les pays d'origine comme les pays d'accueil tendent à être des pays en développement, qui bien souvent ne disposent pas de suffisamment de ressources pour faire face aux besoins spécifiques de groupes importants de personnes déplacées. Comme on a pu le voir au chapitre 2, au moins un tiers des réfugiés du monde résident actuellement dans des zones rurales, et en Afrique subsaharienne, cette proportion dépasse 80 pour cent. Les afflux de personnes déplacées peuvent entraîner un gonflement de la population locale, ce qui fait parfois peser une lourde charge sur les services sociaux de base, les marchés du travail et du logement, ou encore les systèmes de gouvernance¹²⁹. Une concurrence accrue pour les ressources naturelles, l'emploi ou le logement peut venir déstabiliser ce qui était déjà une situation fragile ou instable.

La crise humanitaire en République arabe syrienne a eu des répercussions préjudiciables importantes sur l'économie du Liban¹³⁶. Ainsi, sur le million et demi de réfugiés syriens vivant dans ce pays, nombreux sont ceux qui ont amené avec eux des animaux d'élevage non vaccinés. Les répercussions potentielles de cet afflux d'animaux sur l'agriculture locale sont particulièrement préoccupantes, car l'élevage est le pilier de l'économie rurale libanaise. Cela pourrait également avoir des effets non négligeables sur les conditions de vie des populations rurales, en particulier celles qui résident dans les régions frontalières de la République arabe syrienne. En 2015, la FAO a aidé le Département libanais de la santé vétérinaire à mettre en œuvre une campagne généralisée de vaccination, d'une durée de deux ans, visant à contrôler la propagation des zoonoses transfrontalières, campagne qui concernait également les animaux d'élevage des réfugiés syriens¹³⁷.

Qu'il s'agisse d'un afflux ou d'un exode de personnes, les migrations forcées ont souvent d'autres effets sur les marchés. À Cox's Bazar

(Bangladesh), où la vulnérabilité face aux fluctuations des prix des produits alimentaires et des disponibilités alimentaires est élevée, l'afflux massif de réfugiés provenant de l'État de Rakhine (Myanmar) constitue une source de tension importante^{138,139}. Les ménages de Cox's Bazar consacrent en moyenne environ les deux tiers de leur budget mensuel aux dépenses alimentaires. Les communautés d'accueil ont signalé une hausse importante des prix des produits de base suite à l'arrivée de plus de 650 000 réfugiés depuis août 2017. Dans le Bassin du lac Tchad, des années d'insurrection ont entraîné des déplacements de population mais aussi une réduction des superficies cultivables et de la productivité agricole, la désorganisation des voies d'approvisionnement ou encore la fermeture de marchés. Les déplacements, mais aussi le pillage et la destruction de cultures, d'infrastructures ou de moyens de production ont abouti à une dégradation des biens et des conditions de vie des ménages, ainsi qu'à une diminution des disponibilités alimentaires et de l'accès à la nourriture de façon généralisée¹³⁹.

Cependant, de plus en plus de données attestent de l'influence bénéfique des réfugiés sur les économies locales. Des afflux bien gérés de personnes déplacées peuvent apporter un regain de dynamisme aux trajectoires de développement économique des pays ou communautés d'accueil (encadré 18). Ils peuvent contribuer à résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre, à promouvoir les échanges d'informations ou à stimuler le PIB¹²⁹. Une étude a mis en évidence qu'en Ouganda, l'activité économique des réfugiés était désormais imbriquée dans l'activité économique locale, ce qui avait pour effet d'attirer des biens, des personnes et des capitaux de l'extérieur, mais aussi d'accroître la productivité et de stimuler l'activité économique à l'intérieur du pays¹⁴⁰. En outre, dans la région isolée du Turkana, au Kenya, la présence de réfugiés a eu des retombées positives¹⁴¹, qui se sont notamment traduites par une augmentation des revenus globaux et du taux d'emploi général.

Solutions pour la réinstallation des réfugiés

Il est plus urgent et plus complexe que jamais de mettre au point des solutions de protection et de réinstallation pour les réfugiés. On estime qu'en 2018, le nombre de réfugiés à réinstaller s'élevait »

ENCADRÉ 18 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POSITIVES DES CAMPS DE RÉFUGIÉS SUR LES COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES

D'après des données recueillies en Afrique subsaharienne, les nouveaux venus peuvent avoir une incidence positive sur l'économie locale dans les zones rurales. L'étendue de ces retombées économiques dépend des règles et règlements auxquels sont soumis les réfugiés, des interactions entre ces derniers et le pays d'accueil, de la structure de l'économie du pays d'accueil, du profil des réfugiés (comme les langues parlées et les compétences) ou encore du type d'assistance reçue.

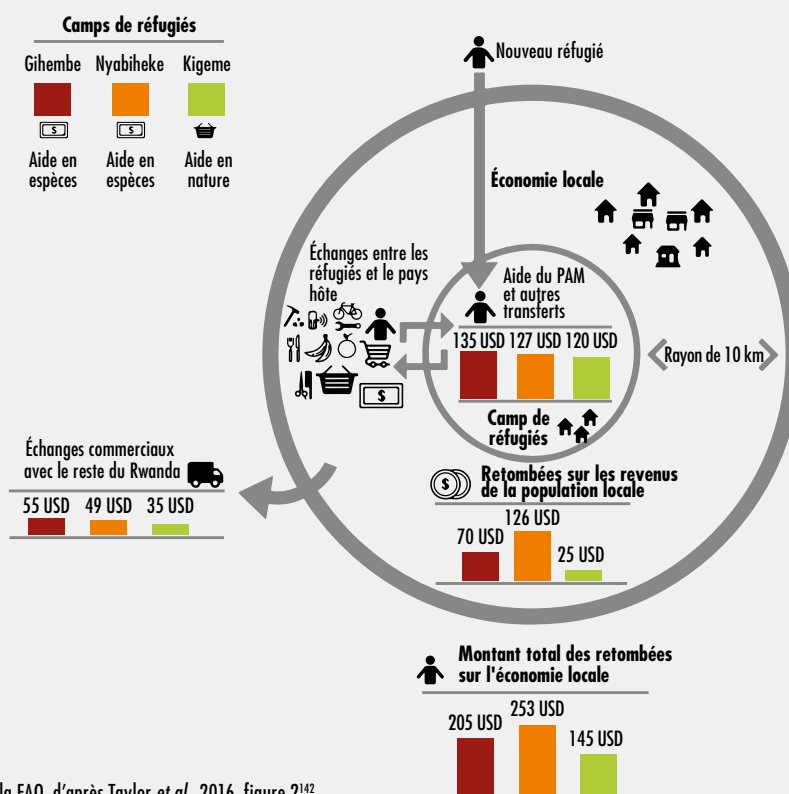
Dans la région du Turkana, au Kenya, qui abrite un camp de réfugiés regroupant environ un tiers des personnes réfugiées dans ce pays, la présence de réfugiés a eu un effet bénéfique – bien que celui-ci ne soit pas uniforme. D'après un rapport établi conjointement par la Banque mondiale et le HCR, la présence de réfugiés dans le Turkana aurait entraîné une hausse du produit régional brut supérieure à 3 pour cent, et le nombre d'emplois total aurait lui aussi progressé d'environ 3 pour cent¹⁴¹, sans compter une augmentation du revenu global et du revenu par personne «locale».

En Ouganda, les réfugiés s'adonnent à de nombreux échanges commerciaux avec les autochtones, ce qui a contribué en retour à créer des emplois pour ces derniers. Cet effet de propagation n'est attribuable que partiellement à l'aide humanitaire: la plupart des réfugiés s'appuient sur leurs relations sociales et sur d'autres formes de soutien pour se lancer dans de nouvelles activités rémunératrices¹⁴⁰.

Au Rwanda, pays où les réfugiés ont la possibilité d'exercer librement une activité économique, l'aide

alimentaire (en espèces ou en nature) fournie par le Programme alimentaire mondial (PAM) a des retombées économiques bénéfiques dans un rayon de 10 km autour des trois camps de réfugiés congolais. Les entreprises et les ménages rwandais ont vu eux aussi leurs recettes et revenus augmenter grâce à l'aide financière versée en espèces aux réfugiés. Lorsqu'un nouveau réfugié adulte reçoit une assistance sous forme d'espèces d'un montant situé entre 127 et 135 dollars, le revenu réel annuel à l'échelon de l'économie locale augmente de 205 à 253 dollars (voir la figure ci-dessous). Dans le même temps, les échanges commerciaux entre la population locale et le reste du pays progressent respectivement de 49 et 55 dollars. En revanche, l'aide alimentaire en nature (maïs, haricots secs, huile de friture, sel, etc.) a un impact positif moindre (l'impact total sur l'économie locale n'est plus que de 145 dollars et la progression des échanges commerciaux avec le reste du pays se monte alors à 35 dollars). Étant donné que la conversion de l'aide alimentaire fournie en nature est soumise à un coût de transaction, cela entraîne une diminution de la valeur des aliments concernés et donc de la demande en biens et services locaux de la part des réfugiés¹⁴². Néanmoins, ces nouvelles données remettent en cause les cinq mythes populaires sur les communautés de réfugiés: 1) isolés, 2) un fardeau, 3) homogènes, 4) technologiquement analphabètes et 5) dépendants de l'aide humanitaire¹⁴⁰.

IMPACT DE L'ARRIVÉE D'UN RÉFUGIÉ SUR LES REVENUS DE LA POPULATION RÉSIDANT DANS UN RAYON DE 10 KILOMÈTRES AUTOUR DE CAMPS AU RWANDA, ET SUR LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE RESTE DU PAYS



SOURCE: Figure élaborée par la FAO, d'après Taylor *et al.*, 2016, figure 2¹⁴².

» à 1,2 million, y compris des réfugiés de longue date pour lesquels une réinstallation était envisagée depuis plusieurs années¹⁴³. Parmi les solutions actuellement mises en œuvre, on citera : l'insertion au niveau local dans le pays de premier asile; le rapatriement librement consenti; et la réinstallation dans un pays tiers. Ces trois solutions sont considérées comme étant durables car elles tentent de mettre un terme à la souffrance des réfugiés ainsi qu'à leur dépendance vis-à-vis des dispositifs de protection internationale et de l'aide humanitaire.

Les retombées bénéfiques de la promotion des relations économiques entre les réfugiés et les communautés d'accueil ont été présentées plus en détail dans la section précédente. Ajoutons à cela une prise de conscience de plus en plus grande de l'importance des cadres juridiques et des politiques visant à faciliter l'accès des réfugiés à une activité rémunératrice dans le pays d'accueil. Le Cadre d'action global pour les réfugiés, un engagement essentiel pris dans le contexte de la Déclaration de New York de 2016^{xiii}, préconise une solution plus globale, plus prévisible et plus durable, qui bénéficierait à la fois aux réfugiés et à leurs hôtes, plutôt que de traiter les déplacements de réfugiés dans une perspective strictement humanitaire (avec le risque que les financements soient insuffisants). Les grands objectifs du Cadre d'action global sont au nombre de quatre : alléger la pression sur les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés; renforcer l'autonomie des réfugiés; accroître l'accès aux services des pays tiers; et améliorer la situation dans les pays d'origine de façon que les réfugiés puissent y retourner dans de bonnes conditions de sécurité et dans le respect de leur dignité.

Les possibilités de rapatriement librement consenti et d'insertion locale des réfugiés dans le contexte mondial actuel sont de plus en plus limitées. Pour de nombreux réfugiés vulnérables, il est indispensable de pouvoir envisager de se réinstaller dans un pays tiers car leurs besoins de protection ne sauraient être satisfaits autrement. Compte tenu des niveaux sans précédent de

déplacements forcés à travers le monde, la réinstallation dans un pays tiers est un moyen de marquer sa solidarité et de partager les charges avec les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés¹⁴³. En 2016, 37 pays ont participé au programme de réinstallation du HCR et ont accueilli 126 300 personnes – soit moins de 1 pour cent de la population mondiale des réfugiés. Toutefois, en 2017, le nombre de réinstallations de réfugiés a diminué de près de moitié, pour tomber à un peu plus de 65 000. La réinstallation ne consiste pas seulement à déménager dans un nouveau pays : il s'agit aussi d'intégrer les réfugiés dans la société de façon à améliorer leurs capacités de production et leur autonomie¹⁴⁴ (encadré 19), avec la participation des autorités, d'ONG, de bénévoles, de la population locale, mais aussi des réfugiés eux-mêmes¹⁴⁵.

En 2016, le nombre de réfugiés de retour dans leur pays d'origine a augmenté par rapport aux années précédentes². On notera que ce nombre avait plus que doublé entre 2015 (201 400 personnes) et 2016 (552 200 personnes), soit le chiffre le plus élevé enregistré depuis 2008. Pour les réfugiés, la possibilité d'accéder à des moyens de subsistance durables est un facteur important dans leur décision de rentrer chez eux, mais aussi dans la réussite de leur réinsertion dans leur communauté d'origine. L'existence de tels moyens de subsistance profite également à l'ensemble de la communauté. Dans une situation d'après-conflit – qui peut se caractériser par le retour d'un grand nombre de déplacés internes et de réfugiés –, la relance du secteur agricole et l'amélioration des conditions de vie doivent s'appuyer sur les aides humanitaire, au développement et à la consolidation de la paix, non seulement pour faire face aux besoins immédiats mais aussi pour garantir que les retours s'effectuent dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité. En outre, une telle approche contribue à instaurer une paix durable, facteur essentiel compte tenu de la fragilité des équilibres après un conflit. Près de la moitié des guerres civiles sont dues à des rechutes post-conflit¹⁵⁰, et la probabilité qu'un pays faisant face à un degré élevé d'insécurité alimentaire replonge dans un conflit dans les 10 années faisant suite à un précédent conflit est 40 pour cent plus élevée que pour les pays jouissant d'une meilleure sécurité alimentaire¹³⁰. ■

^{xiii} Le 19 septembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un ensemble d'engagements dans le but de renforcer la protection des réfugiés et des migrants. Ces engagements sont connus sous le nom de « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants ».

LES IMMIGRÉS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE ET DES MOYENS DE SUBSISTANCE DANS LES ZONES RURALES DES PAYS DÉVELOPPÉS

Les zones rurales des pays développés connaissent des changements importants, qui se caractérisent notamment par une migration vers les grandes villes et le vieillissement de la population.

Les jeunes ont tendance à délaisser les métiers agricoles. On observe des mouvements allant à l'encontre de l'urbanisation, mais ceux-ci concernent surtout des personnes retraitées ou des individus s'installant dans des régions pittoresques qui bénéficient de nombreuses commodités. Cette situation pose des problèmes en termes de renouvellement des générations dans les zones rurales et compromet par ailleurs la viabilité de l'agriculture, des systèmes alimentaires et des modes de vie ruraux. Dans un tel contexte, les migrants étrangers peuvent jouer un rôle déterminant dans le maintien de l'activité agricole et la revitalisation des moyens de subsistances ruraux^{151,152}.

On dispose de nombreuses données pour l'Europe relatives à la présence de migrants internationaux dans les régions rurales et à leur participation aux travaux agricoles, en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et à valeur élevée, ainsi que dans les chaînes de valeur horticoles¹⁵³. Les ouvriers agricoles étrangers sont particulièrement nombreux en Europe méridionale (en 2013, ils représentaient environ un tiers de la main-d'œuvre agricole salariée en Espagne, en Italie, en Grèce et au Portugal), région où l'activité agricole demeure importante^{154,155}. La plupart de ces migrants viennent d'Europe de l'Est, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud^{155,156}. Cet apport de main-d'œuvre devrait être considéré comme complémentaire; en effet, les migrants ne sont pas en concurrence avec les travailleurs autochtones, mais viennent plutôt combler des besoins de main-d'œuvre sur les marchés du travail ruraux. Ces migrants contribuent à la pérennité de nombreuses

exploitations et entreprises agricoles, et donc au maintien de l'activité agricole dans l'UE¹⁵⁷.

Au Canada et aux États-Unis d'Amérique, la production agricole repose essentiellement sur la main-d'œuvre étrangère. Au Canada, les travailleurs immigrés contribuent de façon déterminante à assurer la compétitivité du secteur horticole national sur les marchés alimentaires mondiaux¹⁵⁸. Aux États-Unis d'Amérique, les pénuries de main-d'œuvre agricole, qui résultent principalement de la chute du nombre d'ouvriers agricoles mexicains, ont engendré des pertes considérables pour les exploitants américains¹⁵⁹. Au cours de la période 2005-2014, le nombre de Mexicains ayant immigré aux États-Unis d'Amérique a diminué en raison du durcissement des contrôles aux frontières, de la baisse du taux de natalité et de la consolidation de l'économie mexicaine. Étant donné qu'environ 70 pour cent des ouvriers agricoles aux États-Unis d'Amérique sont d'origine mexicaine (cette proportion culmine à 90 pour cent en Californie), ce recul de l'immigration a eu des répercussions très préjudiciables sur les exploitations agricoles du pays (encadré 20). D'après l'organisation New American Economy, la baisse des flux migratoires en provenance du Mexique aurait entraîné un manque à gagner de 3 milliards de dollars par an entre 2002 et 2014 pour les agriculteurs américains. Ces derniers ont réagi face à cette pénurie de main-d'œuvre en augmentant les salaires, en investissant dans de l'outillage et en recrutant des travailleurs étrangers grâce au programme de visas H-2A. Depuis 1986, ce programme permet aux agriculteurs ayant du mal à recruter de la main-d'œuvre de faire appel à des travailleurs immigrés temporaires, dont les frais d'hébergement, de nourriture et de transport sont couverts. Bien que les demandes de visa au titre du programme H-2A soient onéreuses, en 2016, des visas de ce type ont été accordés à 134 000 personnes, contre 55 000 en 2011¹⁵⁹.

Les travailleurs étrangers représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole dans de nombreux pays en développement. Les mouvements transfrontaliers au cours des saisons des récoltes trouvent parfois leur origine historique dans l'époque coloniale, comme cela est le cas en Afrique subsaharienne¹⁶⁴. D'après des données concernant 10 pays en développement d'Asie, d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine et des Caraïbes, même si les immigrés ont tendance à travailler de plus en plus dans le secteur des services et à être

Aux États-Unis d'Amérique, l'insertion des réfugiés dans l'activité agricole et dans l'économie alimentaire locale est associée à de nombreuses retombées bénéfiques, notamment: la création de revenus; un meilleur accès à des aliments nutritifs; et une plus grande sensibilisation culturelle. Le soutien fourni par le biais d'actions collectives et par les organismes d'aide aux réfugiés est essentiel si l'on veut tirer pleinement parti de ces avantages.

Lorsque les réfugiés hmong d'Asie du Sud-Est ont commencé à arriver aux États-Unis d'Amérique dans les années 1970, une part importante de cette population s'est installée dans l'État du Minnesota, où elle a contribué à redynamiser les marchés agricoles locaux. Un grand nombre de ces réfugiés avaient déjà acquis une expérience dans la culture de fruits et légumes ainsi que de fleurs en Thaïlande ou en République démocratique populaire lao. Aujourd'hui, les agriculteurs américains d'origine hmong représentent plus de la moitié de la population totale d'agriculteurs présents sur les marchés de producteurs dans les agglomérations du Minnesota et jouent un rôle central dans l'économie alimentaire locale, le montant annuel de leurs ventes dépassant 250 millions de dollars¹⁴⁶. Malgré leur réussite, ces agriculteurs continuent de se heurter à des obstacles en ce qui concerne l'accès à la terre, les financements, la formation, la recherche, les marchés et le développement d'entreprises familiales durables.

La Hmong American Farmers Association («association d'agriculteurs américains d'origine hmong» – HAFA), créée en 2011, a pour ambition d'instaurer des conditions plus équitables et de remédier aux problèmes que ces familles d'agriculteurs rencontrent depuis plusieurs décennies. Dans le cadre de sa stratégie intégrée de développement économique communautaire, elle gère une exploitation de 62 hectares, qui permet aux membres de louer des terres, de consolider leur activité

économique et d'améliorer leurs pratiques agricoles. Les membres ont la possibilité de vendre leurs produits frais au groupement alimentaire de l'HAFA, qui vendent les produits en gros à des écoles, des magasins d'alimentation, ou sous forme de parts dans des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne ou *Community Supported Agriculture (CSA)*^{146,147}.

Plusieurs organismes de soutien aux réfugiés offrent un accès à la terre et à des formations aux nouveaux arrivants intéressés par l'agriculture et le jardinage communautaire. Diverses initiatives en matière de sécurité alimentaire et de formation aux techniques agricoles s'adressant aux réfugiés sont actuellement déployées dans le pays, grâce à des financements du Refugee Agricultural Partnership Program, mis en place par le Gouvernement américain, ces initiatives ayant pour but de fournir aux familles de réfugiés un complément de revenu, souvent durable. Elles visent également à assurer un apport suffisant en aliments sains, à promouvoir la bonne santé physique et mentale des participants et à favoriser l'intégration au niveau local¹⁴⁸. L'une d'elles, intitulée «New Roots», qui a été lancée par le Comité international de secours dans le but d'aider les réfugiés à trouver leur premier emploi dans le secteur agricole, met les réfugiés en relation avec des familles possédant des terres à cultiver, leur fournit des informations détaillées au sujet des magasins d'alimentation et leur propose des formations en matière de gestion d'exploitation agricole¹⁴⁹.

Les programmes de formation en agriculture s'adressant à des personnes qui parlent des langues différentes et ont des origines culturelles diverses peuvent s'inspirer des orientations, des conseils en matière de pédagogie et des outils fournis dans le *Teaching Handbook – Refugee Farmer Training* (manuel de formation à l'agriculture destiné aux réfugiés), élaboré par l'Institute for Social and Economic Development.

salariés, c'est le secteur agricole qui continue d'employer le plus grand nombre de personnes dans la plupart de ces pays¹⁶⁵.

Malgré la contribution importante des travailleurs étrangers à l'agriculture dans les pays à revenu élevé, les mesures réglementaires visant à protéger les droits de ces travailleurs et leurs conditions de travail demeurent insuffisantes et le respect de ces mesures laisse à désirer. Dans de nombreuses zones rurales, une nouvelle forme de classe sociale est apparue: les «prolétaires agricoles», encore appelés «précaires ruraux»^{166,167}. Bien souvent, ces ouvriers ne sont pas déclarés, ont des revenus inférieurs au salaire minimum légal et sont victimes d'exploitation^{168,169}. ■

CONCLUSIONS ET INCIDENCES SUR L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

Les migrations peuvent contribuer de façon déterminante au développement économique des zones rurales. Des gains importants peuvent encore être réalisés, y compris en termes de croissance du PIB et d'augmentation des revenus des travailleurs, si la main-d'œuvre est réaffectée de secteurs à faible productivité, comme l'agriculture, vers des secteurs à productivité élevée. Les migrations »

ENCADRÉ 20 LES PAYS À REVENU ÉLEVÉ ONT-ILS AVANTAGE À RESTREINDRE L'IMMIGRATION?

La migration est aujourd'hui un sujet de controverse dans de nombreux pays développés, en particulier en Europe et aux États-Unis d'Amérique. Les afflux importants d'immigrés de pays en développement suscitent des craintes liées au remplacement des travailleurs «nationaux» par des immigrés, au recours abusif aux programmes de protection sociale, à la perte d'identité nationale et des valeurs culturelles du pays, ou encore à l'augmentation des taux de criminalité. Dans le même temps, de nombreux pays ont mis en œuvre des politiques visant à promouvoir l'immigration dans le but de faire face à la pénurie de main-d'œuvre, qu'il s'agisse d'attirer des professionnels hautement qualifiés dans des secteurs de pointe, de répondre à la demande de main-d'œuvre pour des emplois faiblement rémunérés (notamment dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment) qui n'attirent plus les travailleurs autochtones, ou de combler les besoins de main-d'œuvre supplémentaire dans les secteurs de la santé et autres services aux personnes âgées, dont la population ne cesse de croître. Compte tenu des nombreux éléments en jeu, il est difficile d'évaluer les coûts et avantages associés à l'augmentation des flux migratoires. On pourrait, par exemple, tenter de mesurer les répercussions potentielles du durcissement des politiques d'immigration, y compris des rapatriements massifs de migrants. Des études récentes indiquent qu'un tel durcissement aurait des effets préjudiciables sur les économies des États-Unis d'Amérique et des pays de l'Union européenne, ce qui sous-entend que les flux migratoires actuels ont des retombées bénéfiques sur ces économies car ils permettent de combler le manque de main-d'œuvre.

Dans une étude récente, Robinson *et al.* ont tenté d'estimer les répercussions potentielles de scénarios de ce type sur l'économie américaine¹⁶⁰. Cette étude traite principalement des effets d'une réduction de la main-d'œuvre immigrée sur l'ensemble de l'économie

nationale, notamment dans le secteur agricoleⁱ. Le pays compterait 11 millions d'immigrés sans papiers, dont un grand nombre seraient originaires du Mexique et d'Amérique centrale. Quelque 8 millions de ces 11 millions d'immigrés sans papiers ont un emploi, et ils représenteraient 5 pour cent de la main-d'œuvre totale aux États-Unis d'Amérique. Environ la moitié d'entre eux travaillent dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et des services. L'adaptation du marché du travail à la réduction de l'offre de main-d'œuvre passera par des transferts importants de main-d'œuvre d'un secteur à l'autre. Les résultats des études dont on dispose indiquent que les travailleurs immigrés sont complémentaires des travailleurs autochtones – et non pas leurs concurrents – dans de nombreux secteurs d'activité et catégories d'emploi, car ils acceptent des emplois que les travailleurs américains refusent de pourvoirⁱⁱ. Sur un marché du travail présentant de telles caractéristiques, toute nouvelle réduction de l'offre de main-d'œuvre immigrée entraînerait une hausse du chômage frictionnelⁱⁱⁱ, car les travailleurs américains ne se redéploieraient pas aisément dans les secteurs et catégories d'emploi touchés par les pénuries de main-d'œuvre. Par ailleurs, une telle baisse de la main-d'œuvre aurait pour effet de réduire l'utilisation (et donc l'efficacité) des moyens de production existants dans de nombreux secteurs d'activité. À l'aide d'un modèle d'équilibre général (MEGC) appliqué à l'économie américaine, Robinson *et al.* ont établi que, selon un tel scénario, tous les secteurs de l'économie seraient affectés et le PIB total pourrait perdre jusqu'à 6 pour cent d'un coup. La perte d'emplois sectoriels serait particulièrement élevée dans l'agriculture, un secteur qui compte une proportion très importante (26 pour cent) de travailleurs sans papiers, mais les reculades en termes d'emploi et de revenu s'étendraient à l'ensemble de l'économie.

i L'élaboration de ces estimations se trouve compliquée par le fait qu'environ 40 pour cent des personnes immigrant dans un pays de l'OCDE le font en raison des liens familiaux qui les unissent à des immigrés déjà installés. Selon l'OCDE (*Perspectives des migrations internationales 2017*), environ 2 millions des près de 5 millions de migrants qui sont arrivés dans la zone de l'OCDE en 2016 l'ont fait au titre de la migration familiale. Les enfants de moins de 15 ans ont représenté plus d'un quart des migrants ayant fait l'objet d'une migration familiale.

ii Se reporter au rapport de New American Economy (2017)¹⁶¹. De même, les études réalisées par Peri (2008)¹⁶² et Peri et Sparber (2008)¹⁶³, qui ont analysé des données sur les professions, ont révélé que les travailleurs immigrés et les travailleurs autochtones peu qualifiés étaient spécialisés dans des tâches de production distinctes. Les auteurs de ces études ont constaté qu'une hausse de l'afflux de travailleurs immigrés spécialisés dans la production n'entraînait pas une baisse significative des salaires pour les travailleurs autochtones.

iii Le chômage frictionnel correspond à la période entre deux emplois pour un travailleur qui cherche un emploi ou qui passe d'un emploi à un autre.

- » internationales peuvent aussi avoir des effets bénéfiques sur les communautés d'accueil, en particulier dans les régions agricoles et les zones rurales des pays à revenu élevé, où les immigrants représentent une part de plus en plus importante de la main-d'œuvre agricole.

Cependant, les mouvements migratoires peuvent parfois être source de problèmes dans les zones rurales d'origine et de destination. Cela tient en particulier à l'arrivée ou au départ physique d'un grand nombre de personnes, ce qui peut avoir une incidence sur les marchés du travail et la croissance économique, mais aussi sur la répartition des tâches au sein des ménages. Les répercussions de l'émigration rurale sur les zones d'origine dépendent de plusieurs facteurs, notamment du profil des migrants et de la composition du ménage après leur départ, du degré de qualification des migrants, du type de migration et du niveau de développement de la zone concernée.

Pour les ménages ruraux, la migration peut entraîner, à court terme, une réduction et une féminisation de la main-d'œuvre agricole, ce qui peut avoir, pour les femmes, des conséquences aussi bien négatives (par exemple, une augmentation de la charge de travail) que positives (renforcement du pouvoir de décision, etc.). À long terme, les envois de fonds de migrants et les connaissances que ces derniers rapportent chez eux peuvent avoir un impact profond sur la nutrition et l'éducation des enfants, le logement ou encore les investissements dans les activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales. Toutefois, les données concernant ces effets et le bilan final sont mitigés, et ils dépendent en grande partie du contexte local.

Les migrations peuvent aussi avoir des effets plus vastes sur les communautés d'origine, notamment une progression des salaires locaux, des avancées techniques dans le secteur agricole, une hausse de la demande de biens et services locaux ou encore une augmentation des sources de financement destinées à l'investissement. Cependant, dans certaines circonstances, l'émigration rurale peut aboutir à un dépeuplement des zones rurales, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur la productivité agricole et la fourniture de services publics.

Les migrations forcées, en particulier dans les situations de crise prolongée, engendrent des problèmes particuliers. Elles peuvent profondément déstabiliser les systèmes alimentaires et les modes de subsistance des ruraux restés sur place, mais il est difficile d'établir une distinction entre les effets découlant strictement de ces migrations et ceux des crises qui ont provoqué la fuite de ces personnes. Les migrations forcées sont également source de problèmes importants dans les pays d'accueil, bien que les initiatives visant à intégrer les réfugiés dans l'économie des pays d'accueil puissent avoir des retombées positives pour tous. Parmi les solutions durables aux crises de réfugiés, on citera l'intégration dans le pays d'asile, la réinstallation dans un pays tiers ou le rapatriement librement consenti.

Dans de nombreux pays développés qui font face à un dépeuplement de leurs campagnes, les migrants internationaux peuvent contribuer au développement des communautés rurales d'accueil en comblant les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur agricole. En retour, l'agriculture peut offrir des possibilités d'intégration économique et sociale des immigrants. Toutefois, les tâches agricoles sont souvent saisonnières et par nature imprévisibles. En offrant des conditions de travail décentes aux ouvriers agricoles immigrants, en particulier aux travailleurs saisonniers, on peut faire en sorte que la migration soit réussie à la fois pour les migrants et pour les pays d'accueil.

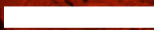
Les politiques et programmes des pouvoirs publics, tant dans les régions d'origine que dans les zones de destination, jouent un rôle déterminant dans l'impact final qu'aura la migration sur le développement de ces régions. On citera, en premier lieu, les mesures réglementaires visant à assurer de bonnes conditions de travail aux migrants, mais les programmes ayant pour objet de promouvoir l'intégration sociale de ces derniers dans les communautés d'accueil contribuent eux aussi à faire en sorte que la migration soit bénéfique pour tous. Le principal défi que doivent relever les pouvoirs publics sera de continuer de faire en sorte que les migrants apportent une contribution positive à la croissance et au développement, tout en réduisant au maximum le coût et les répercussions préjudiciables sur les zones et les communautés d'origine. ■



**RÉGION DE SAGAING,
MYANMAR**

Une femme laboure un champ dans la région de Sagaing, où les catastrophes naturelles conduisent fréquemment au déplacement temporaire de nombreuses personnes.

©FAO/Hkun Lat





CHAPITRE 5 MIGRATIONS ET TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE: APPROCHE STRATÉGIQUE INTÉGRÉE

Messages clés

1 Il convient de redoubler d'efforts aux niveaux international et national – en tenant compte des priorités stratégiques des pays et de leur situation en matière de migration rurale – en vue de mettre les envois de fonds et les investissements réalisés par la diaspora au service du développement des activités agricoles et non agricoles et de faciliter l'assimilation des connaissances et des compétences acquises par les migrants, y compris les migrants de retour.

2 Les difficultés auxquelles sont confrontés les pays s'agissant des migrations rurales varient en fonction de leur niveau de développement, ce qui explique que les pays aient des priorités stratégiques différentes.

3 Les pays engagés dans une dynamique de développement peuvent agir en faveur de la création d'emplois en renforçant les chaînes de valeur agricoles et en encourageant le développement de centres urbains régionaux.

4 Dans les pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes, il est essentiel de créer des emplois décents dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs à l'intention des ruraux tout en faisant en sorte que les migrations se fassent de manière ordonnée.

5 En situation de crise prolongée, les besoins des communautés hôtes et des personnes déplacées ne peuvent être satisfaits que dans le cadre de stratégies d'appui à l'autonomisation et à la résilience axées sur l'action humanitaire et sur le développement.

6 Dans les pays en transition caractérisés par un niveau de développement intermédiaire et qui sont en passe de devenir des pays de destination des flux migratoires internationaux, les stratégies nationales de développement doivent être axées en premier lieu sur la connectivité entre zones rurales et zones urbaines, dans l'objectif d'élargir les perspectives économiques et de réduire l'émigration rurale «de survie».

7 Il faut que les pays en développement qui ont besoin de main-d'œuvre favorisent l'intégration sociale des immigrants et veillent à ce que leurs droits soient protégés. La convergence des politiques, notamment entre les politiques migratoires d'une part et les politiques de développement agricole et rural d'autre part, permet d'assurer des migrations sûres, ordonnées et régulières.

MIGRATIONS ET TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE: APPROCHE STRATÉGIQUE INTÉGRÉE

Dans les chapitres précédents, nous avons vu que les zones rurales sont à la fois une source majeure et une destination fréquente de flux migratoires. Les migrations s'effectuent parfois par étapes: un individu peut par exemple quitter une zone rurale pour se rendre dans une ville du même pays avant de migrer à l'étranger. Les migrations internes sont, de manière générale, de bien plus grande ampleur que les migrations internationales, et prennent souvent la forme de migrations de zone rurale à zone urbaine, même si elles peuvent aussi s'effectuer d'une zone rurale à une autre. Les migrations peuvent également être circulaires. Dans le cadre des migrations circulaires, les migrants se déplacent de manière régulière pour se rendre là où ils pourront trouver un emploi. Les migrations circulaires peuvent prendre la forme de migrations saisonnières. Ces dernières, qui revêtent une importance particulière, dépendent des cycles de production agricole.

Compte tenu du caractère extrêmement inégal de la répartition des débouchés dans le monde (dans les pays et entre les pays), les individus continueront de migrer à l'intérieur des pays et à l'étranger en vue d'améliorer leurs moyens d'existence et leurs conditions de vie. Face à ces disparités en matière de débouchés, les migrations peuvent contribuer dans une large mesure au développement économique, social et humain. L'exode rural, en particulier, a toujours fait partie intégrante du développement et conservera un rôle important à cet égard. Le transfert progressif de la main-d'œuvre des emplois à faible productivité vers des secteurs d'activité plus productifs (essentiellement dans des zones urbaines) comporte des avantages économiques considérables. Cependant, les migrations sont fréquemment freinées par des

obstacles qui empêchent les individus de tirer parti des perspectives qui existent hors de leur région d'origine. Ces obstacles entraînent des coûts, non seulement pour les candidats à la migration mais aussi pour les ménages et les communautés auxquels ils appartiennent et pour l'ensemble de la société.

Généralement, la décision de migrer (au niveau interne ou international) repose sur les disparités perçues par les ménages et les candidats à la migration entre les zones d'origine et les zones de destination. Elle dépend également du coût de la migration et des facteurs qui peuvent éventuellement la faciliter. Toutefois, de nombreuses personnes dans le monde – les réfugiés et les personnes déplacées – sont contraintes de migrer pour échapper à l'insécurité et au danger (conflits, instabilité politique et catastrophes naturelles). Dans les faits, comme indiqué précédemment, migrations choisies et migrations forcées ne sont pas dichotomiques. Libre arbitre et contrainte sont associés à différents degrés au sein d'un continuum, dont les deux pôles sont, d'un côté, les migrations pleinement choisies et, de l'autre, les migrations absolument obligées. En particulier, les crises à évolution lente comme celles liées au changement climatique ne constituent pas toujours des menaces immédiates pour la vie des personnes, mais peuvent, à un moment donné, pousser les individus à migrer, lorsque ces derniers courent plus de risques en restant dans leur lieu de résidence qu'en migrant.

Les chapitres précédents ont permis de mettre en évidence les incidences des migrations sur les zones d'origine et sur les zones de destination. Les migrations à partir de zones rurales sont susceptibles d'avoir des effets non négligeables – positifs et négatifs – sur les zones d'origine. Ces

incidences peuvent se faire ressentir à différents niveaux, de celui des ménages à celui des communautés et des pays. Les migrations peuvent également avoir des conséquences importantes sur les zones rurales de destination, en particulier les migrations forcées provoquées par des crises.

Le présent chapitre expose les principales incidences des analyses et réflexions qui ont fait l'objet des chapitres précédents sur l'élaboration des politiques. Il examine dans un premier temps les objectifs fondamentaux des politiques de développement rural et des politiques migratoires ainsi que les difficultés auxquelles elles se heurtent, puis se penche sur les politiques qui permettent d'optimiser la contribution des migrations rurales au développement. À partir de la typologie des profils de pays – élaborée en fonction des facteurs qui sous-tendent les migrations rurales – (voir chapitre 1), le présent chapitre trace les contours de différentes stratégies adaptées à des contextes spécifiques. En guise de conclusion, il présente des éléments de politiques transversaux considérés comme essentiels pour optimiser la contribution des migrations rurales au développement. ■

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES LIÉS AUX MIGRATIONS RURALES

Il est important de souligner que, comme l'édition 2009 du *Rapport sur le développement humain*¹, le présent rapport ne considère pas la mobilité

humaine comme un «problème qui nécessiterait de prendre des mesures correctives». Au contraire, il se fonde sur la vision exposée par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport intitulé *Rendre les migrations bénéfiques à tous*, qui met l'accent sur le potentiel économique et social des migrations, les liens entre les migrations et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la nécessité de promouvoir les migrations régulières et de limiter les migrations irrégulières².

Les migrations rurales sont une composante importante des migrations au sens large, qui se composent des migrations internationales et des migrations internes. Dans l'optique de la réalisation d'ici à 2030 des objectifs de développement durable (ODD), les politiques publiques ont un rôle important à jouer si l'on veut accroître la contribution des migrations rurales au développement humain. L'édition 2009 du *Rapport sur le développement humain* propose une série de domaines d'action et de mesures spécifiques relatifs aux migrations en général (encadré 21), sur lesquels s'appuie la présente édition du rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* pour définir des politiques axées plus spécifiquement sur les migrations rurales.

Par conséquent, le présent rapport ne considère pas que la réduction des migrations choisies, qu'elles soient internes ou internationales, constitue en elle-même un objectif. Dans ce contexte, et comme indiqué dans le chapitre 1, il est important de garder à l'esprit que le progrès économique dans les pays les moins développés ne permet pas systématiquement de réduire l'émigration internationale, tout du moins sur les court et moyen termes. Le développement agricole et rural est un objectif à part entière et doit être considéré comme faisant partie intégrante du processus global de développement

ENCADRÉ 21 POLITIQUES VISANT À AMÉLIORER LA CONTRIBUTION DES MIGRATIONS AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN – PROPOSITIONS DU PNUD

Dans l'édition 2009 du *Rapport sur le développement humain*¹, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) propose un ensemble de réformes de base dont l'objectif est de renforcer la contribution des migrations internationales et internes au développement humain. Aujourd'hui, alors que les causes et les incidences des migrations font l'objet d'encore plus d'attention, cet ensemble de propositions n'a rien perdu de sa pertinence. Les propositions reposent sur les six grands axes suivants, qui comprennent eux-mêmes des recommandations détaillées:

1. libéraliser et simplifier les filières légales (en particulier s'agissant des migrations internationales);
2. protéger les droits fondamentaux des migrants;
3. réduire les coûts de transaction associés aux migrations;
4. améliorer la situation des migrants et des populations des régions de destination;
5. tirer parti des avantages de la mobilité interne;
6. faire de la mobilité une composante à part entière des stratégies nationales de développement.

économique et social des pays, dans lequel les migrations jouent un rôle important.

Cependant, les conclusions du chapitre 2 laissent à penser que les migrations internationales pourraient, dans une certaine mesure, dépendre du type de développement à l'œuvre dans les pays. La principale conclusion du chapitre est que la proportion des individus qui prévoient de migrer à l'étranger est nettement plus élevée parmi les migrants internes que parmi les non-migrants, tous niveaux de revenu confondus. Ce phénomène s'explique par l'affaiblissement du réseau social dans les régions d'origine, qui rend plus facile la décision de migrer une seconde fois, dans le même pays ou à l'étranger. Cela signifie qu'une répartition inégale des débouchés à l'intérieur d'un pays entraîne des migrations internes, lesquelles peuvent se traduire par un accroissement des flux migratoires internationaux. Dès lors, l'adoption de politiques de développement qui visent à assurer une croissance économique inclusive au moyen d'une approche territoriale – objectif à part entière – peut permettre de réduire les migrations internes, et par conséquent les migrations internationales, de manière plus efficace que d'autres politiques de développement.

Il est par ailleurs urgent de se pencher sur le problème croissant que sont les migrations forcées.

Comme de nombreux migrants sont des réfugiés ou des personnes déplacées, il s'agit d'une entreprise ardue tant pour les régions d'origine que de destination. Protéger la vie des personnes déplacées de force est crucial, mais pas suffisant. Les actions humanitaires qui visent à protéger les réfugiés et à leur venir en aide doivent s'accompagner de mesures dont l'objectif est de lutter contre les causes des migrations forcées. À cette fin, il convient de mieux coordonner les activités d'élaboration de politiques, de consolidation de la paix et de développement ainsi que les activités humanitaires. En outre, il convient de prendre en considération les zones rurales, car ce sont souvent les populations rurales qui sont le plus touchées par les répercussions des crises. Au moins un tiers des réfugiés dans le monde vivent dans des zones rurales; en Afrique subsaharienne, leur part est supérieure à 80 pour cent. Ainsi, pour mener des actions qui vont au-delà du simple aspect humanitaire, il est nécessaire d'adopter des stratégies de développement adaptées aux besoins des zones rurales qui reçoivent beaucoup de réfugiés (encadré 18).

L'objectif fondamental des politiques relatives aux migrations rurales doit être de faire en sorte que les migrations soient le résultat de décisions prises librement par les migrants et leurs familles,

lesquels devraient pouvoir choisir, en connaissance de cause, entre différentes possibilités bien réelles, et ainsi contribuer à un développement économique et social durable. Pour ce faire, les contraintes doivent être réduites au minimum, de manière à ce que les personnes pour lesquelles la migration n'est pas le choix le plus évident ne soient pas obligées de migrer à défaut d'autre perspective. Dans le même temps, il convient également de réduire les obstacles auxquels sont confrontées les personnes qui peuvent tirer parti des possibilités offertes par la migration. Dans cette optique, les politiques élaborées doivent porter sur plusieurs enjeux et tenir compte des priorités, de la situation et des ressources spécifiques des pays. Ces enjeux sont les suivants:

1. favoriser le développement de moyens d'existence ruraux aussi avantageux et durables que possible (de préférence dans les régions d'origine des candidats à la migration) et remédier aux défaillances des infrastructures, des institutions et des politiques dans les zones rurales (et dans les villes secondaires et les villages alentours) en vue de réduire les facteurs de répulsion qui sont à l'origine des migrations rurales;
2. lever les obstacles aux migrations rurales et informer les populations;
3. renforcer le capital humain dans les zones rurales au moyen de l'éducation et de la formation des populations, et éliminer les contraintes liées à la dimension hommes-femmes pour que les ruraux, hommes ou femmes, puissent tirer parti des possibilités offertes par les migrations;
4. faire face aux répercussions du changement climatique sur l'agriculture et les zones rurales au moyen de l'élaboration de stratégies de gestion des risques relatives au secteur agricole et aux secteurs connexes, y compris au moyen d'investissements visant à prévenir et atténuer les répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes et à y faire face;
5. prévenir les crises, en particulier les crises prolongées; promouvoir la résilience de l'agriculture et des zones rurales pour éviter que les populations ne soient contraintes de migrer pour échapper à une crise; et limiter les incidences des crises sur les migrants et les communautés hôtes;

6. atténuer les incidences négatives que peuvent avoir les migrations sur les zones rurales d'origine: perte d'une main-d'œuvre productive ou pénurie de main-d'œuvre agricole (en particulier en période de forte activité), pressions accrues sur les individus qui restent, dépendance à l'égard des envois de fonds, diminution de la superficie des terres agricoles, baisse des rendements;
7. améliorer les effets positifs des migrations sur les zones rurales d'origine, par exemple en facilitant l'investissement direct dans des projets de développement rural et la création d'exploitations agricoles par les membres et les associations de la diaspora, et en aidant les migrants de retour à réintégrer la société de manière productive, notamment ceux qui ont acquis des compétences et du capital à même d'être investis dans le secteur agricole.

Ces différents éléments ont trait aux causes des migrations examinées dans le chapitre 3 et exposées dans le cadre conceptuel qui fait l'objet de la **figure 19** (points 1 à 5) ainsi qu'aux incidences des migrations examinées dans le chapitre 4 (points 6 à 7). La suite du présent chapitre porte sur les domaines d'action liés à ces enjeux et les met en relation avec la typologie des pays présentée dans le chapitre 1 (**figure 3**), et examine les mesures qui visent plus particulièrement à optimiser la contribution des migrations au développement dans le cadre de stratégies de développement rural. Ces domaines d'action concernent plus particulièrement les migrations rurales et relèvent du domaine de compétence et du mandat de la FAO. Nombre d'entre eux ne portent pas spécifiquement sur les migrations mais jouent un rôle important dans ces dernières, dans la mesure où ils ont trait aux différents enjeux mentionnés ci-avant. ■

ÉTABLIR DES PRIORITÉS POUR LES DOMAINES D'ACTION RELATIFS AUX MIGRATIONS RURALES

Des politiques de natures diverses peuvent avoir des incidences sur les migrations rurales en agissant sur la pauvreté, les inégalités, la gouvernance et, plus généralement, sur le développement agricole et rural. Les objectifs des

politiques doivent être classés par ordre de priorité pour que les ressources, qui sont limitées, soient affectées là où les besoins sont les plus criants et là où elles seront le plus efficace. La présente section s'appuie sur la typologie présentée dans le chapitre 1, composée des cinq profils de pays suivants: i) pays fragiles ou en proie à un conflit; ii) pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux dans un contexte fragile; iii) pays engagés dans une dynamique de développement; iv) pays en transition; v) destinations auxquelles aspirent les migrants.

La section suivante présente les priorités stratégiques des pays de chaque catégorie. L'hypothèse de départ est que les pays qui composent ces catégories ont des objectifs de développement économique différents et que ces derniers influenceront sur leurs politiques migratoires. Cela ne signifie pas que les politiques définies pour une certaine catégorie de pays ne peuvent pas être adoptées par d'autres pays, mais simplement qu'elles sont davantage susceptibles de représenter une priorité des pays de la catégorie en question. Nous examinerons tout d'abord les politiques définies pour les pays en développement dans lesquels le secteur agricole est important, dans lesquels les migrations rurales motivées par des raisons économiques sont les plus fréquentes et qui représentent une source majeure de migrants internationaux originaires de zones rurales. Ce groupe comprend trois catégories: les pays engagés dans une dynamique de développement et les pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes dans un contexte fragile ainsi que les pays fragiles ou en proie à un conflit (qui font figure de cas extrêmes s'agissant des migrations rurales), dont les priorités seront examinées. Sera ensuite abordée la question des priorités stratégiques adaptées aux besoins des pays en transition et des pays de destination.

A. Pays engagés dans une dynamique de développement: tirer parti des systèmes alimentaires pour créer des emplois dans les zones rurales

Comme indiqué dans le chapitre 1, la catégorie des pays engagés dans une dynamique de développement comprend des pays dans lesquels les zones rurales sont habitées par de nombreux

jeunes et dont le développement économique est suffisant pour ouvrir des débouchés professionnels à la population jeune. Elle regroupe la majorité des pays en développement dans lesquels le solde migratoire rural-urbain est positif mais qui connaissent également de vastes flux migratoires de zone rurale à zone rurale, étant donné que de nombreux pays de cette catégorie dépendent encore dans une large mesure du secteur agricole. Ce type de contexte appelle l'élaboration de politiques axées sur la création d'emplois dans des secteurs non agricoles et qui, à cette fin, établissent des liens en amont et en aval entre l'agriculture et le système alimentaire au sens large. Il s'agit d'un thème central de l'édition 2017 du rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. En élaborant ce type de politique, les pays à forte densité de population de jeunes ruraux peuvent tirer parti de leur dividende démographique. Une approche territoriale du développement axée sur les liens entre espace rural et espace urbain peut s'avérer utile à cet égard. Un meilleur aménagement du territoire des métropoles et des villes et l'amélioration des infrastructures de connexion peuvent permettre de ralentir l'émigration en direction des grandes villes surchargées ou de l'étranger, dans la mesure où elles créeront des débouchés à proximité des zones rurales.

Renforcer les chaînes de valeur liées à l'agriculture et promouvoir les emplois ruraux dans la chaîne de valeur

Renforcer les chaînes de valeur agricoles permettra de créer davantage d'emplois et de moyens d'existence dans des secteurs autres que l'agriculture primaire, dans les zones rurales et dans les zones urbaines voisines. De manière générale, à mesure que diminue la contribution du secteur agricole à la création de revenus et d'emplois, la contribution relative des autres segments de la chaîne de valeur augmente. En outre, l'augmentation de l'urbanisation et l'évolution des habitudes alimentaires transforment les systèmes alimentaires. Pour les pays à faible revenu dans lesquels l'industrialisation est à la traîne, le développement agro-industriel et le renforcement des liens entre espace rural et espace urbain peuvent considérablement améliorer les moyens d'existence et ouvrir des

débouchés aux populations rurales. Pour exploiter ce potentiel, il est nécessaire de promouvoir les activités non agricoles associées aux chaînes de valeur agricoles et d'investir dans les infrastructures requises pour relier efficacement les agriculteurs et les ruraux aux chaînes de valeur. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'emplois au niveau local, les investissements dans des infrastructures de connexion spécifiques au système alimentaire (stockage, entreposage en chambre froide et marchés de gros) peuvent créer des emplois à la fois dans l'agriculture et dans l'économie non agricole. On peut ainsi répondre aux besoins des candidats à la migration et les dissuader de partir.

Ces investissements doivent s'accompagner de mesures efficaces visant à promouvoir l'éducation et le développement de compétences et *in fine* à améliorer l'insertion professionnelle des ruraux – en particulier des jeunes – dans les chaînes de valeur et les systèmes alimentaires, au-delà du secteur agricole primaire. Lorsque la population rurale est attirée par des conditions plus prospères dans les centres urbains, des investissements dans des services d'«agglomération», comme l'éducation, la santé, les communications et les installations de loisir, dans les villes situées à proximité de zones rurales peuvent réduire le taux d'émigration vers des grandes villes déjà surchargées.

Promouvoir le développement de centres urbains régionaux (villes moyennes et petites)

Le renforcement des liens entre les zones rurales, les zones urbaines et les villes (petites ou moyennes) peut stimuler l'élargissement des débouchés économiques. Les villes moyennes et petites, qui jouent un rôle d'intermédiaire et constituent des pôles de développement de l'agro-industrie, peuvent stimuler la croissance de l'économie non agricole, qui élargit l'éventail des débouchés pour le secteur agricole et d'autres activités économiques des zones rurales. Cette croissance crée également davantage de débouchés dans les zones urbaines situées à proximité des zones rurales, ce qui permet aux individus de migrer à moindre coût de manière permanente ou circulaire non loin de leur région d'origine. Les liens ruraux-urbains peuvent être renforcés par l'adoption

d'une approche à la fois sectorielle et territoriale et par la recherche d'un juste équilibre entre le développement des infrastructures et les interventions de politique générale tout au long du continuum rural-urbain. Un autre domaine d'action particulièrement important est la facilitation des migrations circulaires – y compris les migrations saisonnières – tout au long du continuum rural-urbain.

Favoriser le renforcement du capital humain dans les zones rurales

Il est crucial de renforcer le capital humain dans les zones rurales, non seulement dans l'intérêt des zones rurales elles-mêmes mais aussi pour doter les ruraux de compétences et d'aptitudes qui facilitent leur insertion sur le marché du travail dans d'autres secteurs économiques et à l'étranger. Dans cette perspective, il convient d'investir dans l'enseignement – primaire et secondaire – dans les zones rurales et de continuer d'encourager l'insertion professionnelle des jeunes ruraux en les formant et en renforçant leurs compétences. Il est également extrêmement important d'éliminer les obstacles liés à la dimension hommes-femmes qui empêchent les femmes de tirer parti des possibilités offertes par les migrations et l'accroissement de la mobilité.

Faciliter la migration des ruraux

Dans les pays qui comptent beaucoup de jeunes ruraux, l'accès de ces derniers à des informations sur les débouchés qui existent hors de leur région d'origine doit être amélioré au moyen de la promotion de réseaux sociaux et d'agences de recrutement qui peuvent faciliter les migrations et diminuer les risques qu'elles comportent. À cette fin, les gouvernements peuvent notamment donner aux ruraux (en particulier aux jeunes) des informations détaillées sur les débouchés professionnels et leur faire connaître des agences de recrutement bien administrées en vue de mettre en correspondance l'offre et la demande de travail et d'apporter un appui aux candidats à la migration. Les programmes et dispositifs qui facilitent les migrations circulaires et saisonnières internes ou internationales entre zones rurales et zones urbaines (ou entre zones urbaines et zones rurales) ont un rôle important à jouer à cet égard.

B. Pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux dans un contexte fragile: les fondements du dividende démographique

Aujourd'hui, 22 pour cent de la population mondiale vit dans un contexte fragile. Cela représente une part importante (et croissante) des pays en développement, d'autant que la croissance démographique de ces pays compte parmi les plus rapides au monde. Dans des contextes politiques et économiques aussi fragiles, les jeunes ont des difficultés considérables à trouver un emploi: le rythme des créations d'emploi ne parvient pas à suivre celui de la croissance démographique et il existe des blocages profonds qui freinent le développement. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les pays caractérisés par un faible indice de développement humain (IDH), qui sont les plus touchés par la pauvreté rurale et dont l'économie repose encore dans une large mesure sur le secteur agricole, ainsi que dans les pays qui subissent encore les effets d'une crise prolongée. Les individus qui quittent le secteur agricole à faible productivité trouvent le plus souvent un emploi dans le secteur des services informels à faible productivité, généralement dans des zones urbaines, et ne voient leurs revenus n'augmenter que dans de faibles proportions. Étant donné que la population jeune devrait encore considérablement augmenter dans nombre de ces pays, en particulier en Afrique subsaharienne, les difficultés rencontrées par ces derniers en matière d'emploi des jeunes iront en s'aggravant.

Promouvoir les moyens d'existence ruraux

Pour que les migrations rurales résultent de décisions prises en connaissance de cause sur la base de possibilités réelles, il faut que les zones rurales offrent des moyens d'existence attrayants. Les politiques et les programmes en faveur du développement agricole et du développement rural au sens large peuvent permettre aux ruraux de choisir parmi un éventail de possibilités économiques plus intéressantes, y compris celles offertes par la migration. Les facteurs de répulsion à l'origine de l'émigration rurale s'en trouveront réduits. Il convient cependant de noter que les incidences précises sur les migrations peuvent être difficiles à prévoir et dépendent souvent du pays et des zones concernés.

La panoplie des outils des politiques de développement rural est bien connue et est promue par la FAO, dans un cadre indépendant des politiques migratoires. Ses éléments clés sont l'accès des agriculteurs aux marchés de biens commercialisables et d'intrants, par exemple au moyen d'investissements dans les infrastructures rurales. Cet aspect doit s'accompagner de la protection des droits de propriété, des droits fonciers et des droits sur les ressources naturelles. Dans le même temps, la croissance de la productivité agricole doit être encouragée par des activités de recherche et de vulgarisation agricoles utiles et accessibles aux petits agriculteurs. L'accès des agriculteurs et des ruraux au crédit et aux services d'assurance est un autre élément fondamental de la promotion des moyens d'existence ruraux. Les programmes de protection sociale peuvent jouer un rôle clé, dans la mesure où ils peuvent aider les agriculteurs et les ruraux à faire face aux chocs et à investir dans des activités productives et dans le capital humain. Enfin, la mise en œuvre de politiques qui encouragent l'emploi des jeunes dans les zones rurales et l'insertion professionnelle des jeunes au moyen de l'éducation et de la formation revêt une importance particulière du point de vue des migrations.

L'adoption d'une approche territoriale du développement rural convient également à la catégorie des pays confrontés à des difficultés en matière d'emploi des jeunes ruraux dans un contexte fragile. Il est essentiel de renforcer les liens en amont et en aval entre l'agriculture et le système alimentaire au sens large pour augmenter la productivité agricole et faciliter l'accès des petits agriculteurs aux marchés. Cette approche peut en outre favoriser la création d'emplois non agricoles et l'intégration des jeunes ruraux dans un système alimentaire en expansion et dans le reste de l'économie.

Favoriser les capacités de production et les moyens d'existence dans les régions touchées par l'émigration

L'émigration peut avoir des répercussions sur les zones rurales, en particulier sur la main-d'œuvre. Les migrants comptent habituellement parmi les travailleurs ruraux et agricoles les plus jeunes et les plus productifs et leur départ peut donc se répercuter sur la productivité globale des zones rurales, y compris celle du secteur agricole. Une

émigration à prédominance masculine se traduit par la féminisation de l'agriculture, laquelle provoque une augmentation de la charge de travail qui incombe aux femmes. La productivité agricole peut s'en trouver réduite, dans la mesure où les femmes ont généralement moins facilement accès aux ressources productives, aux marchés et au crédit. En outre, étant donné que les femmes doivent s'acquitter de tâches domestiques dans leur foyer, la nutrition, la santé et l'éducation des enfants peuvent en pâtir.

Il convient d'élaborer des politiques qui visent à aider activement les populations rurales à faire face aux effets négatifs de l'émigration. Il importe d'accroître la productivité de la main-d'œuvre agricole au moyen de la promotion et de l'investissement dans la mécanisation et dans l'amélioration des intrants et des technologies permettant de réduire la quantité de main-d'œuvre nécessaire, et en veillant à ce que les communautés agricoles concernées aient accès à des services de vulgarisation et de recherche et développement agricoles adaptés à leurs besoins. Il est également crucial de lutter contre les obstacles liés à la dimension hommes-femmes qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel productif. En outre, les programmes de protection sociale peuvent aider les ménages à faire face à la baisse de la productivité et à d'autres effets délétères.

Une approche territoriale du développement s'avère là aussi pertinente. Investir dans les infrastructures des villes rurales (et des petites villes voisines) est une manière de rendre celles-ci plus attractives aux yeux des agriculteurs et des ruraux et d'amener ces derniers à les considérer non seulement comme des lieux où acheter des intrants et vendre des produits mais également comme des lieux où ils peuvent avoir accès à des services plus généraux. Ce type d'investissement permet d'élargir les perspectives des ruraux et de les inciter à effectuer des déplacements pendulaires au lieu d'émigrer.

Apporter un appui aux migrants de retour et aux populations d'origine

En situation post-conflit, redynamiser l'agriculture et améliorer les moyens d'existence nécessite d'établir des liens entre les activités humanitaires et les activités de développement et de

consolidation de la paix (encadré 22). Il convient d'élaborer des initiatives de relèvement et de revitalisation qui mettent l'accent sur l'augmentation de la production alimentaire et sur les activités créatrices de revenus que peuvent mener les anciens combattants, les migrants de retour et les populations qui sont restées. Il est par conséquent crucial de remettre en état les systèmes de production agricole et alimentaire, de même que les marchés et les infrastructures associées. L'existence de régimes fonciers sûrs et l'accès aux ressources naturelles sont d'autres éléments clés de la remise en état des moyens d'existence. La réalisation de cet objectif peut être facilitée dans une large mesure par l'adoption de mesures de protection sociale destinées aux migrants de retour et aux populations qui sont restées dans leur région d'origine, et en particulier aux femmes et aux jeunes.

C. Pays fragiles ou en proie à un conflit: répondre aux besoins des migrants et des communautés hôtes en situation de crise prolongée tout en favorisant les mesures préventives

Une situation de grande fragilité peut provoquer une crise prolongée, comme indiqué dans les chapitres 2 et 3. Au cours des 10 dernières années, les crises provoquées par des phénomènes climatiques extrêmes ou par des conflits armés se sont multipliées dans le monde et le nombre de conflits internes a considérablement augmenté depuis 2010. En 2017, le rapport sur *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* indiquait que 19 pays étaient en proie à une crise prolongée. Il va sans dire que, pour faire face aux migrations forcées provoquées par un contexte fragile ou une crise prolongée, les priorités sont différentes (et liées les unes aux autres): il s'agit de sauver des vies, de faciliter l'autonomie des personnes déplacées et des personnes qui subissent les répercussions des crises prolongées ainsi que de favoriser la résilience aux futurs chocs. Différentes initiatives visant à favoriser les moyens d'existence et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent contribuer à prévenir les conflits et à lutter contre certaines causes profondes des migrations forcées.

ENCADRÉ 22 COLOMBIE: REVITALISER LE SECTEUR RURAL APRÈS UN CONFLIT

Le conflit armé qui a secoué la Colombie pendant plus de 50 ans a eu de graves conséquences sociales et environnementales sur le pays et sa population.

Le *Registro Único de Víctimas* (base de données nationale) dénombre plus de 8 millions de victimes, dont 7,1 millions de personnes déplacées. Le conflit a sévi majoritairement dans les zones rurales, où il a provoqué la perte de terres et fait chuter la productivité, essentiellement au détriment des petits producteurs³.

En novembre 2016 a été signé un accord global de paix entre le Gouvernement colombien et les forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée du peuple (*Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo [FARC-EP]*). La paix a rendu possible la revitalisation des espaces ruraux et la reconstruction des zones détruites et a permis d'apporter une aide aux millions de personnes déplacées. Comme en témoigne le plan global de réforme rurale élaboré par le Gouvernement colombien, le développement rural et la sécurité alimentaire sont considérés comme essentiels à l'instauration d'une paix durable dans le pays.

Dans les zones touchées par le conflit, l'accord de paix prévoit qu'un appui sera apporté aux institutions en vue de développer et revitaliser l'économie locale, étant donné que le contrôle des terres, les pratiques agricoles et les moyens d'existence ont énormément pâti du conflit. L'accord de paix appelle à mettre en place un nouveau secteur rural national au moyen d'une réforme rurale globale. Il prévoit la création d'un fonds pour la répartition des terres ainsi que la fourniture d'un appui aux agriculteurs dans le cadre des services publics, des infrastructures, du développement social, de l'éducation, de la santé et du logement³.

À l'appui de la mise en œuvre de l'accord de paix et en vue de promouvoir le développement rural, la FAO élabore des projets avec plusieurs partenaires dans le domaine de l'accès aux terres et de leur utilisation, du

développement territorial, de la gestion des ressources naturelles, de la production agricole et des chaînes de valeur, des organisations rurales, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la création d'emploi^{4,5}. Plus particulièrement, la FAO coopère avec le Gouvernement colombien dans les domaines suivants:

1. gouvernance foncière et régime foncier: restitution de terres, reconnaissance de droits fonciers et gestion des parcs nationaux non habités;
2. nutrition et systèmes alimentaires inclusifs: systèmes agro-alimentaires territoriaux fondés sur des marchés ouverts à l'agriculture familiale;
3. intégration sociale et économique: droit à l'alimentation, création de revenus et travail décent.

La revitalisation des espaces ruraux en Colombie est l'occasion de mettre en œuvre des modèles de résilience efficaces. Au moyen d'une approche territoriale du développement, la FAO et des institutions locales œuvrent avec les familles et les personnes anciennement déplacées qui appartiennent à des communautés considérées comme prioritaires en vue de rétablir leurs moyens d'existence et de relancer rapidement la production agricole conformément aux pratiques de l'agriculture familiale et des marchés locaux. Au niveau départemental, des activités sont actuellement menées dans le domaine de la gestion des risques agro-climatiques dans l'objectif d'améliorer la préparation aux catastrophes naturelles⁶.

La stabilité et la paix dépendent de l'appui apporté aux zones rurales, aux agriculteurs et à la protection des droits fonciers. Les activités menées en vue de redynamiser le secteur agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire, qui s'appuient notamment sur la protection sociale, contribuent à instaurer une paix durable. L'appui à l'agriculture et aux moyens d'existence ruraux favorise la paix, dans la mesure où il permet de fédérer la population autour du relèvement du pays.

Renforcer la résilience en établissant des liens entre les programmes d'aide d'urgence et les programmes de développement en vue d'aider les pays et les ménages à prévenir et anticiper les conflits ainsi qu'à s'y préparer, à y faire face et à s'en remettre

En situation de crise prolongée, il convient de renforcer la résilience des ménages et des communautés, et l'aide humanitaire peut être associée à des programmes de protection sociale adaptés à ceux qui en ont le plus besoin.

Les systèmes nationaux doivent être eux aussi renforcés, l'objectif étant d'«aller au-delà de la simple assistance pour répondre aux besoins de manière définitive»⁷. Renforcer la résilience dans les pays sujets à des crises nécessite d'adopter une approche globale, intégrée et collaborative qui permet aux ménages et aux individus de réduire les risques ainsi que de mieux faire face aux catastrophes naturelles et aux crises d'origine humaine et de mieux s'en remettre. À cette fin, il faut miser sur une approche alliant le court et le

long termes en vue d'aider les personnes touchées par une crise et celles qui sont contraintes de fuir ainsi que les communautés hôtes. Le relèvement des économies et des marchés agricoles et alimentaires locaux peut aider les personnes et les ménages vulnérables à pratiquer une agriculture qui aille au-delà de la simple subsistance et à accéder aux marchés. Il peut également améliorer leur résilience aux futurs chocs économiques, environnementaux et politiques, y compris au moyen de l'adaptation au changement climatique, et leur permettre ainsi de demeurer sur leurs terres, lorsque cela ne présente pas de danger.

Renforcer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans les pays voisins qui accueillent des réfugiés

Apporter un appui aux régions frontalières des pays en proie à un conflit peut être un moyen peu coûteux de rétablir les moyens d'existence des réfugiés tout en assurant des avantages économiques et sociaux à long terme aux pays hôtes, ainsi qu'aux pays d'origine lorsque les migrants sont de retour. Ouvrir des débouchés économiques et faciliter l'accès des migrants au marché du travail peut avoir des incidences profondes. Aider les migrants à trouver un emploi et à bénéficier de moyens d'existence permet de réduire la pression fiscale dans les pays hôtes et la charge qui leur incombe, et favorise un relèvement et une reconstruction plus rapides des pays en proie à un conflit.

Mettre l'accent sur l'agriculture

L'agriculture est un élément clé du processus de renforcement de la résilience. Il convient de répondre aux besoins des personnes déplacées et des communautés hôtes – besoins immédiats et sur le long terme – en gardant à l'esprit que l'agriculture est une question prioritaire, car elle est au fondement des moyens d'existence ruraux, même dans un contexte très difficile. Pour les personnes qui vivent dans un contexte fragile ou qui fuient ce type d'environnement, la stabilisation et le relèvement passent par le maintien de la production alimentaire et la reconstruction du secteur agricole.

Faire face à l'arrivée dans les zones rurales de personnes déplacées et de migrants selon une approche systématique

L'arrivée de personnes déplacées et de migrants peut être bénéfique à l'économie rurale si elle est

encadrée avec efficacité. Elle peut pallier aux pénuries de main-d'œuvre, favoriser la diffusion des connaissances et se traduire par une augmentation du PIB. Donner de l'élan à l'économie locale, en particulier dans des contextes marqués par des déplacements prolongés, facilite l'intégration des migrants non seulement dans l'économie, mais aussi dans la société au sens large.

Investir davantage dans la prévention des conflits et dans la consolidation de la paix

Actuellement, les programmes d'aide humanitaire ne sont pas en mesure de faire face à l'ampleur des crises qui sont les plus fréquentes dans le monde d'aujourd'hui, d'autant que la plupart d'entre elles sont associées à des conflits violents. Il convient dès lors d'accroître considérablement les investissements réalisés dans l'atténuation des conflits et dans la consolidation de la paix. Cet objectif requiert de promouvoir des mécanismes de gouvernance inclusifs et des processus participatifs relatifs à l'accès aux ressources naturelles et à leur utilisation. Réduire la compétition et les conflits autour de l'utilisation des ressources peut renforcer la cohésion sociale et atténuer les tensions, y compris entre les personnes déplacées et les communautés hôtes.

Promouvoir les systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs et axés sur les risques ainsi que les systèmes d'alerte précoce et d'intervention rapide

Les systèmes d'alerte précoce et d'intervention rapide et les systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs et axés sur les risques peuvent atténuer certains éléments déclencheurs des crises et des migrations forcées, dans la mesure où ils améliorent les capacités en matière de gestion des risques et les interventions rapides en cas de choc ou de crise. Les systèmes de protection sociale sont un élément clé de l'assistance à court terme mise en œuvre à la suite de crises, mais dépassent ce simple cadre dans la mesure où ils permettent également de prévenir l'épuisement des ressources au niveau des ménages et d'améliorer les infrastructures, les systèmes d'irrigation, les espaces de stockage et d'autres biens que se partagent les membres des communautés.

D. Pays en transition: faciliter le processus de transition

Les pays qui se trouvent à une étape intermédiaire de leur développement, qui s'urbanisent au-delà de leur capitale et qui sont entrés dans un processus de transition démographique consécutif à la diminution du taux de natalité peuvent mettre les politiques proposées dans la sous-section précédente au service de la création d'emplois. Cependant, à mesure qu'ils s'approchent de la catégorie des pays à revenu élevé, ils doivent également favoriser la mobilité au sein du marché du travail – notamment en encourageant les populations à trouver des substituts à la migration, par exemple les déplacements pendulaires – et renforcer les liens entre espace rural et espace urbain au moyen d'une approche territoriale.

Faire tomber les obstacles aux migrations rurales

À mesure que les marchés du travail se développent et se diversifient et que de nouveaux débouchés professionnels s'ouvrent, il devient plus important, dans une perspective de développement, d'éliminer les obstacles qui empêchent les personnes souhaitant migrer de tirer parti des possibilités qui existent hors de leur région d'origine. Une fois les obstacles tombés, les ruraux peuvent décider de migrer lorsqu'ils estiment le moment propice. Des obstacles sont également présents dans les pays moins développés, mais c'est dans les pays en transition qu'ils sont le plus prégnant.

Il est crucial d'éliminer les barrières juridiques ou administratives qui empêchent ou dissuadent les individus de se déplacer dans les pays. À cet effet, on peut notamment faire en sorte que les migrants continuent de bénéficier de programmes de protection sociale après la migration, ce qui peut également permettre aux candidats à la migration de surmonter les contraintes financières auxquelles ils sont confrontés. En outre, si les candidats à la migration ont l'assurance que leurs droits de propriété et leurs droits fonciers seront garantis, ils ne seront pas dissuadés de migrer par la crainte de perdre ces droits.

Développer l'enseignement et les services publics dans les zones rurales avant que le dépeuplement ne prenne de l'ampleur

Compte tenu de l'accroissement de l'émigration rurale sous l'effet de débouchés toujours plus nombreux en zones urbaines et de l'accroissement de la mobilité humaine, les zones rurales risquent

de se dépeupler rapidement. La pénurie de services publics dans les zones rurales peut constituer un facteur de répulsion important et donc accélérer le dépeuplement. Développer les services publics dans les zones rurales ou dans les petites villes à proximité est un moyen d'endiguer et de ralentir le dépeuplement de ces zones. À cet effet, les gouvernements peuvent développer les services d'éducation et de santé dans les petites villes situées à proximité des zones rurales et faciliter l'accès aux services et aux installations dans les petites villes en mettant en place des infrastructures adaptées et en favorisant la mobilité des ruraux.

E. Les pays développés: des destinations auxquelles aspirent les migrants

Les migrants internationaux sont nombreux à rechercher un emploi dans les pays développés, où le niveau plus élevé des revenus moyens permet d'envoyer davantage de fonds dans les régions d'origine. Dans le même temps, la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans des secteurs tels que l'agriculture a donné lieu à une demande de travailleurs migrants dans ces pays. À cet égard, les politiques publiques peuvent profiter à tous si elles visent à assurer une absorption fluide des migrants dans le marché du travail au moyen de leur intégration préalable dans la société au sens large. Une mauvaise intégration des migrants risque de mettre à mal la cohésion sociale, dont ils ont pourtant besoin pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés avant de migrer. C'est pourquoi les décideurs ont tout intérêt à protéger les droits des immigrés et à favoriser leur intégration sociale.

Faciliter l'intégration sociale et économique des immigrés

L'adoption de politiques publiques visant à faciliter l'intégration des immigrés permet d'optimiser les avantages que présente l'immigration pour les pays de destination. L'apprentissage de la langue du pays hôte revêt une importance cruciale pour l'intégration sociale et économique des migrants. En effet, un migrant qualifié aura plus de difficultés à trouver un emploi à la hauteur de ses compétences s'il ne maîtrise pas la langue du pays hôte. Un autre domaine clé des politiques est celui des systèmes d'information. Dans ce cadre, on peut notamment mettre en place un vaste réseau de bureaux pour l'emploi qui aideraient les migrants à trouver un emploi qui correspond à leur profil. Il convient d'éviter de restreindre la mobilité de la main-d'œuvre,

L'agriculture peut être un vecteur de l'intégration économique et sociale des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Les habitants des pays développés se détournent généralement de l'emploi agricole, qui dépend souvent des saisons et qui est de ce fait précaire. Les emplois agricoles ainsi délaissés sont une manne pour les migrants. Offrir aux migrants agricoles saisonniers des conditions de travail décentes bénéficie aussi bien aux migrants qu'aux pays hôtes. À cet égard, il est important que les programmes de travail saisonnier tiennent compte à la fois du calendrier agricole des pays d'origine et de celui des pays de destination¹⁰. Les conditions entourant l'emploi des travailleurs agricoles saisonniers – par exemple celles en vigueur au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord jusqu'en 2013 ou celles actuellement en vigueur en Australie, au Canada et en Nouvelle Zélande – peuvent aider les décideurs à réglementer les migrations saisonnières et à répondre aux besoins de main-d'œuvre agricole.

En Nouvelle-Zélande, les entreprises du secteur agricole peuvent demander à bénéficier d'un programme spécifique (*Recognized Seasonal Employer Scheme*) lorsqu'elles sont en mesure de démontrer qu'elles manquent de main-d'œuvre^{11,12}. Ce programme permet de recruter de la main-d'œuvre agricole, de promouvoir la collaboration internationale dans le Pacifique et de contribuer à la création de revenus et au développement de certains petits États insulaires en développement¹³.

Le programme relatif aux travailleurs saisonniers mis en place en Australie (*Seasonal Worker Programme*) est similaire à celui adopté par la Nouvelle-Zélande¹⁴.

Il autorise certaines entreprises à embaucher des travailleurs saisonniers agricoles. Un dispositif pilote a récemment été lancé dans le but d'élargir la portée du programme au secteur touristique du nord de l'Australie. Le programme instauré au Canada (*Seasonal Agricultural Worker Programme*) est différent, dans la mesure où ce sont les gouvernements des pays participant au programme qui sélectionnent les individus souhaitant travailler temporairement au Canada. Les employeurs ne sont pas autorisés à faire appel à une société de recrutement privée pour embaucher des travailleurs^{15,16}. Des protocoles d'accord ont été conclus entre le Canada et les gouvernements partenaires. Un représentant de chacun des gouvernements est détaché au Canada, où il participe à la gestion du programme¹⁷.

En février 2014, le Conseil de l'Union européenne (UE) a adopté la directive 2014/36/UE établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi en tant que travailleur saisonnier, qui concerne essentiellement les secteurs de l'agriculture et du tourisme¹⁸. La directive définit le cadre réglementaire général des migrations saisonnières dans l'UE et énonce les droits dont les travailleurs saisonniers peuvent se prévaloir pendant la durée de leur séjour. Dans une certaine mesure, la directive peut être mise en œuvre en fonction des besoins spécifiques de chaque membre de l'UE. Ainsi, les États membres conservent le droit de fixer le nombre maximum de personnes qu'ils sont prêts à accueillir et de rejeter les candidatures des migrants non européens s'ils ont la possibilité d'embaucher des travailleurs originaires d'un pays de l'UE¹⁹.

de manière à permettre aux travailleurs immigrés de changer d'emploi. Les immigrés doivent également avoir la possibilité de créer une entreprise et d'être aidés dans cette initiative. Enfin, les migrants s'intègrent plus facilement lorsqu'ils peuvent tous bénéficier d'une couverture universelle en matière d'éducation, de protection sociale et de santé et quand leurs droits privés, sociaux et économiques sont protégés, quelle que soit leur situation.

Promouvoir la coopération internationale

Lorsque des efforts sont menés en coordination au niveau international en vue d'éliminer les obstacles à l'emploi, la main-d'œuvre est mieux répartie et les cycles d'activité s'enchaînent avec davantage de fluidité⁸. Compte tenu du caractère saisonnier de l'activité agricole, les pays de destination et les pays d'origine peuvent conclure des accords bilatéraux afin d'encourager les migrations circulaires, ce qui

autorise les migrants à franchir les frontières entre pays d'origine et pays de destination à plusieurs reprises⁹. Ces accords prévoient parfois l'application de contrats types à l'intention des travailleurs migrants qui garantissent leurs droits fondamentaux, favorisent la reconnaissance et la transférabilité de leurs compétences ainsi que le transfert de technologie vers leur pays d'origine (voir l'encadré 23 pour des exemples de ce type de programme). Faire tomber les obstacles à l'emploi et assurer la transférabilité des systèmes de protection sociale entre les pays favorise la mobilité régionale. De même, il est important d'investir dans l'intégration économique et sociale des migrants qui vivent dans les pays abritant de nombreux réfugiés et de faire en sorte que la répartition des réfugiés entre les pays soit plus équilibrée, au moyen d'accords relatifs à la réinstallation des migrants et d'autres mécanismes. ■

AMÉLIORER LA CONTRIBUTION DES MIGRATIONS AU DÉVELOPPEMENT

Outre la nécessité d’agir sur les différentes causes des migrations dans le cadre des domaines d’action correspondants, un autre enjeu clé consiste à optimiser la contribution des migrations en faisant en sorte qu’elles favorisent le développement des régions d’origine des migrants tout en réduisant au minimum ou en atténuant les incidences négatives de l’émigration. En plus des domaines d’action déjà mentionnés, il est important d’œuvrer en faveur des objectifs énumérés ci-après.

Améliorer la contribution des migrants au développement de leur région d’origine

Renforcer les liens entre les migrants et leur région d’origine bénéficie dans une grande mesure aux régions rurales d’émigration. Des actions peuvent être menées dans plusieurs domaines en vue d’améliorer la contribution de l’émigration au développement. Par exemple, on peut réduire le coût de l’envoi de fonds dans les régions d’origine et encourager les populations à investir les fonds reçus dans les zones rurales (notamment au moyen de fonds de contrepartie). La promotion et la facilitation des migrations circulaires (y compris saisonnières) peut contribuer à l’augmentation des revenus des ruraux, laquelle se traduit par une hausse de la consommation et de l’investissement.

Valoriser la contribution des migrations de retour – nationales et internationales – au développement

Lorsqu’ils retournent dans des zones rurales, les migrants sont souvent dotés de capital humain et de ressources financières sur lesquels de nombreux pays peuvent s’appuyer pour se développer et diversifier leur économie. Comme indiqué dans le chapitre 2, jusqu’à 30 pour cent des migrants ruraux installés dans des zones urbaines retournent dans des zones rurales^{xiv}.

La contribution des migrants de retour au développement dépend fortement de l’environnement économique, social et institutionnel dans lequel ils se retrouvent à leur retour²⁰. Pour les migrants de retour internationaux, la réintégration dans la vie économique, sociale et politique de leur pays d’origine peut toutefois s’avérer difficile. Pour savoir comment tirer parti des migrations de retour au profit du développement économique, il est essentiel de connaître les raisons pour lesquelles les migrants décident de rentrer dans leur région d’origine. Dans certains cas, si les migrants internationaux ne rentrent pas dans leur région d’origine, c’est en raison du faible niveau des investissements et de l’insuffisance des débouchés professionnels dans ces dernières, tandis que dans d’autres cas, c’est parce qu’ils n’ont pas connaissance des possibilités offertes par leur région d’origine. Il est possible d’élaborer des politiques qui tiennent compte de ces deux aspects et qui permettent de ce fait de créer un environnement économique favorable dans les zones d’origine, y compris des cadres juridiques qui incitent les migrants à retourner – ou au moins à investir – dans leur région d’origine (voir l’encadré 24 pour un exemple concret). Informer les migrants au sujet des réseaux locaux facilitera leur réintégration dans le marché du travail local, et, pour que leurs compétences soient pleinement exploitées, il convient d’élaborer des politiques qui les valorisent.

Produire des données sur les migrations rurales et leurs liens avec la transformation économique

Les données disponibles qui peuvent servir à analyser les migrations internes et internationales dans le contexte de la transformation des zones rurales ne sont pas cohérentes et ne sont pas harmonisées entre pays et entre régions. En particulier, rares sont les données sur les conditions socio-économiques associées aux migrations qui sont ventilées par âge, sexe, origine et destination des migrants. De même, on dispose de peu d’informations sur les migrations temporaires et saisonnières (qui sont pourtant de grande ampleur dans de nombreuses zones rurales) et sur leurs incidences sur le marché du travail et sur la participation des membres des ménages à ces derniers, y compris en ce qui concerne le travail des enfants. Il est essentiel de surmonter ces contraintes pour être en mesure d’élaborer, de »

^{xiv} Dans un ensemble d’études menées par l’OCDE, la proportion des ménages comprenant un migrant de retour par rapport à l’ensemble des ménages comprenant un migrant est comprise entre 13 et 65 pour cent, en fonction des pays.

ENCADRÉ 24

METTRE LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DES MIGRANTS DE RETOUR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

En République de Moldova, les jeunes sont nombreux à quitter les zones rurales pour trouver du travail à l'étranger, ce qui met à mal la capacité du pays de se développer de manière durable. Environ un tiers de la population nationale réside à l'étranger de manière temporaire ou permanente. Face à cette situation, il est plus que jamais nécessaire que le Gouvernement moldave mette en place un cadre institutionnel solide dans lequel inscrire les politiques et la gestion migratoires. Au cours de la dernière décennie, la République de Moldova a intégré la question des migrations dans ses politiques nationales et dans ses activités de planification du développement, en collaboration avec de nombreuses parties prenantes institutionnelles.

La stratégie nationale relative aux migrations et aux demandes d'asile pour 2011-2020 et le plan d'action correspondant visent dans une large mesure à favoriser le retour et la réintégration des migrants moldaves. La priorité a été donnée à l'intégration des migrants de retour dans le marché du travail et à leur accès à des systèmes d'assurance-maladie et de protection sociale. L'accent a également été mis sur le renforcement des compétences des migrants en matière de gestion d'entreprise, dans le but de les encourager à investir les revenus qu'ils ont gagnés à l'étranger dans l'économie moldave.

Ce dernier aspect témoigne des efforts déployés par le pays pour abandonner le modèle de développement économique fondé sur la consommation qu'il suivait jusqu'à présent au profit d'un nouveau paradigme axé sur l'exportation, l'investissement et l'innovation, ainsi que pour créer des conditions favorables à la création d'entreprises, en particulier dans le secteur agro-alimentaire. Ces efforts ont notamment mené à l'élaboration d'une stratégie pour le secteur des petites et moyennes entreprises pour la période 2012-2020. Deux programmes mis en place dans le pays, à savoir le programme national pour

l'autonomisation économique des jeunes et le programme visant à favoriser l'investissement dans l'économie des fonds envoyés par les migrants, sont des exemples d'outils qui peuvent servir à encourager l'investissement aux fins du développement économique rural et à «ouvrir des perspectives aux populations des régions d'origine».

En particulier, le programme visant à favoriser l'investissement des fonds illustre l'approche intégrée et durable adoptée par la République de Moldova s'agissant des migrations. Le programme met des ressources financières à disposition des migrants et dispense des formations à la gestion d'entreprise aux migrants et à leur famille en vue de favoriser la création d'entreprises. Les bénéficiaires du programme sont mis en contact avec les bénéficiaires d'autres programmes agricoles, de manière à catalyser les perspectives d'investissement et à faire en sorte qu'elles continuent d'exister une fois le programme achevé.

Une autre dimension clé du programme est de faire connaître aux bénéficiaires les possibilités en matière de création d'entreprise dans le pays, en particulier les plus avantageuses. Les réseaux de diaspora contribuent dans une large mesure à faire connaître le programme. Leur rôle est crucial, car, bien souvent, c'est la méconnaissance des possibilités d'investissement qui existent dans leur pays d'origine qui explique que les migrants n'investissent pas leurs revenus dans l'économie locale.

Depuis 2010, le programme a des retombées non négligeables sur l'économie nationale. Une formation a été dispensée à 1 875 personnes et 1 348 entreprises ont été créées ou développées, dont 60 à 70 pour cent dans le secteur agro-alimentaire. Parmi elles, 681 mènent des activités dans le secteur agricole, 320 dans le secteur des services et 347 dans le secteur industriel.

SOURCES: OIM, 2017²¹ et Martínez *et al.*, 2015²².

ENCADRÉ 25 COMMENT REMÉDIER AU MANQUE DE DONNÉES DISPONIBLES SUR LES MIGRATIONS RURALES?

Les types de données suivantes sont rares:

- ▶ données représentatives au niveau national sur les déplacements internes, classées par type de zone d'origine et de destination (rurale ou urbaine) et couvrant des périodes précises (mois, campagnes agricoles, etc.);
- ▶ données sur les caractéristiques socio-économiques des ménages comprenant des migrants, en particulier dans les zones rurales et en ce qui concerne les activités agricoles;
- ▶ informations sur les caractéristiques socio-économiques des migrants avant la migration, en particulier dans les zones rurales et en ce qui concerne l'emploi et l'éducation;
- ▶ informations sur les causes des migrations, y compris les chocs, et sur les coûts directs et indirects associés aux migrations s'agissant des stratégies relatives aux moyens d'existence.

Quelle approche est la plus efficace pour remédier au manque de données disponibles? Comme nous l'avons vu, la plupart des sources de données démographiques qui renseignent sur les zones d'origine et de destination des migrants se heurtent à une certaine limite, dans la mesure où elles dépendent de la manière dont les différents pays définissent les zones rurales et les zones urbaines. Les informations relatives

au marché du travail recueillies par l'Organisation internationale du travail (OIT) et le sondage mondial de Gallup peuvent dans une certaine mesure compléter les informations démographiques disponibles, mais il convient de collecter des données plus spécifiques dans le cadre d'enquêtes relatives aux moyens d'existence des ménages. À cet égard, les données qui semblent le mieux convenir proviennent des enquêtes sur le niveau de vie menées sous l'égide de la Banque mondiale auprès des ménages. Cependant, dans le cadre de ces enquêtes également, les informations sur les migrations sont collectées de différentes manières en fonction des pays et de l'ampleur de la mobilité et des migrations. C'est pourquoi il serait utile d'élaborer un ensemble de questions types pour pouvoir disposer de données à même d'être comparées, tout en tenant compte des migrations internes et internationales ainsi que des migrations temporaires et permanentes.

Des informations sur les migrations pourraient être recueillies par l'intermédiaire de canaux novateurs. Par exemple, des mégadonnées peuvent être utilisées pour suivre les déplacements de population et le comportement des consommateurs, les données issues de téléphones mobiles ou de réseaux sociaux peuvent être collectées et les paiements en ligne peuvent être suivis. Cependant, à ce stade, il n'existe guère de source d'information systématique de ce type pouvant contribuer à l'élaboration de politiques.

- » mettre en œuvre et de suivre des politiques à l'appui des migrations effectuées à partir des zones rurales et à l'intérieur de celles-ci et pour améliorer le fonctionnement du marché du travail dans le contexte de la transformation de l'agriculture et des zones rurales (encadré 25).

Assurer une coordination et une coopération efficaces dans le domaine des politiques migratoires

Pour faire face aux défis posés par les migrations rurales et pour agir dans les domaines énumérés dans ce chapitre, il convient de travailler en coordination à divers niveaux. Les migrations ne dépendent pas simplement de la situation des

différents secteurs économiques et des politiques dont ils font l'objet: elles sont déterminées par l'interaction entre ces deux éléments. La décision de migrer et l'amplitude des migrations dépendent de la situation économique non seulement de la région d'origine, mais aussi de celle des zones dans lesquelles les individus envisagent de migrer. De même, l'élaboration des politiques migratoires dépend des divers acteurs, institutions et organisations qui interviennent dans les pays à différents niveaux.

Par conséquent, il est nécessaire de veiller à ce que les politiques convergent et à ce que les

politiques et les interventions soient coordonnées de manière efficace, dans tous les secteurs et dans toutes les zones géographiques, et avec la participation de tous les acteurs concernés. À cette fin, il faut que les stratégies de développement élaborées par les pays tiennent compte des questions migratoires. Il convient d'améliorer la coordination entre les différentes agences aux niveaux sous-régional et national et entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Enfin, il est essentiel de renforcer la coopération internationale dans les domaines liés aux migrations – par exemple dans le cadre d'accords entre pays d'origine et pays de destination – en vue d'investir dans le capital humain des migrants, en particulier des migrants ruraux. ■

CONCLUSIONS

Les migrations rurales continueront de jouer un rôle important dans le processus de transformation économique et de développement social. Cependant, les formes qu'elles revêtiront et les difficultés qu'elles présenteront varieront en fonction du contexte, comme nous l'avons vu tout au long du présent rapport.

Les migrations internes de zone rurale à zone rurale et l'exode rural (en expansion) continueront d'influer sur le processus de développement des pays encore peu développés. Les migrations jouent un rôle central dans le processus de réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs moins productifs vers les secteurs plus productifs. L'étude des vastes flux migratoires internes menée dans le présent rapport montre que la réaffectation de la main-d'œuvre dans de nombreux pays en développement contribue – et devrait continuer de contribuer – à la transformation économique et au développement.

Les migrations internes demeureront toutefois associées aux migrations internationales, étant donné que les candidats à la migration sont particulièrement attirés par les perspectives offertes par les pays à revenu élevé et globalement développés. Ce phénomène peut permettre d'élargir les perspectives des

migrants internationaux et favoriser leur propre développement humain, mais présente aussi des inconvénients. En effet, quand l'économie se transforme, les migrants sont parfois considérés comme des ressources de production qui sont soustraites aux régions dont ils sont originaires. Cette observation vaut également pour les migrants internationaux (même lorsqu'ils envoient des fonds dans leur région d'origine, par exemple).

De même que les pays européens, qui, après avoir longtemps été la source de flux d'émigration, sont désormais la destination de flux d'immigration, les pays émergents deviendront probablement des plateformes régionales vers lesquels migreront un nombre croissant d'individus à mesure que les pays se développeront. Cette prévision vaut tout particulièrement au regard du rythme rapide de la croissance démographique à l'œuvre dans de nombreux pays en développement, des moyens limités que possèdent ces derniers pour faire face à la croissance démographique et de l'importance des migrations intrarégionales. À mesure que les disparités en matière de revenus entre les pays en développement s'accroîtront, les pays dont les revenus sont les plus élevés attireront des migrants originaires des pays voisins moins avancés.

Faire face à ces phénomènes migratoires – internes et internationaux – ne va pas sans difficultés. Pour la plupart des pays en développement, le processus d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies globales visant à faire face aux migrations s'avérera complexe. Des enseignements peuvent être tirés de l'expérience des pays développés, mais il n'en reste pas moins que les pays en développement ont des priorités différentes, font face à de plus grandes contraintes financières et dépendent fortement du secteur informel, qui bien souvent n'offre pas de perspectives économiques pérennes, lesquelles sont pourtant nécessaires à l'intégration des migrants internes et *a fortiori* des migrants internationaux. Pour faciliter le développement économique et les migrations, il est essentiel d'élaborer des politiques claires et cohérentes qui portent sur les flux migratoires et sur le développement économique au sens large. ■

ANNEXE STATISTIQUE

NOTES SUR L'ANNEXE STATISTIQUE

CONVENTIONS

Les conventions ci-après sont utilisées dans les tableaux:

.. = données non disponibles

0 ou 0,0 = nul ou négligeable

Vide = sans objet

Les chiffres présentés dans les tableaux peuvent différer des données d'origine parce qu'ils ont été arrondis ou traités. Les chiffres décimaux sont séparés du nombre entier par une virgule (,).

NOTES TECHNIQUES

TABLEAU A1

Stock d'émigrés internationaux (par pays, région et continent d'origine) et part des émigrés internationaux aux niveaux intrarégional, intracontinental et intercontinental en 1995 et en 2015

Source: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES). 2017. *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (base de données de l'ONU, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017). New York, ONU, Département des affaires économiques et sociales. Division de la population.

Le **stock d'émigrés internationaux** est le nombre d'individus qui vivent hors de leur pays d'origine, calculé au 1^{er} juillet d'une année donnée.

La **part** du stock d'émigrés internationaux **dans la population totale** est la proportion d'individus qui ont quitté un pays, une région ou un continent donnés par rapport à la population totale du pays, de la région ou du continent.

Les **émigrés intrarégionaux** représentent la **proportion** d'individus qui migrent dans une même région **par rapport** au **stock total d'émigrés internationaux**, pour un pays ou une région donnés.

Les **émigrés intracontinentaux** représentent la **proportion** d'individus qui migrent dans un même continent – dans un pays d'une autre région – **par rapport** au **stock total d'émigrés internationaux**, pour un pays ou une région donnés.

Les **émigrés intercontinentaux** représentent la **proportion** d'individus qui migrent dans un autre continent **par rapport** au **stock total d'émigrés internationaux**, pour un pays ou une région donnés.

TABLEAU A2

Stock d'immigrés internationaux dans les pays, régions et continents de destination et part des immigrés internationaux aux niveaux intrarégional, intracontinental et intercontinental en 1995 et en 2015

Source: voir le tableau A1.

Le **stock d'immigrés internationaux** est le nombre d'immigrés présents dans un pays, une région ou un continent donnés, calculé au 1^{er} juillet d'une année donnée.

La **part** du stock d'immigrés internationaux **dans la population totale** est la proportion d'immigrés présents dans un pays, une région ou un continent donnés par rapport à la population totale du pays, de la région ou du continent.

Les **immigrés intrarégionaux** représentent la **proportion** d'individus qui migrent dans une même région **par rapport** au **stock total d'immigrés internationaux**, pour un pays ou une région donnés.

Les **immigrés intracontinentaux** représentent la **proportion** d'individus originaires du même continent – mais d'un pays d'une autre région – **par rapport au stock total d'immigrés internationaux**, pour un pays ou une région donnés.

Les **immigrés intercontinentaux** représentent la **proportion** d'individus originaires d'un autre continent **par rapport au stock total d'immigrés internationaux** d'un pays ou d'une région donnés.

Les **autres immigrés** représentent la **proportion** d'immigrés dont le pays, la région ou le continent d'origine est inconnu **par rapport au stock total d'immigrés internationaux**, pour un pays ou une région donnés.

TABLEAU A3

Données ayant servi à élaborer la typologie des profils de pays en fonction des facteurs qui sous-tendent les migrations rurales (2015)

Sources:

FAO. 2018. FAOSTAT, base de données statistiques en ligne (disponible à l'adresse <http://faostat.fao.org>).

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES). 2017. *World Population Prospects: The 2017 Revision* (<https://esa.un.org/unpd/wpp/>). New York, ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2018. *Human Development Data* (1990-2015), base de données statistiques en ligne (disponible à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/data>).

L'**Indice composite de développement humain** provient de la base de données du PNUD. Il comprend trois dimensions du développement humain, à savoir:

- 1) l'espérance de vie à la naissance, c'est-à-dire les chances qu'a un individu de vivre longtemps et en bonne santé;
- 2) la durée moyenne de la scolarisation, c'est-à-dire les chances qu'a un individu d'acquérir des connaissances;
- 3) le revenu national brut par habitant, c'est-à-dire les chances qu'a un individu de bénéficier d'un niveau de vie suffisant.

La **densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles** est le rapport entre l'effectif total des jeunes qui vivent dans des zones rurales et la superficie totale (en hectares) des terres agricoles disponibles. La population de jeunes est composée d'individus âgés de 15 à 29 ans (les données les concernant proviennent de l'ONU DAES). Compte tenu du faible nombre de données démographiques ventilées par classes d'âge pour la population rurale, on part du principe que la répartition des jeunes entre zones rurales et zones urbaines est identique à celle de la population nationale. La superficie des terres agricoles a été calculée d'après des données de FAOSTAT et représente la somme des superficies relevant des catégories «terres arables», «cultures permanentes» et «pâturages permanents».

TABLEAU A4

Données sur les migrations internationales et les migrations internes, d'après la base de données du sondage mondial de Gallup (2013)

Source: Gallup®. 2018. Données des sondages *Gallup World Poll* pour les années suivantes: 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

«**Migrants internes (destination): zone rurale**» représente la part de la population totale d'un pays donné qui déclare avoir quitté une zone rurale ou une zone

urbaine pour se rendre dans une zone rurale du même pays au cours des cinq années précédant l'enquête.

«**Migrants internes (destination): zone urbaine**» représente la part de la population totale d'un pays donné qui déclare avoir quitté une zone rurale ou une zone urbaine pour se rendre dans une zone urbaine du même pays au cours des cinq années précédant l'enquête.

«**Individus candidats à la migration à l'étranger (origine): zone rurale**» représente la proportion de la population rurale qui déclare vouloir migrer à l'étranger mais qui ne prévoit pas de le faire au cours des 12 mois suivant l'enquête, par rapport à la population rurale totale du pays.

«**Individus candidats à la migration à l'étranger (origine): zone urbaine**» représente la proportion de la population urbaine qui déclare vouloir migrer à l'étranger mais qui ne prévoit pas de le faire au cours des 12 mois suivant l'enquête, par rapport à la population urbaine totale du pays.

«**Individus qui prévoient de migrer à l'étranger (origine): zone rurale**» représente la proportion de la population rurale qui déclare vouloir migrer à l'étranger et qui prévoit de le faire au cours des 12 mois suivant l'enquête, par rapport à la population rurale totale du pays.

«**Individus qui prévoient de migrer à l'étranger (origine): zone urbaine**» représente la proportion de la population urbaine qui déclare vouloir migrer à l'étranger et qui prévoit de le faire au cours des 12 mois suivant l'enquête, par rapport à la population urbaine totale du pays.

TABLEAU A5

Liens entre migrations internes et migrations internationales, d'après la base de données du sondage mondial de Gallup (2013)

Source: voir le tableau A4.

«**Migrants internes (total) qui prévoient de migrer à l'étranger**» représente la proportion d'individus qui ont migré à l'intérieur d'un pays donné au cours des cinq années précédant l'enquête et qui prévoient de migrer à l'étranger au cours des 12 mois

suyant l'enquête, par rapport au nombre total d'individus qui ont migré à l'intérieur du pays au cours des cinq années précédant l'enquête.

«**Non-migrants (total) qui prévoient de migrer à l'étranger**» représente la proportion d'individus qui n'ont pas migré à l'intérieur d'un pays donné au cours des cinq années précédant l'enquête et qui prévoient de migrer à l'étranger au cours des 12 mois suivant l'enquête, par rapport au nombre total d'individus qui n'ont pas migré à l'intérieur du pays au cours des cinq années précédant l'enquête.

«**Migrants internes ruraux qui prévoient de migrer à l'étranger**» représente la proportion d'individus qui déclarent avoir quitté une zone rurale ou une zone urbaine d'un pays donné pour se rendre dans une zone rurale du même pays au cours des cinq années précédant l'enquête et qui prévoient de migrer à l'étranger au cours des 12 mois suivant l'enquête, par rapport au nombre total d'individus qui ont migré dans des zones rurales à l'intérieur du pays au cours des cinq années précédant l'enquête.

«**Migrants internes urbains qui prévoient de migrer à l'étranger**» représente la proportion d'individus qui déclarent avoir quitté une zone rurale ou une zone urbaine d'un pays donné pour se rendre dans une zone urbaine du même pays au cours des cinq années précédant l'enquête et qui prévoient de migrer à l'étranger au cours des 12 mois suivant l'enquête, par rapport au nombre total d'individus qui ont migré dans des zones urbaines à l'intérieur du pays au cours des cinq années précédant l'enquête.

TABLEAU A6

Stock de réfugiés dans les pays hôtes et part des réfugiés dans la population des pays hôtes, en 2015 et en 2016

Sources:

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES). 2017. *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (base de données de l'ONU, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017). New York, ONU, Département des affaires économiques et sociales. Division de la population.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2017. *Global trends in forced displacement in 2016*. Genève.

«**Stock de réfugiés**» représente le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile dans les pays, régions et continents hôtes, calculé au 1^{er} juillet 2015 par l'ONU DAES.

«**Part des réfugiés dans la population totale**» représente la part des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la population totale des pays, régions et continents hôtes.

«**Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés**» représente la proportion de réfugiés et de demandeurs d'asile par rapport au stock total d'immigrés internationaux dans les pays, régions et continents hôtes (voir les définitions figurant dans les notes techniques relatives au tableau A2).

«**Répartition des réfugiés par type de zone**» représente la proportion des réfugiés qui résident dans des zones **rurales** et de ceux qui résident dans des zones **urbaines**, par rapport au nombre total de réfugiés, en 2016 (données du HCR). «**Indéterminé**» signifie que les données disponibles ne permettent pas de déterminer le type de zone (rurale ou urbaine).

AGRÉGATS PAR GROUPES DE PAYS ET PAR RÉGION

Les groupes de régions et la désignation de régions développées et en développement sont similaires aux catégories de la classification M49 de la Division de la statistique de l'Organisation des Nations Unies (unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49.htm).

TABLEAU A1
STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX (PAR PAYS, RÉGION ET CONTINENT D'ORIGINE) ET PART DES
ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX AUX NIVEAUX INTRARÉGIONAL, INTRACONTINENTAL ET INTERCONTINENTAL
EN 1995 ET EN 2015

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
	(en milliers)		Par rapport au stock d'émigrés internationaux			(en milliers)		Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
		Pourcentage					Pourcentage			
AFRIQUE	22 021	3				34 591	3			
Afrique subsaharienne	17 115	3	78	0	22	25 658	3	65	1	34
Afrique de l'Est	7 664	3	47	37	16	9 744	2	46	24	30
Burundi	544	9	75	24	1	379	4	80	13	7
Comores	51	11	56	6	38	116	15	62	6	33
Djibouti	7	1	27	16	57	16	2	24	12	64
Érythrée	325	11	11	74	16	546	11	39	30	30
Éthiopie	820	1	7	62	31	753	1	10	9	81
Kenya	267	1	25	5	70	459	1	19	7	74
Madagascar	67	0	31	1	68	171	1	20	1	79
Malawi	139	1	77	14	9	332	2	64	31	5
Maurice	111	10	2	4	94	162	13	4	9	87
Mayotte	4	3	99	0	1	7	3	99	0	1
Mozambique	809	5	48	42	10	904	3	18	72	9
Ouganda	469	2	66	17	17	732	2	79	2	18
République-Unie de Tanzanie	232	1	69	2	29	306	1	52	6	41
Réunion	3	0	36	21	42	3	0	27	17	56
Rwanda	2 066	35	44	55	0	514	4	32	63	6
Seychelles	19	25	2	2	97	38	41	1	4	95
Somalie	899	12	73	6	21	1 925	14	55	9	36
Soudan du Sud*	438	8	66	32	2	1 419	12	80	19	2
Zambie	141	2	62	15	23	264	2	33	40	27
Zimbabwe	253	2	32	44	24	698	4	12	55	34
Afrique centrale	1 838	2	37	38	25	3 874	3	43	35	22
Angola	668	5	44	27	29	611	2	38	23	39
Cameroun	136	1	42	11	48	326	1	25	12	63
Congo	111	4	12	32	56	244	5	12	46	43
Gabon	16	2	11	33	56	65	3	8	54	39
Guinée équatoriale	42	8	79	0	21	93	8	66	12	22
République centrafricaine	49	1	42	38	20	693	15	94	3	3
République démocratique du Congo	529	1	28	56	15	1 535	2	30	57	13
Sao Tomé-et-Principe	19	15	35	17	49	81	41	74	2	24
Tchad	267	4	40	54	6	226	2	42	50	8

**TABLEAU A1
(SUITE)**

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
			Par rapport au stock d'émigrés internationaux					Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
	(en milliers)		Pourcentage			(en milliers)		Pourcentage		
Afrique du Nord	5 652	4	5	7	88	10 809	5	3	11	86
Algérie	965	3	3	1	97	1 786	4	2	1	97
Égypte	1 491	2	2	0	97	3 201	3	1	0	98
Libye	77	2	13	9	78	154	2	13	4	84
Maroc	1 905	7	9	0	90	3 040	9	6	1	93
Soudan	746	3	6	51	44	1 876	5	3	57	40
Tunisie	468	5	1	0	99	753	7	1	0	99
Afrique australe	622	1	38	12	51	1 515	2	45	7	48
Afrique du Sud	402	1	8	15	77	863	2	7	10	83
Botswana	23	1	72	14	14	76	3	87	6	7
Lesotho	138	8	96	4	0	309	14	97	3	0
Namibie	28	2	86	6	7	180	7	92	4	3
Eswatini	30	3	96	0	4	87	7	96	0	4
Afrique de l'Ouest	6 245	3	80	5	15	8 649	2	66	6	28
Bénin	273	5	85	9	6	609	6	86	9	5
Burkina Faso	1 214	12	99	0	1	1 451	8	98	0	2
Cabo Verde	108	28	1	11	88	223	42	0	32	68
Côte d'Ivoire	453	3	86	1	14	841	4	79	1	21
Gambie	38	4	51	0	48	84	4	21	0	79
Ghana	429	3	57	2	41	827	3	47	2	51
Guinée	365	5	94	1	5	417	3	76	3	21
Guinée-Bissau	67	6	63	1	36	96	5	55	2	44
Libéria	549	26	94	0	6	253	6	58	2	40
Mali	789	8	89	4	7	1 057	6	82	8	10
Mauritanie	151	7	88	2	9	119	3	69	5	25
Niger	166	2	96	2	2	354	2	93	4	3
Nigéria	521	0	24	31	45	1 181	1	24	15	61
Sainte-Hélène	2	45	0	6	94	3	85	0	10	90
Sénégal	357	4	54	6	40	545	4	34	8	58
Sierra Leone	457	11	92	0	7	150	2	38	1	61
Togo	306	7	89	3	8	438	6	84	4	12
ASIE	58 800	2				101 614	2			
Asie centrale	6 161	12	7	2	91	7 449	11	7	2	92
Kazakhstan	3 296	21	3	1	97	3 906	22	1	1	98
Kirghizistan	550	12	5	1	94	745	13	3	1	96
Ouzbékistan	1 546	7	19	5	76	1 973	6	19	4	77
Tadjikistan	526	9	4	8	88	584	7	5	3	92
Turkménistan	244	6	2	3	96	241	4	1	5	94

TABLEAU A1
(SUITE)

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
			Par rapport au stock d'émigrés internationaux					Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
	(en milliers)		Pourcentage			(en milliers)		Pourcentage		
Asie de l'Est	8 201	1	39	11	50	14 214	1	36	9	55
Chine	5 663	0	41	14	44	10 847	1	40	9	51
Japon	657	1	4	6	90	801	1	6	10	85
Mongolie	27	1	3	0	97	66	2	38	0	62
République de Corée	1 800	4	46	2	52	2 392	5	32	3	65
République populaire démocratique de Corée	53	0	0	68	32	108	0	1	66	34
Asie du Sud-Est	9 461	2	24	28	48	20 190	3	33	28	39
Brunéi Darussalam	35	12	9	68	24	45	11	14	57	30
Cambodge	417	4	36	4	60	1 035	7	66	4	31
Indonésie	1 952	1	24	58	17	3 975	2	32	58	11
Malaisie	864	4	56	19	26	1 796	6	66	14	21
Myanmar	911	2	49	45	6	2 798	5	75	18	7
Philippines	2 505	4	6	27	68	5 423	5	3	36	62
République démocratique populaire lao	547	11	39	11	50	1 276	19	71	7	22
Singapour	168	5	24	15	61	316	6	34	9	58
Thaïlande	415	1	21	15	64	862	1	13	17	70
Timor-Leste	79	9	90	0	10	38	3	60	0	40
Viet Nam	1 569	2	8	5	87	2 627	3	6	10	84
Asie du Sud	22 277	2	59	25	17	38 337	2	31	45	24
Afghanistan	3 626	21	90	6	5	4 855	14	82	9	9
Bangladesh	5 425	5	76	19	5	7 247	4	44	46	9
Bhoutan	118	23	100	0	0	44	6	81	0	19
Inde	7 234	1	42	34	24	15 860	1	16	55	29
Iran (République islamique d')	748	1	1	18	81	1 112	1	0	9	90
Maldives	2	1	72	0	28	3	1	56	0	44
Népal	856	4	70	28	2	1 668	6	35	51	14
Pakistan	3 344	3	50	32	18	5 922	3	25	51	24
Sri Lanka	926	5	26	37	37	1 626	8	10	46	44
Asie de l'Ouest	12 700	8	37	8	55	21 424	8	57	2	42
Arabie saoudite	131	1	40	8	53	270	1	16	3	80
Arménie	902	28	23	4	73	946	32	17	3	80
Azerbaïdjan	1 713	22	35	5	61	1 146	12	11	8	81
Bahreïn	26	5	38	40	22	56	4	25	54	21
Chypre	163	19	6	0	94	156	13	7	0	93
Émirats arabes unis	98	4	71	13	17	136	1	48	10	42
Géorgie	954	19	13	1	86	833	21	15	1	84

TABLEAU A1
(SUITE)

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
			Par rapport au stock d'émigrés internationaux					Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
	(en milliers)		Pourcentage			(en milliers)		Pourcentage		
Iraq	1 329	7	15	63	22	1 668	5	42	5	52
Israël	289	5	34	0	66	338	4	20	0	80
Jordanie	339	7	70	1	29	699	8	76	2	22
Koweït	97	6	45	13	42	198	5	47	4	49
Liban	531	18	16	0	84	773	13	26	0	74
Oman	14	1	71	2	27	20	0	50	4	46
Palestine	2 275	87	86	0	14	3 732	80	86	0	14
Qatar	13	3	76	1	23	24	1	60	2	38
République arabe syrienne	661	5	69	0	31	6 238	33	91	0	9
Turquie	2 677	5	3	1	96	3 100	4	3	2	95
Yémen	486	3	91	0	9	1 089	4	90	0	10
EUROPE	48 695	7				58 564	8			
Europe de l'Est	23 936	8	50	15	34	29 212	10	35	37	28
Bélarus	1 740	17	78	10	11	1 474	16	74	12	14
Bulgarie	653	8	6	15	79	1 167	16	3	45	53
Fédération de Russie	11 612	8	46	12	42	10 355	7	40	17	43
Hongrie	404	4	10	39	52	587	6	7	65	28
Pologne	1 798	5	3	49	48	4 258	11	2	79	19
République de Moldova	620	14	84	5	11	924	23	63	28	10
Roumanie	977	4	20	46	34	3 412	17	7	81	12
Slovaquie	192	4	60	31	8	336	6	29	64	7
Tchéquie	334	3	18	44	38	857	8	13	73	14
Ukraine	5 606	11	77	4	19	5 843	13	68	13	19
Europe du Nord	6 213	7	22	19	59	7 745	8	25	23	53
Danemark	209	4	37	24	38	251	4	42	26	32
Estonie	130	9	15	68	17	191	15	41	47	11
Finlande	289	6	69	13	18	289	5	64	19	17
Île de Man	9	13	92	0	8	9	10	96	0	4
Îles Anglo-Normandes	16	11	99	0	1	16	10	99	0	1
Îles Féroé	10	22	97	0	3	15	30	98	0	2
Irlande	864	24	65	4	30	766	16	52	9	39
Islande	21	8	54	16	30	39	12	64	16	20
Lettonie	229	9	11	64	25	359	18	42	46	12
Lituanie	342	9	11	70	19	568	19	47	42	11
Norvège	151	3	44	16	40	189	4	44	23	33
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 715	6	7	13	80	4 726	7	9	19	71
Suède	227	3	37	28	35	328	3	45	28	27

**TABLEAU A1
(SUITE)**

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
			Par rapport au stock d'émigrés internationaux					Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
	(en milliers)		Pourcentage			(en milliers)		Pourcentage		
Europe du Sud	11 958	8	19	48	33	12 674	8	24	45	31
Albanie	500	16	90	4	6	1 138	39	84	6	10
Andorre	4	7	63	32	6	8	10	84	15	1
Bosnie-Herzégovine	1 374	36	63	27	10	1 611	46	56	31	13
Croatie	705	15	45	39	16	872	21	44	32	24
Espagne	1 371	3	5	55	40	1 289	3	6	58	37
ex-République yougoslave de Macédoine	491	25	25	42	33	497	24	28	24	48
Gibraltar	10	34	0	93	7	10	31	0	91	9
Grèce	1 017	9	6	44	50	862	8	6	40	54
Italie	3 266	6	2	50	49	2 872	5	5	53	43
Malte	110	29	1	30	70	100	23	2	32	66
Monténégro	146	24	55	43	3	136	22	69	28	3
Portugal	1 929	19	3	59	38	2 209	21	6	61	34
Saint-Siège	0	5	67	3	31	0	22	99	0	1
Saint-Marin	2	9	86	13	2	2	7	84	13	3
Serbie	921	9	12	81	7	932	11	16	70	14
Slovénie	109	5	39	39	22	134	6	30	49	21
Europe de l'Ouest	6 589	4	28	25	47	8 933	5	31	31	38
Allemagne	3 281	4	20	27	53	4 033	5	25	33	42
Autriche	490	6	52	16	32	533	6	58	18	24
Belgique	376	4	59	18	23	542	5	52	29	20
France	1 329	2	25	30	45	2 124	3	24	33	43
Liechtenstein	3	10	89	5	6	4	10	82	15	3
Luxembourg	30	7	70	19	11	58	10	69	24	6
Monaco	5	15	76	15	9	29	76	89	8	3
Pays-Bas	738	5	33	12	55	962	6	37	19	44
Suisse	337	5	36	32	32	649	8	32	49	19
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	19 776	4				36 642	6			
Caraïbes	5 125	14	10	2	88	8 102	19	9	2	90
Anguilla	3	26	65	2	33	2	16	68	3	30
Antigua-et-Barbuda	28	38	26	0	74	49	49	16	0	84
Aruba	11	13	43	7	50	17	16	27	5	68
Bahamas	30	11	6	0	94	40	10	3	0	97
Barbade	90	34	6	1	94	95	33	5	0	95
Caraïbes néerlandaises	5	32	14	19	67	9	36	38	12	50

TABLEAU A1
(SUITE)

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
			Par rapport au stock d'émigrés internationaux					Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
	(en milliers)		Pourcentage			(en milliers)		Pourcentage		
Cuba	935	9	3	3	93	1 511	13	2	4	95
Curaçao	49	34	7	1	92	70	44	12	0	88
Dominique	45	63	42	1	57	70	95	30	1	69
Grenade	54	54	32	1	67	65	61	16	1	83
Guadeloupe	7	2	64	32	4	10	2	75	19	5
Haïti	663	8	37	2	61	1 245	12	32	2	66
Îles Caïmanes	1	3	1	10	88	1	2	2	8	90
Îles Turques et Caïques	2	10	84	0	16	2	5	86	0	14
Îles Vierges américaines	3	3	94	0	6	3	3	92	0	7
Îles Vierges britanniques	4	23	91	0	9	5	15	88	0	12
Jamaïque	720	28	2	0	98	1 073	37	3	0	97
Martinique	13	3	59	38	2	14	4	76	20	4
Montserrat	12	113	20	0	80	16	319	19	0	81
Porto Rico	1 407	38	1	0	99	1 867	51	1	0	99
République dominicaine	675	9	11	3	86	1 403	13	6	2	92
Sainte-Lucie	31	21	36	6	57	53	30	22	3	75
Saint-Kitts-et-Nevis	26	61	42	0	58	37	69	32	0	68
Saint-Vincent-et-les Grenadines	46	42	40	1	60	59	54	26	1	73
Sint Maarten (partie néerlandaise)	17	55	4	0	95	24	61	8	0	92
Trinité-et-Tobago	251	20	5	1	94	361	27	3	1	95
Amérique centrale	9 285	7	7	1	93	16 827	10	4	0	96
Belize	42	20	7	3	90	61	17	8	2	90
Costa Rica	85	2	16	8	76	139	3	17	5	78
El Salvador	933	17	24	0	75	1 510	24	4	0	95
Guatemala	457	4	17	1	82	1 081	7	9	0	91
Honduras	247	4	15	1	83	700	8	9	1	90
Mexique	6 949	7	0	0	99	12 547	10	0	0	99
Nicaragua	438	10	51	1	48	645	11	52	1	47
Panama	133	5	17	6	77	145	4	10	5	84
Amérique du Sud	5 366	2	42	3	55	11 713	3	35	3	62
Argentine	482	1	39	3	58	954	2	28	3	70
Bolivie (État plurinational de)	283	4	78	1	21	796	7	65	1	35
Brésil	750	0	24	1	75	1 557	1	14	1	85
Chili	495	3	55	2	43	611	3	45	2	53
Colombie	1 216	3	54	4	42	2 672	6	46	5	50

TABLEAU A1
(SUITE)

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
			Par rapport au stock d'émigrés internationaux					Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
	(en milliers)		Pourcentage			(en milliers)		Pourcentage		
Équateur	326	3	15	2	83	1 105	7	8	1	92
Guyana	296	39	5	6	89	473	62	6	7	87
Guyane française	3	2	23	76	2	4	2	21	77	2
Paraguay	336	7	94	0	6	844	13	87	0	13
Pérou	508	2	26	3	72	1 430	5	33	2	66
Suriname	193	44	9	2	89	278	50	13	2	86
Uruguay	234	7	69	2	29	349	10	50	1	49
Venezuela (République bolivarienne du)	243	1	20	12	68	641	2	11	8	81
AMÉRIQUE DU NORD	2 959	1		36	64	4 267	1		28	72
Bermudes	43	68		24	76	16	26		70	30
Canada	1 068	4		75	25	1 313	4		66	34
États-Unis d'Amérique	1 836	1		14	86	2 919	1		10	90
Groenland	11	20		0	100	18	32		0	100
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	8		82	18	0	7		74	26
OCÉANIE	1 074	4				1 806	5			
Australie et Nouvelle-Zélande	761	3	51	3	45	1 318	5	55	2	43
Australie	344	2	21	5	74	521	2	15	3	82
Nouvelle-Zélande	417	11	77	2	21	797	17	82	1	17
Mélanésie	123	2	6	55	39	230	2	3	61	36
Fidji	106	14	0	56	43	207	23	0	62	38
Îles Salomon	3	1	41	51	8	4	1	28	64	9
Nouvelle-Calédonie	5	2	6	90	4	6	2	5	92	3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4	0	29	41	30	4	0	15	34	51
Vanuatu	6	3	69	24	7	9	3	62	24	14
Micronésie	29	6	6	62	32	42	8	51	10	39
Guam	2	1	0	95	5	2	1	47	5	48
Îles Mariannes septentrionales	3	5	0	89	11	3	5	96	0	4
Îles Marshall	4	8	0	10	90	7	14	5	1	94
Kiribati	4	5	40	58	3	5	4	27	68	6
Micronésie (États fédérés de)	12	11	0	59	41	20	19	61	0	39
Nauru	2	15	0	98	2	2	20	64	32	4
Palaos	3	16	0	99	1	3	12	90	0	10

TABLEAU A1
(SUITE)

PAYS D'ORIGINE	1995					2015				
	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	STOCK D'ÉMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DE LA POPULATION TOTALE	ÉMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	ÉMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	ÉMIGRÉS INTERCONTINENTAUX
			Par rapport au stock d'émigrés internationaux					Par rapport au stock d'émigrés internationaux		
	(en milliers)		Pourcentage			(en milliers)		Pourcentage		
Polynésie	161	28	0	0	100	216	32	0	0	100
Îles Cook	17	90	0	100	0	22	123	0	100	0
Nioué	6	258	0	99	1	5	329	0	99	1
Polynésie française	4	2	2	93	5	1	0	13	71	16
Samoa	82	48	20	62	18	114	59	14	69	16
Samoa américaines	3	5	57	4	39	2	4	78	20	2
Tokélaou	2	119	9	91	0	2	180	6	94	0
Tonga	38	40	4	58	38	58	55	3	62	35
Tuvalu	3	30	5	90	4	3	32	6	76	19
Wallis-et-Futuna	7	49	0	93	7	8	65	0	99	0

*Les données concernant la République du Soudan du Sud en 1995 ont été fournies par l'ONU DAES.

TABLEAU A2

STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX DANS LES PAYS, RÉGIONS ET CONTINENTS DE DESTINATION ET PART DES IMMIGRÉS INTERNATIONAUX AUX NIVEAUX INTRARÉGIONAL, INTRACONTINENTAL ET INTERCONTINENTAL EN 1995 ET EN 2015

PAYS DE DESTINATION	1995						2015						
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	
													Part dans le stock d'immigrés internationaux
(en milliers)	Pourcentage						(en milliers)	Pourcentage					
AFRIQUE	16 353						23 436						
Afrique subsaharienne	15 325	3	89	0	3	7	21 705	2	82	0	5	13	
Afrique de l'Est	5 023	2	72	16	3	9	6 921	2	64	24	3	9	
Burundi	255	4	67	16	0	16	290	3	33	58	0	9	
Comores	14	3	85	0	4	11	13	2	85	0	4	11	
Djibouti	100	16	94	0	0	6	112	12	94	0	0	6	
Érythrée	12	0	74	12	2	11	16	0	67	15	5	14	
Éthiopie	807	1	91	4	0	5	1 163	1	90	3	0	6	
Kenya	619	2	81	1	0	17	1 084	2	93	2	0	6	
Madagascar	21	0	34	0	39	27	32	0	34	0	39	27	
Malawi	242	2	71	5	2	22	233	1	68	9	2	21	
Maurice	7	1	4	3	86	7	29	2	8	2	84	5	
Mayotte	26	21	84	0	11	5	74	31	85	0	13	2	
Mozambique	168	1	24	24	6	46	239	1	52	12	4	32	
Ouganda	635	3	41	55	1	3	1 197	3	72	23	1	4	
République-Unie de Tanzanie	1 106	4	94	4	1	1	413	1	59	28	3	10	
Réunion	77	11	18	0	66	16	127	15	24	0	66	10	
Rwanda	233	4	50	40	0	10	442	4	46	52	0	2	
Seychelles	5	7	17	5	66	12	13	14	15	3	79	3	
Somalie	20	0	92	0	0	8	42	0	32	0	14	54	
Soudan du Sud							844	7	20	79	0	0	
Zambie	244	3	20	73	3	5	155	1	33	49	6	13	
Zimbabwe	431	4	83	4	4	9	404	3	58	5	2	35	
Afrique centrale	2 646	3	26	65	2	7	3 437	2	49	36	4	11	
Angola	40	0	48	20	15	17	632	2	50	20	15	16	
Cameroun	247	2	36	40	4	20	508	2	70	28	1	1	
Congo	192	7	78	14	5	3	393	8	69	24	5	3	
Gabon	153	14	42	50	5	3	268	14	42	50	5	3	
Guinée équatoriale	4	1	24	3	54	19	210	18	1	0	3	96	
République centrafricaine	100	3	34	28	15	24	82	2	33	24	13	29	
République démocratique du Congo	1 817	4	16	79	0	6	824	1	55	41	0	4	
Sao Tomé-et-Principe	5	4	22	72	4	2	2	1	31	62	5	2	
Tchad	90	1	49	44	1	6	517	4	25	72	0	3	

TABLEAU A2
(SUITE)

PAYS DE DESTINATION	1995						2015					
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS
			Part dans le stock d'immigrés internationaux				Part dans le stock d'immigrés internationaux					
	(en milliers)		Pourcentage				(en milliers)		Pourcentage			
Afrique du Nord	2 082	1	14	52	31	3	2 355	1	14	33	51	3
Algérie	262	1	67	2	27	5	239	1	68	5	24	3
Égypte	167	0	10	7	78	5	566	1	9	6	82	4
Libye	508	10	8	11	80	0	771	12	6	16	78	0
Maroc	53	0	22	12	46	19	98	0	19	11	53	16
Soudan*	1 053	4	2	94	0	3	624	2	2	94	0	3
Tunisie	38	0	60	4	20	16	57	1	47	7	27	19
Afrique australe	1 192	2	20	50	25	5	4 113	6	16	39	17	27
Afrique du Sud	1 004	2	20	50	25	5	3 817	7	16	39	17	29
Botswana	40	3	27	41	20	12	161	7	27	41	20	12
Eswatini	25	3	33	59	0	8	32	2	40	35	1	24
Lesotho	7	0	37	8	11	44	7	0	42	8	10	40
Namibie	115	7	12	55	30	3	97	4	9	64	24	2
Afrique de l'Ouest	5 411	3	92	1	1	6	6 611	2	86	3	1	9
Bénin	105	2	83	1	1	16	245	2	83	1	1	15
Burkina Faso	435	4	93	0	0	7	705	4	93	0	0	7
Cabo Verde	10	3	16	51	23	11	15	3	51	14	24	10
Côte d'Ivoire	2 076	14	98	0	0	2	2 175	9	96	0	0	4
Gambie	151	14	97	0	0	3	193	10	97	0	0	3
Ghana	253	2	94	0	1	4	399	1	75	0	1	23
Guinée	775	10	99	0	1	1	126	1	66	19	12	3
Guinée-Bissau	28	2	92	0	4	4	22	1	91	0	6	3
Libéria	209	10	85	0	6	9	114	3	90	0	3	7
Mali	176	2	82	6	2	11	365	2	40	20	6	33
Mauritanie	90	4	93	3	2	2	167	4	77	19	1	3
Niger	146	2	92	2	0	7	253	1	87	1	0	13
Nigéria	463	0	73	5	0	22	1 199	1	85	5	0	10
Sainte-Hélène	0	7	0	19	72	10	1	15	0	18	66	17
Sénégal	288	3	78	3	6	13	263	2	74	3	7	16
Sierra Leone	105	2	95	0	4	1	91	1	94	0	4	1
Togo	102	2	84	3	2	11	277	4	90	2	1	8
ASIE	46 422	1					76 558	2				
Asie centrale	5 890	11	7	4	87	2	5 394	8	9	5	84	2
Kazakhstan	3 245	20	5	4	91	0	3 547	20	9	6	86	0
Kirghizistan	510	11	11	6	81	2	204	3	12	7	79	2
Ouzbékistan	1 513	7	3	2	90	5	1 171	4	3	2	89	7
Tadjikistan	348	6	9	5	86	0	275	3	8	4	88	0
Turkménistan	274	7	53	9	37	1	196	4	53	9	37	1

**TABLEAU A2
(SUITE)**

PAYS DE DESTINATION	1995						2015					
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS
	(en milliers)		Part dans le stock d'immigrés internationaux				(en milliers)		Part dans le stock d'immigrés internationaux			
		Pourcentage						Pourcentage				
Asie de l'Est	4 658	0	69	12	10	9	7 601	0	68	18	9	5
Chine	3 111	0	71	12	4	13	4 159	0	77	13	5	5
Japon	1 381	1	65	10	23	2	2 232	2	57	21	18	4
Mongolie	7	0	31	11	48	10	18	1	68	5	24	3
République de Corée	124	0	47	30	19	5	1 143	2	57	29	9	5
République populaire démocratique de Corée	35	0	71	11	7	10	48	0	71	14	11	4
Asie du Sud-Est	3 700	1	60	26	3	11	9 610	2	69	22	2	6
Brunéi Darussalam	85	29	82	14	3	1	103	25	82	14	3	1
Cambodge	92	1	90	3	1	6	74	0	92	3	1	4
Indonésie	379	0	21	54	9	16	338	0	22	47	19	11
Malaisie	937	5	69	20	1	10	2 651	9	63	29	1	8
Myanmar	114	0	0	88	0	12	73	0	0	87	0	13
Philippines	207	0	22	41	20	17	212	0	3	38	33	26
République démocratique populaire lao	24	0	73	16	0	11	45	1	59	31	0	10
Singapour	991	29	48	32	1	20	2 544	46	52	36	1	11
Thaïlande	810	1	94	4	2	0	3 487	5	96	3	1	0
Timor-Leste	10	1	62	14	12	12	12	1	62	14	12	12
Viet Nam	51	0	87	6	4	3	73	0	56	29	8	7
Asie du Sud	15 343	1	85	12	1	3	14 174	1	85	9	1	6
Afghanistan	72	0	24	54	0	22	490	1	71	3	0	26
Bangladesh	935	1	3	76	6	14	1 423	1	5	67	8	20
Bhoutan	28	5	89	2	1	8	51	6	89	2	1	8
Inde	6 952	1	95	2	1	2	5 241	0	95	2	0	2
Iran (République islamique d')	2 938	5	69	28	0	2	2 726	3	87	4	0	9
Maldives	19	7	88	3	6	4	64	15	89	2	2	7
Népal	690	3	91	4	0	6	510	2	94	4	0	3
Pakistan	3 669	3	100	0	0	0	3 629	2	100	0	0	0
Sri Lanka	41	0	88	4	3	4	40	0	36	34	25	5
Asie de l'Ouest	16 830	10	28	40	24	8	39 780	15	30	49	16	4
Arabie saoudite	5 123	27	15	69	12	3	10 771	34	15	70	12	3
Arménie	694	22	86	2	7	6	191	7	70	6	13	11
Azerbaïdjan	344	4	78	9	12	1	264	3	76	10	13	1
Bahreïn	206	37	10	72	16	2	704	51	8	77	14	1

TABLEAU A2
(SUITE)

PAYS DE DESTINATION	1995						2015					
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS
			Part dans le stock d'immigrés internationaux						Part dans le stock d'immigrés internationaux			
	(en milliers)		Pourcentage				(en milliers)		Pourcentage			
Chypre	62	7	14	14	71	1	192	17	14	14	71	1
Émirats arabes unis	1 824	74	9	73	16	2	7 995	87	7	76	14	3
Géorgie	152	3	7	11	80	2	77	2	24	4	67	4
Iraq	199	1	56	23	10	12	359	1	83	4	6	7
Israël	1 792	34	11	7	69	13	2 012	25	8	6	56	30
Jordanie	1 537	34	81	3	16	0	3 112	34	92	2	5	0
Koweït	922	57	9	72	16	3	2 866	73	7	72	17	4
Liban	608	20	79	3	18	1	1 973	34	95	1	4	0
Oman	540	24	3	85	8	3	1 815	43	2	88	5	4
Palestine	282	11	83	0	9	8	256	5	81	0	11	9
Qatar	362	70	29	62	6	2	1 688	68	7	79	12	2
République arabe syrienne	831	6	35	0	0	65	994	5	88	0	0	12
Turquie	1 216	2	5	3	80	12	4 131	5	69	1	28	2
Yémen	137	1	8	0	69	24	380	1	4	0	84	11
EUROPE	52 867	7					74 502	10				
Europe de l'Est	21 344	7	57	4	37	2	19 881	7	52	5	40	2
Bélarus	1 186	12	85	3	12	0	1 083	11	85	3	12	0
Bulgarie	32	0	46	22	26	6	134	2	38	35	26	1
Fédération de Russie	11 929	8	40	4	57	0	11 643	8	38	3	59	0
Hongrie	322	3	67	22	9	3	476	5	58	25	13	4
Pologne	965	3	61	31	3	5	612	2	53	39	7	1
République de Moldova	367	8	91	0	6	3	143	4	90	1	6	3
Roumanie	135	1	73	9	9	9	281	1	53	36	7	4
Slovaquie	69	1	81	13	5	0	178	3	77	16	6	1
Tchéquie	166	2	85	8	7	0	416	4	67	9	24	0
Ukraine	6 172	12	79	1	14	6	4 915	11	75	1	16	9
Europe du Nord	7 195	8	19	31	48	2	13 189	13	14	32	53	1
Danemark	303	6	21	29	51	0	596	10	18	30	52	0
Estonie	316	22	3	92	5	0	195	15	5	90	6	0
Finlande	100	2	32	44	22	2	315	6	32	19	49	0
Île de Man	37	53	93	0	2	4	45	54	92	0	3	5
Îles Anglo-Normandes	61	42	91	7	0	2	82	50	77	19	0	4
Îles Féroé	3	6	86	1	9	3	6	11	76	5	14	6
Irlande	227	6	60	19	21	0	750	16	43	33	24	0

TABLEAU A2
(SUITE)

PAYS DE DESTINATION	1995						2015					
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS
			Part dans le stock d'immigrés internationaux						Part dans le stock d'immigrés internationaux			
	(en milliers)		Pourcentage				(en milliers)		Pourcentage			
Islande	13	5	42	29	29	0	39	12	27	47	25	0
Lettonie	538	21	5	92	3	0	265	13	9	85	6	0
Lituanie	274	8	5	84	7	5	136	5	9	83	7	0
Norvège	233	5	29	17	50	4	746	14	22	31	46	1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4 155	7	15	18	66	1	8 411	13	9	30	60	0
Suède	936	11	31	22	38	9	1 603	16	19	23	53	5
Europe du Sud	5 986	4	37	21	39	2	15 830	10	19	34	47	0
Albanie	71	2	79	0	10	11	52	2	79	0	10	11
Andorre	41	63	80	15	2	2	42	54	76	14	5	6
Bosnie-Herzégovine	69	2	87	12	0	2	39	1	84	13	0	2
Croatie	674	15	81	2	0	16	576	14	86	9	1	3
Espagne	1 020	3	6	40	53	1	5 891	13	4	34	61	0
ex-République yougoslave de Macédoine	109	6	83	1	14	1	131	6	81	1	17	1
Gibraltar	8	28	27	40	19	15	11	32	19	51	9	21
Grèce	858	8	29	29	42	0	1 243	11	36	31	32	0
Italie	1 775	3	20	23	57	0	5 805	10	12	43	46	0
Malte	18	5	6	42	51	1	42	10	8	47	41	5
Monténégro	83	13	92	6	1	1
Portugal	533	5	3	25	71	1	865	8	2	31	66	0
Saint-Marin	4	14	90	4	3	3	5	16	88	5	2	5
Saint-Siège	1	100	0	0	0	100	1	100	0	0	0	100
Serbie	630	6	96	3	1	0	807	9	93	6	1	0
Slovénie	174	9	88	9	1	2	238	11	62	9	28	0
Europe de l'Ouest	18 343	10	10	42	45	3	25 602	13	11	41	47	1
Allemagne	7 464	9	6	50	40	4	10 220	13	6	53	40	1
Autriche	895	11	15	59	26	0	1 492	17	17	56	26	0
Belgique	910	9	23	41	31	4	1 252	11	29	38	26	7
France	6 088	10	7	38	55	0	7 918	12	7	27	66	0
Liechtenstein	13	43	62	29	8	0	24	64	79	12	6	3
Luxembourg	126	31	34	61	5	0	261	46	31	66	3	0
Monaco	21	69	35	20	0	45	21	55	30	21	0	49
Pays-Bas	1 346	9	14	12	73	0	1 996	12	11	20	69	0
Suisse	1 479	21	25	41	23	11	2 416	29	26	44	25	5

TABLEAU A2
(SUITE)

PAYS DE DESTINATION	1995						2015					
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS
	(en milliers)		Part dans le stock d'immigrés internationaux				(en milliers)		Part dans le stock d'immigrés internationaux			
			Pourcentage						Pourcentage			
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	6 695	1					9 272	1				
Caraïbes	1 155	3	45	9	42	5	1 386	3	51	9	34	7
Anguilla	3	34	50	7	17	26	5	37	50	7	17	26
Antigua-et-Barbuda	18	24	57	20	20	3	28	28	57	23	18	1
Aruba	22	28	27	37	21	15	36	35	29	44	22	4
Bahamas	32	11	67	3	28	3	59	15	65	4	29	2
Barbade	26	10	44	11	22	23	34	12	26	19	14	41
Bonaire, Sint Eustatius et Saba	42	280	60	13	24	2	13	53	59	13	24	5
Cuba	26	0	10	11	65	14	13	0	11	12	71	6
Curaçao	38	24	40	24	34	1
Dominique	3	4	56	4	27	13	7	9	51	4	26	19
Grenade	6	6	53	9	3	36	7	7	55	10	3	32
Guadeloupe	75	19	34	1	58	6	99	22	31	2	62	6
Haïti	22	0	27	28	38	7	40	0	27	28	38	7
Îles Caïmanes	14	45	47	15	37	1	24	40	46	14	40	0
Îles Turques et Caïques	7	46	67	0	17	16	23	66	69	0	8	23
Îles Vierges américaines	54	51	62	0	28	10	57	54	68	0	30	2
Îles Vierges britanniques	10	55	63	10	15	12	19	64	58	12	15	15
Jamaïque	23	1	27	4	58	11	23	1	28	4	58	11
Martinique	47	13	15	3	78	3	62	16	16	3	78	3
Montserrat	2	16	45	18	19	18	1	26	45	18	19	17
Porto Rico	338	9	22	5	71	3	280	8	26	6	61	8
République dominicaine	323	4	70	12	17	0	416	4	82	4	12	2
Sainte-Lucie	7	5	27	19	19	35	13	7	27	19	19	35
Saint-Kitts-et-Nevis	4	10	37	10	0	53	7	14	37	10	0	53
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4	4	60	5	28	6	5	4	60	5	28	6
Sint Maarten (partie néerlandaise)	0	0	27	70	72	9	10	9
Trinité-et-Tobago	46	4	65	13	15	8	50	4	36	23	26	15

TABLEAU A2
(SUITE)

PAYS DE DESTINATION	1995						2015					
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS
			Part dans le stock d'immigrés internationaux				Part dans le stock d'immigrés internationaux					
	(en milliers)		Pourcentage				(en milliers)		Pourcentage			
Amérique centrale	1 299	1	48	7	32	13	2 043	1	31	13	55	1
Belize	33	16	83	1	12	3	55	15	82	1	14	3
Costa Rica	364	10	47	4	5	44	412	9	80	10	7	3
El Salvador	40	1	71	5	23	0	42	1	76	6	19	0
Guatemala	156	2	92	2	6	0	78	0	72	6	20	3
Honduras	149	3	94	2	4	0	38	0	64	10	26	1
Mexique	459	0	17	8	74	0	1 193	1	8	9	83	0
Nicaragua	27	1	69	7	20	4	40	1	71	7	17	5
Panama	71	3	20	45	35	1	185	5	17	50	32	0
Amérique du Sud	4 241	1	53	3	40	4	5 843	1	70	2	25	3
Argentine	1 596	5	57	0	38	5	2 088	5	81	0	16	2
Bolivie (État plurinational de)	84	1	66	13	19	1	143	1	66	9	22	2
Brésil	742	0	18	1	78	4	717	0	29	1	67	2
Chili	142	1	63	4	34	0	469	3	77	2	22	0
Colombie	107	0	54	8	37	1	139	0	56	8	35	1
Équateur	115	1	63	3	21	13	388	2	62	3	17	18
Guyana	6	1	51	18	20	11	15	2	57	15	22	6
Guyane française	70	51	36	29	30	5	106	39	51	24	22	2
Paraguay	187	4	87	1	9	3	156	2	87	1	9	2
Pérou	57	0	48	4	46	2	91	0	48	4	46	2
Suriname	22	5	40	0	19	41	47	8	40	0	19	41
Uruguay	93	3	35	1	57	7	79	2	55	1	37	8
Venezuela (République bolivarienne du)	1 020	5	68	4	27	0	1 404	5	79	3	18	0
AMÉRIQUE DU NORD	33 341	11					55 766	16				
Bermudes	17	27	35	0	61	4	19	31	30	0	64	5
Canada	4 865	17	5	0	95	0	7 561	21	4	0	96	0
États-Unis d'Amérique	28 451	11	3	0	91	7	48 179	15	2	0	93	5
Groenland	7	13	1	0	98	1	6	11	1	0	94	5
Saint-Pierre-et-Miquelon	1	21	23	0	77	0	1	16	25	0	73	2
OCÉANIE	5 022	17					8 052	20				
Australie et Nouvelle-Zélande	4 742	22	8	3	88	1	7 750	27	9	4	86	1
Australie	4 153	23	7	2	90	1	6 711	28	10	2	88	0
Nouvelle-Zélande	589	16	9	16	69	6	1 040	23	6	15	75	4

TABLEAU A2
(SUITE)

PAYS DE DESTINATION	1995						2015					
	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS	STOCK D'IMMIGRÉS INTERNATIONAUX	PART DANS LA POPULATION TOTALE	IMMIGRÉS INTRARÉGIONAUX	IMMIGRÉS INTRACONTINENTAUX	IMMIGRÉS INTERCONTINENTAUX	AUTRES IMMIGRÉS
	(en milliers)		Part dans le stock d'immigrés internationaux				(en milliers)		Part dans le stock d'immigrés internationaux			
		Pourcentage						Pourcentage				
Mélanésie	97	2	9	33	50	8	115	1	8	22	61	9
Fidji	13	2	12	33	43	12	14	2	12	33	42	13
Îles Salomon	4	1	58	12	23	7	3	0	40	14	24	22
Nouvelle-Calédonie	44	23	8	23	63	6	64	24	8	13	69	9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	34	1	2	50	43	5	31	0	1	36	59	4
Vanuatu	2	1	17	26	16	41	3	1	21	30	20	29
Micronésie	119	26	13	3	79	6	115	22	18	2	74	6
Guam	72	49	12	0	84	4	76	47	19	0	78	3
Îles Mariannes septentrionales	32	58	9	4	83	4	22	39	8	3	84	4
Îles Marshall	1	3	16	4	69	12	3	6	16	4	70	11
Kiribati	2	3	44	31	3	21	3	3	50	32	2	16
Micronésie (États fédérés de)	3	3	16	3	15	66	3	3	16	4	15	65
Nauru	3	26	42	29	21	8	4	33	27	18	26	29
Palaos	5	28	9	5	81	4	5	23	13	5	79	3
Polynésie	65	11	31	14	44	11	72	11	28	17	42	13
Îles Cook	3	14	3	91	3	3	4	24	4	75	4	18
Nioué	0	22	34	49	3	14	1	34	39	42	4	15
Polynésie française	28	13	0	8	78	13	30	11	0	8	79	13
Samoa	5	3	38	43	13	6	5	3	38	42	12	9
Samoa américaines	23	44	75	1	20	3	24	42	73	4	20	2
Tokélaou	0	18	50	41	0	9	0	39	48	45	0	8
Tonga	3	3	6	13	10	72	5	5	6	13	10	72
Tuvalu	0	3	6	56	13	25	0	1	11	55	12	21
Wallis-et-Futuna	2	12	1	68	29	2	3	24	2	71	25	3

*Les données concernant la République du Soudan (1995) incluent les immigrés de la République du Soudan du Sud aujourd'hui.

TABLEAU A3
DONNÉES AYANT SERVI À ÉLABORER LA TYPOLOGIE DES PROFILS DE PAYS EN FONCTION DES FACTEURS QUI
SOUS-TENDENT LES MIGRATIONS RURALES (2015)

PAYS	Indice composite du développement humain		Densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles	
	1995	2015	1995	2015
	Pourcentage		Population de jeunes ruraux par millier d'hectares de terres agricoles	
RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT				
AFRIQUE			116	166
Afrique subsaharienne			110	163
Afrique de l'Est			169	243
Burundi	0,27	0,40	638	1 331
Comores	..	0,50	742	1 174
Djibouti	0,35	0,47	29	36
Érythrée	..	0,42	84	198
Éthiopie	..	0,45	424	638
Kenya	0,46	0,55	234	373
Madagascar	..	0,51	75	107
Malawi	0,38	0,48	547	726
Maurice	0,65	0,78	1 777	2 026
Mayotte	2 590
Mozambique	0,23	0,42	64	100
Ouganda	0,32	0,49	401	640
République-Unie de Tanzanie	0,37	0,53	196	234
Réunion
Rwanda	0,23	0,50	1 032	1 386
Seychelles	..	0,78	2 734	5 723
Somalie	31	42
Soudan du Sud	..	0,42	..	96
Zambie	0,41	0,58	76	110
Zimbabwe	0,47	0,52	163	187
Afrique centrale			90	130
Angola	..	0,53	47	57
Cameroun	0,44	0,52	219	307
Congo	0,49	0,59	33	40
Gabon	0,63	0,70	13	12
Guinée équatoriale	..	0,59	231	477
République centrafricaine	0,31	0,35	112	162
République démocratique du Congo	0,33	0,44	286	410
Sao Tomé-et-Principe	0,47	0,57	413	402
Tchad	..	0,40	29	59
Afrique du Nord			99	161
Algérie	0,60	0,74	95	72
Égypte	0,58	0,69	2 961	3 361
Libye	0,71	0,72	23	24
Maroc	0,49	0,65	121	114
Soudan	0,37	0,49	34	109
Tunisie	0,61	0,72	107	92

**TABLEAU A3
(SUITE)**

PAYS	Indice composite du développement humain		Densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles	
	1995	2015	1995	2015
	Pourcentage		Population de jeunes ruraux par millier d'hectares de terres agricoles	
Afrique australe			40	40
Afrique du Sud	0,65	0,67	56	53
Botswana	0,58	0,70	9	10
Eswatini	0,54	0,54	160	272
Lesotho	0,48	0,50	181	216
Namibie	0,59	0,64	9	10
Afrique de l'Ouest			140	170
Bénin	0,37	0,49	402	446
Burkina Faso	..	0,40	242	287
Cabo Verde	..	0,65	759	690
Côte d'Ivoire	0,39	0,47	113	131
Gambie	0,35	0,45	295	361
Ghana	0,47	0,58	215	221
Guinée	0,29	0,41	101	146
Guinée-Bissau	..	0,42	132	158
Libéria	..	0,43	121	224
Mali	0,25	0,44	55	62
Mauritanie	0,42	0,51	9	11
Niger	0,23	0,35	54	83
Nigéria	..	0,53	287	359
Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
Sénégal	0,37	0,49	164	266
Sierra Leone	0,27	0,42	257	266
Togo	0,41	0,49	252	304
ASIE			376	349
Asie centrale			27	38
Kazakhstan	0,67	0,79	8	9
Kirghizistan	0,56	0,66	73	101
Ouzbékistan	0,00	0,70	136	207
Tadjikistan	0,54	0,63	233	389
Turkménistan	..	0,69	19	23
Asie de l'Est			382	222
Chine	0,55	0,74	461	263
Mongolie	0,55	0,73	2	2
République de Corée	0,78	0,90	1 381	993
République populaire démocratique de Corée	974	860
Asie du Sud-Est			862	648
Brunéi Darussalam	0,81	0,86	2 779	1 791
Cambodge	0,38	0,56	452	661
Indonésie	0,56	0,69	878	531
Malaisie	0,68	0,79	346	293

**TABLEAU A3
(SUITE)**

PAYS	Indice composite du développement humain		Densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles	
	1995	2015	1995	2015
	Pourcentage		Population de jeunes ruraux par millier d'hectares de terres agricoles	
Myanmar	0,39	0,56	926	749
Philippines	0,60	0,68	939	1 253
République démocratique populaire lao	0,43	0,59	632	546
Singapour	0,77	0,92
Thaïlande	0,61	0,74	559	308
Timor-Leste	..	0,61	522	575
Viet Nam	0,53	0,68	2 308	1 358
Asie du Sud			773	1 007
Afghanistan	0,32	0,48	96	176
Bangladesh	0,42	0,58	2 840	3 272
Bhoutan	..	0,61	195	275
Inde	0,46	0,62	1 055	1 292
Iran (République islamique d')	0,63	0,77	105	128
Maldives	0,52	0,70	6 151	7 986
Népal	0,41	0,56	1 233	1 627
Pakistan	0,43	0,55	605	906
Sri Lanka	0,65	0,77	1 787	1 430
Asie de l'Ouest			61	75
Arabie saoudite	0,72	0,85	6	7
Arménie	0,60	0,74	189	158
Azerbaïdjan	0,61	0,76	213	247
Bahreïn	0,78	0,82	2 033	4 605
Chypre	0,78	0,86	460	758
Émirats arabes unis	0,76	0,84	396	910
Géorgie	..	0,77	167	159
Iraq	0,55	0,65	202	326
Israël	0,82	0,90	207	260
Jordanie	0,69	0,74	272	324
Koweït	0,75	0,80	62	81
Liban	..	0,76	213	272
Oman	..	0,80	147	196
Palestine	..	0,68	559	1 134
Qatar	0,78	0,86	99	88
République arabe syrienne	0,58	0,54	152	184
Turquie	0,60	0,77	153	128
Yémen	0,42	0,48	119	219
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES			53	45
Caraïbes			331	285
Anguilla
Antigua-et-Barbuda	..	0,79	1 434	1 904
Aruba	4 438	5 912

**TABLEAU A3
(SUITE)**

PAYS	Indice composite du développement humain		Densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles	
	1995	2015	1995	2015
	Pourcentage		Population de jeunes ruraux par millier d'hectares de terres agricoles	
Bahamas	..	0,79	1 224	1 188
Barbade	0,73	0,79	2 344	2 703
Caraïbes néerlandaises
Cuba	0,65	0,77	115	83
Curaçao
Dominique	..	0,73
Grenade	1 505	2 537
Guadeloupe	0,42	0,49	..	25
Haïti	0,42	0,49	848	690
Îles Caïmanes
Îles Turques et Caïques
Îles Vierges américaines	653	222
Îles Vierges britanniques
Jamaïque	0,67	0,73	703	791
Martinique	231
Montserrat	..	0,00
Porto Rico	..	0,00	181	266
République dominicaine	0,63	0,72	362	253
Sainte-Lucie	..	0,74	1 549	3 727
Saint-Kitts-et-Nevis	..	0,77
Saint-Pierre-et-Miquelon	..	0,72
Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	0,00	1 487	1 396
Sint Maarten (partie néerlandaise)
Trinité-et-Tobago	0,68	0,78	3 849	5 025
Amérique centrale			126	101
Belize	0,66	0,71	197	359
Costa Rica	0,68	0,78	203	160
El Salvador	0,51	0,64	353	613
Guatemala	0,53	0,62	262	355
Honduras	0,58	0,68	475	381
Mexique	0,67	0,76	73	66
Nicaragua	0,52	0,65	133	151
Panama	0,69	0,79	155	145
Amérique du Sud			37	29
Argentine	0,73	0,83	8	5
Bolivie (État plurinational de)	0,57	0,67	23	26
Brésil	0,65	0,75	40	26
Chili	0,73	0,85	37	28
Colombie	0,63	0,73	73	65
Équateur	0,66	0,74	172	271

**TABLEAU A3
(SUITE)**

PAYS	Indice composite du développement humain		Densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles	
	1995	2015	1995	2015
	Pourcentage		Population de jeunes ruraux par millier d'hectares de terres agricoles	
Guyana	0,58	0,64	91	93
Guyane française	307
Paraguay	0,61	0,69	38	37
Pérou	0,64	0,74	92	72
Suriname	..	0,72	455	538
Uruguay	0,71	0,79	5	2
Venezuela (République bolivarienne du)	0,66	0,77	39	42
OCÉANIE			773	999
Mélanésie			794	1 023
Fidji	0,67	0,74	265	244
Îles Salomon	..	0,51	1 217	1 137
Nouvelle-Calédonie	92	100
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,40	0,52	1 288	1 550
Vanuatu	..	0,60	215	282
Micronésie			464	622
Guam	152	122
Îles Mariannes septentrionales
Îles Marshall
Kiribati	..	0,59	345	497
Micronésie (États fédérés de)	..	0,64	938	1 223
Nauru
Palaos
Polynésie			664	814
Îles Cook
Nioué
Polynésie française	602	677
Samoa	0,62	0,70	741	1 147
Samoa américaines
Tokélaou
Tonga	0,67	0,72	627	650
Tuvalu
Wallis-et-Futuna

**TABLEAU A3
(SUITE)**

PAYS	Indice composite du développement humain		Densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles	
	1995	2015	1995	2015
	Pourcentage		Population de jeunes ruraux par millier d'hectares de terres agricoles	
PAYS DÉVELOPPÉS				
EUROPE			94	76
Europe de l'Est			67	55
Bélarus	0,66	0,80	72	48
Bulgarie	0,70	0,79	94	62
Fédération de Russie	0,70	0,80	38	33
Hongrie	0,74	0,84	130	98
Moldova (République de)	0,59	0,70	202	189
Pologne	0,74	0,86	176	203
République tchèque	0,79	0,88	142	117
Roumanie	0,69	0,80	178	132
Slovaquie	0,75	0,84	231	267
Ukraine	0,66	0,74	87	62
Europe du Nord			111	91
Danemark	0,83	0,92	61	52
Estonie	0,72	0,87	87	74
Finlande	0,82	0,89	84	68
Île de Man
Îles Anglo-Normandes	2 546	2 137
Îles Féroé
Irlande	0,79	0,92	89	68
Islande	0,82	0,92	3	2
Lettonie	0,67	0,83	87	63
Lituanie	0,70	0,85	76	65
Norvège	0,88	0,95	218	196
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,84	0,91	149	119
Suède	0,86	0,91	84	88
Europe du Sud			144	121
Albanie	0,63	0,76	426	270
Andorre	..	0,86
Bosnie-Herzégovine	..	0,75	245	214
Croatie	0,70	0,83	180	203
Espagne	0,80	0,88	79	54
ex-République yougoslave de Macédoine	..	0,75	147	155
Gibraltar
Grèce	0,77	0,87	76	48
Italie	0,80	0,89	259	214
Malte	0,76	0,86	662	386
Monténégro	..	0,81	..	198

**TABLEAU A3
(SUITE)**

PAYS	Indice composite du développement humain		Densité de la population de jeunes ruraux sur les terres agricoles	
	1995	2015	1995	2015
	Pourcentage		Population de jeunes ruraux par millier d'hectares de terres agricoles	
Portugal	0,76	0,84	298	171
Saint-Marin
Saint-Siège
Serbie	0,69	0,78	171	218
Slovénie	0,78	0,89	406	275
Europe de l'Ouest			169	135
Allemagne	0,83	0,93	246	209
Autriche	0,82	0,89	195	197
Belgique	0,85	0,90	..	32
France	0,83	0,90	100	79
Liechtenstein
Luxembourg	..	0,91	109	78
Monaco	0,81	0,90
Pays-Bas	0,86	0,92	457	159
Suisse	0,85	0,94	234	257
AMÉRIQUE DU NORD			29	29
Bermudes
Canada	0,86	0,92	20	21
États-Unis d'Amérique	0,88	0,92	30	31
Groenland
Saint-Pierre-et-Miquelon	..	0,72
AUTRES PAYS ASIATIQUES, AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZELANDE			14	5
Australie	0,89	0,94	1	1
Japon	0,84	0,90	1 131	272
Nouvelle-Zélande	0,85	0,91	8	12

TABLEAU A4

DONNÉES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET LES MIGRATIONS INTERNES, D'APRÈS LA BASE DE DONNÉES DU SONDAGE MONDIAL DE GALLUP (2013)

PAYS	Migrants internes (destination)		Individus candidats à la migration à l'étranger (origine)		Individus qui prévoient de migrer à l'étranger (origine)	
	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine
	Pourcentage		Pourcentage		Pourcentage	
MONDE ENTIER	3,7	5,9	10,2	14,2	1,2	2,6
Pays à revenu élevé	2,7	13,1	13,4	14,5	1,2	3,4
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2,0	5,5	6,3	13,7	0,6	1,5
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	5,0	3,8	9,3	12,9	1,1	3,2
Pays à faible revenu	7,8	3,9	23,0	27,7	3,5	6,6
AFRIQUE	8,2	6,4	23,4	27,2	3,7	6,6
Afrique subsaharienne	9,0	6,7	24,0	27,8	3,8	7,2
Afrique du Sud	5,1	10,9	9,2	14,7	0,7	2,5
Angola	5,3	5,6	19,4	26,6	0,7	3,2
Bénin	3,6	2,6	15,3	26,4	3,6	2,7
Botswana	5,2	9,1	9,5	15,9	3,1	5,4
Burkina Faso	7,5	4,5	21,1	26,7	1,6	1,6
Cameroun	7,7	11,3	19,6	28,1	7,3	9,2
Congo	5,0	11,7	31,4	28,3	1,0	12,2
Côte d'Ivoire	6,3	4,2	13,9	14,3	6,5	13,8
Éthiopie	5,9	2,4	31,1	35,0	4,1	1,1
Gabon	2,3	14,3	11,2	29,9	2,0	3,9
Ghana	9,0	9,9	31,9	32,5	6,7	4,1
Guinée	5,8	5,7	27,6	28,5	11,7	17,6
Kenya	11,1	7,3	14,4	21,1	2,1	1,6
Libéria	6,1	10,0	31,8	40,1	3,3	8,8
Madagascar	6,7	5,9	7,0	11,8	0,5	1,5
Malawi	11,9	3,7	26,4	19,9	3,1	10,8
Mali	4,2	1,7	9,9	15,1	10,0	5,9
Mauritanie	4,6	7,0	17,3	28,1	5,2	6,3
Niger	5,5	1,9	11,2	23,3	4,5	11,4
Nigéria	12,9	10,7	32,0	37,0	4,7	10,2
Ouganda	16,7	6,0	27,3	44,6	0,8	10,3
République démocratique du Congo	12,2	7,1	40,2	38,2	5,9	12,1
République-Unie de Tanzanie	5,4	2,3	12,6	6,2	0,8	3,3
Rwanda	5,5	5,8	10,7	21,5	2,3	3,5
Sénégal	3,3	3,0	21,7	16,9	6,9	14,3
Sierra Leone	12,9	8,2	40,0	41,0	9,4	9,1
Tchad	6,3	1,1	11,2	21,2	2,5	4,8
Zambie	9,6	7,6	15,0	25,8	1,5	1,3
Zimbabwe	9,1	4,9	20,0	26,2	6,3	5,2
Afrique du Nord	3,2	4,2	18,7	23,9	3,2	4,1
Égypte	3,1	3,7	18,0	26,8	3,9	5,0
Maroc	3,8	5,5	21,5	19,1	0,7	3,1
Tunisie	2,0	3,8	17,1	22,9	3,5	2,6

**TABLEAU A4
(SUITE)**

PAYS	Migrants internes (destination)		Individus candidats à la migration à l'étranger (origine)		Individus qui prévoient de migrer à l'étranger (origine)	
	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine
	Pourcentage		Pourcentage		Pourcentage	
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	1,9	6,3	18,8	18,3	2,4	2,4
Argentine	0,7	7,0	0,4	11,8	12,9	1,2
Bolivie (État plurinational de)	4,8	9,7	20,2	24,8	3,0	4,0
Brésil	1,8	7,2	9,7	14,5	0,1	1,2
Chili	1,2	6,6	14,5	22,6	0,8	1,0
Colombie	3,2	10,5	23,6	23,3	0,3	5,6
Costa Rica	4,0	12,4	20,9	21,3	0,8	1,6
El Salvador	1,8	6,1	29,2	42,3	3,8	3,6
Équateur	1,8	5,2	15,8	19,8	0,6	1,8
Guatemala	3,4	6,9	28,8	34,6	5,9	3,4
Haiti	4,3	2,2	33,9	52,2	8,9	8,8
Honduras	2,3	4,6	35,4	53,2	5,9	7,2
Jamaïque	8,7	10,6	32,1	33,1	7,8	7,2
Mexique	1,0	2,7	19,0	15,6	2,5	3,2
Nicaragua	3,2	4,3	17,4	22,5	3,4	6,0
Panama	5,2	4,9	8,8	14,8	2,6	3,6
Paraguay	3,9	5,1	14,0	17,0	2,9	1,2
Pérou	2,0	6,4	25,3	27,8	0,9	2,1
République dominicaine	4,1	22,5	41,8	51,2	4,7	8,6
Trinité-et-Tobago	13,5	1,3	18,3	20,2	3,1	1,2
Uruguay	1,0	12,9	14,1	13,5	1,8	1,9
Venezuela (République bolivarienne du)	0,3	1,7	13,2	9,7	0,3	0,8
ASIE	3,3	4,1	5,7	10,3	0,5	1,7
Asie centrale	2,6	1,9	5,0	9,9	0,7	1,1
Kazakhstan	4,7	2,8	11,8	15,8	0,2	1,5
Kirghizistan	3,2	3,8	11,2	26,5	1,5	3,6
Ouzbékistan	2,0	1,5	2,9	4,1	0,0	0,5
Tadjikistan	0,8	0,3	1,4	10,3	3,5	0,9
Turkménistan	1,5	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Asie de l'Est et du Sud-Est	2,2	4,8	3,67	10,51	0,18	1,08
Cambodge	8,6	7,9	18,3	31,7	1,5	4,5
Chine	1,5	4,4	3,1	11,7	0,1	0,5
Indonésie	2,5	3,2	2,2	0,0	0,1	3,8
Malaisie	4,8	19,2	10,1	13,0	2,0	1,5
Mongolie	2,1	13,4	0,2	20,5	9,6	2,7
Myanmar	2,8	2,2	2,1	0,0	0,0	4,5
Philippines	5,4	7,0	8,7	18,4	0,2	3,1
République de Corée	2,5	9,4	10,0	25,5	1,1	0,4
Thaïlande	3,7	7,3	2,1	0,0	0,3	0,0
Viet Nam	5,6	3,9	5,4	7,0	0,5	0,4

**TABLEAU A4
(SUITE)**

PAYS	Migrants internes (destination)		Individus candidats à la migration à l'étranger (origine)		Individus qui prévoient de migrer à l'étranger (origine)	
	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine
	Pourcentage		Pourcentage		Pourcentage	
Asie du Sud	4,5	2,6	6,9	8,1	0,7	1,9
Afghanistan	4,9	2,4	17,3	30,1	2,7	1,0
Bangladesh	3,4	7,4	17,4	28,4	1,6	4,0
Inde	5,1	1,6	5,0	3,1	0,4	1,3
Iran (République islamique d')	3,0	9,4	19,1	18,9	4,2	4,7
Népal	7,1	2,7	10,3	13,6	0,3	1,7
Pakistan	1,2	2,7	5,9	10,1	0,6	1,2
Sri Lanka	5,3	2,1	10,7	15,4	1,0	3,4
Asie de l'Ouest	3,6	9,9	15,5	17,0	3,2	5,5
Arabie saoudite	3,3	15,2	6,2	14,6	1,4	9,3
Arménie	1,4	4,7	34,8	45,1	4,8	7,4
Azerbaïdjan	3,6	5,0	21,1	18,9	2,1	2,5
Bahreïn	3,5	21,9	17,5	18,7	6,5	4,3
Chypre	1,1	3,3	30,5	28,7	5,1	3,2
Émirats arabes unis	4,1	23,6	13,4	10,0	1,7	4,9
Géorgie	3,1	4,1	14,6	18,1	0,5	0,9
Iraq	7,2	17,5	11,3	15,6	11,0	15,0
Israël	0,9	14,1	10,7	13,8	0,9	0,6
Jordanie	0,5	4,9	27,6	24,1	2,6	6,1
Koweït	0,0	18,0	0,0	24,0	0,0	5,9
Liban	0,3	5,8	24,2	24,5	6,8	8,1
Palestine	1,1	3,6	11,0	16,7	5,6	3,8
République arabe syrienne	10,0	15,2	41,1	45,7	3,7	7,7
Turquie	1,7	4,0	5,8	8,5	0,2	0,7
Yémen	3,0	5,2	14,8	29,3	2,5	2,5
AMÉRIQUE DU NORD	4,1	20,9	8,4	12,4	0,2	0,9
Canada	3,4	11,9	9,6	10,3	0,7	1,0
États-Unis d'Amérique	4,2	21,9	8,3	12,6	0,1	0,9
EUROPE	2,3	7,3	18,1	19,5	1,6	1,6
Albanie	2,2	3,3	45,6	35,1	3,1	4,5
Allemagne	2,2	7,2	11,7	16,1	2,9	1,2
Autriche	3,0	7,5	8,3	8,7	1,2	1,3
Bélarus	1,0	3,9	15,7	21,2	0,9	0,5
Belgique	0,3	17,2	18,3	17,0	2,1	0,6
Bosnie-Herzégovine	2,2	0,9	23,9	36,0	0,8	2,1
Bulgarie	1,2	3,7	17,5	27,9	2,3	5,5
Croatie	1,7	1,9	18,2	15,4	1,6	1,7
Danemark	2,3	26,1	12,9	14,0	0,5	0,7
Espagne	2,6	9,5	12,9	14,6	2,4	4,3
Estonie	3,3	6,2	18,9	24,6	1,6	2,7
ex-République yougoslave de Macédoine	0,4	1,6	26,4	24,0	3,4	5,1

**TABLEAU A4
(SUITE)**

PAYS	Migrants internes (destination)		Individus candidats à la migration à l'étranger (origine)		Individus qui prévoient de migrer à l'étranger (origine)	
	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine	zone rurale	zone urbaine
	Pourcentage		Pourcentage		Pourcentage	
Fédération de Russie	2,8	4,8	15,8	15,4	0,4	0,5
Finlande	3,1	21,5	12,8	14,4	0,2	1,3
France	2,8	13,4	19,5	21,3	1,0	2,7
Grèce	2,2	8,1	13,0	19,9	2,9	4,2
Hongrie	0,9	5,2	17,1	22,3	1,5	5,6
Irlande	3,4	6,8	26,7	19,8	2,2	3,9
Islande	1,3	27,4	12,4	16,4	2,2	1,9
Italie	1,7	3,1	17,9	19,6	1,6	0,4
Lettonie	3,5	5,5	14,2	18,0	1,5	3,5
Lituanie	2,0	3,6	20,9	21,9	2,8	3,4
Luxembourg	1,1	16,8	14,0	20,1	1,6	3,7
Malte	0,3	9,6	13,7	19,0	1,0	0,0
Monténégro	1,1	4,7	17,1	11,3	1,4	0,9
Pays-Bas	1,1	9,5	19,4	23,7	0,4	0,3
Pologne	1,5	4,7	19,9	23,3	1,3	4,2
Portugal	2,9	7,7	17,8	17,8	5,4	5,4
République de Moldova	2,1	4,1	35,6	33,3	2,7	4,7
Roumanie	2,2	3,0	20,2	25,9	1,9	1,6
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2,6	9,9	19,7	25,4	1,5	0,7
Serbie	1,7	3,8	30,9	22,6	3,0	1,8
Slovaquie	1,6	1,1	13,6	20,9	1,2	1,9
Slovénie	4,7	5,3	24,3	24,5	0,5	1,8
Suède	2,9	25,0	11,0	15,1	1,4	0,9
Tchéquie	2,9	5,9	12,4	14,7	0,8	0,4
Ukraine	2,1	5,4	27,0	26,9	1,0	0,9
OCÉANIE	2,4	11,6	5,7	12,5	0,8	1,8
Australie, Japon et Nouvelle-Zélande	0,6	9,4	15,0	0,7	0,2	14,0
Australie	2,4	10,6	4,8	10,6	0,6	1,8
Japon	0,5	9,2	15,3	0,0	0,1	14,4
Nouvelle-Zélande	2,6	16,5	9,6	22,9	1,7	1,9

TABLEAU A5
LIENS ENTRE MIGRATIONS INTERNES ET MIGRATIONS INTERNATIONALES, D'APRÈS LA BASE DE DONNÉES DU
SONDAGE MONDIAL DE GALLUP (2013)

PAYS	Migrants internes (total)	Non-migrants (total)	Migrants internes ruraux	Migrants internes urbains
	qui prévoient de migrer à l'étranger			
	Pourcentage			
MONDE ENTIER	3,9	1,2	3,5	4,2
Pays à revenu élevé	3,0	2,0	4,1	2,7
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,4	0,8	2,5	3,7
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,6	1,3	2,7	4,8
Pays à faible revenu	10,0	1,8	7,1	15,7
AFRIQUE	8,2	2,8	6,5	10,5
Afrique subsaharienne	7,5	2,9	6,5	8,8
Afrique du Sud	2,8	1,4	0,9	3,7
Angola	5,6	1,0	2,1	9,0
Bénin	2,0	1,4	3,5	0,0
Botswana	6,9	3,2	9,5	5,4
Burkina Faso	4,3	0,5	5,8	1,7
Cameroun	8,0	5,4	5,6	9,7
Congo	13,0	7,1	4,1	16,8
Côte d'Ivoire	22,9	6,5	9,9	42,5
Éthiopie	15,7	0,5	4,8	42,6
Gabon	5,2	3,2	4,5	5,3
Ghana	12,0	1,8	14,4	9,9
Guinée	30,4	5,3	27,4	33,5
Kenya	4,2	0,4	4,2	4,1
Libéria	9,5	3,8	4,3	12,7
Madagascar	1,2	0,6	2,3	0,0
Malawi	6,0	2,1	5,7	6,8
Mali	21,6	2,4	21,0	23,1
Mauritanie	15,1	3,0	11,3	17,5
Niger	8,2	2,5	11,0	0,0
Nigéria	4,1	6,9	5,7	2,1
Ouganda	10,3	0,5	5,2	24,7
République démocratique du Congo	13,8	5,3	10,9	18,8
République-Unie de Tanzanie	0,0	0,0	0,0	0,0
Rwanda	7,6	1,1	15,5	0,0
Sénégal	14,5	6,4	17,7	11,0
Sierra Leone	9,8	5,3	11,6	6,9
Tchad	3,3	1,2	2,7	6,7
Zambie	1,7	0,8	3,0	0,0
Zimbabwe	8,2	2,1	8,9	7,0
Afrique du Nord	18,5	1,9	5,3	28,6
Égypte	21,1	2,0	7,8	32,2
Maroc	13,4	1,6	0,0	22,8
Tunisie	21,3	1,7	7,7	28,5

**TABLEAU A5
(SUITE)**

PAYS	Migrants internes (total)	Non-migrants (total)	Migrants internes ruraux	Migrants internes urbains
	qui prévoient de migrer à l'étranger			
	Pourcentage			
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	5,9	1,6	5,1	6,1
Argentine	7,6	0,8	17,3	6,6
Bolivie (État plurinational de)	11,5	1,8	8,4	13,1
Brésil	3,1	0,9	0,0	3,9
Chili	1,5	0,9	3,9	1,0
Colombie	8,9	3,9	6,0	9,8
Costa Rica	2,6	4,1	2,1	2,8
El Salvador	5,8	2,3	8,6	5,0
Équateur	4,2	1,0	5,2	3,8
Guatemala	4,1	2,0	8,4	2,0
Haïti	20,7	5,2	20,3	21,4
Honduras	15,5	3,4	8,3	19,2
Jamaïque	10,5	4,4	13,5	8,0
Mexique	6,9	1,8	7,0	6,9
Nicaragua	5,2	3,7	5,4	5,1
Panama	3,9	3,1	7,7	0,0
Paraguay	2,2	0,9	5,2	0,0
Pérou	8,8	1,0	0,0	11,6
République dominicaine	7,5	7,1	8,9	7,3
Trinité-et-Tobago	6,5	0,4	6,4	7,9
Uruguay	5,3	1,3	4,1	5,4
Venezuela (République bolivarienne du)	0,0	0,7	0,0	0,0
ASIE	2,5	0,7	1,7	3,2
Asie centrale	1,6	0,4	0,5	3,2
Kazakhstan	0,0	0,9	0,0	0,0
Kirghizistan	2,2	1,4	4,8	0,0
Ouzbékistan	3,7	0,1	0,0	8,8
Tadjikistan	0,0	0,3	0,0	0,0
Turkménistan	0,0	0,3	0,0	0,0
Asie de l'Est et du Sud-Est	1,0	0,5	0,5	1,2
Cambodge	5,7	0,6	4,9	6,5
Chine	0,7	0,2	0,0	0,9
Indonésie	0,0	2,2	0,0	0,0
Malaisie	1,4	1,4	4,4	0,7
Mongolie	3,5	1,6	0,0	4,1
Myanmar	0,0	0,1	0,0	0,0
Philippines	2,9	1,2	0,0	5,1
République de Corée	2,3	0,3	8,2	0,7
Thaïlande	0,0	0,0	0,0	0,0
Viet Nam	1,3	0,0	0,0	3,2

**TABLEAU A5
(SUITE)**

PAYS	Migrants internes (total)	Non-migrants (total)	Migrants internes ruraux	Migrants internes urbains
	qui prévoient de migrer à l'étranger			
	Pourcentage			
Asie du Sud	2,1	0,6	1,4	3,3
Afghanistan	2,0	0,4	3,0	0,0
Bangladesh	2,8	1,3	3,4	2,5
Inde	0,8	0,5	1,0	0,0
Iran (République islamique d')	9,9	3,0	9,7	10,0
Népal	1,7	0,2	0,4	5,0
Pakistan	5,5	0,3	0,0	8,1
Sri Lanka	3,5	0,6	2,5	5,9
Asie de l'Ouest	10,9	3,3	10,1	11,2
Arabie saoudite	13,9	6,6	2,1	16,4
Arménie	14,6	4,2	12,8	15,1
Azerbaïdjan	10,2	1,3	18,2	4,4
Bahreïn	6,3	3,5	5,6	6,4
Chypre	29,9	1,1	19,1	33,4
Émirats arabes unis	4,0	4,7	0,0	4,7
Géorgie	5,9	0,5	5,6	6,2
Iraq	20,7	9,5	15,5	22,8
Israël	1,0	0,6	4,3	0,8
Jordanie	23,6	4,0	0,0	26,2
Koweït	8,4	5,3	0,0	8,4
Liban	16,4	6,6	30,6	15,7
Palestine	15,2	2,6	20,8	13,4
République arabe syrienne	8,5	5,2	13,1	5,5
Turquie	0,0	0,5	0,0	0,0
Yémen	4,8	1,0	13,1	0,0
AMÉRIQUE DU NORD	1,4	4,0	0,1	1,6
Canada	0,3	0,9	1,4	0,0
États-Unis d'Amérique	1,4	4,3	0,0	1,7
EUROPE	4,5	1,0	6,9	3,8
Albanie	13,8	3,3	17,7	11,2
Allemagne	0,6	1,0	2,7	0,0
Autriche	2,0	1,1	2,7	1,7
Bélarus	0,5	0,4	2,3	0,0
Belgique	2,7	0,2	3,2	2,7
Bosnie-Herzégovine	0,0	0,9	0,0	0,0
Bulgarie	12,6	3,8	10,7	13,3
Croatie	3,4	1,1	7,2	0,0
Danemark	1,2	0,5	2,6	1,1
Espagne	12,0	2,6	9,8	12,6
Estonie	1,0	2,0	0,9	1,1
ex-République yougoslave de Macédoine	12,5	2,9	34,5	7,2

**TABLEAU A5
(SUITE)**

PAYS	Migrants internes (total)	Non-migrants (total)	Migrants internes ruraux	Migrants internes urbains
	qui prévoient de migrer à l'étranger			
	Pourcentage			
Fédération de Russie	2,0	0,3	1,5	2,3
Finlande	2,8	0,6	0,0	3,2
France	7,8	2,3	35,2	2,0
Grèce	1,8	3,6	1,8	1,8
Hongrie	14,5	3,3	0,0	16,9
Irlande	7,3	0,5	12,8	4,6
Islande	2,3	0,0	8,6	2,0
Italie	3,9	0,3	11,0	0,0
Lettonie	4,2	2,2	1,3	6,0
Lituanie	3,5	2,4	4,4	3,0
Luxembourg	8,8	2,4	17,2	8,3
Malte	0,0	0,0	0,0	0,0
Monténégro	2,7	0,6	14,3	0,0
Pays-Bas	0,1	0,4	0,7	0,0
Pologne	14,5	1,8	1,4	18,8
Portugal	14,8	2,4	6,6	17,9
République de Moldova	3,3	2,1	0,0	5,0
Roumanie	0,0	1,0	0,0	0,0
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2,6	0,3	1,2	3,0
Serbie	7,3	0,7	12,0	5,2
Slovaquie	11,4	0,8	2,8	23,8
Slovénie	7,0	0,4	3,6	10,0
Suède	2,8	0,1	2,6	2,8
Tchéquie	1,3	0,4	3,9	0,0
Ukraine	0,9	0,6	0,0	1,3
OCÉANIE	1,5	1,8	2,8	1,2
Australie, Japon et Nouvelle-Zélande	0,3	0,0	0,5	0,3
Australie	0,5	1,9	2,7	0,0
Japon	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouvelle-Zélande	4,9	1,0	3,3	5,2

TABLEAU A6
STOCK DE RÉFUGIÉS DANS LES PAYS HÔTES ET PART DES RÉFUGIÉS DANS LA POPULATION DES PAYS HÔTES,
EN 2015 ET EN 2016

PAYS DE RÉSIDENCE	Stock de réfugiés	Part des réfugiés dans la population totale	Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés	Répartition des réfugiés par type de zone		
				Zone urbaine	Zone rurale	Indéterminé
	(en milliers)	2015 Nombre de réfugiés pour 1 000 personnes	Pourcentage	2016 Par rapport à la population totale de réfugiés		
MONDE ENTIER	25 302	3,4	10,2	33	50	18
RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT	21 674	3,5	20,2	39	52	10
AFRIQUE	6 623	5,5	28,3	78	15	7
Afrique subsaharienne	6 016	6,0	27,7	84	10	6
Afrique de l'Est	2 805	7,0	40,5	90	10	0
Burundi	48	4,7	16,5	62	38	0
Comores	0	0,0	0,0	0	0	0
Djibouti	22	23,7	19,6	85	15	0
Érythrée	3	0,6	18,2	96	1	3
Éthiopie	739	7,4	63,6	87	13	0
Kenya	551	11,7	50,8	90	10	0
Madagascar	0	0,0	0,1	0	100	0
Malawi	23	1,3	10,1	100	0	0
Maurice	0	0,0	0,0	0	0	0
Mayotte	0	0,0	0,0	0	0	0
Mozambique	20	0,7	8,6	57	43	0
Ouganda	693	17,3	57,9	94	6	0
République-Unie de Tanzanie	214	4,0	51,8	100	0	0
Réunion	0	0,0	0,0	0	0	0
Rwanda	146	12,6	33,1	80	20	0
Seychelles	0	0,0	0,0	100	0	0
Somalie	18	1,3	44,0	0	100	0
Soudan du Sud	264	22,2	31,3	95	5	0
Zambie	52	3,2	33,6	56	25	19
Zimbabwe	11	0,7	2,6	0	100	0
Afrique centrale	1 278	8,3	37,2	77	4	19
Angola	46	1,6	7,2	0	0	100
Cameroun	348	15,3	68,5	94	6	0
Congo	52	10,4	13,3	72	28	0
Gabon	3	1,5	1,1	0	100	0
Guinée équatoriale	0	0,0	0,0	0	0	0
République centrafricaine	8	1,7	9,4	87	13	0
République démocratique du Congo	399	5,2	48,3	47	2	51
Sao Tomé-et-Principe	0	0,0	0,0	0	0	0
Tchad	422	30,2	81,7	99	1	0
Afrique du Nord	932	4,1	39,6	37	50	12
Algérie	101	2,5	42,1	0	4	96
Égypte	463	4,9	81,8	0	99	0
Libye	37	5,9	4,8	0	100	0

**TABLEAU A6
(SUITE)**

PAYS DE RÉSIDENCE	Stock de réfugiés	Part des réfugiés dans la population totale	Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés	Répartition des réfugiés par type de zone		
				Zone urbaine	Zone rurale	Indéterminé
	(en milliers)	Nombre de réfugiés pour 1 000 personnes	Pourcentage	Par rapport à la population totale de réfugiés		
				2015		
				2016		
Maroc	5	0,2	5,9	0	100	0
Soudan	326	8,4	52,2	66	34	0
Tunisie	1	0,1	1,3	0	100	0
Afrique australe	1 226	19,3	29,8	4	96	0
Afrique du Sud	1 218	22,0	31,9	0	100	0
Botswana	2	1,4	1,4	100	0	0
Lesotho	0	0,0	0,5	0	100	0
Namibie	5	1,9	4,7	100	0	0
Eswatini	1	0,7	3,0	0	100	0
Afrique de l'Ouest	382	1,1	5,8	86	6	8
Bénin	1	0,1	0,3	0	100	0
Burkina Faso	34	1,9	4,8	94	6	0
Cabo Verde	0	0,0	0,0	0	0	0
Côte d'Ivoire	3	0,1	0,1	58	42	0
Gambie	8	4,0	4,1	85	15	0
Ghana	19	0,7	4,8	56	9	35
Guinée	9	0,7	6,9	79	21	0
Guinée-Bissau	9	5,0	39,4	93	1	6
Libéria	38	8,5	33,6	96	4	0
Mali	16	0,9	4,5	87	13	0
Mauritanie	78	18,6	46,8	63	2	35
Niger	125	6,3	49,3	97	3	0
Nigéria	2	0,0	0,1	1	99	0
Sainte-Hélène	0	0,0	0,0	0	0	0
Sénégal	18	1,2	6,7	87	13	0
Sierra Leone	1	0,1	0,8	62	38	0
Togo	23	3,1	8,2	77	23	0
ASIE	14 657	3,3	19,1	14	78	8
Asie centrale	5	0,1	0,1	1	90	10
Kazakhstan	2	0,1	0,0	0	100	0
Kirghizistan	1	0,1	0,3	0	0	100
Ouzbékistan	0	0,0	0,0	0	0	100
Tadjikistan	2	0,3	0,9	0	100	0
Turkménistan	0	0,0	0,0	100	0	0
Asie de l'Est	310	0,2	5,8	0	1	99
Chine	304	0,2	7,3	0	0	100
Mongolie	0	0,0	0,1	0	87	13
République de Corée	7	0,1	0,6
République populaire démocratique de Corée	0	0,0	0,0	0	0	0

**TABLEAU A6
(SUITE)**

PAYS DE RÉSIDENCE	Stock de réfugiés	Part des réfugiés dans la population totale	Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés	Répartition des réfugiés par type de zone		
				Zone urbaine	Zone rurale	Indéterminé
	(en milliers)	Nombre de réfugiés pour 1 000 personnes	Pourcentage	Par rapport à la population totale de réfugiés		
				2015		
				2016		
Asie du Sud-Est	382	0,8	4,0	50	50	0
Brunéi Darussalam	0	0,0	0,0	0	0	0
Cambodge	0	0,0	0,1	0	100	0
Indonésie	14	0,1	4,0	0	100	0
Malaisie	235	7,6	8,9	0	100	0
Myanmar	0	0,0	0,0	0	0	0
Philippines	1	0,0	0,3	0	38	62
République démocratique populaire lao	0	0,0	0,0	0	0	0
Singapour	0	0,0	0,0
Thaïlande	133	1,9	3,8	96	4	0
Timor-Leste	0	0,0	0,1
Viet Nam	0	0,0	0,0	0	0	0
Asie du Sud	3 433	1,9	24,2	22	66	12
Afghanistan	408	12,1	83,3	87	13	0
Bangladesh	233	1,4	16,3	12	0	88
Bhoutan	0	0,0	0,0	0	0	0
Inde	208	0,2	4,0	32	12	56
Iran (République islamique d')	982	12,4	36,0	3	97	0
Maldives	0	0,0	0,0	0	0	0
Népal	33	1,2	6,5	98	2	0
Pakistan	1 568	8,3	43,2	32	68	0
Sri Lanka	1	0,1	3,5	0	100	0
Asie de l'Ouest*	7 747	33,0	26,9	10	89	1
Arabie saoudite	0	0,0	0,0	0	100	0
Arménie	19	6,6	10,1	0	94	6
Azerbaïdjan	1	0,1	0,5	0	100	0
Bahreïn	0	0,3	0,1	0	100	0
Chypre	15	13,2	8,0	0	100	0
Émirats arabes unis	1	0,1	0,0	0	100	0
Géorgie	3	0,7	3,5	11	29	60
Iraq	285	7,9	79,3	0	100	0
Israël	45	5,5	2,2	0	0	100
Jordanie	2 751	300,4	88,4	20	80	0
Koweït	2	0,4	0,1	0	100	0
Liban	1 593	272,2	80,7	0	100	0
Oman	0	0,2	0,0	0	100	0
Qatar	0	0,1	0,0	0	0	100
Turquie	2 754	35,2	66,7	8	92	0
Yémen	277	10,3	72,9	61	39	0

**TABLEAU A6
(SUITE)**

PAYS DE RÉSIDENCE	Stock de réfugiés	Part des réfugiés dans la population totale	Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés	Répartition des réfugiés par type de zone		
				Zone urbaine	Zone rurale	Indéterminé
	(en milliers)	Nombre de réfugiés pour 1 000 personnes	Pourcentage	Par rapport à la population totale de réfugiés		
				2015		
				2016		
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	399	0,6	4,3	3	14	83
Caraiïbes	2	0,0	0,2	0	100	0
Anguilla	0	0,0	0,0	0	0	0
Antigua-et-Barbuda	0	0,2	0,1	0	100	0
Aruba	0	0,0	0,0	0	100	0
Bahamas	0	0,2	0,2	0	100	0
Barbade	0	0,0	0,0	0	0	0
Caraiïbes néerlandaises	0	0,0	0,0	0	0	0
Cuba	0	0,0	2,5	0	100	0
Curaçao	0	0,5	0,2
Dominique	0	0,0	0,0	0	0	0
Grenade	0	0,0	0,0	0	0	0
Guadeloupe	0	0,0	0,0	0	0	0
Haïti	0	0,0	0,0	0	100	0
Îles Caïmanes	0	0,3	0,1	0	100	0
Îles Turques et Caïques	0	0,0	0,0	0	100	0
Îles Vierges américaines	0	0,0	0,0	0	0	0
Îles Vierges britanniques	0	0,0	0,0	0	0	0
Jamaïque	0	0,0	0,1	0	100	0
Martinique	0	0,0	0,0	0	0	0
Montserrat	0	0,0	0,0	0	0	0
Porto Rico	0	0,0	0,0	0	0	0
République dominicaine	1	0,1	0,3	0	100	0
Sainte-Lucie	0	0,0	0,0	0	100	0
Saint-Kitts-et-Nevis	0	0,0	0,0	0	0	0
Saint-Vicent-et-les Grenadines	0	0,0	0,0	0	0	0
Sint Maarten (partie néerlandaise)	0	0,3	0,0
Trinité-et-Tobago	0	0,1	0,4	0	100	0
Amérique centrale	37	0,2	1,8	0	98	2
Belize	1	2,3	1,5
Costa Rica	7	1,4	1,7	0	100	0
El Salvador	0	0,0	0,1	0	0	100
Guatemala	4	0,2	4,9	0	0	100
Honduras	0	0,0	0,1	0	100	0
Mexique	4	0,0	0,4	0	100	0
Nicaragua	0	0,1	1,1	0	0	100
Panama	20	5,1	11,0	0	100	0
Amérique du Sud	360	0,9	6,2	3	6	91
Argentine	4	0,1	0,2	0	100	0
Bolivie (État plurinational de)	1	0,1	0,5	0	0	100

**TABLEAU A6
(SUITE)**

PAYS DE RÉSIDENCE	Stock de réfugiés	Part des réfugiés dans la population totale	Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés	Répartition des réfugiés par type de zone		
				Zone urbaine	Zone rurale	Indéterminé
	(en milliers)	Nombre de réfugiés pour 1 000 personnes	Pourcentage	Par rapport à la population totale de réfugiés		
				2015		
				2016		
Brésil	36	0,2	5,0	0	100	0
Chili	3	0,2	0,6	0	100	0
Colombie	7	0,1	5,0	0	100	0
Équateur	133	8,2	34,4	0	0	100
Guyane française	0	0,0	0,0	0	0	0
Guyana	0	0,0	0,1	0	100	0
Paraguay	0	0,0	0,1	0	100	0
Pérou	2	0,1	2,1	0	100	0
Suriname	0	0,0	0,0	0	100	0
Uruguay	0	0,1	0,5	0	100	0
Venezuela (République bolivarienne du)	174	5,6	12,4	5	0	95
OCÉANIE	10	1,0	0,0	0	0	100
Mélanésie	10	1,0	8,5	0	0	100
Fidji	0	0,0	0,1	0	100	0
Îles Salomon	0	0,0	0,1	0	0	0
Nouvelle-Calédonie	0	0,0	0,0	0	0	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	1,2	31,6	0	0	100
Vanuatu	0	0,0	0,1	0	0	0
Micronésie	1	1,7	0,8	0	1	99
Guam	0	0,0	0,0	0	0	0
Îles Mariannes septentrionales	0	0,0	0,0	0	0	0
Îles Marshall	0	0,0	0,0	0	0	0
Kiribati	0	0,0	0,0	0	0	0
Micronésie (États fédérés de)	0	0,1	0,5	0	100	0
Nauru	1	76,8	23,5	0	0	100
Palaos	0	0,0	0,0	0	100	0
Polynésie	0	0,0	0,0	0	100	0
Îles Cook	0	0,0	0,0	0	0	0
Nioué	0	0,0	0,0	0	0	0
Polynésie française	0	0,0	0,0	0	0	0
Samoa	0	0,0	0,0	0	100	0
Samoa américaines	0	0,0	0,0	0	0	0
Tokélaou	0	0,0	0,0	0	0	0
Tonga	0	0,0	0,0	0	0	0
Tuvalu	0	0,0	0,0	0	0	0
Wallis-et-Futuna	0	0,0	0,0	0	0	0

**TABLEAU A6
(SUITE)**

PAYS DE RÉSIDENCE	Stock de réfugiés	Part des réfugiés dans la population totale	Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés	Répartition des réfugiés par type de zone		
				Zone urbaine	Zone rurale	Indéterminé
	(en milliers)	Nombre de réfugiés pour 1 000 personnes	Pourcentage	Par rapport à la population totale de réfugiés		
RÉGIONS DÉVELOPPÉES	3 628	2,9	2,6	4	39	57
EUROPE	2 847	3,8	3,8	1	45	54
Europe de l'Est	424	1,4	2,1	0	9	91
Bélarus	4	0,4	0,4	0	28	72
Bulgarie	26	3,6	19,5	0	100	0
Fédération de Russie	317	2,2	2,7	0	0	100
Hongrie	41	4,2	8,6	0	0	100
Pologne	17	0,5	2,8	0	0	100
République de Moldova	1	0,1	0,4	0	0	100
Roumanie	3	0,1	1,1	0	0	100
Slovaquie	1	0,2	0,6	0	0	100
Tchéquie	4	0,4	1,0	0	100	0
Ukraine	10	0,2	0,2	0	100	0
Europe du Nord	652	6,3	4,9	0	92	8
Danemark	42	7,4	7,1	0	0	100
Estonie	0	0,2	0,1	0	0	100
Finlande	37	6,8	11,8	0	100	0
Île de Man	0	0,0	0,0	0	0	0
Îles Anglo-Normandes	0	0,0	0,0	0	0	0
Îles Féroé	0	0,0	0,0	0	0	0
Irlande	11	2,4	1,5	0	100	0
Islande	0	1,0	0,9	0	0	100
Lettonie	0	0,2	0,1	0	0	100
Lituanie	1	0,4	0,9	0	0	100
Norvège	76	14,6	10,1	0	100	0
Suède	327	33,4	20,4	0	100	0
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	157	2,4	1,9	0	100	0
Europe du Sud	326	2,1	2,1	8	35	57
Albanie	1	0,3	1,8	3	94	3
Andorre	0	0,0	0,0	0	0	0
Bosnie-Herzégovine	7	1,9	17,6	0	100	0
Croatie	15	3,5	2,5	0	100	0
Espagne	17	0,4	0,3	0	100	0
ex-République yougoslave de Macédoine	1	0,3	0,5	0	100	0
Gibraltar	0	0,0	0,0	0	0	0
Grèce	51	4,5	4,1	0	100	0
Italie	177	3,0	3,1	0	0	100

**TABLEAU A6
(SUITE)**

PAYS DE RÉSIDENCE	Stock de réfugiés	Part des réfugiés dans la population totale	Part des réfugiés dans le stock total d'immigrés	Répartition des réfugiés par type de zone		
				Zone urbaine	Zone rurale	Indéterminé
	(en milliers)	Nombre de réfugiés pour 1 000 personnes	Pourcentage	Par rapport à la population totale de réfugiés		
				2015		
				2016		
Malte	8	17,9	18,1	3	97	0
Monténégro	13	20,1	15,3	0	39	61
Portugal	1	0,1	0,2	0	0	100
Saint-Marin	0	0,0	0,0	0	0	0
Saint-Siège	0	0,0	0,0	0	0	0
Serbie et Kosovo	35	4,0	4,4	55	45	0
Slovénie	0	0,2	0,2	0	100	0
Europe de l'Ouest	1 445	7,5	5,6	0	37	63
Allemagne	737	9,1	7,2	0	0	100
Autriche	79	9,1	5,3	0	100	0
Belgique	67	5,9	5,3	0	0	100
France	336	5,2	4,2	0	100	0
Liechtenstein	0	6,6	1,0	0	100	0
Luxembourg	4	6,6	1,4	0	0	100
Monaco	0	0,8	0,2	0	0	100
Pays-Bas	117	6,9	5,8	0	0	100
Suisse	106	12,7	4,4	0	100	0
AMÉRIQUE DU NORD	715	2,0	1,3	0	0	100
Bermudes	0	0,0	0,0	0	0	0
Canada	156	4,3	2,1	0	0	100
États-Unis d'Amérique	559	1,7	1,2	0	0	100
Groenland	0	0,0	0,0	0	0	0
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	0,0	0,0	0	0	0
AUTRES PAYS ASIATIQUES, AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE	66	0,4	0,7	0	9	91
Australie	48	2,0	0,7	0	0	100
Japon	16	0,1	0,7	0	100	0
Nouvelle-Zélande	2	0,4	0,2	0	100	0

*La Palestine et la République arabe syrienne n'ont pas été prises en considération dans le calcul de la moyenne régionale.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE 1

1. **Assemblée générale des Nations Unies.** 2017. *Rendre les migrations bénéfiques à tous. Rapport du Secrétaire général (A/72/643).*
2. **World Inequality Lab.** 2018. *World Inequality Report 2018.* Paris. Synthèse en français: *Rapport sur les inégalités mondiales 2018.*
3. **Poggi, C.** 2018. Migration, its dynamics and aspirations: A review of Migrating out of Poverty. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural.* University of Sussex. Non publié.
4. **Skeldon, R.** 2006. Interlinkages between internal and international migration and development in the Asian region. *Population, Space and Place*, 12(1): 15-30.
5. **UN DESA.** 2017. Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017). New York, United Nations, Department of Economic and Social Affairs. Population Division (Département des affaires économiques et sociales, ONU, New York).
6. **UNHCR.** 2016. *Global trends in forced displacement in 2015.* Geneva (HCR, Genève).
7. **Bell, M. et Charles-Edwards, E.** 2013. *Cross-national comparisons of internal migration. An update of global patterns and trends.* United Nations Department of Economic and Social Affairs. Population Division. Technical Paper No 2013/1. New York, United Nations.
8. **International Fund for Agricultural Development (IFAD).** 2016. *Rural Development Report 2016. Fostering inclusive rural transformation.* Rome (Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome).
9. **FAO.** 2017. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Rome [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i7658f.pdf>].
10. **Banque mondiale.** 2007. Abrégé en français: *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement.* Washington.
11. **Mercandalli, S. et Losch, B. (sous la direction de).** 2017. *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara.* Rome, FAO et CIRAD. 60 p. [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/i7951fr/i7951fr.pdf>].
12. **Benjamin, N., Beegle, K., Recanatini, F. et Santini, M.** 2014. *Informal economy and the World Bank.* World Bank Policy Research Working Paper No. 6888.
13. **Angel-Urdinola, F. et Tanabe, K.** 2012. *Micro-determinants of informal employment in the Middle East and North Africa Region.* Washington, DC, World Bank.
14. **Chen, M. et Harvey, J.** 2017. The informal economy in Arab nations: A comparative perspective. Paper for the Arab Watch Report on informal employment in MENA Region. Manchester, WIEGO Network.
15. **UN DESA.** 2015. *Youth population trends and sustainable development* (Département des affaires économiques et sociales, ONU, New York). Population Facts No. 2015/1. New York.
16. **Clemens, M.** 2014. *Does development reduce migration?* IZA Discussion Paper No. 8592. Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit (Institut d'Économie du Travail, IZA).
17. **de Haas, H.** 2010. *Migration transitions: A theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration.* Oxford, The International Migration Institute (IMI), Oxford Department of International Development (QEH), University of Oxford.
18. **Clemens, M. et Postel, H.** 2018. *Deterring emigration with foreign aid: An overview of evidence from low-income countries.* Washington, DC., Center for Global Development.
19. **International Organization for Migration (IOM).** 2011. Glossary on Migration. 2nd edition. *International Migration Law.* Geneva, Switzerland, (OIM, Genève).
20. **OIM.** 2015. Termes clés de la migration. Dans *Organisation internationale pour les migrations* [en ligne]. [18 janvier 2018]. <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>.
21. **FAO, IFAD, IOM et WFP.** 2018. *The Linkages between Migration, Agriculture, Food Security and Rural Development.* Rome (FAO, FIDA, OIM et PAM, Rome).
22. **Lee, E. S.** 1966. A theory of migration. *Demography*, 3(1): 47-57.
23. **van Hear, N., Bakewell, O. et Long, K.** 2018. Push-pull plus: reconsidering the drivers of migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(6): 927-944.
24. **Brown, S. K. et Bean, F. D.** 2016. Conceptualizing migration: From internal/international to kinds of membership. Dans A. White (sous la direction de). *International Handbook of Migration and Population Distribution*, p 91-106. International Handbooks of Population. Springer, Dordrecht.
25. **King, R. et Skeldon, R.** 2010. 'Mind the Gap!' Integrating approaches to internal and international migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(10): 1619-1646.

26. Lozano-Ascencio, F., Roberts, B. et Bean, F. 1996. *The interconnectedness of internal and international migration: the case of the United States and Mexico*. Texas Population Research Center Paper No. 96-97-02. Austin, University of Texas and Texas Population Research Center.
27. Durand, J. et Massey, D. S. (sous la direction de). 2004. *Crossing the border: Research from the Mexican Migration Project*. Russell Sage Foundation. 356 p.
28. Hugo, G. J. 2016. Internal and international migration in East and Southeast Asia: Exploring the linkages. *Population, Space and Place*, 22(7): 651-668.
29. UN-Habitat. 2013. *State of the world's cities 2012/2013. Prosperity of cities*. New York, Routledge (ONU-Habitat, New York).
30. UN DESA PD. 2017. *World Population Prospects: The 2017 Revision, Key Findings and Advance Tables*. Working Paper No. ESA/P/WP/248. New York.
31. Banque Mondiale. 2017. Statistiques Santé, nutrition et population (base de données) (<http://databank.banquemondiale.org/data/source/health-nutrition-and-population-statistics>).
32. PNUD. 2016. *Rapport sur le développement humain 2016. Le développement humain pour tous*. New York.
33. FAO. 2018. FAOSTAT, Base de données statistiques en ligne (<http://www.fao.org/faostat/fr/#home>).
34. UNDP. 2018. Human Development Data (1990-2015), base de données statistiques en ligne (<http://hdr.undp.org/en/data>) (PNUD).
35. FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*. Rome, FAO [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-17695f.pdf>].
36. OCDE. 2016. *Perspectives du développement mondial 2017. Les migrations dans un monde en mutation (Version abrégée)*. Paris.
37. Ingelaere, B., Christiaensen, L., De Weerd, J. et Kanbur, R. 2018. Why secondary towns can be important for poverty reduction – A migrant perspective. *World Development*, 105: 273-282.

CHAPITRE 2

1. UN DESA. 2017. Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017). New York.
2. Union européenne. 2018. Statistiques sur la migration et la population migrante. Dans *Informations supplémentaires Eurostat* [en ligne]. [25 avril 2018]. http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Migration_and_migrant_population_statistics/fr

3. Mercandalli, S. et Losch, B. (sous la direction de). 2017. *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara*. Rome, FAO et CIRAD. 60 p. [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/i7951fr/i7951fr.pdf>].
4. UNSD. 2018. Standard Country or Area Codes for Statistical Use. (Version en ligne de la méthode: code M49 de pays ou de zones géographiques, à des fins statistiques. Disponible à l'adresse: <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49>). New York, Statistics Division of the United Nations Secretariat (UNSD) (Division de Statistique, ONU, New York).
5. David, A. et Nilsson, B. 2017. Migration and rural development in NENA countries. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Non publié.
6. ILO. 2017. Good practice - MERCOSUR Residence Agreement. Dans *ILO Migrant Labour Branch* [en ligne]. [OIT, 18 mai 2018]. http://www.ilo.org/dyn/migpractice/migmmain.showPractice?p_lang=en&p_practice_id=187
7. Khadria, B. 2005. Migration in South and South-West Asia. A paper prepared for the Policy Analysis and Research Programme of the Global Commission on International Migration. Genève.
8. UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP). 2015. *Asia-Pacific Migration Report 2015. Migrants' Contributions to Development*. Bangkok (Commission économique et sociale pour l'Asie et la Pacifique [CESAP], Bangkok).
9. Brunarska, Z., Nestorowicz, J. et Markowski, S. 2014. Intra- vs. extra-regional migration in the post Soviet space. *Eurasian Geography and Economics*, 55(2): 133-155.
10. de Brauw, A. 2017. Rural Out-Migration and Implications for Agriculture and Rural Development. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Washington, DC., IFPRI.
11. U. S. Department of Labor. 2016. *Findings from the National Agricultural Workers Survey (NAWS) 2013-2014. A demographic and employment profile of United States farmworkers*. Research Report No. 12. Washington, DC., U.S. Department of Labor, Employment and Training Administration, Office of Policy Development and Research by JBS International, Inc.
12. McGuinness, T. et Garton Grimwood, G. 2017. *Migrant workers in agriculture*. Briefing Paper No. 7987. London, House of Commons Library.
13. Byerlee, D. 1974. Rural-urban migration in Africa: Theory, policy and research implications. *The International Migration Review*, 8(4): 543-566.

BIBLIOGRAPHIE

14. **Adepoju, A.** 1979. Migration and socio-economic change in Africa. *International Social Science Journal*, 31(2): 207-25.
15. **Baker, J. et Aina, T. A., (sous la direction de).** 1995. *Internal non-metropolitan migration and the development process in Africa*. Uppsala (Suède): Nordiska Afrikainstitutet.
16. **Eicher, C. K. et Baker, D. C.** 1982. *Research on agricultural development in sub-Saharan Africa; a critical survey*. East Lansing, Michigan State University.
17. **Nkamleu, G. B. et Fox, L.** 2006. *Taking stock of research on regional migration in sub-Saharan Africa* [en ligne]. [17 mai 2018]. <https://mpr.ub.uni-muenchen.de/15112/>
18. **van der Geest, K.** 2002. Internal migration and rural livelihoods in West Africa. Brighton (Royaume-Uni) University of Sussex. (MA dissertation).
19. **Weiss, H.** 2003. Migrations during times of drought and famine in early colonial northern Nigeria. *Studia Orientalia Electronica*, 95: 1-30.
20. **Adedokun, O. A.** 2003. The rights of migrant workers and members of their families: Nigeria. UNESCO Series of Country Reports on the Ratification of the UN Convention on Migrants (Rapports par pays sur la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants). SHS/2003/MC/7.
21. **Adepoju, A.** 1988. An overview of rural migration and agricultural labour force structure in Africa. *African Population Studies*, 1988(1): 5-25.
22. **Organisation internationale du Travail (OIT).** 2016. 2016. *L'emploi atypique dans le monde: Identifier les défis, ouvrir des perspectives*. Vue d'ensemble. Genève.
23. **Martin, L. P.** 2016. *Migrant workers in commercial agriculture labour*. Geneva, International Labour Office, Sectoral Policies Department, Conditions of Work and Equality Department, OIT, Genève.
24. **Poggi, C.** 2018. Migration, its dynamics and aspirations: A review of Migrating out of Poverty. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. University of Sussex. Non publié.
25. **Gallup®.** 2018. Données du sondage mondial de Gallup pour les années suivantes: 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.
26. **Bell, M. et Charles-Edwards, E.** 2013. *Cross-national comparisons of internal migration. An update of global patterns and trends*. United Nations Department of Economic and Social Affairs. Population Division. Technical Paper No 2013/1. New York, United Nations.
27. **Srivastava, R. et Pandey, A.** 2017. *Internal and International Migration in South Asia. Drivers, Interlinkages and Policy Issues*. Discussion Paper. New Delhi, UNESCO.
28. **Rodríguez, J.** 2008. *Spatial distribution of the population, internal migration and development in Latin America and the Caribbean*. Document présenté à la Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la répartition de la population, l'urbanisation, les migrations internes et le développement, 21 janvier 2008, New York.
29. **Cattaneo, A. et Robinson, S.** 2018. Economic development and the evolution of internal migration: Moving in steps, returnees, and gender differences. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Rome; Washington, DC., FAO et IFPRI.
30. **Chandrasekhar, S.** 2017. Mobility of workers in rural India: Estimates, implications, and knowledge gaps. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Indira Gandhi Institute of Development Research. Non publié.
31. **Démurger, S.** 2018. Internal migration, agriculture and rural development in China. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Lyon, Centre national de la recherche scientifique (CNRS).
32. **Suttie, D. et Vargas-Lundius, R.** 2016. *Migration and Transformative Pathways. A Rural Perspective*. IFAD Research Series No. 02. Rome, IFAD.
33. **Martin-Gutierrez, S., Borondo, J., Morales, A. J., Losada, J. C., Tarquis, A. M. et Benito, R. M.** 2016. Agricultural activity shapes the mobility patterns in Senegal. Dans R. Jumar, J. Caverlee, H. Tong (sous la direction de). *Proceedings of the 2016 IEEE/ACM International Conference on Advances in Social Networks Analysis and Mining (ASONAM)*. p. 634-641. Piscataway (États-Unis), Institute of Electrical and Electronics Engineers.
34. **Lucas, R. E. B.** 2015. *Internal migration in developing economies: an overview*. KNOMAD Working Paper 6. Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD).
35. **de Brauw, A., Mueller, V. et Lee, H. L.** 2014. The role of rural-urban migration in the structural transformation of sub-Saharan Africa. *World Development*, 63: 33-42.
36. **Young, A.** 2013. Inequality, the urban-rural gap, and migration. *The Quarterly Journal of Economics*, 128(4): 1727-1785.
37. **National Statistical Committee of the Kyrgyz Republic.** 2017. Distribution of internal (interregional) migrants by flows in 2013-2016.
38. **FAO.** 2018. FAOSTAT, Module Population, Base de données statistiques en ligne (<http://www.fao.org/faostat/fr/#home>).

39. Lusome, R. et Bhagat, R. B. 2006. Trends and patterns of internal migration in India, 1971-2001. p. 9. Document présenté à la conférence annuelle de l'IASP (Indian Association for the Study of Population), 7 juin 2006, Thiruvananthapuram.

40. FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*. Rome, FAO (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i7695f.pdf>).

41. IDMC. 2017. *GRID 2016. Global report on internal displacement*. Geneva, Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) et Norwegian Refugee Council (NRC).

42. Barnett, J. R. et Webber, M. 2010. Accommodating migration to promote adaptation to climate change. No. ID 1589284. Rochester, New York, Social Science Research Network.

43. Pigué, E., Pécoud et de Guchteneire, P. 2011. Migration and climate change: An overview. *Refugee Survey Quarterly*, 30(3): 1-23.

44. UNHCR. 2017. *Global trends in forced displacement in 2016*. Geneva (HCR, Genève).

45. UNHCR. 2016. *Global trends in forced displacement in 2015*. Geneva (HCR, Genève).

46. United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees (UNRWA). 2017. UNRWA in Figures. Jérusalem (également disponible en ligne: https://www.unrwa.org/sites/default/files/content/resources/unrwa_in_figures_2017_english.pdf).

47. IDMC. 2018. Global Internal Displacement Database (GIDD). Dans *Internal Displacement Monitoring Center (IDMC)* [en ligne]. [Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [UNRWA], 29 mars 2018]. <http://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>

48. Crawford, N., Cosgrave, J., Haysom, S. et Walicki, N. 2015. *Protracted displacement: Uncertain paths to self-reliance in exile*. London, ODI Humanitarian Policy Group.

49. IDMC. 2018. *GRID 2018. Global report on internal displacement*. Geneva, Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) et Norwegian Refugee Council (NRC).

50. IDMC. 2016. *GRID 2015. Global report on internal displacement*. Geneva, Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) et Norwegian Refugee Council (NRC).

51. FAO. 2017. *Counting the cost. Agriculture in Syria after six years of crisis*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/b-i7081e.pdf>).

52. Rigaud, K., de Sherbinin, A., Jones, B., Bergmann, J., Clement, V., Ober, K., Schewe, J., Adamo, S., McCusker, B., Heuser, S. et Midgley, A. 2018. *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Washington, DC., World Bank. Aperçu général en français: *Groundswell – Se préparer aux migrations climatiques internes*. Banque mondiale. 2018.

53. FAO. 2017. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i7658f.pdf>).

CHAPITRE 3

1. van Hear, N., Bakewell, O. et Long, K. 2018. Push-pull plus: reconsidering the drivers of migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(6): 927-944.

2. Long, N., Arce, A., Frerks, G., Hilhorst, D. et Mulder, P. 2001. Reviews-Development sociology. Actor perspectives. *Sociologia Ruralis*, 41(4): 486-487.

3. Sen, A. 1999. *Development as Freedom*. Oxford, New York et Oxford University Press. 384 p.

4. Gallup®. 2018. Données du Sondage mondial de Gallup pour les années suivantes: 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

5. Timmer, P. 2007. The structural transformation and the changing role of agriculture in economic development. Document présenté à Wendt Lecture, American Enterprise Institute, 2007, Washington, DC.

6. Démurger, S. 2018. Internal migration, agriculture and rural development in China. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Lyon, Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

7. Zhu, N. 2002. The impacts of income gaps on migration decisions in China. *China Economic Review*, 13(2-3): 213-230.

8. Hu, X. 2012. China's 'New Generation' rural-urban migrants: Migration motivation and migration patterns. Washington, DC., Migration Policy Institute.

9. McMillan, M. et Rodrik, D. 2011. Globalization, structural change, and productivity growth. NBER Working Paper No. 17143. Cambridge (États-Unis), National Bureau of Economic Research (NBER).

10. Black, R., Arnell, N. W., Adger, W. N., Thomas, D. et Geddes, A. 2013. Migration, immobility and displacement outcomes following extreme events. *Environmental Science & Policy*, 27: S32-S43.

BIBLIOGRAPHIE

11. Southern Africa Labour and Development Research Unit. 2016. National Income Dynamics Study 2008, Wave 1 [dataset]. Version 6.1. [disponible en ligne: <http://www.nids.uct.ac.za/>]. Cape Town, SALDRU & DataFirst.
12. SALDRU. 2016. National Income Dynamics Study 2014 - 2015, Wave 4 [dataset]. Version 1.1. [disponible en ligne: <http://www.nids.uct.ac.za/>]. Cape Town et Pretoria, Southern Africa Labour and Development Research Unit, DataFirst & Department of Planning Monitoring and Evaluation.
13. Daniels, R., Andrew, P., Kekana, D. et Musundwa, S. 2013. *Rural livelihoods in South Africa*. Cape Town, Southern Africa Labour and Development Research Unit (SALDRU), University of Cape Town.
14. FAO. 2017. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*. Rome [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i7658f.pdf>].
15. de Brauw, A., Mueller, V. et Lee, H. L. 2014. The role of rural-urban migration in the structural transformation of sub-Saharan Africa. *World Development*, 63: 33-42.
16. Chandrasekhar, S. 2017. Mobility of workers in rural India: Estimates, implications, and knowledge gaps. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Indira Gandhi Institute of Development Research. Non publié.
17. David, A. et Nilsson, B. 2017. Migration and rural development in NENA countries. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Non publié.
18. Elder, S., de Haas, H., Principi, M. et Schewel, K. 2015. *Youth and rural development: Evidence from 25 school-to-work transition surveys*. ILO.
19. Kaestner, R. et Malamud, O. 2014. Self-selection and international migration: New evidence from Mexico. *Review of Economics and Statistics*, 96(1): 78-91.
20. Bertoli, S., Fernández-Huertas Moraga, J. et Ortega, F. 2013. Crossing the border: Self-selection, earnings and individual migration decisions. *Journal of Development Economics*, 101: 75-91.
21. Reda, M. A., Hohfeld, L., Jitsuchon, S. et Waibel, H. 2012. Rural-urban migration and employment quality: A case study from Thailand. No. ID 2094740. Rochester, New York, Social Science Research Network [également disponible en ligne: <https://papers.ssrn.com/abstract=2094740>].
22. School, J., Heering, L., Esveldt, I., Groenewold, G. et Van der Erf, R. 2000. *Push and pull factors of international migration: a comparative report*. Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities.
23. Herrera, C. et Sahn, D. E. 2013. *Determinants of internal migration among Senegalese youth*. Cornell Food and Nutrition Policy Program Working Paper No. 245. Ithaca, Cornell University.
24. UNESCO. 2009. *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009. Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*. Montréal, Institut de statistique de l'UNESCO.
25. Akesson, L. 2004. *Making a life. Meanings of migration in Cape Verde*. Sweden, University of Gothenberg, Department of Anthropology.
26. Cohen, J. 2004. *The culture of migration in southern Mexico*. Austin, University of Texas Press.
27. Awumbila, M. 2014. *Linkages between urbanization, rural-urban migration and poverty outcomes in Africa. Background paper for the World Migration Report 2015*. Migrants and cities: New partnerships to manage mobility. Genève, Organisation internationale pour les migrations (OIM).
28. van der Geest, K. 2011. North-South migration in Ghana: What role for the environment? *International Migration*, 49: e69-e94.
29. Cai, R., Feng, S., Oppenheimer, M. et Pytlíkova, M. 2016. Climate variability and international migration: The importance of the agricultural linkage. *Journal of Environmental Economics and Management*, 79: 135-151.
30. Mastrorillo, M., Licker, R., Bohra-Mishra, P., Fagiolo, G., D. Estes, L. et Oppenheimer, M. 2016. The influence of climate variability on internal migration flows in South Africa. *Global Environmental Change*, 39: 155-169.
31. Viswanathan, B. et Kumar, K. S. K. 2015. Weather, agriculture and rural migration: evidence from state and district level migration in India. *Environment and Development Economics*, 20(4): 469-492.
32. Wrathall, D., Van Den Hoek, J., Walters, A. et Devenish, A. 2018. *Water stress and human migration: a global, georeferenced review of empirical research*. Rome, FAO; Oregon State University, Global Water Partnership [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/i8867en/i8867EN.pdf>].
33. Mekonnen, M. M. et Hoekstra, A. Y. 2016. Four billion people facing severe water scarcity. *Science Advances*, 2(2): e1500323-e1500323.
34. Njock, J.-C. et Westlund, L. 2010. Migration, resource management and global change: Experiences from fishing communities in West and Central Africa. *Marine Policy*, 34(4): 752-760.
35. Rigaud, K., de Sherbinin, A., Jones, B., Bergmann, J., Clement, V., Ober, K., Schewe, J., Adamo, S., McCusker, B., Heuser, S. et Midgley, A. 2018. *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Washington, DC., World Bank. Aperçu général en français: *Groundswell – Se préparer aux migrations climatiques internes*. Banque mondiale. 2018.

36. **Plane, D. A.** 1993. Demographic influences on migration. *Regional Studies*, 27(4): 375-383.
37. **IMF.** 2015. *Regional economic outlook: Sub-Saharan Africa. Navigating headwinds.* World Economic and Financial Surveys. Washington, DC (FMI, Washington).
38. **Abdurazakova, D.** 2013. Social impact of international migration and remittances in Central Asia. *Asia-Pacific Population Journal*, 26(3): 29-54.
39. **Zayonchkovskaya, Z.** 2010. Interview by *Rossiyskaya Gazeta*, Federal issue No. 5220 (141).
40. **Headey, D. D. et Jayne, T. S.** 2014. Adaptation to land constraints: is Africa different? *Food Policy*, 48: 18-33.
41. **Kosec, K., Ghebru, H., Holtemeyer, B., Mueller, V. et Schmidt, E.** 2016. *The Effect of Land Inheritance on Youth Employment and Migration Decisions: Evidence from Rural Ethiopia.* Discussion paper 01594. Washington, DC., IFPRI.
42. **ESCAP.** 2013. Urbanization in Central Asia: Challenges, issues and prospects. Tashkent, United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP) (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique [CESAP]).
43. **Jacoby, H. G., Li, G. et Rozelle, S.** 2002. Hazards of expropriation: Tenure insecurity and investment in rural China. *American Economic Review*, 92(5): 1420-1447.
44. **Dercon, S., De Weerd, J., Bold, T. et Pankhurst, A.** 2006. Group-based funeral insurance in Ethiopia and Tanzania. *World Development*, 34(4): 685-703.
45. **Munshi, K. et Rosenzweig, M.** 2016. Networks and misallocation: Insurance, migration, and the rural-urban wage gap. *American Economic Review*, 106(1): 46-98.
46. **Molinero-Gerbeau, Y. et Avallone, G.** 2018. Migration and labour force needs in contemporary agriculture: what drives states to implement temporary programs? A comparison among the cases of Huelva, Lleida (Spain) and Piana del Sele (Italy). *Quality of Life*, XXIX(1): 3-22.
47. **OECD.** 2017. *Interrelations between Public Policies, Migration and Development in Georgia.* Paris, OECD Publishing (OCDE, Paris).
48. **Poggi, C.** 2018. Migration, its dynamics and aspirations: A review of Migrating out of Poverty. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural.* University of Sussex. Non publié.
49. **Kangasniemi, M., Knowles, M. et Karfakis, P.** 2017. The role of social protection in inclusive structural transformation. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Rome, FAO. Non publié.
50. **OCDE.** 2016. *Perspectives du développement mondial 2017. Les migrations dans un monde en mutation (Version abrégée).* Paris.
51. **Hagen-Zanker, J. et Himmelstine, C.L.** 2013. What do we know about the impact of social protection programmes on the decision to migrate? *Migration and Development*, 2(1): 117-131.
52. **Stecklov, G., Winters, P., Stampini, M. et Davis, B.** 2005. Do conditional cash transfers influence migration? A study using experimental data from the Mexican PROGRESA program. *Demography*, 42(4): 769-790.
53. **Imbert, C. et Papp, J.** 2014. Short-term migration and rural workfare programs: Evidence from India. *Manuscript*, 1.
54. **Angelucci, M.** 2015. Migration and Financial Constraints: Evidence from Mexico. *Review of Economics and Statistics*, 97(1): 224-228.
55. **Bryan, G., Chowdhury, S. et Mobarak, A. M.** 2014. Underinvestment in a profitable technology: The case of seasonal migration in Bangladesh. *Econometrica*, 82(5): 1671-1748.
56. **Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A. et Taylor, J. E.** 1993. Theories of international migration: A review and appraisal. *Population and Development Review*: 431-466.
57. **Akram, A. A., Chowdhury, S. et Mobarak, A. M.** 2017. *Effects of emigration on rural labor markets.* National Bureau of Economic Research.
58. **Angelucci, M., De, G. G., Rangel, M. et Rasul, I.** 2009. Village economies and the structure of extended family networks. *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy*, 9(1).
59. **Atamanov, A. et Berg, M. van den.** 2012. International labour migration and local rural activities in the Kyrgyz Republic: determinants and trade-offs. *Central Asian Survey*, 31(2): 119-136.
60. **de Haas, H.** 2008. The Complex Role of Migration in Shifting Rural Livelihoods. A Moroccan case study. Dans T. van Naerssen, E. Spaan & A. Zoomers (sous la direction de). *Global Migration and Development*, p. 21-42. Londres et New York, Routledge.
61. **Haut Commissariat au Plan (HCP) – CERED.** 2007. *Les Marocains résidant à l'étranger – l'Enquête sur l'insertion socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, analyse des résultats.* Rabat.
62. **Wattenbach, H.** 2006. Farming systems of the Syrian Arab Republic. Damascus, FAO Project GCP/SYR/006/ITA, the National Agricultural Policy Center (NAPC).

BIBLIOGRAPHIE

63. Forni, N. 2001. Land tenure systems: structural features and policies. FAO Project GCP/SYR/006/ITA, the National Agricultural Policy Centre (NAPC). Damascus.
64. Mutandwa, E., Taremwa, N.K., Uwimana, P., Gakwandi, C. et Mugisha, F. 2011. An analysis of the determinants of rural to urban migration among rural youths in northern and western provinces of Rwanda. *Rwanda Journal*, 22(1): 55-95.
65. Regassa, N. et Stoecker, B. J. 2012. Household food insecurity and hunger among households in Sidama district, southern Ethiopia. *Public Health Nutrition*, 15(7): 1276-1283.
66. Tegegne, A. D. et Penker, M. 2016. Determinants of rural out-migration in Ethiopia: Who stays and who goes? *Demographic Research*, 35: 1011-1044.
67. Restuccia, D., Yang, D. T. et Zhu, X. 2008. Agriculture and aggregate productivity: A quantitative cross-country analysis. *Journal of Monetary Economics*, 55(2): 234-250.
68. Gollin, D., Lagakos, D. et Waugh, M. E. 2013. The agricultural productivity gap. *The Quarterly Journal of Economics*, 129(2): 939-993.
69. Young, A. 2013. Inequality, the urban-rural gap, and migration. *The Quarterly Journal of Economics*, 128(4): 1727-1785.
70. Hicks, J. H., Kleemans, M., Li, N. Y. et Miguel, E. 2017. *Reevaluating agricultural productivity gaps with longitudinal microdata*. NBER Working Paper No. 23253. Cambridge (États-Unis), National Bureau of Economic Research.
71. Lucas, R. E. B. 1997. Internal migration in developing countries. Dans M. R. Rosenzweig et O. Stark (sous la direction de). *Handbook of Population and Family Economics*, Amsterdam, Elsevier North Holland.
72. Banque mondiale. 2017. Migration and remittance surveys (disponible en ligne: <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>).
73. GLLS. 2017. Ghana Living Standard Survey 6th Wave [27 juillet 2017]. <http://www.statsghana.gov.gh/glls6.html>
74. PNUD. 2009. *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières: Mobilité et développement humains*. New York.
75. Mercandalli, S. et Losch, B. (sous la direction de). 2017. *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara*. Rome, FAO et CIRAD. 60 p. (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/i7951fr/i7951fr.pdf>).
76. Docquier, F. et Marfouk, A. 2006. International migration by educational attainment, 1990-2000. Dans C. Ozden et M. Schiff (sous la direction de) *International Migration, Remittances, and the Brain Drain*, p. 151-200. Washington, DC., The World Bank and Palgrave MacMillan.
77. Grogger, J. et Hanson, G. H. 2011. Income maximization and the selection and sorting of international migrants. *Journal of Development Economics*, 95(1): 42-57.
78. Global Forum on Migration and Development. 2015. Contributions of women migrant workers to development: going beyond remittances. Document d'information présenté à la troisième réunion thématique du Forum, 8 septembre 2015, Genève.
79. Awumbila, M., Teye, J.K., Litchfield, J., Boakye-Yiadom, L., Deshingkar, P. et Quartey, P. 2015. *Are migrant households better off than non-migrant households? Evidence from Ghana*. Migrating out of Poverty Working Paper 28. Brighton (Royaume-Uni), Migrating out of Poverty Research Programme Consortium (RPC), University of Sussex.
80. Tacoli, C. et Mabala, R. 2010. Exploring mobility and migration in the context of rural-urban linkages: why gender and generation matter. *Environment and Urbanization*, 22(2): 389-395.
81. FAO. 2016. *National Gender Profile of Agricultural and Rural Livelihoods – Tajikistan*. Country Gender Assessment Series. Rome.
82. World Bank. 2013. *Tajikistan Country Gender Assessment*. Report No. 77920 –TJ. Washington, DC (Banque mondiale, Washington).
83. FAO. 2018. FAOSTAT, Module Population, Base de données statistiques en ligne (<http://www.fao.org/faostat/fr/#home>).
84. Black, R., Kniveton, D. et Schmidt-Verkerk, K. 2013. Migration and climate change: Toward an integrated assessment of sensitivity. Dans T. Faist and J. Schade (sous la direction de). *Disentangling migration and climate change: Methodologies, political discourses and human rights*, p. 29-53. Springer.
85. Fulford, S. 2013. *The puzzle of marriage migration in India*. Boston College Working Papers in Economics No. 820. Boston (États-Unis), College Department of Economics.
86. Henry, S., Schoumaker, B. et Beauchemin, C. 2004. The impact of rainfall on the first out-migration: A multi-level event-history analysis in Burkina Faso. *Population and Environment*, 25(5): 423-460.
87. Safir, A. 2009. *Who leaves, who moves in? The impact of positive and negative income shocks on migration in Senegal*. PSE Working Paper No. 76. Paris, Paris School of Economics.
88. Suttie, D. et Vargas-Lundius, R. 2016. *Migration and Transformative Pathways. A Rural Perspective*. IFAD Research Series No. 02. Rome, IFAD.
89. Clarke, R. et Eyal, K. 2014. Microeconomic determinants of spatial mobility in post-apartheid South Africa: Longitudinal evidence from the National Income Dynamics Study. *Development Southern Africa*, 31(1): 168-194.

90. Mckenzie, D. et Rapoport, H. 2007. Network effects and the dynamics of migration and inequality: Theory and evidence from Mexico. *Journal of Development Economics*, 84(1): 1-24.
91. Mendola, M. 2018. Determinants of migration intentions in developing countries: Global evidence from the Gallup World Poll. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Università Bicocca, Milan et IZA. Non publié.
92. Deshingkar, P. 2010. Migration, remote rural areas and chronic poverty in India. Overseas Development Institute (ODI) Working Paper, 323/Chronic Poverty Research Centre (CPRC) Working Paper 163. London, ODI.
93. Findley, S. E. 1994. Does drought increase migration? A study of migration from rural Mali during the 1983-1985 drought. *The International Migration Review*, 28(3): 539-553.
94. Chandrasekhar, S., Das, M. et Sharma, A. 2015. Short-term migration and consumption expenditure of households in rural India. *Oxford Development Studies*, 43(1): 105-122.
95. Wilkinson, E., Kirbyshire, A., Mayhew, L., Batra, P. et Milan, A. 2016. Climate-induced migration and displacement: Closing the policy gap. London, ODI.
96. Holleman, C., Jackson, J., Sánchez Cantillo, M. et Vos, R. 2017. *Sowing the seeds of peace for food security – Disentangling the nexus between conflict, food security and peace*. FAO Agricultural Development Economics Technical Study 2. Rome, FAO. 95 p.
97. OCDE. 2016. *États de fragilité 2016: Comprendre la violence*. Paris, OECD Publishing (également disponible en ligne <https://doi.org/10.1787/9789264269996-fr>) [OCDE, Paris].
98. Harmer, A. et Macrae, J. 2004. *Beyond the continuum: The changing role of aid policy in protracted crises*. HPG Report 18. London, ODI.
99. FAO et PAM. 2010. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010. Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/docrep/013/i1683f/i1683f.pdf>).
100. FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*. Rome, FAO (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-l7695f.pdf>).
101. FAO. 2018. *The impact of disasters and crises on agriculture and food security - 2017*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/i8656en/i8656en.pdf>).
102. World Bank. 2017. Fragility, Conflict and Violence. Dans *World Bank* [en ligne]. [Banque mondiale, 17 mai 2018]. <http://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/overview>
103. Betts, A. 2013. *Survival migration: Failed governance and the crisis of displacement*. Ithaca et Londres, Cornell University Press.
104. UNHCR. 2017. *Global trends in forced displacement in 2016*. Geneva (HCR, Genève).
105. Institute for Economics and Peace (IEP). 2016. *Global Peace Index: Ten years of measuring peace*. Sydney.
106. Brzoska, M. et Fröhlich, C. 2016. Climate change, migration and violent conflict: vulnerabilities, pathways and adaptation strategies. *Migration and Development*, 5(2): 190-210.
107. Mathews, J. T. 1989. Redefining Security. *Foreign Affairs* (Spring 1989) [en ligne]. [30 mars 2018]. <https://www.foreignaffairs.com/articles/1989-03-01/defining-security>
108. Scott, S. 2012. The securitization of climate change in world politics: How close have we come and would full securitization enhance the efficacy of global climate change policy? Article on Climate Action Beyond the UNFCCC. *Review of European, Comparative & International Environmental Law*, 21(3): 220-230.
109. Selby, J., Dahi, O. S., Fröhlich, C. et Hulme, M. 2017. Climate change and the Syrian civil war revisited. *Political Geography*, 60: 232-244.
110. Burrows, K. et Kinney, P. L. 2016. Exploring the climate change, migration and conflict nexus. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 13(4): 443.
111. Raleigh, C. et Urdal, H. 2007. Climate change, environmental degradation and armed conflict. *Political Geography*, 26(6): 674-694.
112. Barnett, J. et Adger, W. N. 2007. Climate change, human security and violent conflict. *Political Geography*, 26(6): 639-655.
113. Salehyan, I. 2008. From climate change to conflict? No consensus yet. *Journal of Peace Research*, 45(3): 315-326.
114. Gleick, P. H. 2014. Water, drought, climate change, and conflict in Syria. *Weather, Climate, and Society*, 6(3): 331-340.
115. Kelley, C. P., Mohtadi, S., Cane, M. A., Seager, R. et Kushnir, Y. 2015. Climate change in the Fertile Crescent and implications of the recent Syrian drought. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 112(11): 3241-3246.
116. Ababsa, M. 2013. Crise agricole, crise foncière et sécheresse en Syrie (2000-2011). *Maghreb - Machrek*, 215(1): 101.
117. Weinthal, E., Zawahri, N. et Sowers, J. 2015. Securitizing water, climate, and migration in Israel, Jordan, and Syria. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 15(3): 293-307.

BIBLIOGRAPHIE

118. de Châtel, F. 2014. The role of drought and climate change in the Syrian uprising: Untangling the triggers of the revolution. *Middle Eastern Studies*, 50(4): 521-535.
119. Sadiddin, A. 2013. An assessment of policy impact on agricultural water use in the northeast of Syria. *Environmental Management and Sustainable Development*, 2(1): 74.
120. UN-OCHA (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs). 2010. *Syria drought response plan 2009-2010. Midterm review*. New York, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU).
121. GIEC. 2014. *Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse*. Équipe de rédaction principale, R. K. Pachauri et L. A. Meyer (sous la direction de). Genève, Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 161 p.
122. Warner, K. 2010. Global environmental change and migration: Governance challenges. *Global Environmental Change*, 20(3): 402-413.
123. Lilleør, H. B. et Van den Broeck, K. 2011. Economic drivers of migration and climate change in LDCs. *Global Environmental Change*, 21: S70-S81.
124. IDMC. 2016. *GRID 2015. Global report on internal displacement*. Geneva, Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) and Norwegian Refugee Council (NRC).
125. IDMC. 2018. *GRID 2018. Global report on internal displacement*. Geneva, Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) and Norwegian Refugee Council (NRC).
126. IOM. 2009. *Compendium of IOM's Activities in Migration, Climate Change and the Environment*. Geneva (OIM, Genève).
127. PAM. 2017. *Aux racines de l'exode: Sécurité alimentaire, conflits et migration internationale*. Rome.
128. UNHCR. 2016. *Global trends in forced displacement in 2015*. Geneva (HCR, Genève).
129. Kälin, W. et Chapuisat, H. 2017. *Breaking the impasse. Reducing protracted internal displacement as a collective outcome*. OCHA Policy and Studies Series. New York, United Nations.
3. Levitt, P. 1998. Social remittances: Migration driven local-level forms of cultural diffusion. *The International Migration Review*, 32(4): 926-948.
4. Levitt, P. et Lamba-Nieves, D. 2011. Social Remittances Revisited. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(1): 1-22.
5. Romano, D. et Traverso, S. 2017. Disentangling the effect of international migration on household food and nutrition security. Florence, DISEI - Università degli Studi di Firenze.
6. IFAD. 2017. Sending money home: contributing to the SDGs, one family at a time. Rome, International Fund for Agricultural Development (IFAD) (Fonds international de développement agricole [FIDA], Rome).
7. FAO. 2018. Rural Livelihoods Information System. Statistical database. Rome, FAO Statistics Division.
8. Stark, O. 1991. *The migration of labor*. Oxford, Basil Blackwell.
9. de la Brière, B., Sadoulet, E., de Janvry, A. et Lambert, S. 2002. The roles of destination, gender, and household composition in explaining remittances: an analysis for the Dominican Sierra. *Journal of Development Economics*, 68(2): 309-328.
10. Adaku, A. A. 2013. The effect of rural-urban migration on agricultural production in the northern region of Ghana. *Journal of Agricultural Science and Applications*, 02(04): 193-201.
11. Rozelle, S., Taylor, J.E. et de Brauw, A. 1999. Migration, remittances, and agricultural productivity in China. *American Economic Review*, 89(2): 287-291.
12. Qin, H. 2010. Rural-to-urban labor migration, household livelihoods, and the rural environment in Chongqing Municipality, Southwest China. *Human Ecology*, 38(5): 675-690.
13. Démurger, S. et Li, S. 2013. Migration, remittances, and rural employment patterns: Evidence from China. Dans C. Giulietti, K. Tatsiramos et K. F. Zimmermann (sous la direction de). *Labor Market Issues in China*, p. 31-63. Research in Labor Economics, Volume 37. Bingley (Royaume-Uni), Emerald Group Publishing Limited.
14. Lacroix, T. 2011. *Migration, rural development, poverty and food security. A comparative perspective*. Oxford, University of Oxford.
15. OCDE. 2017. *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*. Paris, Publications OCDE.
16. FAO. 2017. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i7658f.pdf>).

CHAPITRE 4

1. Young, A. 2013. Inequality, the urban-rural gap, and migration. *The Quarterly Journal of Economics*, 128(4): 1727-1785.
2. UNHCR. 2017. *Global trends in forced displacement in 2016*. Geneva (HCR, Genève).

17. FAO. 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11. Le rôle des femmes dans l'agriculture. Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i2050f.pdf>).
18. Stanley, V. 2015. *Women in agriculture: the impact of male out-migration on women's agency, household welfare, and agricultural productivity*. Washington, DC., World Bank Group.
19. Paris, T., Rola-Rubzen, M. F., Luis, J., Chi, T., Wongsamun, C. et Villaneuva, D. 2010. The consequences of labour out-migration on income, rice productivity and gender roles: synthesis of findings in the Philippines, Thailand and Vietnam. *Gender dimensions of agricultural and rural employment: Differentiated pathways out of poverty. Status, trends and gaps*, p. 185-196. Rome, FAO, IFAD et ILO.
20. Chang, H., Dong, X. et MacPhail, F. 2011. Labor migration and time use patterns of the left-behind children and elderly in rural China. *World Development*, 39(12): 2199-2210.
21. TAJSTAT. 2015. Gender database. Online statistical database www.stat.tj. Agency on Statistics under the President of the Republic of Tajikistan. Base de données statistiques en ligne, consultée le 5 avril 2015.
22. Mukhamedova, N. et Wegerich, K. 2018. The feminization of agriculture in post-Soviet Tajikistan. *Journal of Rural Studies*, 57: 128-139.
23. de Haas, H. et van Rooij, A. 2010. Migration as emancipation? The impact of internal and international migration on the position of women left behind in rural Morocco. *Oxford Development Studies*, 38(1): 43-62.
24. Su, W., Eriksson, T., Zhang, L. et Bai, Y. 2016. Off-farm employment and time allocation in on-farm work in rural China from gender perspective. *China Economic Review*, 41: 34-45.
25. Slavchevska, V., Susan, K. et Taivalmaa, S. 2016. *Feminization of Agriculture in the Context of Rural Transformations: What is the Evidence?* Washington, DC., World Bank.
26. Sando, R. A. 1986. Doing the work of two generations: The impact of out-migration on the elderly in rural Taiwan. *Journal of Cross-Cultural Gerontology*, 1(2): 163-175.
27. Hull, J. R. 2007. Migration, remittances and monetization of farm labor in subsistence sending areas. *Asian and Pacific Migration Journal*, 16(4): 451-484.
28. Vasco, C. 2011. *The impact of international migration and remittances on agricultural production patterns, labor relationships and entrepreneurship: The case of rural Ecuador*. Kassel, Kassel University Press GmbH.
29. Hossain, I. 2011. A rapid situation assessment of migration and remittances and their impact on food security, agriculture and rural development. Thakurgone, Ramphal Centre, FAO.
30. Poggi, C. 2018. Migration, its dynamics and aspirations: A review of Migrating out of Poverty. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. University of Sussex. Non publié.
31. Miluka, J., Carletto, G., Davis, B. et Zezza, A. 2010. The vanishing farms? The impact of international migration on Albanian family farming. *The Journal of Development Studies*, 46(1): 140-161.
32. de Brauw, A. 2010. Seasonal migration and agricultural production in Vietnam. *The Journal of Development Studies*, 46(1): 114-139.
33. David, A. et Lenoël, A. 2016. International emigration and the labour market outcomes of women staying behind – The case of Morocco. AFD.
34. FAO RYM. 2018. *Rural migration in Tunisia. Drivers and patterns of rural youth migration and its impact on food security and rural livelihoods in Tunisia*. FAO Research Report. Rome, FAO & European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Migration Policy Centre.
35. Azam, J.-P. et Gubert, F. 2006. Migrants' remittances and the household in Africa: A review of evidence. *Journal of African Economies*, 15(suppl_2): 426-462.
36. Samaratunga, P. et Jayaweera, R. 2011. Impact of migration and remittances on agriculture and food security: Case of Sri Lanka. FAO, Ramphal Centre.
37. OECD. 2017. *Interrelations between public policies, migration and development in Armenia*. Paris, OECD Publishing (OCDE, Paris).
38. OECD. 2017. *Interrelations between public policies, migration and development in Georgia*. Paris, OECD Publishing (OCDE, Paris).
39. Banerjee, A., Breza, E., Duflo, E. et Kinnan, C. 2015. Do credit constraints limit entrepreneurship? Heterogeneity in the returns to microfinance. Evanston, Northwestern University, Department of Economics.
40. Karlan, D., Osei, R., Osei-Akoto, I. et Udry, C. 2014. Agricultural decisions after relaxing credit and Risk Constraints. *The Quarterly Journal of Economics*, 129(2): 597-652.
41. Mendola, M. 2008. Migration and technological change in rural households: Complements or substitutes? *Journal of Development Economics*, 85(1): 150-175.
42. Yang, D. 2008. International migration, remittances and household investment: Evidence from Philippine migrants' exchange rate shocks*. *The Economic Journal*, 118(528): 591-630.
43. de Brauw, A. et Giles, J. 2008. Migrant labor markets and the welfare of rural households in the developing world: Evidence from China. *The World Bank Economic Review*, 32(1): 1-18.

BIBLIOGRAPHIE

44. de Brauw, A., Mueller, V. et Lee, H. L. 2014. The role of rural-urban migration in the structural transformation of sub-Saharan Africa. *World Development*, 63: 33-42.
45. Tuladhar, R., Sapkota, C. et Adhikari, N. 2014. *Effects of migration and remittance income on Nepal's agriculture yield*. Asian Development Bank.
46. Huy, H. T. et Nonneman, W. 2016. Economic effects of labor migration on agricultural production of farm households in the Mekong River Delta region of Vietnam. *Asian and Pacific Migration Journal*, 25(1): 3-21.
47. Li, L., Wang, C., Segarra, E. et Nan, Z. 2013. Migration, remittances, and agricultural productivity in small farming systems in Northwest China. *China Agricultural Economic Review*, 5(1): 5-23.
48. Taylor, J. E., Rozelle, S. et de Brauw, A. 2003. Migration and incomes in source communities: A new economics of migration perspective from China. *Economic Development and Cultural Change*, 52(1): 75-101.
49. Gray, C. L. 2009. Rural out-migration and smallholder agriculture in the southern Ecuadorian Andes. *Population and Environment*, 30(4-5): 193-217.
50. Taylor, J. E. et Lopez-Feldman, A. 2010. Does migration make rural households more productive? Evidence from Mexico. *The Journal of Development Studies*, 46(1): 68-90.
51. Thomas-Hope, E. 2011. Jamaica Country Study on migration and development. London, Ramphal Centre, FAO.
52. Abdelmoneim, Y. et Litchfield, J. 2016. Does migration improve living standards of migrant-sending households? Evidence from rural Ethiopia. Working Paper 41. Brighton, Migrating out of Poverty Research Programme Consortium, University of Sussex.
53. Croll, E. J. et Ping, H. 1997. Migration for and against agriculture in eight Chinese villages. *The China Quarterly*, 149: 128-146.
54. Qin, H. et Liao, T.F. 2016. Labor out-migration and agricultural change in rural China: A systematic review and meta-analysis. *Journal of Rural Studies*, 47: 533-541.
55. de Haan, A. 1999. Livelihoods and poverty: The role of migration – a critical review of the migration literature. *The Journal of Development Studies*, 36(2): 1-47.
56. Housen, T., Hopkins, S. et Earnest, J. 2012. A systematic review on the impact of internal remittances on poverty and consumption in developing countries: Implications for policy. *Population, Space and Place*, 19(5): 610-632.
57. Mendola, M. 2010. Rural out-migration and economic development at origin: A review of the evidence. *Journal of International Development*, 24(1): 102-122.
58. Adams J. R., R. H. 2011. Evaluating the economic impact of international remittances on developing countries using household surveys: A literature review. *The Journal of Development Studies*, 47(6): 809-828.
59. Tsiko. 2009. Impact of migration on food security in Chiredzi, Zimbabwe. Volens Africa.
60. Zezza, A., Carletto, C., Davis, B. et Winters, P. 2011. Assessing the impact of migration on food and nutrition security. *Food Policy*, 36(1): 1-6.
61. Bryan, G., Chowdhury, S. et Mobarak, A. M. 2014. Underinvestment in a profitable technology: The case of seasonal migration in Bangladesh. *Econometrica*, 82(5): 1671-1748.
62. Nguyen, M. C. et Winters, P. 2011. The impact of migration on food consumption patterns: The case of Vietnam. *Food Policy*, 36(1): 71-87.
63. Manivong, V., Cramb, R. et Newby, J. 2014. Rice and remittances: Crop intensification versus labour migration in southern Laos. *Human Ecology*, 42(3): 367-379.
64. Choithani, C. 2017. Understanding the linkages between migration and household food security in India. *Geographical Research*, 55(2): 192-205.
65. Kangmennaang, J., Bezner-Kerr, R. et Luginaah, I. 2018. Impact of migration and remittances on household welfare among rural households in Northern and Central Malawi. *Migration and Development*, 7(1): 55-71.
66. FAO, IFAD, IOM & WFP. 2018. The Linkages between Migration, Agriculture, Food Security and Rural Development. Rome (FAO, FIDA, OIM et PAM, Rome).
67. Carletto, C., Covarrubias, K. et Maluccio, J. A. 2011. Migration and child growth in rural Guatemala. *Food Policy*, 36(1): 16-27.
68. de Brauw, A. 2011. Migration and child development during the food price crisis in El Salvador. *Food Policy*, 36(1): 28-40.
69. Azzarri, C. et Zezza, A. 2011. International migration and nutritional outcomes in Tajikistan. *Food Policy*, 36(1): 54-70.
70. Ruel, M. T. et Alderman, H. 2013. Nutrition-sensitive interventions and programmes: how can they help to accelerate progress in improving maternal and child nutrition? *The Lancet*, 382(9891): 536-551.
71. Gibson, J., McKenzie, D. et Stillman, S. 2011. What happens to diet and child health when migration splits households? Evidence from a migration lottery program. *Food Policy*, 36(1): 7-15.
72. Chikaire, J. U., Anyoha, N. O. et Atoma, C. N. 2014. Effects of male labour rural to urban migration on women farmers left-behind in Imo State Nigeria. *The Journal of Agriculture and Natural Resources Sciences*, 1(1): 18-27.

73. **de Brauw, A. et Mu, R.** 2011. Migration and the overweight and underweight status of children in rural China. *Food Policy*, 36(1): 88-100.
74. **Chen, F., Liu, H., Vikram, K. et Guo, Y.** 2015. For better or worse: The health implications of marriage separation due to migration in Rural China. *Demography*, 52(4): 1321-1343.
75. **Song, Q.** 2017. Aging, and separation from children: The health implications of adult migration for elderly parents in rural China. *Demographic Research*, 37: 1761-1792.
76. **Lu, Y.** 2012. Household migration, social support, and psychosocial health: The perspective from migrant-sending areas. *Social Science & Medicine*, 74(2): 135-142.
77. **Lu, Y., Hu, P. et Treiman, D. J.** 2012. Migration and depressive symptoms in migrant-sending areas: findings from the survey of internal migration and health in China. *International Journal of Public Health*, 57(4): 691-698.
78. **Graham, E., Jordan, L. P. et Yeoh, B. S. A.** 2015. Parental migration and the mental health of those who stay behind to care for children in South-East Asia. *Social Science & Medicine*, 132: 225-235.
79. **Edwards, A. C. et Ureta, M.** 2003. International migration, remittances, and schooling: evidence from El Salvador. *Journal of Development Economics*, 72(2): 429-461.
80. **Theoharides, C.** 2017. Manila to Malaysia, Quezon to Qatar: International migration and its effects on origin-country human capital. *Journal of Human Resources*: 0216-7714R1.
81. **Elbadawy, A. et Roushdy, R.** 2010. *Impact of international migration and remittances on child schooling and child work: The case of Egypt*. Washington, DC., World Bank.
82. **McKenzie, D. et Rapoport, H.** 2011. Can migration reduce educational attainment? Evidence from Mexico. *Journal of Population Economics*, 24(4): 1331-1358.
83. **de Brauw, A. et Giles, J.** 2017. Migrant Opportunity and the Educational Attainment of Youth in Rural China. *Journal of Human Resources*, 52(1): 272-311.
84. **Zuccotti, C., Geddes, A., Bacchi, A., Nori, M. et Stojanov, R.** 2018. *Rural Migration in Tunisia. Drivers and patterns of rural youth migration and its impact on food security and rural livelihoods in Tunisia*. Rome, FAO.
85. **Rashid, S. R. et Sikder, J. U.** 2016. *Choosing a life: Remittances and youth aspirations in Bangladeshi villages*. Migrating out of Poverty RPC Working Paper No. 40. Brighton, Migrating out of Poverty Consortium, University of Sussex.
86. **Gaibazzi, P.** 2013. Cultivating hustlers: The agrarian ethos of Soninke migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39(2): 259-275.
87. **Temudo, M. et Abrantes, M.** 2015. The pen and the plough: Balanta Young Men in Guinea-Bissau. *Development and Change*, 46(3): 464-485.
88. **Yang, D. et Choi, H.** 2007. Are remittances insurance? Evidence from rainfall shocks in the Philippines. *The World Bank Economic Review*, 21(2): 219-248.
89. **Rosenzweig, M. R. et Stark, O.** 1989. Consumption smoothing, migration, and marriage: Evidence from rural India. *Journal of Political Economy*, 97(4): 905-926.
90. **Arouri, M. et Nguyen, C. V.** 2017. Does international migration affect labor supply, non-farm diversification and welfare of households? Evidence from Egypt. *International Migration*, 56(1): 39-62.
91. **Osili, U. O.** 2004. Migrants and housing investments: Theory and evidence from Nigeria. *Economic Development and Cultural Change*, 52(4): 821-849.
92. **Dinkelman, T., Kumchulesi, G. et Mariotti, M.** 2017. Labor migration, capital accumulation, and the structure of rural labor markets. Working Paper.
93. **Quisumbing, A. et McNiven, S.** 2010. Moving forward, looking back: the impact of migration and remittances on assets, consumption, and credit constraints in the rural Philippines. *The Journal of Development Studies*, 46(1): 91-113.
94. **Du, Y., Park, A. et Wang, S.** 2005. Migration and rural poverty in China. *Journal of Comparative Economics*, 33(4): 688-709.
95. **Adams, R. H.** 1991. The economic uses and impact of international remittances in rural Egypt. *Economic Development and Cultural Change*, 39(4): 695-722.
96. **Adams, R. H. et Cuecuecha, A.** 2013. The impact of remittances on investment and poverty in Ghana. *World Development*, 50: 24-40.
97. **Taylor, J. E. et Dyer, G. A.** 2009. Migration and the sending economy: A disaggregated rural economy-wide analysis. *The Journal of Development Studies*, 45(6): 966-989.
98. **Akram, A. A., Chowdhury, S. et Mobarak, A. M.** 2017. Effects of emigration on rural labor markets. NBER Working Paper No. 23929. Cambridge (États-Unis), National Bureau of Economic Research.
99. **Murphy, R.** 2002. *How migrant labor is changing rural China*. Cambridge University Press. 310 p.
100. **Ma, Z.** 2002. Social-capital mobilization and income returns to entrepreneurship: The case of return migration in rural China. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 34(10): 1763-1784.
101. **Démurger, S. et Xu, H.** 2011. Return migrants: The rise of new entrepreneurs in Rural China. *World Development*, 39(10): 1847-1861.

BIBLIOGRAPHIE

102. Zhao, Y. 2002. Causes and consequences of return migration: Recent evidence from China. *Journal of Comparative Economics*, 30(2): 376-394.
103. Chunyu, M. D., Liang, Z. et Wu, Y. 2013. Interprovincial return migration in China: Individual and contextual determinants in Sichuan Province in the 1990s. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 45(12): 2939-2958.
104. Ma, Z. 2001. Urban labourforce experience as a determinant of rural occupation change: evidence from recent urban-rural return migration in China. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 33(2): 237-255.
105. Murphy, R. 2000. Return migration, entrepreneurship and local state corporatism in rural China: The experience of two counties in south Jiangxi. *Journal of Contemporary China*, 9(24): 231-247.
106. Wahba, J. et Zenou, Y. 2012. Out of sight, out of mind: Migration, entrepreneurship and social capital. *Regional Science and Urban Economics*, 42(5): 890-903.
107. Collyer, M. 2004. *The development impact of temporary international labour migration on southern Mediterranean sending countries: Contrasting examples of Morocco and Egypt*. Brighton, Sussex Centre for Migration Research.
108. Ajaero, C. K. et Onokala, P. C. 2013. The effects of rural-urban migration on rural communities of southeastern Nigeria. *International Journal of Population Research*.
109. Reichert, J. 1981. The migrant syndrome: Seasonal U.S. wage labor and rural development in central Mexico. *Human Organization*, 40(1): 56-66.
110. Pizzi, E. 2017. Does labor migration improve access to public goods in source communities? Evidence from rural China. *Journal of Chinese Political Science*: 1-21.
111. Chakraborty, T., Mirkasimov, B. et Steiner, S. 2015. Transfer behavior in migrant sending communities. *Journal of Comparative Economics*, 43(3): 690-705.
112. Gallego, J. M. et Mendola, M. 2013. Labour migration and social networks participation in southern Mozambique. *Economica*, 80(320): 721-759.
113. Nikolova, M., Roman, M. et Zimmermann, K.F. 2017. Left behind but doing good? Civic engagement in two post-socialist countries. *Journal of Comparative Economics*, 45(3): 658-684.
114. Barham, B. et Boucher, S. 1998. Migration, remittances, and inequality: estimating the net effects of migration on income distribution. *Journal of Development Economics*, 55(2): 307-331.
115. de Haas, H. G. 2003. *Migration and development in southern Morocco: The disparate socio-economic impacts of out-migration on the Todgha Oasis Valley*. Nijmegen, Radboud University. (Dissertation)
116. Zhu, N. et Luo, X. 2010. The impact of migration on rural poverty and inequality: a case study in China. *Agricultural Economics*, 41(2): 191-204.
117. Hornbeck, R. et Naidu, S. 2014. When the levee breaks: Black migration and economic development in the American South. *American Economic Review*, 104(3): 963-990.
118. de Brauw, A., Huang, J., Zhang, L. et Rozelle, S. 2013. The feminisation of agriculture with Chinese characteristics. *The Journal of Development Studies*, 49(5): 689-704.
119. China Statistical Press. 2010. *China Statistical Yearbook*. Beijing.
120. Boyer, G. R., Hatton, T. J. et O'Rourke, K. 1994. The impact of emigration on real wages in Ireland, 1850-1914. Dans T. J. Hatton et J. G. Williamson (sous la direction de) *Migration and the international labor market, 1850-1939*, p. 221-239 Routledge.
121. Adamopoulos, T., Brandt, L., Leight, J. et Restuccia, D. 2017. Misallocation, selection and productivity: A quantitative analysis with panel data from China. NBER Working Paper No. w23039. Cambridge (États-Unis) National Bureau of Economic Research.
122. Orozco, M., Lowell, B. L., Bump, M. et Fedewa, R. 2005. *Transnational engagement, remittances and their relationship to development in Latin America and the Caribbean*. Washington, DC., Institute for the Study of International Migration, Georgetown University.
123. Batres-Marquez, S. P., Jensen, H. et Brester, G. 2003. Salvadoran consumption of ethnic foods in the United States. *Journal of Food Distribution Research*, 34(2): 1-16.
124. Rogers, T. et Morrison, J. 2010. *Agriculture for Growth. Learning from experience in the Pacific*. Rome, FAO.
125. Debass, T. et Orozco, M. 2008. Digesting Nostalgic Trade: A Prequel to a Value Chain Approach. Document présenté à *Linking Small Firms to Competitiveness Strategies Breakfast Seminar Series*, USAID Microenterprise Development Office, 20 novembre 2008, Inter-American Dialogue, Washington, DC. [28 mars 2018]. <https://www.marketlinks.org/library/digesting-nostalgic-trade-prequel-value-chain-approach-screencast-and-presentation>
126. Newland, K. et Taylor, C. 2010. *Heritage tourism and nostalgia trade: A diaspora niche in the development landscape*. Washington, DC., USAID Diasporas & Development Policy Project, Migration Policy Institute.
127. Sánchez Cantillo, M. V. 2009. Trade policy reform and poverty: Successes and failures in Central America. *CEPAL Review* 98: 65-82.

128. Kälén, W. et Chapuisat, H. 2017. *Breaking the impasse. Reducing protracted internal displacement as a collective outcome*. OCHA Policy and Studies Series. Rome, United Nations.
129. FAO. 2016. *Migration et crises prolongées. Affronter leurs causes et créer des moyens d'existence agricoles résilients*. Rome, FAO (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i6101f.pdf>).
130. FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*. Rome, FAO (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-l7695f.pdf>).
131. OCDE. 2016. *États de fragilité 2016: Comprendre la violence*. Paris, Publications OCDE (également disponible en ligne <https://doi.org/10.1787/9789264269996-fr>).
132. International Crisis Group. 2017. Herders against Farmers: Nigeria's Expanding Deadly Conflict. Dans *International Crisis Group* [en ligne]. [25 janvier 2018]. <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/nigeria/252-herders-against-farmers-nigerias-expanding-deadly-conflict>
133. FAO. 2016. *Paix et sécurité alimentaire. Investir dans la résilience pour soutenir les moyens d'existence en milieu rural en situation de conflit*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i5591f.pdf>).
134. Grijalva-Eternod, C. S., Wells, J. C. K., Cortina-Borja, M., Salse-Ubach, N., Tondeur, M. C., Dolan, C., Meziani, C., Wilkinson, C., Spiegel, P. et Seal, A. J. 2012. The double burden of obesity and malnutrition in a protracted emergency setting: A cross-sectional study of Western Sahara refugees. *PLOS Medicine*, 9(10): e1001320.
135. Khara, T., Mwangome, M., Ngari, M. et Dolan, C. 2018. Children concurrently wasted and stunted: A meta-analysis of prevalence data of children 6–59 months from 84 countries. *Maternal & Child Nutrition*, 14(2): 1-7.
136. Cherri, Z., Arcos González, P. et Castro Delgado, R. 2016. The Lebanese–Syrian crisis: impact of influx of Syrian refugees to an already weak state. *Risk Management and Healthcare Policy*, 9: 165-172.
137. FAO. 2016. *Emergency vaccination against transboundary animal diseases in Lebanon. Animal disease control to support resilient livelihoods in protracted crisis*. Rome (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i5746e.pdf>).
138. WFP. 2017. *Refugee influx Emergency Vulnerability Assessment (REVA) - Summary Report. Cox's Bazar, Bangladesh, December 2017*. Rome (PAM, Rome).
139. FSIN. 2018. *Global report of food crises 2018*. Rome.
140. Betts, A., Bloom, L., Kaplan, J. et Omata, N. 2014. *Refugee economies. Rethinking popular assumptions*. Oxford, Humanitarian Innovation Project.
141. Sanghi, A., Onder, H. et Vemurui, V. 2016. *'Yes' in My Backyard? The Economics of Refugees and Their Social Dynamics in Kakuma, Kenya*. Washington, DC, World Bank and UNHCR (Banque mondiale et HCR).
142. Taylor, J. E., Filipski, M. J., Alloush, M., Gupta, A., Rojas Valdes, R. I. et Gonzalez-Estrada, E. 2016. Economic impact of refugees. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 113(27): 7449-7453.
143. UNHCR. 2017. UNHCR Projected Global Resettlement Needs 2018. 23rd Annual Tripartite Consultations on Resettlement. Geneva, UNHCR Resettlement Service (Service de la réinstallation, HCR, Genève).
144. UNHCR. 2003. *Framework for durable solutions for refugees and persons of concern*. Geneva, UNHCR Core Group on Durable Solutions (HCR, Genève).
145. UNHCR. 2013. *The Integration of Resettled Refugees. Essentials for establishing a resettlement programme and fundamentals for sustainable resettlement programs*. Geneva, UNHCR Resettlement Service (HCR, Genève).
146. HAFA. 2018. *Hmong American Farmers Association | Our Story* [en ligne]. [20 février 2018]. <http://www.hmongfarmers.com/story/>
147. Mohamud, Y. 2017. How Minnesota's Hmong American farmers got organized. Dans *MinnPost* [en ligne]. [20 février 2018]. <https://www.minnpost.com/community-sketchbook/2017/11/how-minnesotas-hmong-american-farmers-got-organized>
148. ORR. 2017. Refugee Agricultural Partnership Program. Dans *U.S. Department of Health & Human Services, Administration for Children & Families (ACF), Office of Refugee Resettlement (ORR)* [en ligne]. [20 février 2018]. <https://www.acf.hhs.gov/orr/resource/refugee-agricultural-partnership-program>
149. ORR. 2012. IRC's New Roots: A Growing Partnership with RAPP. Dans *U.S. Department of Health & Human Services, Administration for Children & Families (ACF), Office of Refugee Resettlement (ORR)* [en ligne]. [20 février 2018]. <https://www.acf.hhs.gov/orr/resource/ircs-new-roots-a-growing-partnership-with-rapp>
150. Collier, P., Hoeffler, A. et Söderbom, M. 2008. Post-Conflict Risks. *Journal of Peace Research*, 45(4): 461-478.
151. Hugo, G. et Morén-Alegret, R. 2008. International migration to non-metropolitan areas of high income countries: editorial introduction. *Population, Space and Place*, 14(6): 473-477.
152. Nori, M., Ragkos, A. et Farinella, D. 2017. Agro-Pastoralism as an asset for sustainable Mediterranean islands. Dans K. Jurcevic, L. K. Lipovcan et O. Ramljak (sous la direction de). *Imaging the Mediterranean: challenges and perspectives*. Vis (Croatie) Institute of Social Sciences Ivo Pilar - VERN Group.

BIBLIOGRAPHIE

153. Frances, J., Barrientos, S. et Rogaly, B. 2005. Temporary workers in UK agriculture and horticulture: A study of employment practices in the agriculture and horticulture industries and co-located packhouse and primary food processing sectors. London, Precision Prospecting for the Department of Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA).

154. Caruso, F. et Corrado, A. 2015. Migrazioni e lavoro agricolo: un confronto tra Italia e Spagna in tempi di crisi. Dans M. Colucci et S. Gallo (sous la direction de) *Tempo di cambiare. Rapporto 2015 sulle migrazioni interne in Italia*, p. 58-77. Rome, Donizelli.

155. Kasimis, C. 2005. Migrants in the rural economies of Greece and southern Europe. Dans *Migration Policy Institute* [en ligne]. <https://www.migrationpolicy.org/article/migrants-rural-economies-greece-and-southern-europe>

156. Fonseca, M. L. 2008. New waves of immigration to small towns and rural areas in Portugal. *Population, Space and Place*, 14(6): 525-535.

157. Nori, M. 2017. *The shades of green: Migrants' contribution to EU agriculture. Context, trends, opportunities, challenges*. Florence, Migration Policy Centre.

158. Preibisch, K. 2010. Pick-your-own labor: Migrant workers and flexibility in Canadian agriculture. *International Migration Review*, 44(2): 404-441.

159. Anonymous. 2017. If America is overrun by low-skilled migrants... - The market for lemons. *The Economist* [en ligne]. [16 janvier 2018]. <https://www.economist.com/news/united-states/21725608-then-why-are-fruit-and-vegetables-rotting-fields-waiting-be-picked-if-america>

160. Robinson, S., Hinojosa-Ojeda, R. et Thierfelder, K. 2017. *NAFTA and immigration: Linked labor markets and the impact of policy changes on the U.S. economy*. Washington, DC., Peterson Institute for International Economics and International Food Policy Research Institute.

161. Dramski, P. 2017. *On the clock. How immigrants fill gaps in the labor market by working nontraditional hours*. New York, New American Economy.

162. Peri, G. 2008. Immigration accounting: U.S. States: 1960 – 2006. CReAM Discussion Paper No 05/08. London, Center for Research and Analysis of Migration.

163. Peri, G. et Sparber, C. 2008. *Task specialization, immigration, and wages*. CReAM Discussion Paper Series 0802. London, Center for Research and Analysis of Migration.

164. Mercandalli, S. et Losch, B. (sous la direction de). 2017. *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara*. Rome, FAO et CIRAD. 60 p. [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/i7951fr/i7951fr.pdf>].

165. OCDE/OIT. 2018. *Comment les immigrés contribuent à l'économie des pays en développement*. Paris, Publications OCDE.

166. Papadopoulos, A. et Fratsea, L. 2017. *Temporary migrant workers in Greek agriculture*. Berlin, Heinrich Böll Foundation, International Politics.

167. Lawrence, F. 2011. Spain's salad growers are modern-day slaves, say charities. *The Guardian*, 7 février 2011 [également disponible en ligne: <https://www.theguardian.com/business/2011/feb/07/spain-salad-growers-slaves-charities>].

168. Corrado, A. 2017. Migrant crop pickers in Italy and Spain. E-Paper. Heinrich Böll Foundation.

169. Sempredon, M., Marzorati, R. et Garrapa, A. M. 2017. Governing agricultural migrant workers as an 'emergency': Converging approaches in Northern and Southern Italian rural towns. *International Migration*, 55(6): 200-215.

CHAPITRE 5

1. PNUD. 2009. *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières: Mobilité et développement humains*. New York.

2. Assemblée générale des Nations Unies. 2017. *Rendre les migrations bénéfiques à tous. Rapport du Secrétaire général (A/72/643)*.

3. FAO. 2017. Colombia Resilience Programme 2017-2020. FAO's commitment to the Peace Agreement and resilience in Colombia. Rome [également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/a-i7584e.pdf>].

4. FAO. 2018. FAO Representation in Colombia raises its status [en ligne]. [14 mars 2018]. <http://www.fao.org/americas/noticias/ver/pt/c/1105733/>

5. FAO. 2017. FAO's role in supporting the implementation of the peace agreement in Colombia: advances and challenges. Document présenté à une manifestation tenue en marge de la quarantième session de la Conférence de la FAO, 5 juillet 2017, Siège de la FAO, Rome.

6. Zavala Gómez del Campo, R. 2017. Supporting the implementation of the comprehensive rural reform promoting peace-building in Colombia. Document présenté à une manifestation tenue en marge de la quarantième session de la Conférence de la FAO, 5 juillet 2017, Siège de la FAO, Rome.

7. Assemblée générale des Nations Unies. 2016. *Une seule humanité, des responsabilités partagées. Rapport du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire (A/70/709)* [en ligne]. [25 janvier 2018]. sgreport.worldhumanitariansummit.org/

8. OCDE. 2016. *Perspectives du développement mondial 2017. Les migrations dans un monde en mutation (Version abrégée)*, Publications OCDE.

9. OCDE. 2011. *Tackling the Policy Challenges of Migration: Regulation, Integration, Development*. Paris (OCDE, Paris), OECD Publishing.

10. **Karfakis, P.** 2017. *Structural change, employment, and migration*. Rome, FAO. Mimeo.

11. **Immigration New Zealand.** 2018. About this visa: Limited Visa [en ligne]. [4 mai 2018]. <https://www.immigration.govt.nz/new-zealand-visas/apply-for-a-visa/about-visa/limited-visa>

12. **Immigration New Zealand.** 2018. Hire a candidate [en ligne]. [4 mai 2018]. <https://www.immigration.govt.nz/employ-migrants/hire-a-candidate>

13. **Winters, L. A.** 2016. *New Zealand's recognised seasonal employer scheme: An object lesson in policy making – But for whom?* Brighton, Migrating out of Poverty Consortium, University of Sussex.

14. **Australian Government.** 2017. Frequently asked questions about the Seasonal Worker Programme. Dans Department of Jobs and Small Business [en ligne]. [4 mai 2018]. <https://www.jobs.gov.au/frequently-asked-questions-about-seasonal-worker-programme>

15. **Gouvernement du Canada.** 2015. Embaucher un travailleur étranger temporaire pour un poste agricole [en ligne]. [4 mai 2018]. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/agricoles/agricoles-saisonniers.html>

16. **Gouvernement du Canada.** 2016. Travailleurs agricoles – Travailler temporairement au Canada. Dans aem [en ligne]. [4 mai 2018]. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/permis/travailleurs-agricoles-travailler-temporairement.html>

17. **Gouvernement du Canada.** 2015. Contrat de travail pour l'embauche de travailleurs agricoles saisonniers du Mexique au Canada – 2016 [en ligne]. [4 mai 2018]. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/agricoles/agricoles-saisonniers/demande/mexique.html>

18. **Conseil de l'Union européenne.** 2014. Le Conseil adopte une directive sur les travailleurs saisonniers ressortissants de pays tiers. Bruxelles. Press release 65.

19. **Union européenne.** 2014. Directive 2014/36/UE du 26 février 2014 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi en tant que travailleur saisonnier. Journal officiel de l'Union européenne (également disponible en ligne: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0036&from=EN>).

20. **OCDE.** 2017. *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*. Paris, Publications OCDE .

21. **IOM.** 2017. Extended Migration Profile of the Republic of Moldova 2009-2014. Chisinau (OIM).

22. **Martinez, M., Giraldo, P., Nizami, S., Castro, H., Hassan, S., Durakovic, N. et Zarul, A.** 2015. PARE 1+1: Improving Moldova's Remittance-Based Investment Program. Workshop in Development Practice Project Report. New York, School of International and Public Affairs, Columbia University.

2018

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

MIGRATIONS, AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Les migrations sont un phénomène mondial en expansion qui concerne des millions de personnes en quête d'un avenir meilleur. Elles sont porteuses de défis pour les migrants eux-mêmes et pour les sociétés, aussi bien dans les régions de départ que dans les régions d'arrivée. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018* analyse les flux migratoires internes et internationaux et leurs liens avec le développement économique, l'évolution démographique et les pressions exercées sur les ressources naturelles. L'accent est mis sur les migrations rurales, les nombreuses formes qu'elles revêtent et le rôle important qu'elles jouent tant dans les pays en développement que dans les pays développés.

Le rapport aborde également la question des facteurs de migration et des incidences des migrations rurales et montre que les priorités des pays dépendent de leur situation, elle-même en constante évolution. Ces priorités ne sont pas les mêmes dans les pays en proie à une crise prolongée, dans les pays où le chômage sévit parmi les jeunes ruraux, dans les pays en transition économique et démographique et dans les pays développés qui ont besoin d'une main-d'œuvre immigrée, notamment pour soutenir l'agriculture et l'économie rurale.



ISBN 978-92-5-130964-3 ISSN 0251-1460



9 789251 309643

I9549FR/1/10.18